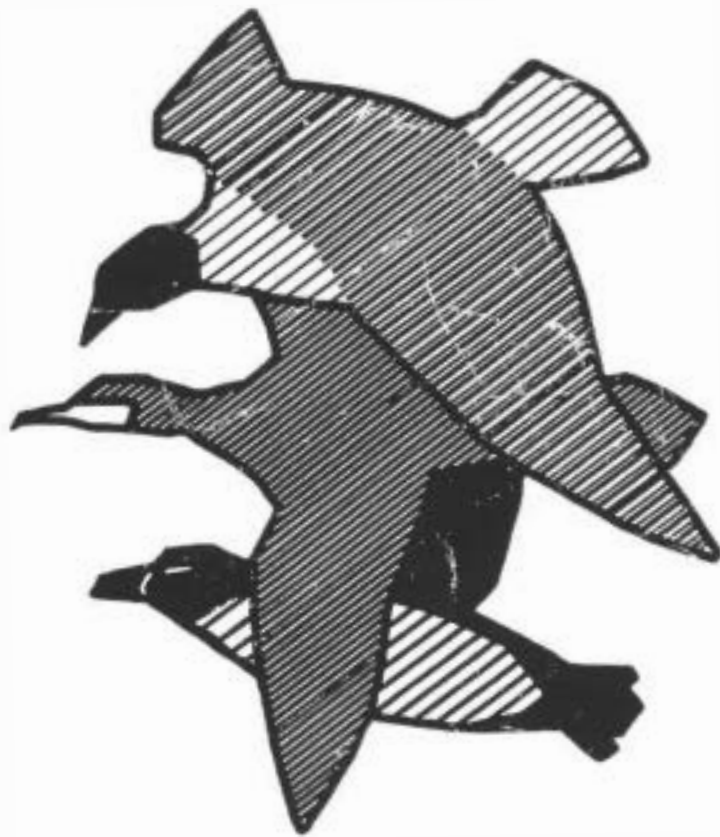


**SOCIETE POUR
L'ETUDE ET LA
PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

RAPPORT D'ACTIVITE



1992

La

III. - Les

« les glorieuses ». Bien qu'il ait
 gagné et promu chez nous tous
 les concepts de l'écologie, il n'a
 jamais été étudié sérieusement (1).
 Dans la cohorte des auteurs qui se
 sont intéressés à l'environnement,
 pas un seul n'a osé explorer encore
 ce continent inconnu. Il est vrai
 qu'il faudrait aller chercher ses

leurs cotisants est u.
 encore plus épais. Gros.
 on peut évaluer la « force »
 mouvement associatif fra.
 engagé dans l'environnement.
 cinq mille militants actifs et dispo-
 nibles, cent mille adhérents
 sérieux, un million de sympathi-
 sants acceptant de donner un coup

Rendu

brillants
 que fran-
 çonniers
 fond des
 kilomètres
 vre dans
 ne plage
 s éclairé
 de toile
 un ingé-
 les pour
 C'est là
 ans, nuit
 vente ou
 le asso-
 te pren-
 Tout fié-
 teur que
 orié par
 er, leur
 devrait
 os têtes
 ourtant
 Serre de
 ouvrages
 acher la
 - ne se

jours de
 s toutes
 ées hor-
 avant les
 action

SEPNB

une PME de la nature en Bretagne

Dans la catégorie « associations
 gestionnaires », la SEPNB (Société
 pour l'étude et la protection de la
 nature en Bretagne) fait figure de
 modèle. Cette société savante, fon-
 dée en 1959 par des universitaires
 et toujours animée par eux, ne ras-
 semble que 2 500 cotisants sur
 cinq départements (1).

Mais grâce à une organisation
 rigoureuse, à une trentaine de per-
 manents et en été une cinquantaine
 d'auditeurs saisonniers, grâce aussi
 à ses achats ou aux contrats pas-
 sés, avec des collectivités locales
 et des particuliers, elle gère qua-
 rante-quatre sites couvrant
 425 hectares tant sur le littoral qu'à
 l'intérieur des terres. Premier objec-
 tif : la conservation des espèces et
 des paysages locaux. Des brebis,
 des poneys, des ânes et des
 vaches nantaises y tondent les
 pelouses. Deuxième objectif : l'édu-
 cation du public. Cent mille visiteurs
 sont accueillis chaque été dans les
 réserves. Par ailleurs des anima-
 teurs maison, sous contrôle de
 l'éducation nationale, assurent,

annuellement, l'initiation à la nature
 de dix mille scolaires.

Ces activités n'empêchent pas la
 SEPNB de publier une revue scienti-
 fique, *Penn ar Bed*, sorte d'encyclo-
 pédie de la nature en Bretagne, de
 donner son avis dans une cinquan-
 taine de commissions, de question-
 ner les candidats lors des cam-
 pagnes électorales, de mener en
 permanence une dizaine de procès
 contre les saccageurs de l'Annoni-
 que, de jouer le rôle d'écoconseiller
 auprès des particuliers et des col-
 lectivités locales. Mais la SEPNB,
 qui a donné plusieurs des siens à
 l'écologie politique, se défend de
 tout engagement partisan et n'a
 jamais organisé de manif dans la
 rue. La presse locale rend compte
 fidèlement de ses faits et gestes.
 Logée par la municipalité de Brest,
 la SEPNB est devenue sur son terri-
 toire une institution respectable
 (trop sage, estiment d'aucuns)
 assurant un véritable service public.

(1) SEPNB : 186, rue Anatole-
 France, BP 32, 29276 Brest cedex.

ancêtres dans la Société impériale
 d'acclimatation datant du Second
 Empire, raconter les alarmes des
 paysans devant l'urbanisation
 de l'Hexagone
 guerre mondiale,
 on de leurs
 une

de main ou de signer une pétition,
 le tout encouragé par les bulletins
 de vote de 3,5 millions de
 citoyens.

La typologie
 vance n'est
 blir. D

s'ac-
 tion
 terme
 tats
 Ur
 fond
 disti
 fon
 pres
 la co
 Sud-E
 vices (c
 de prot
 tagne -
 protection
 encore priv
 la-défense a
 de la Fédéra
 gers des tran
 FNAUT). E
 mélangent le
 moins de b
 En tout
 est au re
 réapparaît
 vingt ans
 des ass
 (CLAQ)
 de grou
 vienn
 nation
 sion. I
 comme
 ment,
 frança
 schém
 le dét
 trenta

Pr
 la q
 redé
 cette

Le Monde 12.06.92

La France "écolo"
 III. - Les enfants des
 "trente glorieuses"

par Ambroise-Rendu

Bonjour à tous.

Je voudrai savoir si le serpent est
un animal protégé parce qu'un enfant de ma classe
nommé Marc nous a dit que Michel (son père) a tué
une vipère et il y a des enfants qui disent que
c'est un animal protégé et d'autres qui disent le
contraire!

Alors pouvez-vous me dire la vérité ?

Courrier ou fax abondant
mission d'information d -
service public ...

*****signé caroline cel*****



le 12 12 91

Adresse Ecole Célestin FREINET
Rue d'Avranches
29200 BREST
Tél. 98 03 16 05
Fax. 98 47 31 75
Minicom 36 12 ECOLE 98031605
ACTI 36 14 ACTI code BRES

ANNEE 1991/92 Hebdomadaire,

CHIPIE
LA GALETTE

Numéro d'inscription C.P.A.P. : 8923 P.Sc



1 Pg : 16 25/06/92

Fax reçu de :

Madame ou monsieur

Nous cherchons des renseignements sur la faune et la flore, pouvez-
vous nous aider dans nos recherches.

Nous vous remercions par avance

Caroline
Tresarrien



ISLE OF THANET

GEOGRAPHICAL ASSOCIATION

BRANCH OF THE GEOGRAPHICAL ASSOCIATION

President: Alice Coleman, M.A., F.K.C., F.R.G.S.

13 Nash Lane,
Margate Kent CT9 4 EX.

19.1.1992

Dear Sir,

re Cap Frehel Nature Reserve.

About 55 members of our Association will be spending a week in Rennes from 25.5.92 - 31.5.92 and we would like to see something of the Cap Frehel Nature Reserve.

Could you tell me if there are guided walks of the area - if so, we would like to join one on Saturday May 30th. I think about 4 - 5 miles would be the limit as regards walking as the majority of our members are retired. If there is a guide who takes English speaking parties around this would be helpful.

Yours sincerely,

M. Wilson

Your Secretary.

Reply coupon enclosed.

Cap Frehel Nature Reserve
Société pour l'étude et la
protection de la nature en Bretagne
Faculté des Sciences
Ave Le Gorgeu 29200 BREST.

Joint Chairman

Mr R. Randall,
1 Bairdsley Close,
Broadstairs,
Tel (0843) 603539

Mrs D.C. Taylor,
29A Northdown Way,
Margate,
Tel (0843) 225907

Treasurer

Mr A.E. Black,
66 Highfield Road,
Ramsgate,
Tel (0843) 584462

Secretary

Mrs E. Buller,
26 Saltwood Gardens,
Cliftonville,
Tel (0843) 294821

Société pour l'étude et la
protection de la nature en
Bretagne
Faculté des Sciences
29200 Brest

La prochaine Pasque 1992 j'irai en visite en Bretagne.
Je voudrais avoir des informations sur les localités d'intérêt
naturalistique et ornithologique avec les périodes de visite
et permis et les cartes.

Intéressant à moi en outre les localités avec attractions
pour les garçons de 12-14 ans.

Je vous remercie pour la gentillesse et la patience

Tant de salutations

Sesto ed Uniti 2/1/92

Bonali Fabrizio

Ma adresse est: Bonali Fabrizio

V. Miglioli 7

26028 Sesto ed Uniti (CR)

Italia

Une reconnaissance
au delà des frontières...

Bien sûr, tous ces courriers
font l'objet de réponses
attentives...

Les visions d'un oiseau de nuit

Un livre écrit au milieu des animaux

Alexis Gloaguen écrit au bord des marais, la nuit, un carnet à la main pour consigner sans délai ses observations sur la faune lacustre. Par son dernier livre, « La folie des saules », il veut renouer le lien avec les animaux, ces « grands déshérités de la terre ». Une œuvre d'humaniste.

Après « Traques passagères » et « Le pays voilé », voici « La folie des saules ». Un livre formé de trois récits d'observations ornithologiques sur les rives de l'étang de Noyal et dans la réserve de Falguérec, à Séné près de Vannes.

« L'homme n'est pas heureux, écrivait Alexis Gloaguen dans « Le pays voilé ». Et son malheur est toujours historique. Notre époque, précipitant sa menace, soumet la personne à des dangers plus mortels que jamais. » Retrouver le contact avec la nature, ce n'est pas rêver d'un paradis perdu mais seulement revenir sur terre. « Tout le savoir accumulé ne sert à rien sans observation concrète : d'un été sur l'autre, la couleur d'une libellule s'oublie ! »

« Le miracle, c'est d'aller au contact de ces bêtes farouches, toujours au bord de l'envol, et d'entrer nous-mêmes en déséquilibre au cœur de l'instant. »

La jeunesse du monde

Il renonce donc à sa table de travail pour noter sur place, en prise directe dans un style picorant, pour plus de fidélité à l'observation, ces notes étant ensuite longuement ciselées. « J'ai relevé ce pari apparemment absurde de voir la nuit, explique-t-il. Biologiquement, l'homme est conçu à 80 % pour la vision nocturne et avec un peu d'entraînement, on y parvient. Ensuite, il suffit de rester immobile et d'attendre. Je connais des chasseurs qui n'ont jamais vu de visons d'Amérique, alors qu'on peut en surprendre sans difficulté en restant sans bouger. »

Voir sans être vu

Alexis Gloaguen raconte dans ce livre les repérages préalables à l'observation d'une chouette effraie. Voir, sans être vu, celle « qui voit tout », beau défi. Au

cœur de la nuit, et non pas depuis un abri. Après avoir cartographié ses routes nocturnes de chasse, la voici au rendez-vous. « Comment dire la douceur, la caresse de l'air nocturne lorsqu'on attend ainsi, sachant que l'animal s'ébroue de ce soir d'été et multiplie ses quêtes jusqu'à la rencontre, la convergence par-delà les abîmes ? »

Alexis Gloaguen sait ajouter aux petits miracles de la nature ceux de l'expression et transformer en petites merveilles les non-événements naturels avec une pointe de suspense qu'il doit peut-être à Chandler, son écrivain préféré !

Ses pas le transportent maintenant à Saint-Pierre-et-Miquelon, où il est appelé à diriger un centre de francophonie. Son grand-père bigouden y salait la morue à l'âge de 12 ans. Une autre faune, une autre nuit l'attendent là-bas, promesses de nouvelles « traques passagères ».

Daniel MORVAN.

♦ « La folie des saules », Calligrammes.

Alexis
Gloaguen :
« La folie
des saules ».



*La réserve de Séné-Falguérec ...
équilibre et inspiration...*

L'ASSOCIATION :
STRUCTURE ET
FONCTIONNEMENT

La structure associative

I - LES ADHERENTS

* Au 31 décembre 1992, la SEPNB comptait 2 807 membres

répartis en 2 433 membres adhérents
374 associés

* Répartition des adhérents par département :

Finistère	:	752 + 142 =	894
Morbihan	:	335 + 57 =	392
Côtes-d'Armor	:	187 + 34 =	221
Ille-et-Vilaine	:	360 + 48 =	408
Loire-Atlantique	:	344 + 29 =	373
Hors-Bretagne	:	455 + 64 =	519
			2 807

* En 1992, la diffusion de la revue Penn-ar-Bed était de 1 995 exemplaires,
dont 121 échanges
et 161 services gratuits

II - LES ASSOCIATIONS ADHERENTES

Finistère

- * Alde Beva e Bro Daoulas - Logonna Daoulas
- * Les Hauts de Penfeld - Brest
- * Ass. Environnement Patrimoine - Kerlouan
- * Ass. de Défense de Langazel - Trémaouézan
- * Maison de l'Agriculture Biologique - Daoulas
- * Ass. de Protection des Sites de Plougonvelin - Plougonvelin
- * Association Keremma - Nantes

Loire-Atlantique

- * Renouveau La Baule
- * Association des Naturistes de la Côte d'Amour - Piriac sur Mer
- * Les Amis de Kervoyal - St-Herblain
- * Association pour la sauvegarde de Pors er Ster - Piriac sur Mer
- * Prosimar - Pornichet
- * Association Les Amis du Bois-Jo - St Herblain
- * Association de Protection du Littoral Croisicais - Le Croisic

Ille-et-Vilaine

- * Ass. Cantonale pour la Protection et la Défense de l'Environnement Pleuguneuc
- * St-Gilles Nature Environnement - St-Gilles
- * Vacances pour Tous - Gennes-sur-Seiche
- * Ass. Le Beruchot - Nouvoitou
- * Association Scarabée - Rennes

Morbihan

- * Association Tarz Heol - Ploemeur

Hors-Bretagne

- * Astur Epervier - St-Denis-du-Payre (Vendée)

*** Chaque association compte pour un adhérent

III - NOTRE FEDERATION NATIONALE

La SEPNB adhère à la

Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature :
France Nature Environnement
Maison de Chevreul - 57 rue Cuvier
75231 PARIS CEDEX 005
Tél. (1) 43.36.79.95

Espaces Naturels de France

Groupeement des éleveurs des moutons d'Ouessant

CRII-RAD

IV - LES SECTIONS DEPARTEMENTALES ET LOCALES

Finistère

- | | |
|---|---|
| <p>* SECTION NORD-FINISTERE
Prigent Lamour
Coatmeur - 29830 Ploudalmézeau
Tél. 98.48.14.55</p> <p>* SECTION QUIMPER - PONT L'ABBE
Nelly Le Provost
3 rue de Silguy - 29000 Quimper
Tél. 98.55.53.72</p> <p>* SECTION DOUARNENEZ
Jeannette Le Boëdec
Lanevry - 29100 KERLAZ
Tél. 98.92.11.37</p> | <p>* SECTION PAYS DE MORLAIX
23 rue Ange de Guernisac
29600 MORLAIX
Tél. 98.63.33.21</p> <p>* SECTION CONCARNEAU - TREGUNC
Charles Leroux
Pendruc - 29910 Trégunc
Tél. 98.87.62.48</p> <p>* SECTION CROZON
Marie-Thérèse Thierry
Le Gouerest - 29570 ROSCANVEL
Tél. 98.27.48.89</p> |
|---|---|

Morbihan

- | | |
|--|---|
| <p>* SECTION VANNES - GOLFE DU MORBIHAN
Cité Radieuse - B.P. 209
56006 Vannes Cédex
Tél. 97.40.92.85</p> <p>* SECTION PLOERMEL
B.P. 47
56802 Ploermel
Tél. 97.93.60.25</p> | <p>* SECTION LORIENT
Le Moustoir - Rue Prof. Mazé
56100 LORIENT
Tél. 97.83.17.29</p> <p>* SECTION GUIDEL
Annie RIO
1 rue Roz Avel - 56520 GUIDEL
Tél. 97.32.82.47</p> |
|--|---|

Côtes-d'Armor

- | | |
|--|---|
| <p>* SECTION PAYS DE GOELO
Annie Roudaut
B.P. 93 B - 22500 Paimpol
Tél. 96.20.84.03</p> <p>* SECTION LANNION
Joël GUERIN
2 rue F. Mistral - 22330 LANNION
Tél. 96.48.32.28</p> | <p>* SECTION ANSE D'YFFINIAC
Maison de la Baie
22120 HILLION</p> <p>* SECTION DE MATIGNON
Michel GUET
4 rue Ville Orien - 22550 MATIGNON
Tél. 96.41.73 78</p> |
|--|---|

Un local pour la SEPNB inauguré dimanche

*Le Télégr.
19 mai 92*



Charles Le Roux et Michel Beucher, responsables locaux de la SEPNB, ont accueilli pour cette inauguration tout « l'état-major » finistérien de l'association dont son président Bernard Guillemot. Robert L'Helgoualc'h et André Le Men représentaient les municipalités de Concarneau et Trégunc.

La section Concarneau-Trégunc de la SEPNB (Société d'études et de protection de la nature en Bre-

tagne) a désormais son local. Situé rue Lapérouse, il a été mis à la disposition de l'association par la municipalité.

Son inauguration a eu lieu dimanche. Elle correspondait à la tenue à Concarneau d'un conseil d'administration de l'association. Beaucoup de monde donc se pressait dans ce local dont Bernard Guillemot, le président de la SEPNB ; Max Jonin, le secrétaire général et Jacques Garreau, un des vice-présidents. Robert L'Helgoualc'h, a d'joint à la culture représentait la municipalité ; pour Trégunc étaient présents André Le Men, adjoint à l'environnement et Michèle Portais, adjointe à la culture.

Le local n'est bien grand mais il convient pour l'instant parfaitement à la SEPNB. C'est d'abord un

lieu de rencontre des adhérents. Il servira aussi de local de base pour Nathalie Furic, l'animatrice nature. Mais la SEPNB a également pour ambition d'ouvrir ce local au public. « Nous avons le projet d'en faire un centre d'information et de documentation où les gens pourront consulter des ouvrages sur la nature mais aussi des ouvrages juridiques traitant de la protection de l'environnement », explique Charles le Roux, l'un des responsables de la section.

Les rayonnages, installés par la ville, sont pour l'heure loin d'être pleins, ils se garniront petit à petit.

Mais le travail sur le terrain reste l'activité essentielle : pendant que se déroulait cette inauguration une équipe travaillait sur l'île aux Moutons pour protéger une colonie de sternes en cours d'installation.

Ille-et-Vilaine

* SECTION DE RENNES

M.C.E. - 48 Bd Magenta
35000 RENNES
Tél. 99.30.35.50

* SECTION DE ST-MALO

Christian PIAN
26 impasse Lorette - 35400 ST-MALO
Tél. 99.81.65.74

Loire-Atlantique

* SECTION DE NANTES

Maison des Associations
10 Bd de Stalingrad
44000 NANTES
Tél. 40.29.36.50

* SECTION PRESQU'ILE GUERANDAISE

Rémy GAUTRON
Ecole Paul Minot
44500 LA BAULE
Tél. 40.24.42.68

* SECTION DU PAYS DE CHATEAUBRIANT

Françoise LACHERON
15 bis rue de la Libération
44100 CHATEAUBRIANT

V - LE SIEGE ADMINISTRATIF REGIONAL

SEPNB

186 rue Anatole France - B.P. 32
29276 BREST CEDEX

Tél. 98.49.07.18
Fax. 98.45.08.42

Les bureaux sont ouverts :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 30
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 18 h 30

Un répondeur téléphonique enregistreur peut prendre les messages auxquels réponse sera faite.

VI - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Paul	AUCHER	- Larmor Plage	(Morbihan)	97.33.79.30
Frédéric	BIORET	- Brest	(Finistère)	98.46.42.76
Paul	CANEVET	- Pont L'Abbé	(Finistère)	98.87.35.76
Laurent	CHARBONNIER	- Brest	(Finistère)	98.04.41.02
Jean	DENIER	- Rennes	(Ille-et-Vilaine)	99.83.10.33
Jacques	DEVINEAU	- Nantes	(Loire-Atlantique)	
Yves	DONGUY	- St-Briac	(Ille-et-Vilaine)	99.88.35.98
André	FORLOT	- Plescop	(Morbihan)	97.60.86.62
Michel	GARNIER	- Nantes	(Loire-Atlantique)	40.46.83.76
Jacques	GARREAU	- Douarnenez	(Finistère)	98.92.76.79
Tangi	GICQUEL	- Guingamp	(Côtes-d'Armor)	96.43.81.67
Bernard	GUILLEMOT	- Thorigné Fouillard	(Ille-et-Vilaine)	99.62.43.61
Max	JONIN	- Plabennec	(Finistère)	98.40.47.39
Prigent	LAMOUR	- Ploudalmézeau	(Finistère)	98.48.14.55
Erwann	LE CORNEC	- Vannes	(Morbihan)	
Daniel	MALENGREAU	- Plougastel-Daoulas	(Finistère)	98.04.23.61
Geneviève	MAOUT	- Morlaix	(Finistère)	98.72.02.96
Michel	MELOU	- Brest	(Finistère)	98.02.33.50
Loïc	QUINTIN	- Brest	(Finistère)	98.41.80.23
Raymond	SIBILEAU	- Basse Goulaine	(Loire-Atlantique)	40.06.00.65
Alain	THOMAS	- Pont L'Abbé	(Finistère)	98.87.11.10

Le C.A. s'est réuni 6 fois dans l'année

VII - LE BUREAU

Président : Bernard GUILLEMOT

Vices-Présidents : Jean-Paul AUCHER
: Jacques GARREAU
: Raymond SIBILEAU

Secrétaire Général : Max JONIN

Trésorier : Michel MELOU

Le bureau s'est réuni 8 fois dans l'année

VIII - LES PERSONNELS

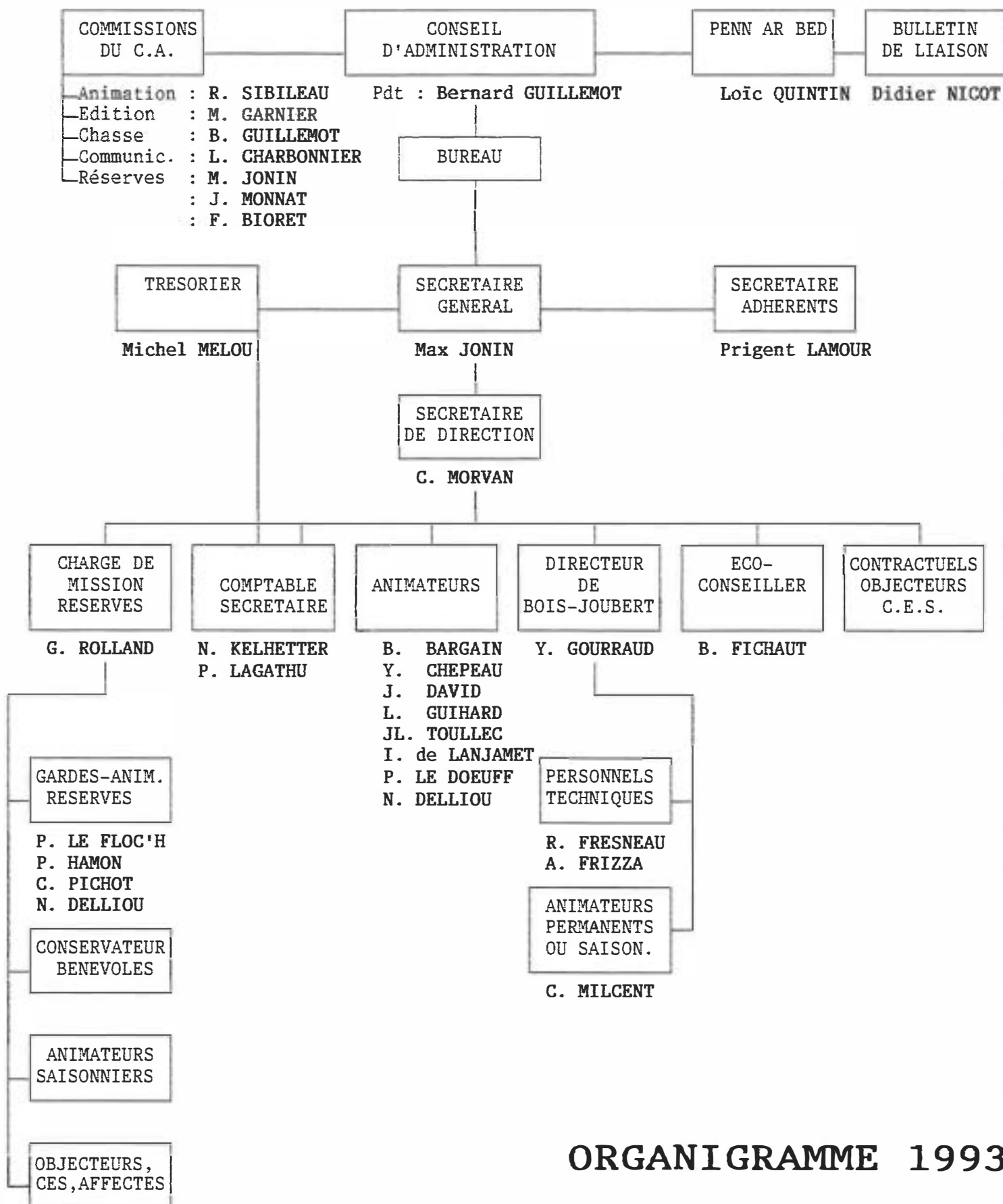
Fin 1992, la SEPNE emploie 19 salariés permanents

- * 2 postes administratifs : Secrétariat
Comptabilité (mi-temps)
- * 1 conseiller écologique
- * 5 postes au secteur Réserves : 1 chargé de mission
4 gardes-animateurs
dont 1 à temps partiel
- * 7 animateurs-nature dont 2 à temps partiel
- * 4 postes au Domaine de Bois-Joubert : 1 directeur
1 technicien
1 animateur-nature
1 personnel de service

A ce personnel permanent, il faut ajouter des personnels saisonniers sur les réserves, des objecteurs de conscience en service national civil (15), des C.E.S. et des stagiaires.

IX - COMMISSIONS DE TRAVAIL PERMANENTES

- * Commission Réserves
Max Jonin, Jean-Yves Monnat, Fred Bioret - animateurs
- * Commission Edition
Michel Garnier - animateur
- * Commission Eau, Déchets, Pollution
Jean Salaun - animateur
- * Commission Chasse
Bernard Guillemot - animateur
- * Commission Communication
Laurent Charbonnier - animateur
- * Commission Animation-Formation
Raymond Sibileau, Max Jonin - animateurs
- * Commission Juridique
Erwann Le Cornec, Yves Donguy - animateurs



ORGANIGRAMME 1993

LE RESEAU
DES RESEAVES
DE BRETAGNE



(Photo E. Le Droff)

Traitement des déchets : la France préserve l'enjeu industriel

Le ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé, vendredi, que sa collègue de l'Environnement, Ségolène Royal, et lui-même étaient « du même avis sur la nécessité de développer la filière française de traitement des déchets industriels. C'est un grand enjeu industriel en matière d'emplois ».

Notre photo : avant d'intervenir, hier midi, à l'île de Berder (Morbihan) lors de la 3^e université d'été européenne de l'environnement, Mme Ségolène Royal, a

parcouru aux côtés des élus, écologistes et chasseurs, à Séné, près de Vannes, la réserve naturelle d'Etat en cours de constitution sur 220 hectares dans les marais du golfe. Après des années de tension, chasseurs et écologistes ont accepté de cogérer la future réserve et de cohabiter sous la même aile. Ségolène Royal a découvert à la lunette les oiseaux de la réserve de Falguérec aux côtés de Marcel Carteau, le maire de Séné, et d'André Forlot, gestionnaire de la réserve acquise par la SEPNE avec les fonds de l'« Amoco-Cadiz ».

La Une, couleurs
Le Télégramme de Brest

I - RESSOURCES HUMAINES

* Personnel salarié

- | | |
|--------------------------|---|
| . Guillemette ROLLAND | Chargée de mission, chargée de la coordination du réseau |
| . Pierre LE FLOC'H | Gardes-animateurs à
 la Réserve de Goulien Cap Sizun |
| . Patrick HAMON | |
| . Catherine PICHOT | Garde-animatrice à La Réserve
 Naturelle de l'île de Groix |
| . Nathalie FURIC-DELLIOU | Animatrice détachée à temps partiel sur la Réserve Naturelle de Saint-Nicolas-des-Gléan |

* Bénévoles

- | | |
|--------------------|---|
| . Max JONIN | Maîtres de Conférences
 à l'université
 de Bretagne Occidentale |
| . Jean-Yves MONNAT | |
| . Frédéric BIORET | |

* Conservateurs, gardes

30 conservateurs, 7 gardes assermentés, 4 sections et quelques sympathisants participants au travail des équipes locales.

* CES :

Réserve des landes du Cragou : Danièle PESQUER

* Saisonniers

Réserve de Goulien Cap Sizun :
Emploi d'une animatrice-nature pendant 5 mois (15 mars au 15 août).
Deux stagiaires en formation BEATEP se sont succédés entre le 1er avril et le 30 juin et ont complété l'équipe d'accueil.

* Bénévoles indemnisés :

34 animateurs ont formé ou complété les équipes d'accueil et d'animation sur 11 réserves ou sites protégés de Bretagne, en période estivale.

9 surveillants sur 4 sites de nidification de sternes nécessitant une présence quotidienne au moment de la saison de reproduction.

SEPNB : *Le Télégramme* 3.7.92 un été pour découvrir la nature en Bretagne



Max Jonin et Guillemette Roland présentent les activités d'été de la SEPNB.

la société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) présentait hier son programme d'animation pour l'été 92. Un programme très riche avec de nombreuses nouveautés sur treize des 40 sites protégés que gère la société sur toute la Bretagne.

La SEPNB vient de sortir un document intitulé « Découvrir la nature en Bretagne » qui recense toutes les propositions de promenade et de découvertes qu'elle propose dans notre région.

Comme chaque année, la SEPNB propose dans 13 sites bretons, un accueil assuré par des gardes et animateurs bénévoles : expositions, balades naturalistes, observation d'oiseaux ou de plantes pour tenter de faire comprendre au public la nécessité de protéger la nature en Bretagne.

Nouveautés

Par rapport à l'an passé, on peut noter plusieurs innovations :

tout d'abord, sur le site de Kéremma, il existe désormais une véritable maison de site avec une exposition expliquant l'histoire des dunes, le paysage, la diversité, et la richesse naturelle.

Dans la baie d'Audierne, sur le site de Saint-Vio, une caméra placée dans le marais en filme l'intérieur et renvoie les images d'un milieu inaccessible au public sur un écran situé dans la maison du site.

A la pointe de Trévignon, la maison du littoral animée par un permanent propose un pro-

gramme d'activités très importantes sur trois communes : Nevez, Melgven, Trégunc.

Enfin, sur l'île de Groix, une maison de la réserve va prochainement être inaugurée avec une exposition sur les orchidées.

Sur la Communauté Urbaine de Brest, la SEPNB propose tout au long du mois de juillet des balades naturalistes à partir de quatre points : Kéramenez, Kérérault, Le Minou, et le Pédel.

La multiplication des maisons de site est très nette cette année : « Nous voulons compléter les approches sur le terrain en développant l'information dans des équipements spécialisés » explique Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB.

La SEPNB à « Brest 92 »

La SEPNB sera présente lors de la fête « Brest 92 » avec un stand et un vieux gréement le « Ty-Gwen », coquillier construit au Fret en 1937.

Cependant la SEPNB délivrera à cette occasion un message un peu discordant : « Toutes ces vieilles coques n'ont de signification que dans des paysages littoraux préservés. Force est de constater que l'enjeuement pour le patrimoine flottant entraîne et entraînera des altérations irréversibles du patrimoine naturel littoral. Si Douarnenez 88 a été un grand succès, le succès a engendré le projet du Port Rhu, c'est à dire la destruction d'une ria » déclare un communiqué de la SEPNB.

Renseignements, SEPNB, tél. 98.49.07.18.

* Objecteurs de conscience en service national civil

- . Réseau Réserve : Olivier FARCY (de juillet à décembre 1992)
- . RN de l'île de Groix : Frédéric Le CORNOU
- . Réserve de Landes du Cragou : Jean-Pierre SAOUT
- . Réserve de Falguérec : Yann ROBERT
(détaché à temps partiel de la section de Vannes).

II - ACTIVITES DU RESEAU

* Diverses publications

- . "L'annuaire des réserves" - 1992
- . "Travaux des réserves" tome 9 - 1992
 - Rapports spécifiques de certaines réserves :
 - . Réserve Naturelle de l'île de Groix
 - . Réserve Naturelle de Saint-Nicolas-des-Gléan
 - . Réserve de Goulien Cap Sizun
 - . Données Naturalistes de la Baie d'Audierne (Trunvel)
 - . Réserve de l'Archipel de Molène
 - . Observatoire de sternes en Bretagne
- . "Lettre de la Réserve" destinée aux habitants des communes de certaines réserves :
 - . Réserve Naturelle de l'île de Groix : n°3
 - . Réserve de Goulien Cap Sizun : n°4
 - . Réserve des Landes du Cragou : n°3
- . "Journal des Réserves" diffusé avec le Bulletin de Liaison de la SEPNB
(5 numéros par an)
- . "Brèves annuelles" destinés aux partenaires de la SEPNB
- . Le Penn-ar-Bed "spécial réserves" à paraître

Réserves naturelles

Le patrimoine national s'étend en Bretagne

Deux nouvelles réserves de la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) vont être incluses dans le patrimoine naturel national. Sur les quarante sites que gère l'association, quatre possèdent déjà ce label qui les rend quasi intouchables.

La tourbière du Vénec, à Brennilis, dans le Yeun Ellez, ainsi que les îlots de Banneg, Balanec et Trielen, en mer d'Iroise, vont être incorporés dans le patrimoine national. Un décret sera publié par l'Etat, via le ministère de l'Environnement, leur conférant un statut juridique.

Si, sur le terrain, cela n'apportera pas de bouleversements, en revanche ces sites deviendront sur le plan de la protection de la nature ce que sont les monuments classés ou bien commun architectural. C'est en même temps un satisfecit pour la SEPNB, et plus que cela puisque le ministère va participer aux budgets de fonctionnement et d'investissement des lieux concernés.

Ces sommes ne sont pas négligeables. L'association dont quatre réserves sont déjà sous ce statut (1) reçoit à ce titre des subsides qui peuvent atteindre à Groix, par exemple, 130.000 F sur un fonctionnement de 200.000 F.

Mécénat d'entreprise

Ces deux réserves ont été choisies pour leur grand attrait biologique. Au Vénec, il s'agit d'une tourbière unique en Bretagne. Quant aux trois îlots de la mer d'Iroise, propriété du conseil général depuis vingt ans, ils constituent des havres de repos pour des oiseaux rares, comme le puffin des anglais et le pétrel tempête.

Sur les quarante sites qu'elle détient en Bretagne (y compris la Loire-Atlantique), la SEPNB possède, en outre, un site d'intérêt international, pour lequel la Communauté européenne, fournit une aide. Il s'agit de deux anciennes salines, devenues une halte pour les oiseaux en transit entre l'Europe du Nord et l'Afrique et un espace de nidification pour des espèces rares (échasses, avocettes).

Faisant état hier de ces informations, Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNB, a aussi indiqué que son association fait maintenant partie du réseau des conservatoires régionaux des espaces naturels, et que dans ce cadre il envisage d'acquiescer progressivement une zone de tourbière (150 ha) au Vergam, dans la commune de Scrignac.

Le ministère de l'environnement



La réserve de Banneg en mer d'Iroise.

est disposé à accorder son aide, mais il faut d'autres soutiens financiers. Max Jonin a indiqué que la SEPNB cherche des partenaires privés. Pour lui, le mécénat d'entreprise peut s'exercer aussi dans l'environnement, à l'exemple de Gaz de France engagé dans la réhabilitation de la Pointe du Raz et de la société Lu qui a déjà eu l'occasion de faire des opérations de communication avec la SEPNB à Falguérec et au Cragou.

Les craves rouges de retour

On touche là à l'esprit de la gestion dans lequel l'association entend mener son action. Elle ne veut pas militer pour une protection pure et simple qui consiste à prendre un site pour le laisser évoluer, mais au contraire pour une protection active. « Nous ne sommes pas des écolos qui font la guerre de tranchées. Nous sommes des naturalistes qui se fixent des objectifs et se donnent des moyens », souligne Max Jonin.

Ainsi, le crabe rouge, oiseau remarquable, dont on avait constaté le déclin dans la réserve de Goulien-Cap Sizun est réapparu en

nombre, depuis que l'on s'est mis à entretenir les landes et les pelouses littorales, en fauchant et en y introduisant des moutons pour aérer la végétation. De la même manière, selon la SEPNB, la « gestion des landes » du Cragou, par une reconquête de l'espace grâce à des poneys « nettoyeurs » et un fauchage a entraîné un retour des vaches sur des parcelles que les paysans avaient abandonnées.

La philosophie de tout cela : selon Max Jonin, le patrimoine naturel est une richesse qui pourrait être source d'emplois dans les métiers de l'environnement. 120.000 personnes se sont rendues sur treize sites, cet été. Mais il ajoute que « la valorisation du patrimoine naturel ne peut être envisagée que dans un cadre strict de protection et de gestion ». Comme les châteaux et les musées.

G. Simon

(1) Il s'agit des Sept Îles (réserve ornithologique), de Saint-Nicolas des Glénans (station botanique), de Groix (pour sa géologie), de Granlieu en Loire Atlantique (pour son étang).

Les goélands en chute

Une nouvelle qui va faire plaisir dans certaines villes où ils se sont fait les éboueurs des rues. Les goélands ont des problèmes de reproduction, a-t-on pu constater à Banneg où des colonies entières sont non reproductives. L'explication tient selon toute vraisemblance au fait qu'ici et là on ferme les décharges garde-manger. Au beaux jours du Spemot à Brest, les goélands

y ponctifiaient quotidiennement une tonne et demie de déchets. La nourriture se faisant plus rare, les petits ont du mal à survivre.

Par ailleurs, les ornithologues ont constaté que 50 à 60 jeunes sternes de Dougall, l'oiseau le plus rare d'Europe, ont pris leur envol dans la réserve de l'île aux Dames à Morlaix.

III - NOUVELLES DES RESERVES

* Statuts de Protection

La réserve de L'Iroise (Archipel de Molène) a obtenu le statut de Réserve Naturelle en octobre (3ème JO d'octobre 1992)

Des arrêtés préfectoraux de protection de biotope ont été pris dans le Morbihan pour la protection de sites d'hivernage de chauve-souris :

- Galerie des anciennes mines de Glénac (juin 1992)
- Combles des églises de Saint-Nolff et Brillac (mai et juillet 1992 respectivement)

* Le partenariat pour la gestion des espaces protégés se poursuit et se développe :

- Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres,
- Conseils Généraux,
- Communes,
- Associations de communes,
- Fondations

avec notamment la création d'un poste sur le secteur de la Pointe de Trévignon en avril 1992.

* Le plan de gestion de la réserve du Cragou a été réalisé par F. de BEAULIEU et B. FICHAUT dans le cadre du projet d'application de l'Article 19 dans les Monts d'Arrée.

IV - COMMISSIONS DE TRAVAIL DU RESEAU

* Assemblée Générale du Réseau

Elle s'est réunie à Bois-Joubert les 17 et 18 octobre.

Il a été fait un bilan de l'animation estivale. Du tour d'horizon des réserves représentées ont été sortis des thèmes importants à discuter pour la gestion des réserves (éradication de goélands, suivi naturaliste, animation estivale...).

Des projections de diapositives ont complété la présentation de l'activité sur la Réserve de l'île de Groix, les sites d'hivernage de Chauves-souris, le recensement de l'avifaune de l'archipel de Molène.

Une fois encore les photos prises sur les réserves par René-Pierre BOLAN ont été un véritable spectacle.

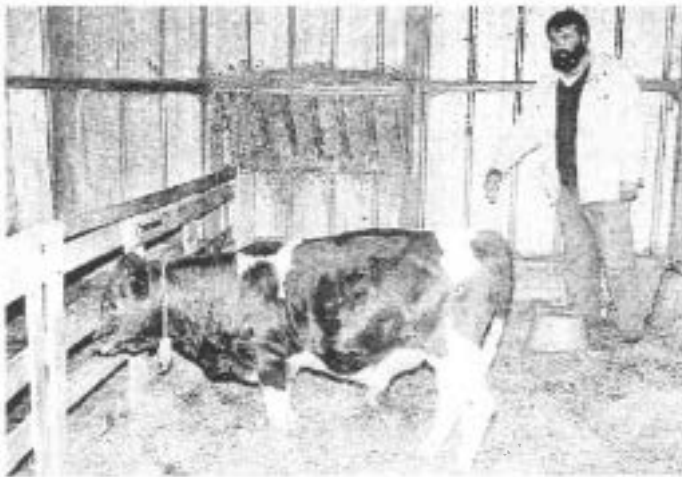
Une agriculture adaptée pour les communes du Parc d'Armorique

Le retour des faucheurs de landes

Concilier tourisme et pratiques agricoles écologiques : c'est l'ambition réaffirmée par les communes du Parc naturel régional d'Armorique. Son président Jean-Yves Cozan a annoncé, hier, la relance du fauchage sur les landes des Monts d'Arrée, entre autres actions de protection de l'environnement.

Cette politique agro-écologique trouve un cadre approprié dans le fameux programme européen « Morgane » sur le développement des zones rurales fragiles de Bretagne (le volet « environnement » de ce programme colle particulièrement aux ambitions du Parc). « 23 communes du Parc sont en zone Morgane », précise Jean-Yves Cozan. Cinq actions d'une durée globale de trois ans, et d'un coût de 2,9 millions ont reçu une dotation de 1,4 million au titre de ce programme européen ».

Il s'agit d'actions expérimentales visant essentiellement à concilier activités agricoles (agriculture et sylviculture) et environnement (qualité de l'eau, espaces naturels, paysages...). « L'ensemble de ces actions », ajoute Jean-Yves Cozan, pilotées par le Parc associe un di-



Dans le conservatoire génétique de Menez-Meur, l'élevage d'un jeune taurillon de la race bretonne Pie Noire pouvant intéresser les programmes de conservation.

zaine d'organismes partenaires impliquées sur le terrain ».

Des millions pour faucher les landes

Dans la panoplie des actions engagées, un sort particulier doit être réservé à la relance du fauchage sur les landes des Monts d'Arrée. C'est, concrètement, l'application du fameux article 19 du règlement européen sur « le maintien de pratiques agricoles compatibles avec les

exigences de la protection de l'environnement ».

Le Parc a vu sa candidature acceptée en février dernier. Par le canal d'une procédure nationale appelée « OGAF-Environnement » (Opération groupée d'aménagement foncier), le ministère de l'Agriculture proposera aux agriculteurs des 18 communes des Monts d'Arrée une aide financière pour les encourager à faucher les landes plusieurs fois par an.

Au total 6 millions, venant à la fois de Bruxelles et du contrat État-Région, seront injectés pendant cinq ans dans cette opération destinée à lutter contre l'appauvrissement biologique des landes et des marais.

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), mais aussi la chambre d'agriculture sont partenaires du Parc sur ce dossier. Lancement de l'opération fin 93, après bouclage des dossiers.

Sauver la pie noire

Depuis deux ans, enfin, le Parc d'Armorique s'est lancé dans un programme de soutien à la conservation génétique des races bovines autochtones bretonnes (pie noire, froment du Léon, armoricaine). C'est ainsi que le domaine de Menez-Meur, à Hanvec, accueille actuellement une vingtaine de vaches bretonnes pie noire (il y en aura trente en fin d'année).

L'objectif est double : d'abord répondre aux impératifs de sauvegarde de la race, mais aussi être à même de répondre aux besoins des éleveurs. Un atelier de génisses amouillantes, destinées à être mises sur le marché, va être créé sur place : les premiers animaux sortiront au printemps 93.

Pierre TANGUY.

La cervoise de Lancelot

► Bernard Lancelot est un ancien du nucléaire. Comme beaucoup, il a vécu le ras-le-bol d'après 1968. A la recherche d'une reconversion, il « tombe » dans le chaudron de la cervoise. Magique cette bière qu'affectionnaient les Gaulois et qu'il est le seul à fabriquer aujourd'hui près de Josselin dans le Morbihan.



Salut Bernard !
A la santé de la réserve de Pierfontaine
dont tu as été le premier conservateur...

* Commission Scientifique du Réseau

Une réunion préliminaire à la mise en place d'une Commission Scientifique s'est tenue le 12 décembre à Bois-Joubert. Des spécialistes en botanique, écologie, géologie, archéologie, ethnologie avaient été invités. La formation de cette commission pluridisciplinaire a pour objectif de compléter l'actuel directoire du Réseau (M. JONIN, J-Y MONNAT, Fred BIORET, G. ROLLAND) afin de discuter et prendre des décisions directement liées à la gestion des réserves du réseau.

F. Bioret	Maître de Conférences / Ecologie Végétale Université - Brest
J.J. Chauvel	Professeur / Géologie Université - Rennes Beaulieu
J.Y. Floc'h	Professeur / Alguologie Université - Brest
J.M. Géhu	Professeur / Phytogéographie Université - Bailleul / Lille
M. Glémarec	Professeur / Biologie Marine Université - Brest
B. Hallégouët	Maître de Conférences / Géographie Université - Brest
M. Jonin	Maître de Conférences / Géologie Université - Brest
J.P. Le Bihan	Centre archéologique de Quimper
Y. Le Gal	Professeur / Biologie marine Laboratoire maritime - Concarneau Collège de France
B. Le Garff	Maître de Conférences / Ecologie Fac. des Sciences - Rennes
P. Le Guirriec	Maître de Conférences / Ethnologie / Sociologie Université - Brest
J.Y. Monnat	Maître de Conférences / Biologie-ornithologie Université - Brest
L. Marion	CNRS / Ecologie Université - Rennes Beaulieu
G. Rolland	Chargée de mission réserves SEPNB - Brest
J. Touffet	Professeur / Ecologie Végétale Université - Rennes Beaulieu
P. Tréhen	Professeur / Ecologie Station biologique de Paimpont Université de Rennes

* Echanges internationaux

Prigent LAMOUR, F. de BEAULIEU et Fred BIORET reprennent le flambeau de l'échange avec le CTNC (Cornwall Trust of Nature Conservation) et le DWT (Devon Wildlife Trust) en vue d'échange d'informations et d'expérience sur la gestion des prairies à Molinie.

La réunion internationale du groupe européen pour la protection des sternes de Dougall a eu lieu à Carantec (Baie de Morlaix) les 25 et 26 avril. Tous les sites de reproduction européen ont été représentés. Le travail de ce groupe a été complété par les interventions du spécialiste américain sur la biologie de cette espèce et par le témoignage des personnes attachées à l'éducation et la protection de la nature au Sénégal et au Ghana (dont les côtes accueillent les sternes au cours de leur migration).

V - PARTICIPATIONS AUX COMMISSIONS, STAGES, COLLOQUES

(par ordre chronologique)

* Assemblée Générale du Seabird Group à Glasgow les 28 et 29 mars. Intervention de E. DANCHIN et T. BOULINIER (Ecole Normale Supérieure) à propos du parasitisme des tiques sur les mouettes tridactyles et de B. CADIOU à propos du phénomène de squatterisme chez la mouette tridactyle. Tous les trois travaillent sur la colonie de la Réserve du Cap Sizun avec J-Y MONNAT (présence de G. ROLLAND).

* Interventions dans les stages de formation au BEATEP de la NEF, de l'INB et de l'UBAPAR (Gardes-animateurs de la réserve du Cap Sizun).

* Intervention à la réunion annuelle sur la Sterne de Dougall le 25 avril : "Les sternes de Bretagne" par J-Y Monnat.

* Intervention au stage "Pâturage, mode de gestion" organisé par l'IRPa en avril (P. LE FLOC'H)

* Participation au séminaire sur les oiseaux marins nicheurs du Golfe de Saint-Malo comprenant la Normandie, les îles anglo-normandes et la Bretagne de Saint-Malo à Ouessant, les 23 et 24 mai à Guernsey (G. ROLLAND).

* Interventions sur la gestion par la pâturage à la "4ème Rencontre européenne sur l'Ecologie de Landes" le 4 septembre, organisée par le laboratoire d'Ecologie de Rennes I et l'IRPa : Les Landes du Cragou par F. de BEAULIEU et La Réserve Du Cap Sizun par M. JONIN.

* Stage d'ornithologie à Ouessant du 7 au 12 septembre organisé par Bruno BARGAIN (Catherine PICHOT)

* Assemblée Générale de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles (CPRN) à Mittelwihr (Alsace) les 22 et 23 octobre, où se sont rendus M. JONIN, F. BIORET, P. Le FLOC'H, C. PICHOT, G. ROLLAND.

* Toute l'année :

Travail et présidence de La Commission Géologie de la CPRN (M. JONIN), dont l'organisation d'un stage d'initiation à la géologie destiné au personnel des réserves , à Jujol en septembre

Travail et présidence de la Commission Scientifique de la CPRN (F. BIORET)

Travail de la Commission Pédagogie de la CPRN (G. ROLLAND).

VI - PROMOTION

* Edition et diffusion de dépliants sur l'accueil et l'animation en été sur les sites protégés et réserves de Bretagne (15 000 exemplaires).

* Information dans la presse régionale et nationale pour l'animation estivale, la campagne de protection des sternes.

Réalisation du dépliant présentant les animations à la Pointe de Trévignon.

VII - ANIMATION

* Organisation d'un stage d'information et de formation pour les animateurs de l'été du 13 au 18 avril dans la région Sud-Finistère, en collaboration avec l'IRPa.

* Les animations proposées par la SEPNEB sont réparties dans presque toute la Bretagne :

- Dunes et étangs littoraux :
 - . Baie d'Audierne (29),
 - . Pointe de Trévignon (29), Keremma (29),
 - . Anse du Verger (35)
- Iles :
 - . Groix (56),
 - . Saint-Nicolas-des-Gléan (29),
 - . Belle-Ile (56),
 - . Ile des Landes (35)
- Falaises littorales :
 - . Pointe du Grouin (35),
 - . Goulien Cap Sizun (29)

Protection des sternes aux Glénan La SEPNB se donne 3 ans pour réussir

Depuis 3 ans, la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) mène un combat pour le maintien des sternes aux îles Glénan. Ces oiseaux, répartis en trois catégories distinctes (sternes Pierregarin, Caugek et de Dougall) étaient, il y a encore quelques années, très nombreux sur ces îles, mais, après une tempête et surtout le départ des gardiens du phare de l'île aux Moutons, site historique de nidification, ceux-ci ont subitement disparu...avant de réapparaître, en nombre restreint en 1988.

Comme ils le font très souvent, depuis que la section locale a pu s'offrir un Zodiac, Nathalie Furic, responsable de la maison du littoral à Trévignon, et Charles Le Roux, visitaient le site mercredi matin. Depuis 1984, l'aspect de l'île aux moutons a beaucoup changé. La végétation rase, indispensable à la nidification des sternes a poussé, et les hautes fougères, bénéficiant de l'engrais naturel qu'est la fiente de goéland, envahi le centre de l'îlot.

Car en fait, aujourd'hui, c'est bien le goéland qui est le maître des lieux.

Prédateurs

« En 1945, explique Charles Le Roux, l'une des chevilles ouvrières de la SEPNB, il n'y avait pratiquement aucun goéland argenté aux moutons. Mais le grand nombre de décharges à ciel ouvert sur le continent, les a attiré et fait proliférer, de même que la fin de l'entretien du site par les gardiens de phare a facilité leur multiplication ».

Ainsi, un an avant le départ des gardiens, 500 couples de sternes nichaient aux moutons, alors que cette année, on dénombre une quarantaine de couples de sternes Pierregarin et 3 de Caugek. Quant à la sterne de Dougall, elle a disparu.

Mais le goéland n'est pas le seul prédateur : il y a aussi l'homme.

« On ne s'explique toujours pas pourquoi, l'an dernier, des gens sont venus entièrement détruire la colonie de sternes des moutons, écrasant notamment les œufs », souligne Nathalie Furic.

Moyens

Pour poursuivre leur lutte, les protecteurs de la nature ont décidé de développer leurs moyens.

« Tout d'abord, expliquent-ils, en tentant de contrôler, tant aux moutons que sur les îlots de « Pen ar guern » et d'« Enez ar razed », la prolifération des goélants ; ensuite, avec l'autorisation de l'Équipement et des propriétaires de l'île aux moutons, en délimitant avec des grillages le site de nidification des sternes. Enfin, en faisant de la surveillance et de la pédagogie auprès des visiteurs ».

Surveillance en venant plusieurs fois par semaine (la SEPNB locale compte une trentaine de membres actifs dont 10 chargés des sternes), ou en envisageant d'implanter un permanent aux moutons.

Pédagogie, en accueillant les visiteurs sur le site, avec pancartes

explicatives, longues vues pour observer les oiseaux.

« Nous demandons aux gens d'éviter de laisser divaguer les chiens et leur expliquons en détail la reproduction, la nidification et la migration des sternes », précise Nathalie Furic.

Détail curieux d'ailleurs : ces oiseaux passent l'hiver au Sénégal, et notamment à...M'Bour, ville jumelée à Concarneau.

La balade aux moutons vaut d'ailleurs le coup, du 15 mai au 15 juillet, période de nidification des sternes. Il est passionnant de découvrir la manière dont celles-ci défendent collectivement leur territoire (gare à leur agressivité lorsque les petits sont nés), ou encore dont elles plongent à pic pour pêcher le sprat ou le lançon.

Si tout se passe bien, une femelle pondant deux œufs par an, on estime qu'une moyenne de 1,2 poussins survivent par nid.

« Nous nous donnons trois ou



Nathalie Furic et Charles Le Roux abordant à l'île aux moutons mercredi...

quatre ans pour relancer la colonie de sternes aux moutons, ne change d'ici là, on pourra juger le combat pratiquement perdu ».

R.G.

- Les anciens marais salants :
 - . Falguérec (56),
 - . Presqu'île de Guérande (44).

- Les Monts d'Arrée (29) :
 - . Landes du Cragou,
 - . Castor et Chevreuil

* Les nouveautés de 1992 :

- . Ouverture de la Maison de la Réserve à Groix
- . Réalisation d'une exposition permanente à Keremma
- . Animations dès le printemps à la Pointe de Trévignon, ainsi qu'à Belle-Ile.

* Les équipes encadrées par des animateurs à l'année ou autonomes ont accueilli entre le printemps et l'été :

- . 5 000 scolaires
- . 4 000 personnes en balades naturalistes
- . Accueil sur les sites : 115 000 personnes.

VIII - OBSERVATOIRE DE STERNES

Les conservateurs, gardes, sections et surveillants se sont relayés sur 9 sites de nidification de sternes. Débroussaillage, éradication, comptage, surveillance (information auprès des plaisanciers et pêcheurs), et information dans la presse, sont les principaux éléments (rapidement résumé) de la gestion des réserves à sterne qui nécessite une activité pratiquement journalière au cours de la saison de nidification, au moins pour certains sites.

IX - LE CHEPTEL DE LA SEPNE

Le pâturage est devenu un moyen de gestion sur de nombreux sites :

.Landes du Cragou	: 3 femelles et 2 poulains de poneys des Dartmoor avec naissance de 3 poulains. 2 vaches nantaises
.Goulien Cap Sizun	: 36 moutons Landes de Bretagne
.Etang de Trunvel	: 18 moutons d'Ouessant
.Falguérec	: 18 moutons Landes de Bretagne 6 Texel 10 divers
.Saint-Nicolas-des-Gléan	: 2 ânes + 1 poney
.Domaine de Bois-Joubert	: troupeau de vaches nantaises

BREVES ANNUELLES

1992

CONSERVATOIRE REGIONAL DES ESPACES NATURELS DE BRETAGNE

Société pour l'Etude et la Protection
de la Nature en Bretagne

186, rue A.-France - BP 32 - 29276 BREST Cedex - Tél. 98 49 07 18
Télécopieur: 98 45 08 42



IROISE

Une nouvelle réserve naturelle en Bretagne : l'Iroise, comprenant les îlots de Trielen, Balanec et Banneg (Finistère). A noter que ces îlots sont des réserves SEPNB depuis 20 ans et sont la propriété du conseil général du Finistère. Décret 92-1157

CHAUVES-SOURIS

Trois arrêtés préfectoraux de protection de biotope pour les chauves-souris : les combles des églises de St-Nolf et de Brillat en Sarzeau et les anciennes galeries minières de Glénac (Morbihan).

GLENAN

Nathalie DELLIOU travaille à temps partiel sur la réserve naturelle de St-Nicolas-des-Glénan depuis le 16 mars.

LE VERGAM. Nouveau site du réseau

La tourbière du Vergam, en Scrignac, dans les Monts d'Arrée, au Sud de Morlaix, constitue le nouveau site d'intervention de la SEPNB. L'opération se fait sous le label du "Conservatoire régional d'espaces naturels de Bretagne" avec la participation du ministère de l'environnement.

Saline de MIREBELLE (44)

La SEPNB se rend propriétaire de nouveaux oeillets afin de maîtriser le fonctionnement de toute la saline.

Marais de SENE-FALGUEREC (56)

Le dossier du projet de réserve naturelle continue son chemin. Véritable course d'obstacles ! La prudence nous invite à poursuivre notre propre projet...

PLAN DE GESTION

La réserve des Roches et Landes du Cragou (29) dispose désormais d'un plan de gestion réalisé par F. de Beaulieu et B. Fichaut.



Douze sites littoraux suivis ont accueilli quelques 2 070 couples de sternes : Pierregarin, Caugek et Dougall. La réserve de la Baie de Morlaix reste le site majeur et, malgré les difficultés rencontrées en 1991, 86 couples de sterne de Dougall se sont reproduits.

COIX

BOIS-JOUBERT

Une petite colonie de MOUETTE TRIDACTYLE est revenue dans les falaises de la réserve naturelle.

De la théorie à la pratique, les conclusions de la thèse de Sylvie Magnanon sur la qualité des prairies humides appliquées à la gestion de la réserve et du troupeau de vaches nantaises.

SENE-FALGUEREC

Mouette rieuse et canard souchet, nicheurs sur la réserve.
Avocette : 110 couples sur la réserve, sans reproduction
Echasse : 100 couples reproducteurs sur le marais

GRAND CORMORAN

Un nouveau site de nidification, Staon Vras, dans le Sud de Banneg. Iroise

ASHFORDIA GRANULATA

Une nouvelle espèce d'escargot découverte dans l'Iroise (Banneg et Molène)

GOELANDS

Reproduction faible un peu partout pour les trois espèces. A suivre.

CRABE A BEC ROUGE

Jamais autant d'observations de Crabe sur le littoral de Goulien-Cap Sizun. Après six années de reprise d'une gestion des pelouses et landes, le travail donnera-t-il bientôt les résultats espérés ?

CRAGOU

TRUNVEL

Surveillance quotidienne et protection matérialisée de la dune pour garantir une meilleure tranquillité aux oiseaux nicheurs.

Effectifs nicheurs à la hausse : 5 couples de busards cendrés, 3-4 couples de busards Saint-Martin, 4-5 couples de courlis cendré. Merci aux agriculteurs et aux poneys qui veulent bien entretenir les landes.

4ème rencontre européenne sur l'écologie des landes : la SEPNE présente la gestion des réserves du Cragou et de Goulien-Cap Sizun (30 août - 5 sept.).

Rédaction : Max JONIN
Illustration-Maquette : Bruno PONDAVEN



L'ECO-CONSEILLER

Plougonvelin

ef 12.12.92

Conseil municipal

Incidences de la loi littoral sur le P.O.S.

Lundi soir, le conseil municipal a émis son avis sur le projet de modification du P.O.S. intégrant l'application du décret du 20 septembre 1986 relatif à la loi littoral promulguée le 3 janvier 1986. M. Caouissin du service d'aménagement nord et centre de la D.D.E. et à partir du 1^{er} décembre ingénieur TPE de la subdivision de Saint-Renan a apporté les éclaircissements nécessaires pour la parfaite compréhension de ce lourd dossier. La mise en révision du Plan d'occupation des sols a été votée au cours de la réunion.

Avant la mise en décision au conseil municipal, la SEPNE a réalisé une étude approfondie de la zone littorale de la commune et dégagé un ensemble d'avis sur des sites particuliers à mieux protéger. Ainsi des zones ND et des zones non encore répertoriées se verront affubler d'un classement

ND strict où aucun projet d'urbanisme ne sera concevable. Les résidences existantes seront « pastillées » et pourront recevoir des modifications sauf dans la bande des 100 m auprès du rivage. Quelques exceptions devraient obtenir l'aval des autorités si la proximité de l'eau est nécessaire pour la pratique d'une activité économique. Seront principalement concernées les zones limitrophes de l'étang de Kerjau qui se situent d'ailleurs en site classé par décret le 30 août 1977, la bande côtière allant de Porz Ménac'h (limitrophe avec Le Conquet) en passant Saint-Mathieu jusqu'à Bertheaume pour son intérêt à la fois géologique, biologique et culturel. En effet cette zone présente un aspect typique de la côte méridionale du plateau Léonard et comporte pas moins de 49 DAVIET qui servaient à remonter les algues échouées ou coupées du 18^e siècle jusqu'en 1940. De nombreux remblais ont été répertoriés et misent à la qualité du site, il sera demandé à la municipalité d'agir. Ensuite, les vallons du Cosquer et de Plougonvelin (limitrophe avec Locmaria-Plouzané) seront également à intégrer dans cette nouvelle classification.

A ce rapport le conseil municipal a émis quelques réserves. L'intégration des moyens nécessaires à l'accueil des visiteurs de Saint-Mathieu sera à analyser ainsi que l'étude du projet de réhabilitation des casernements de Créac'h Meur en hôtel. Les besoins d'agrandissement de la cale de Bertheaume seront également à prendre en considération avant l'émission du futur P.O.S. Les conseillers ont émis le vœu d'interdire toute forme de caravanage sur les sites classés ND. Le plan de ces modifications pourra être consulté par le public en mairie.

à suivre.

Valoriser la connaissance, le savoir-faire de l'association

Contact : Bernard FICHAUT
Eco-Conseiller
SEPNB
B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX
Tél. 98.49.07.18

I - AU SERVICE DE L'ADMINISTRATION OU AUTRES COLLECTIVITES

* Délimitation des espaces remarquables au titre de la loi littoral. Pour la D.D.E du Finistère. 2 communes étudiées : Plougonvelin, Crozon (contrat).

* En cours de réalisation, délimitation des espaces remarquables au titre de la loi littoral, pour la DDE du Finistère, sur les communes de La Forest-Landerneau, Landerneau, Dirinon, Loperhet (contrat).

* Dans le cadre du projet de réhabilitation des pointes du Raz et du Van, maîtrise d'oeuvre des expériences de divers types de mise en défens (sélection des secteurs expérimentaux, des types de défens, appel d'offre au entreprises, suivi de chantier et réception des travaux). Maîtrise d'oeuvre des expérience de revégétalisation (sélection des sites, des types d'expériences, élaboration des cahiers des charges et appel d'offre au entreprises). Elaboration d'un protocole de suivi des expérimentations. Le suivi sera mené en collaboration avec F. Bioret (contrat). Maître d'ouvrage, Syndicat Mixte Pour L'Aménagement et la Protection Du Cap Sizun.

* En collaboration avec F. de Beaulieu, élaboration du plan de gestion de la réserve des landes du Cragou, dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'application de l'article 19 dans les Monts d'Arrée (Contrat).

*Diagnostic préalable au curage partiel du Loc'h Coziou, à Tregunc. Comité de gestion des étangs de Trévignon.

II - AU SERVICE DE L'ASSOCIATION

Cartographie de la végétation de la réserve de l'île des Landes

Participation au bilan avifaunistique de l'île de Trielen (réserve de l'Iroise) et rédaction du compte rendu.

III - DIVERS

Participation au voyage d'étude organisé par le PNRA au pays de Galles.
Thème : Modalités de l'application de l'article 19 en Grande Bretagne.

Participation au colloque "landes" organisé par l'IRPA. Septembre 1992.

Participation à l'émission de télévision " la grande famille" sur Canal +.
Thème : "La fin du procès de l'Amoco Cadiz".

Publication. FICHAUT B., PONCET F., (1992), "Impacts à long terme des hydrocarbures de l'Amoco Cadiz sur les grèves caillouteuses abritées de Bretagne.". *Hommes et Terres du Nord*, Lille, 1992 3, pp.125-131.

UNE STRUCTURE
D'ANIMATION ET
DE FORMATION

Les rapports d'activité des animateurs

Finistère

Bruno BARGAIN

I - TOURISME NATURE

*** ARCATOUR :**

- Voyage ornithologique du 15 au 23 mai, des Sept Iles à la baie d'Audierne en passant par la baie de Morlaix, les Monts d'Arrée et le Cap Sizun, 9 personnes.
- Voyage botanique du 25 mai au 2 juin, des Monts d'Arrée à Belle-Ile en passant par la presqu'île de Crozon, la baie d'Audierne et la presqu'île de Quiberon, 20 personnes.

*** Voyage en Espagne :**

- Organisation et en cadrement d'un séjour en Extremadure du 11 a 19 avril pour un groupe de 16 militants de l'association.

*** La baie du Mont St Michel :**

- Observation de l'avifaune hivernante les 25 et 26 janvier, 18 participants.

*** Université de la Nature :**

- Organisation, préparation du dossier stagiaire, encadrement d'ateliers baguage.

II - FORMATION

*** BEATEP "Guide animateur nature" - UBAPAR/SEPNB.** Conception et préparation des modules techniques et pédagogiques. Encadrement de la session du 27 avril au 1er mai à Rosquerno / Pont L'Abbé.

*** Ornithologie à Ouessant :**

- Session du 7 au 11 septembre : 12 personnes.
- Session du 12 au 16 octobre : 7 personnes.

*** Escargots et limaces de Bretagne :**

Dans le cadre de l'inventaire atlas des gastropodes de Bretagne, une session de formation encadrée par J.Y MONNAT et adressée aux naturalistes de l'association s'est déroulée les 3 et 4 octobre en presqu'île de Crozon, 13 personnes.

L'insertion par la protection de la nature

Les handicapés au secours des hirondelles de mer

La protection de la nature comme moyen d'insertion. C'est ce qu'expérimentent actuellement des adolescents du centre de formation professionnelle pour déficients mentaux (IMPro) de l'Institut médico-éducatif « Les genêts d'or », à Briec. Le mois prochain, ils participeront à la mise en place de plates-formes de nidification pour les sternes ou hirondelles de mer — qu'ils ont eux-mêmes construites — sur l'étang de Trunvel, à Tréogat.

« Tout ce qui touche à la nature est un moyen de communication concret pour ces jeunes de 14 à 20 ans qui fréquentent l'Institut médico-éducatif (IME) », constate Philippe Rivalain, chef de service de l'IMPro, le secteur professionnel de l'IME « Les genêts d'or » à Briec. C'est pour cette raison que, depuis trois ans déjà, les adolescents participent à des travaux de protection de la nature sous l'égide de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) et de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

La prochaine « ouverture sur l'extérieur » pour ces jeunes se concrétisera par la mise en place de deux plates-formes de nidification pour les sternes pierregarin, plus communément appelées hirondelles de mer. Réalisées à partir de vieux pontons concaïnois par les adolescents eux-mêmes dans les ateliers de l'IMPro, elles seront placées sur l'étang de Trunvel, à Tréogat, en baie d'Audierne.

Adapter leur comportement

Ce projet, associé à la réalisation des barges, a de multiples objectifs. Pour les adolescents, « en plus d'un épanouissement de la personnalité, ce travail développe chez eux un sentiment de

compétence et d'utilité », précise Philippe Rivalain. Et d'ajouter : « A l'extérieur, ils sont obligés d'adapter leur comportement. N'ayant plus les mêmes repères qu'à l'IME, ils doivent être beaucoup plus attentifs ».

En même temps, ils travaillent pour l'environnement. « Toutes les espèces de sternes sont actuellement en diminution », commente Bruno Bargain de la SEPNB. « Une première plate-forme a déjà été mise en place à Tréogat, poursuit-il, et neuf couples de sternes pierregarin s'y sont installés ». Il compte bien sur les deux autres barges artificielles pour préserver l'espèce. « De plus, les jeunes sternes ont tendance à revenir là où elles sont nées, ce qui aura pour conséquence de grossir la colonie ».

L'observation des oiseaux

Les oiseaux revenant de leur quartiers d'hivernage africains à partir de la fin mars, les adolescents viendront régulièrement les observer pendant la période de nidification en avril. A l'aide de jumelles, ils seront au premier rang pour assister aux parades démonstratives des oiseaux.

Même si seulement sept adolescents ont participé à la construction des plates-formes, tous les autres — ils sont trente-deux à l'IMPro — bénéficieront aussi de ces observations. Rapportées de chaque visite sur le site, elles seront ensuite utilisées en classe par les institutrices.

Avant cette expérience, les adolescents avaient pris part, en juin 1990, à un chantier de nettoyage de plage sur la réserve des Sept Iles, en Côte-d'Armor. Le travail que l'IMPro effectue avec ses partenaires s'est avéré riche en découvertes. Et pour Philippe Rivalain, « tout ce qui est nouveau provoque chez ces jeunes beaucoup d'émotions ».

Marie-Catherine COMÈRE.



Les adolescents de l'IMPro ont présenté, hier, les plates-formes de nidification pour les sternes pierregarin.

*** Crédit Mutuel de Bretagne :**

- Pays noir-Pays blanc du 15 au 19 juin, 10 personnes. Découverte de la Brière et des marais salants de Guérande à partir du Domaine de Bois Joubert.

- Les réserves de Bretagne du 22 au 26 juin, 12 personnes. Information sur les richesses naturalistes et la gestion des réserves de la baie de Morlaix, du Cragou, du Cap Sizun et de Trunvel.

*** Ornithologie dans la vallée du Mein Guen à Plouvin.**

Un groupe de personnes réunies en association a souhaité faire un inventaire exhaustif de l'avifaune de ce secteur pour étayer un argumentaire en vue de la protection de cet espace. C'est dans ce cadre que s'est tenue cette session de formation les 8 et 9 mai en présence de 10 personnes.

III - DIVERS

*** IME BRIEC**

Partenariat pour la réalisation de deux nichoirs à sternes pour la réserve de Trunvel. Une information préalable a été dispensée auprès des élèves de cet IMPRO sur les sternes (nidification, protection), puis a été réalisé un dossier complet sur la biologie de la Sterne pierregarin ainsi qu'un protocole de travail pour le suivi de la biologie de reproduction.

*** Cercle des étudiants de Brest**

Animation sur les passereaux de la baie d'Audierne le 8 mars, 12 personnes.

*** IRPa :**

Intervention pour la formation des guides du patrimoine sur les problèmes posés par le tourisme nature, 5 stagiaires.

*** Village Renouveau :**

Animation baguage le 21 avril, 12 personnes.

*** Maison de St Vio :**

Sortie botanique le 22 avril, 10 personnes.

*** Ecole Ste Thérèse de Quimper :**

Initiation à la protection de la nature le 12 mai, 50 personnes.

IV - ANIMATION SCIENTIFIQUE

Une nouvelle fois, une animation naturaliste a été organisée en baie d'Audierne, en collaboration avec la Maison de St Vio. Ces animations ont été encadrées par Pascal Le Guen et Bruno Bargain.

Etang de Trunvel Construction de nidoirs

Le Télégramme
21.3.92



Les jeunes de l'IME de Briec qui ont assuré la construction des nidoirs viennent de les mettre à l'eau sur l'étang de Trunvel.

Dans le cadre de travaux entrepris par les écoles de la région avec la SEPNB, l'IME de Briec avait décidé de collaborer à la construction de nidoirs, pour les oiseaux qu'on recense très nombreux dans cette partie de la baie d'Audierne.

« Bruno Bargain, responsable de la SEPNB, était venu à Briec expliquer à nos jeunes la vie des oiseaux, les difficultés rencontrées par certaines espèces pour nicher, et le but de l'opération. entre-

prise », soulignait Thérèse Tessier qui avec Guy Saliou est responsable de cette action à l'IME.

Les jeunes, sept élèves, ont, chaque mercredi depuis octobre, fabriqué des radeaux qui ont été mouillés dans l'étang et qui serviront de nidoirs, en particulier pour les sternes. Actuellement sur l'étang de Trunvel, seulement une dizaine d'oiseaux marins de cette espèce a niché sur le premier radeau mis en place.

« Le but de cette opération est

d'avoir une colonie beaucoup plus importante de sternes. Cela est possible, et de plus les petits nés ici reviendront », soulignait Bertie Drezen qui avec les jeunes de l'IME et leur encadrement, a mis en place les nidoirs.

C'est un travail qui est « exploitable » dans le temps et que ne manqueront pas de suivre avec beaucoup d'intérêt, tant en classe que sur le terrain, les jeunes de Briec, heureux que leur travail serve à la protection de la nature.

Tableau de la fréquentation pour les activités de découverte de la nature
en baie d'Audierne

ATELIERS		Juillet	Août	TOTAL
Soirée au marais		83	42	125
Randonnée naturaliste		41	20	61
Ornithologie		73	97	170
Botanique		19	11	30
Papillons		22	31	53
	TOTAL	238	201	439

FREQUENTATION

Le nombre global de participants aux différents ateliers reste quasiment stable depuis deux ans. Deux raisons principales peuvent être avancées pour expliquer cette stagnation : le temps maussade en août, et une campagne d'information trop timide en début de saison.

En ce qui concerne les conditions atmosphériques, nous n'y pouvons pas grand chose. En revanche, côté pub, il serait souhaitable de renouveler la distribution d'affiches dans les magasins de la région bigoudène. On pourrait envisager la réédition du premier dessin de François BOURGEON, qui serait vendu au public et servirait également de support d'information. Rappelons que le premier tirage de ce document avait été rapidement épuisé.

PROJETS

Public enfant : il est possible de travailler avec les centres aérés du secteur. Il faut pour cela obtenir la liste des directeurs de centres auprès de la DDJS de Quimper, puis les contacter en juin et juillet pour leur proposer des activités adaptées. Il serait utile de prévoir un dépliant présentant les différentes possibilités d'animation.

Public adulte : Nous constatons qu'une partie de ce public est fidèle d'une année à l'autre à nos sorties. Pour permettre à ces personnes une progression dans la découverte, nous suggérons de varier quelque peu le programme de l'an prochain, en conservant toutefois l'ossature du programme actuel. Parmi les nouveautés, signalons l'idée d'une randonnée mixte équestre et pédestre, à la journée, se terminant par une soirée conviviale dans une crêperie.

V - OBSERVATOIRE DE L'AVIFAUNE MIGRATRICE

La station de baguage a fonctionné tous les jours de la semaine du 1er juillet au 30 octobre, depuis l'aube jusqu'à 13 heures. Ses missions étaient les suivantes :

- L'étude des stratégies de migration postnuptiale pour les fauvette aquatiques dans le cadre du programme européen Acroproject.

- L'observation des passages d'oiseaux en baie d'Audierne.

- L'accueil et l'information du public sur les recherches en cours et plus généralement sur l'intérêt du baguage pour l'étude et la protection des oiseaux.

Stéphane Courric, en juillet, et Cécilia Fridlender, en août, ont efficacement participé à la réalisation de ces différentes tâches. Merci pour leur dynamisme, leur passion et leur gentillesse.

Fréquentation de la station de baguage

ORIGINE		juillet	août	sept	oct	TOTAL
Renouveau/Loctudy		59	37			96
Echange FRAPNA/SEPNB		10				10
Atelier baguage		123	83			206
Passage à la station		112	216	112	64	504
	TOTAL	542	537	112	64	816

Durant la saison 1992, il a été capturé 4 487 oiseaux, dont 1 779 phragmites des joncs, 1 582 rousserolles effarvates, 108 phragmites aquatiques, 109 locustelles luscinioides. Les fauvettes aquatiques représentent à elles seules 80 % du total des captures.

Parmi les axes de recherche originaux poursuivis à la station de Trunvel, à signaler :

- la phénologie de l'acquisition du plumage chez la Rousserolle effarvate.
- l'étude des transformations physiologiques chez la Mésange à moustaches durant les premiers mois de la vie de cet oiseau.
- l'utilisation du milieu roselière par les passereaux paludicoles.

Animation Communauté Urbaine de Brest

Luc GUIHARD
Isabelle de Lanjemet

ANIMATION HORS TEMPS SCOLAIRE.

CLUB NATURE.

Le club a fonctionné du 08/01/92 au 16/12/92 chaque mercredi après-midi sauf durant les vacances scolaires.

* Du 08/01 au 24/06 un groupe de 8 enfants (8-12 ans) a suivi les activités du club durant 20 séances.

* Suite aux grandes vacances, le club a repris ses activités le 21/10/92 avec 7 enfants inscrits (3 enfants sont revenus pour cette seconde année). 7 séances ont été réalisées au 16/12/92.

* Total : 27 séances.

SORTIES NATURALISTES GRAND PUBLIC.

Sorties mensuelles se déroulant sur un après-midi le week-end.

* 02/02/92 : ornithologie à l'anse du Relecq-Kerhuon (16 pers).

* 08/03/92 : sortie découverte de la Petite Russie à Plouzané dans le cadre de la manifestation "Développement et Environnement". (25 pers).

* 05/04/92 : découverte de la faune et de la flore du ruisseau , indices biotiques avec la section SEPNEB 29 (nord-finistère). (40 pers).

* 17/05/92 : sortie en forêt du Cranou avec les Papillons Blancs. (13 pers).

* 06/06/92 : dans le cadre de la semaine de l'environnement , sortie découverte des oiseaux de Plouzané. (6 pers).

* juillet 92 : Durant ce mois , 4 sorties-nature s'organisant en un programme de 12 sorties ont été proposées aux brestoises et touristes en vacances dans la région.

Sites visités : - Keramenez.

- Kererault.

- Le Pedel.

- Le Minou.

Nombre total de personnes : 35.

Nombre de sorties assurées : 7.

* 18/10/92 : le sentier côtier du Minou au Mingan. (23 pers).

* 08/11/92 : découverte des berges de l'Elorn dans le cadre de l'AG de l'association La Forêt Landerneau Environnement. (50 pers).

* 13/12/92 : des landes de Keramenez à l'Auberlac'h, tout un monde à découvrir entre terre et mer. (27 pers).

Total : 329 pers.

17 demi-journées.

Animateurs de la SEPNB

De plus en plus d'amateurs de découvertes naturalistes

Le Tél. 24.9.92

Voilà maintenant trois ans qu'une animation nature est proposée aux enfants des écoles primaires de la CUB, ainsi qu'aux adultes. Luc Guihard, recruté par la SEPNB, a même été rejoint dès la seconde année de fonctionnement par Isabelle de Lanjamet. Le succès des découvertes proposées par les deux animateurs nature est tel qu'il est envisagé de transformer leur poste et demi en deux postes à temps plein.

A la base de cette activité, une convention qui lie la CUB et la SEPNB (société d'études et de protection de la nature en Bretagne) pour développer et valoriser les activités nature sur l'agglomération brestoise. Cette initiative est soutenue par le conseil général qui finance la moitié d'un poste à

temps plein et la CUB qui finance donc deux mi-temps.

Pas de « prêt à consommer »

Le bilan de l'an passé montre un développement de l'activité qui a concerné, entre octobre 1991 et le 7 juillet 1992, 129 classes, pour plusieurs séances et 8.236 enfants.

Pour cette année, onze écoles ont déjà repris contact avec Luc Guihard et l'objectif sera de toucher davantage les communes périphériques de Brest.

Les activités proposées seront les mêmes que l'an passé. Les animateurs nature ne proposent pas de promenades ponctuelles. « Pas de prêt à consommer, ni de nature spectacle. Il s'agit d'une pédagogie autour de la nature, et même de la nature ordinaire », précise Max Jonin de la SEPNB.

Les enseignants collaborent étroitement à l'animation qui doit toujours être basée sur un projet

conçu par la classe. Exemple : une haie a ainsi été plantée à l'école Freinet.

Mener à bien un projet

« A l'avenir, si la demande augmente, nous serons peut-être obligés de faire un choix parmi les classes candidates, en fonction de la qualité du projet qu'elles présenteront », ajoute Luc Guihard. Les animateurs nature peuvent se rendre dans une école à la demande d'un enseignant pour envisager l'élaboration d'un projet. Les thèmes ne manquent pas : littoral, forêt, bois, oiseaux, déchets. Toutes les composantes du milieu sont étudiées, ainsi que l'action, bonne ou mauvaise, de l'homme.

Balades pour adultes

Ces animations ne touchent pas que des enfants, mais aussi un

tiers d'adultes par le biais de balades naturalistes qui vont reprendre dès dimanche 18 octobre du Minou au Mingant. Au programme le 8 novembre, sur les rives de l'Elorn, le 13 décembre de Kerméné à l'Auberlac'h puis le 10 janvier dans l'anse du Relecq-Kerhuon.

L'initiative brestoise va être imitée, notamment à Nantes, où Luc Guihard s'est rendu dernièrement pour expliquer son travail. De plus, une action du même type, avec un partenariat des collectivités locales, du conseil général et de la SEPNB, va démarrer dans le secteur de Concarneau, Tréguier, Melgven, Pont-Aven et Névez.

Un autre projet en cours concerne les communes du nord Finistère entre Plounéour-Trez et Tréflé.

Pour tout renseignement SEPNB, tel : 98.49.07.18.



De gauche à droite : M. Le Men, ingénieur à la CUB; Yvon Pichavant, conseiller délégué au cadre de vie; Luc Guihard et Isabelle de Lanjamet, animateurs nature; Max Jonin, président de la SEPNB.

Un club du mercredi et un ciné-club nature

En dehors des animations en milieu scolaire, Luc Guihard et Isabelle de Lanjamet s'occupent chaque mercredi du club nature qui accueille des enfants, de 8 à 12 ans, motivés par l'environnement.

De plus, à partir du 7 octobre et un mercredi après-midi par mois, jusqu'en juin, le ciné-club nature va reprendre, de 18 h à 19 h, au cinéma Le Mac Orlan.

Le premier film sera « Les oiseaux d'Eléonore ». Eléonore était une princesse médiévale de Sardaigne qui protégeait déjà les rapaces en 1392.

Le 4 novembre, deux films seront proposés : « La chouette effraie oiseau de nuit » et « Le berger des busards ».

Le 2 décembre : « Vases sacrées » (sur l'écosystème d'une

vasière) et « Mer féconde » sur les aquaculteurs et paludiers.

Le 13 janvier : « Assassins d'eau douce », sur la vie dans les étangs et « Les tourbières », sur les tourbières d'Auvergne, nées il y a 10.000 ans.

Le 17 février : « L'étang perdu », sur la Brenne dans l'Indre, qui compte 800 étangs couvrant 7.000 hectares.

Le 17 mars, « Mammifères sauvages », sur les 22 espèces de mammifères sauvages vivant en France.

Le 14 avril, « Une vie de chevreuil » et « Le Paris des faucons ».

Le 12 mai, « Chronique d'une falaise sans histoire », sur une colonie de mouettes tridactyles.

Le 16 juin, « Le balbusard pêcheur ».

CINE-CLUB NATURE.

Du 6 11 91 au 08 07/92, le cinéma Le Mac Orlan à Brest à accueilli le ciné-club nature.

_ 09 séances ont été réalisées en 92.

_ 200 spectateurs.

Le 7 10/92, reprise des séances au Mac Orlan pour la saison 92-93.

A la même date, les séances ont lieu au cinéma l'Image à Plougastel et au Centre Culturel à Plouzané.

_ 03 séances ont été réalisées en 92.

_ 305 spectateurs.

Total 92 : 12 séances.

505 spectateurs.

Chaque film a donné lieu à la rédaction d'une bibliographie permettant au spectateur d'en savoir plus sur le sujet abordé.

RUBRIQUE ENVIRONNEMENT-INFO.

Chaque mois une information dont le but est d'aider les gens à améliorer et respecter leur environnement au quotidien est adressée aux bulletins municipaux de la CUB.

Sommaire 92 :

*Un insectivore de taille -10/01/92

*Froid de canard et faim de loup - 7/02/92

*Gare aux oubliettes - 21/02/92 (ill)

*Où déchet rime avec engrais - 02/04/92.

*Syrphes contre pucerons - 05/05/92.

*A essayer ... le purin d'orties - 09/06/92 (ill)

*Economiser l'eau , c'est facile.- 29/06/92.

* Fournitures recyclées - 15/09/92.

* Il en manque deux! - ?/10/92.

* Economie de papier et publicité - 03 11/92.

* A la sainte Catherine...- 01/12/92.

ANIMATION EN CENTRES AERES.

* MPT du Guelmeur : Du 08/01 au 24/06, mini club-nature sur la base d'un mercredi matin par mois (hors vacances). 24 enfants ont participé aux 6 séances qui ont été réalisées. (soit 144 enfants et 6 demi-journées)

* PL Guérin : Le 19/02, une journée d'animation sur le thème du ruisseau avec 12 enfants.

* IME de Lanvian : Durant les vacances de février et de Pâques, 20 enfants ont participé à 6 animations sur le thème des oiseaux. (soit 120 enfants et 6 demi-journées).

* Comité d'animation de Gouesnou : Les 13,14,16,17/04/92, 13 enfants (10-13 ans) ont participé chaque après-midi à un atelier sur le thème des oiseaux urbains. (soit 62 enfants et 4 demi-journées).

Guilers

École et nature

OF 16.6.92

Une leçon en plein air



La classe se rend à pied du bois de Keroual tout proche pour effectuer ses observations.

« La nature, c'est comme une grande ville. » Devant une vingtaine d'enfants de la classe de cours préparatoire de l'école Chateaubriand, Isabelle de Lanjamet essaie de faire une présentation aussi claire que possible de l'univers complexe de la forêt. Pas facile d'expliquer en termes simples le fonctionnement de la chaîne alimentaire, et du cycle de reproduction de la forêt.

Isabelle de Lanjamet est salariée de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bre-

tagne (SEPNB). A la demande des instituteurs, elle organise des sorties sur le terrain pour les classes de toute la région brestoise. A l'école Chateaubriand, la classe de cours préparatoire a ainsi passé trois matinées en forêt depuis le début de l'année scolaire. Après une présentation du programme de la balade, les enfants prennent le chemin du bois de Keroual, tout proche. La première sortie a eu lieu pendant l'automne, puis la deuxième au début du printemps. La dernière se déroule donc à l'approche de l'été.

Un vivarium

« Les élèves apprennent à être attentifs, à écouter et à regarder.

à ne pas casser » constate la directrice de l'école, Mme Robert.

La découverte de la nature ne s'est pas limitée aux trois sorties. Pendant l'été, la classe a réalisé un vivarium et a recueilli des vers de terre et des escargots pour observer leur comportement. Après avoir terminé l'étude du vivarium, tous ses occupants ont été relâchés dans la nature. **« C'est encore une chose importante que nous leur apprenons, dit Mme Robert, ne pas garder inutilement après les observations. »**

Chacune des leçons sur le terrain ont fait l'objet d'un compte rendu dans le journal de l'école, de sorte que toutes les classes puissent en profiter également.

* Centre aéré Pontanézen. Le rythme d'intervention est fixé à un mercredi matin par mois.

- 14/10 : 15 enfants.

- 28/10 : 17 " "

- 25/11 : 12 " "

Total : 34 enfants et 3 demi-journées.

Total centre aérés : 372 et 20 demi-journées.

ACTIONS DIVERSES.

* 4/02/92 : Rencontre des élus du District de Nantes afin de leurs présenter l'expérience de la CUB à la demande de la SEPNB 44.

* 25/03/92 : Intervention dans le cadre de la formation BEATEP et participation aux jury de sélection et d'examen.

* mai-juin 92 : Etat des lieux et propositions d'aménagement du ruisseau de la Cavale Blanche.

* 5-12 juin 92 : Semaine de l'environnement.

_ Exposition "Poteaux téléphoniques , attention pièges!" ouverte au grand public et aux scolaires au centre culturel de Plouzané. Une animatrice assure la permanence.

Ecoles reçues : Ec pub de la Trinité Plouzané, 36 CM2.

Ec privée Ste Anne, 27 CE2.

EMT St Marc, 14 enfants.

_ Exposition "Les oiseaux de St Marc" réalisée avec les CE2 de l'école publique de St Marc et l'EMT a été présentée au grand public à la mairie annexe de St Marc.

* 2/10/92 : Présentation de l'expo "les oiseaux de St Marc" et d'un montage diapos sur le même thème à la MAPAD de Kerampéré.(40 pers).

* 28 au 31/10/92 : Animation d'un stand SEPNB durant le forum des associations. Parallèlement à l'accueil sur le stand, des sorties sur le terrain sur les thèmes des oiseaux d'eau ou des animaux des bois sont proposées. En ont bénéficié :

- Foyer Laique de St Marc (2 groupes de 8 enfants).

- Centre aéré de Pontanézen (2 groupes de 7 enfants).

* 24/11/92 : Intervention dans le cadre d'un chantier d'insertion ouvert par l'association TREMPLIN. Présentation des problèmes posés par l'intervention trop brutale de l'homme au cours de travaux d'aménagement, de débroussaillage ou d'entretien.

ANIMATIONS SCOLAIRES.

Ce bilan synthétise les animations réalisées auprès des écoles primaires et maternelles publiques et privées de la Communauté Urbaine de Brest.

Les cycles 1 et 2 sont concernés par ces animations.

Une large majorité des classes a bénéficié de trois animations dans le cadre d'un suivi sur un projet donné.

Nombre total de classes : 141.

Nombre d'élèves : 2918.

Nombre d'animations : 366.

Nombre d'heures d'animation : 981.

Equivalent enfant/animation : 8229.

Maison des Dunes de Keremma

Rapport d'activité de septembre 1991 à septembre 1992

Isabelle de Lanjamet

Dans le cadre informel d'un accord entre les communes de Treflez et de Plounevez-Lochrist, le Conservatoire de l'Espace littoral, le Comité d'animation de la Maison des dunes, le Conseil général du Finistère et la SEPNB, était mis en place, en Septembre 1991, les conditions matérielles de la réalisation d'une véritable "Maison des dunes", équipement d'information et pédagogique sur le milieu naturel, et d'une ouverture au public et aux scolaires.

La SEPNB a mis à disposition Isabelle de Lanjamet dans le cadre d'un mi-temps pour mettre en oeuvre ce projet dès le mois de Septembre 1991.

Le travail a consisté :

- à reconnaître l'environnement de la Maison des dunes et des potentialités pédagogiques.
- à mettre au point des produits pédagogiques.
- à prendre contact avec l'Education nationale.
- à assurer des animations auprès des scolaires des communes de Plounevez-Lochrist et Treflez pour cette année scolaire.
- à assurer des animations pour tout public tout le long de l'année.
- à concevoir une muséographie adaptée au site dans la Maison.

Cette dernière mission a mobilisé un temps important au détriment des activités pédagogiques mais c'était une priorité pour une inauguration prévue à l'occasion des journées de l'Environnement.

Goulven

LT 26 Fev 92

A la découverte des oiseaux de la baie de Goulven

Dimanche, vers 14 h, une quarantaine de personnes, dont de nombreux enfants, ont répondu à l'invitation du comité d'animation de la Maison des Dunes de Keremma, pour une sortie ornithologique à la découverte des oiseaux de la baie de Goulven.

Quatrième sortie de ce genre depuis la mise en place du comité d'animation de la Maison des Dunes, celle de dimanche avait pour thème « les espèces de la grève à marée basse ». Après avoir distribué à chacun une paire de jumelles (le groupe disposait de surcroît de trois longues-vues sur pied), Isabelle de Lanjamet, animatrice nature de la SEPNE, qui conduira la balade, a indiqué les précautions à prendre pour ne pas effrayer les oiseaux : il faut pour cela rester groupé.

Une observation studieuse

Le groupe s'est élancé alors pour une balade en baie de Goulven, plusieurs kilomètres de marche en direction du rivage à marée basse, car ici la mer se retire très loin. Une balade qui va permettre d'observer les oiseaux migrateurs très nombreux à séjourner ici où ils trouvent leur nourriture à marée basse et où ils se reposent et font leur toilette dans les îlots rocheux à marée haute, sans être dérangés.

Soudain, le groupe s'arrête. On a repéré, à quelques centaines de mètres, un échassier blanc qui pêche le long de la rivière. Isabelle installe les longues-vues et l'observation de l'oiseau commence, en vue de son identification. L'observation des oiseaux est « studieuse » et se fait en plusieurs temps : repérage, observation, discussion entre les participants, consultation des planches de la SEPNE et des livres que certains ont emmené avec eux pour déterminer avec certitude le nom de l'oiseau. Une recherche, pas toujours aisée, quand on sait par exemple qu'il y a une dizaine de variétés de bécasseaux dans la grève.

Par progression de quelques hectomètres vers la mer, le groupe va ainsi, tout au long de l'après-midi, découvrir de nouvelles espèces.

Après les aigrettes, les spatules, on reconnaîtra des pluviers dorés, des oies bernaches, des canards tadornes, des chevaliers



Isabelle de Lanjamet (au centra) : « L'oiseau que vous venez d'observer, le reconnaissez-vous sur cette planche ? ».



Une balade ornithologique en famille.

gambettes et bien sûr plusieurs espèces de mouettes et de goélands, le tout par un bel après-midi « printanier » de février.

La balade ornithologique de la baie de Goulven a lieu tous les derniers dimanches du mois, sous

la direction d'Isabelle de Lanjamet. Le rendez-vous est fixé à 14 h, à la Maison des Dunes, en bordure du CD 10 (sortie Keremma, direction Goulven).

Il est prudent de se munir de bottes !

I - L'EXPOSITION

L'exposition : **Un ensemble dunaire dans le Finistère : Keremma et la baie de Goulven**, présente de manière simple et agréable cet ensemble d'une richesse exceptionnelle sur le plan naturel et aussi historique, qu'est ce site. Des **maquettes d'oiseaux** réalisées par Pierre Le Floc'h donnent un certain relief à la salle. De nombreuses **photos** prises par des photographes naturalistes de renom (130 environ) illustrent les panneaux, les textes sont courts et simples, la lecture est possible à plusieurs niveaux. Cette exposition peut servir de support à des animations en intérieur sur de nombreux thèmes en rapport avec le site ou les milieux considérés.

Cette exposition comporte près de l'entrée une partie **Histoire et géographie**, tandis que le reste de la salle présente le site **Milieux par milieux**.

Partie historique :

Celle-ci relate l'histoire de l'occupation humaine à partir de la préhistoire jusqu'à nos jours. Une partie est consacrée à l'histoire de l'acquisition des terrains par le Conservatoire du littoral et le rôle qu'il a su jouer pour remettre ces dunes en état.

Une vitrine interactive mettant en évidence les variations du trait de côte depuis 200 ans est prévue en position centrale de ce pignon.

Les milieux naturels:

La baie de Goulven et Keremma ont un grand intérêt naturaliste grâce à la juxtaposition remarquable de plusieurs milieux naturels de grande surface, et peu soumis à l'influence de l'homme, ce sont **Les vasières, les grèves, les îlots rocheux, les zones humides** et, bien sûr, les **dunes**.

La position géographique de chaque milieu est précisé sur une petite carte du site placée à côté des titres. A chaque fois, sont présentés les animaux ou plantes les plus caractéristiques, quelques notions d'écologie simples peuvent être présentées à ces occasions (adaptations, chaîne alimentaire, migrations des espèces, etc...). Mais surtout, ces informations visent à montrer la fragilité de ces milieux et **quelle attitude adopter pour éviter de les dégrader**.

Le thème des **dunes** est plus développé que les autres. Un coin de sable avec quelques oyats et une tadorne grandeur nature s'y promenant (près de son terrier) illustre en relief ce secteur. D'ailleurs il est prévu à moyen terme de réaliser sur le deuxième pignon une grande fresque représentant un paysage dunaire avec des dessins de plantes ou d'animaux précis pouvant être déplacés grâce à un système d'aimants, pour l'animer.

2 panneaux présentent les **dunes du Finistère**, leur diversité et particularités.

Une petite pièce **vidéo** a été installée en prenant sur la cuisine attenante, en aménageant un sas, afin d'éviter le passage des visiteurs dans les locaux privés, et agrandissant ainsi l'espace. Des panneaux présentant la **SEPNB et le Conservatoire** de manière plus précise purent ainsi être exposés

6 Juin : Inauguration de l'exposition :

en présence de Mr. Gérard, délégué régional du Conservatoire de l'Espace littoral et des rivages lacustres., Mr. Priser, conseiller régional et Mr. Lelong, maire de Treflez, Mr. Lamour, membre du Conseil d'administration de la SEPNB, et Mr. Corre, président du Comité d'animation de la Maison des dunes, cf. annexe.

Sauver l'environnement à Keremma La vocation régionale de la maison des dunes

Le Télégramme

2.6.92

L'histoire du sauvetage des dunes de Keremma, situées sur les communes de Tréflé et de Plounévez-Lochrist, n'est pas le simple fait du hasard ou la résultante de la sagesse de la mer et du vent.

Car les dunes ont une vie. Loin d'être des zones stériles, elles bougent, elles se modifient, elles évoluent. « Elles possèdent une flore spécifique et une faune riche. Insectes et oiseaux, par exemple, les habitent, y vivent, s'y nourrissent, s'y reproduisent.

Pendant longtemps, ces dunes qui protègent également les polders cultivables des deux communes n'ont pas souffert de la présence des hommes. Seuls quelques goémoniers et gardiens de troupeaux y travaillaient.

L'arrivée massive de promeneurs et de vacanciers a modifié les données. Par ignorance et par négligence, ceux-ci n'ont rien respecté.

Mobilisation

Sans prise de conscience générale et sans « gendarme », il est probable que les dunes de Keremma seraient aujourd'hui dans un piteux état... Mais les hom-



Pendant l'intervention de M. Pierre Lelong, maire de Tréflé. A ses côtés, M. Priser, conseiller général, et M. Gérard, responsable du conservatoire du littoral.

mes, pour une fois, ont choisi la sagesse.

Le sauvetage des dunes de Keremma associe plusieurs partenaires.

Il y a eu des dons de terrains, notamment ceux des héritiers de la famille Rousseau qui ont offert 110 hectares de dunes. Il y a eu un savoir-faire et un ordonnateur : en l'occurrence le Conservatoire du littoral.

Des compétences humaines ont également adhéré au projet : celles des membres du comité d'animation des dunes et de la S.E.P.N.B..

L'argent a suivi grâce aux engagements financiers des communes concernées et du département.

Améliorer l'accueil

Des aires de stationnement ont été créées. Des chemins piétonniers et des zones de franchissement ont été déterminés. De nouvelles plantations ont été effectuées. Des zones abimées ont été remises en état.

La mise en valeur des dunes de Keremma est sur la bonne voie. Mais quelques grains de sable peuvent encore enrayer le processus.

Une maison des dunes a été créée. Elle est lieu de rencontre, d'explication, de compréhension et d'exposition. Hier, elle était maison des dunes de Keremma. Elle est, aujourd'hui, maison des dunes du Finistère.

L'affaire de tous

Samedi, en inaugurant la nouvelle exposition sur les dunes, M. Pierre Lelong, maire de Tréflé, s'est félicité du travail accompli : « Cette maison des dunes et le travail réalisé vont permettre au public de mieux connaître ce milieu dunaire. Ils vont l'aider à l'aimer et à le protéger. »

M. Pierre Lelong a également appelé au financement public : « Nous devons nous aider. Je vais proposer à ma commune une aide au prorata du nombre d'habitants. Je vous conseille de solliciter les communes voisines... »

Les fonds départementaux ne suffiront pas. Au cours des années à venir, les responsables du sauvetage des dunes de Keremma entendent restaurer une maison pour l'animateur des lieux, poursuivre l'aménagement de la maison des dunes avec la création d'une salle audio-visuelle et l'apport de maquettes animées. Ils veulent également réaménager une maison voisine afin de permettre l'accueil de groupes scolaires...

La bonne volonté humaine ne suffira pas. Il faudra aussi de l'argent.

René Le Clech

II - ANIMATIONS HIVER - PRINTEMPS

II.1. - Public scolaire

9 classes sur Plounévez-Lochrist et Tréfléz ont bénéficié d'animations gratuites sur le site, échelonnées sur toute l'année.

30 animations réalisées pour 268 élèves

4 classes	ont travaillé sur le thème des dunes
3 classes	" " " " " oiseaux
2 classes	" " " " " zones humides

3 classes ont eu des animations payantes en juin (après l'inauguration de l'exposition) sur le thème des dunes

II.2. - Tout public

Des sorties-nature gratuites furent programmées régulièrement un dimanche par mois durant l'année scolaire

Thèmes :

- . Oiseaux hivernants
- . Les hivernants et leur nourriture
- . Oiseaux hivernants
- . Oiseaux hivernants
- . Les oiseaux à la fin de l'hiver
- . Les plantes de la dune
- . Les plantes des zones humides

Programme suivi par 225 personnes

Un questionnaire "A propos des dimanches de Keremma" auquel 33 personnes venant à la 4ème sortie ont répondu, permet de mieux cerner le public se rendant à ces sorties et peut nous aider à les améliorer.

III - LES JOURNEES NATIONALES DE L'ENVIRONNEMENT

Le 7 juin, avait lieu la "Fêtes des dunes" organisée par l'association Ribb'inall, durant laquelle l'exposition pouvait être visitée. Un stand de vente SEPNB permettait au visiteur d'acheter des cartes postales de nature et des livres ou documents sur des sujets naturalistes.

Pendant cette fête, des animations pour adultes et pour enfants avaient été effectuées par l'animatrice.

Nord-Finistère

Le nouveau pari de la maison des dunes, à Keremma : faire connaître au public un milieu écologique fragile.

Page 6

FINISTÈRE

Mieux connaître pour mieux protéger Apprendre à aimer les dunes à Keremma

Les écoliers vont pouvoir étudier de près les dunes. Pas de tourisme scolaire, mais une approche pédagogique d'un milieu fragile. La maison des dunes de Keremma est l'instrument parfait.

Les cent quatre-vingts hectares de dunes de Keremma sont sous haute protection depuis 1987. Le conservatoire du littoral qui en est devenu le propriétaire, veille à la protection de ce trait de côte qui s'était mis à reculer dangereusement, sous l'action notamment du passage des véhicules à l'origine de la disparition du couvert végétal.

Là, on a planté des oyats, ces herbes folles aux longues racines fixatrices, on a disposé des barrières pour retenir le sable, on a mis un gardien pour faire de la prévention, parfois de la répression, et pour reconquérir ce que les vagues réussissent à prendre en une seule tempête. Ainsi, les plaies béantes se sont progressivement cicatrisées.

Une seconde bataille

Les dunes de Keremma sont aujourd'hui restaurées, comme celles des Blancs-Sablons au Conquet, et celles de Sainte-Marquerite à Landéda. Et si à Saint-Pabu et à Lampaul-Ploudalmézeau, le Conservatoire du littoral



Les dunes (ici Keremma), un milieu fragile.

a décidé de l'achat du plusieurs dizaines d'hectares, la partie n'est pas pour autant gagnée. L'écosystème dunaire est par nature fragile et évolutif. C'est aussi le repaire d'une végétation particulière.

Cette première bataille ayant été menée, il en reste une autre : la sensibilisation du public. Tel est le nouveau cap que se sont donné plusieurs partenaires, à savoir le Conservatoire du littoral, le conseil général du Finistère, les communes de Tréflé, de Plounevez-Lochrist, le comité d'animation des dunes de Keremma et la

SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne).

Gérer la nature

A partir de la maison des dunes de Keremma, une ancienne petite demeure, entièrement rénovée, ils vont inviter les écoles à venir s'informer sur ce milieu, apprendre à l'aimer et par voie de conséquence à le préserver. Isabelle de Lanjemet, éco-conseillère à la SEPNB, animera ces découvertes pédagogiques auxquelles l'Education nationale apporte son aval.

Ce ne seront pas de simples

promenades d'oxygénation, des « sorties touristiques » pour écoliers, annonce Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB, pour qui « il faut dépasser le stade de la simple connaissance naturaliste de manière à apprendre à gérer la nature ».

Parallèlement, le grand public pourra participer à des « balades nature » (1), cependant qu'un « club nature » doit se créer sur ce thème au centre socio-culturel de Lesneven.

Le pari est de rendre vivante cette « maison de site » toute l'année. Officiellement inaugurée en juin dernier, elle doit devenir le petit conservatoire du massif dunaire du Nord-Finistère. Une opération soutenue par le conseil général, lui aussi gros possédant en étendues sableuses, en l'occurrence à Kerlouan (Ménéham) et à Santec et Plougoum. Déjà, cette maison où les murs sont tapissés de panneaux descriptifs sur l'écologie dunaire a accueilli cet été plus de trois mille visiteurs. Un bon début.

G. Simon

(1) Le 18 octobre, à 15 h : sable, dunes, oyats, vents et marées, quel équilibre ? Le 15 novembre, à 14 h : les oiseaux hivernants dans la baie de Goulven. Le 20 décembre, à 9 h : les oiseaux de la baie de Goulven à marée montante. (Tél 98.49.07.18).

Du 7 au 12 juin, la maison des dunes fut ouverte tous les après-midi, une sortie sur un thème différent était programmée en fin de journée.

DATE	Visiteurs	"animés"	Animation
7 06 92	500	40	Les plantes de la dune
7 06 92		20	Jeux sensoriels
8 06 92	40	7	Histoire et paysage
9 06 92	0	1	Les plantes de la dune
10 06 92	4	4	Zones humides
11 06 92	2	0	Les plantes de la dune
12 06 92	23	7	Les oiseaux
TOTAL	569	79	

IV - SAISON ESTIVALE : 15 juin - 31 août

. Programme quotidien d'animation :

Thèmes

- * Histoire et paysage de Keremma
- * Faune et flore des dunes
- * Faune et flore des zones humides
- * Les oiseaux de la baie de Goulven
- * Algues et animaux du bord de mer
- * Dunes de Menez-Ham en Kerlouan
- * Dunes de Plougoulm

586 personnes ont suivi ces animations

. Exposition : 3 180 visiteurs

Maison du Littoral

Les animations ont la côte

La fréquentation estivale de la Maison du Littoral a sensiblement augmenté cette année, malgré une diminution au mois de juillet. Du premier au 14 juillet, la fréquentation a été pratiquement nulle. Par contre, le nombre de personnes ayant participé à une animation est passé de 266 en 1991, à 1 031 en 1992.

« Cette augmentation est due à une plus grande diversité des thèmes proposés cette année. De nombreuses personnes, après avoir participé à une sortie, en faisaient une seconde, voir toutes ! » précise Nathalie Furic, animatrice nature, employée à la fois par la SEPNB (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne) et les communes de Trégunc, Melgven, Névez et Concarneau.

En 1991, seuls deux thèmes étaient proposés : dunes et étangs de Trévignon et Réserve Saint-Nicolas aux Glénans. En 1992, les sorties proposaient aussi la découverte d'une ria, sur les bords de l'Aven au Hénan, la découverte de l'estran par une pêche à pied et la découverte de l'eau douce, à Melgven. L'an prochain, un aquarium d'eau douce sera d'ailleurs mis en place à la Maison du Littoral, afin de montrer la richesse de ce milieu. L'aquarium d'eau de mer déjà en place a été très apprécié du public et constituait une bonne publicité pour la découverte de l'estran. La sortie sur l'anse

Saint-Jean n'a eu lieu qu'une fois et ne sera pas renouvelée, car le site est trop fréquenté et il y a finalement peu d'oiseaux.

Les enfants aussi

Une activité enfants était aussi proposée, le samedi matin. Cette activité sera développée en 1993, car les enfants étaient très intéressés. En effet, certains sont revenus plusieurs fois, en emmenant des copains. Des projections vidéo et des sorties avec divers centres aérés de la région ont également drainé beaucoup d'enfants.

Dans cette animation estivale, Nathalie Furic a été aidée par un à deux animateurs bénévoles de la SEPNB.

L'hiver, Nathalie consacre une partie de son temps aux enfants des écoles dans le cadre des activités d'éveil à la nature. Les thèmes possibles sont légions : le bois, les champignons, l'épuration de l'eau, le traitement des déchets... et ne se limitent pas au bord de mer. Aux instituteurs intéressés de proposer un projet pédagogique.

Les sorties hivernales du dimanche matin sur le thème de l'ornithologie vont bientôt reprendre. Quatre sorties sont prévues. Une sur l'Aven, une à Trévignon et deux sur la corniche de Concarneau. En effet, cette corniche du CAC aux sables blancs recueille une importante population d'animaux hivernants.



Nathalie Furic, animatrice nature, travaille beaucoup avec les écoles.

Cueillette intensive

Le planning des activités pour la saison prochaine ressemblera à celui de cette année. Un effort plus important sera fait sur l'affichage.

Au cours de cette saison, le problème majeur rencontré sur le site de Trévignon est le non respect du milieu. En effet, beaucoup de VTT ont circulé sur la dune, trop de chiens ont été lâchés et le site souffre d'une cueillette intensive.

La surveillance des terrains du Conservatoire du Littoral ressort du garde champêtre de Trégunc, fort sollicité par ailleurs pendant l'été.

Début septembre, les étangs de Trévignon ont accueillis une grue couronnée échappée d'un zoo, qui a disparue à l'ouverture de la chasse.

Animation Concarneau-Melgven-Nevez-Trégunc

Nathalie DELLIU

A partir du mois de mars, dans le cadre d'une convention passée avec les communes de Concarneau, Melgven, Nevez et Trégunc (Finistère), la S.E.P.N.B. a pu mettre en place un programme d'animation nature à destination des établissements scolaires et du grand public tout en améliorant les animations antérieurement mises en place autour de la maison du littoral de Trévignon-Trégunc et de la réserve naturelle de St Nicolas des Glénan.

I - ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Thèmes :

- * Découverte des Iles Glénan
- * Les dunes et étangs de Trévignon
- * Le bois du Henan
- * Découverte de l'Aven

8 sorties au printemps et à l'automne : 75 participants

II - FESTIVAL CINE-NATURE (en participation) Avril 1992

5 animations en milieu scolaire	900 participants
2 balades naturalistes sur les dunes et étangs	28 participants

III - CENTRES DE LOISIRS

3 interventions : la réserve de Goulien - Cap Sizun, la pêche à pied,
fabrication de nichoirs 50 enfants

IV - ANIMATION EN MILIEU SCOLAIRE

Programme régulier auprès des écoles des 4 communes du cours préparatoire au cours moyen 2.

73 interventions pour 1310 scolaires.

V - MAISON DU LITTORAL DE TREVIGNON

* L'exposition sur le milieu naturel littoral a été complétée.

* Public accueilli : 8141 personnes

* Programme de balades naturalistes estivales.
36 sorties pour 326 personnes

Thèmes :

- * Dunes et étangs de Trévignon,
- * L'Aven, découverte d'une ria,
- * Melgven, découverte de l'eau douce,
- * Anse St Jean, faune et flore d'un estuaire,
- * Pêche à pied sur l'estran,
- * Balade spéciale enfants.

* Animation pour groupe (centres aérés, CCAS,...)
10 pour 561 personnes

VI - DIVERS

Intervention auprès des stagiaires de l'ING
Intervention auprès des stagiaires de la S.E.P.N.B.
accueil des étudiants de la faculté de Paris-Jussieu (aménagement)
Jury de BEATEP
Comité de gestion du Conservatoire du littoral pour Trévignon.

I - ANIMATIONS SCOLAIRES

* Demi-journées de sorties pédagogiques

- Falguérec	: 16 demi-journées 28 classes 630 élèves
- Golfe du Morbihan	: 9 demi-journées 9 classes 200 élèves environ
- Belle île	: 3 demi-journées 4 classes 100 élèves environ
- Autres sites du Morbihan	: 8 demi-journées 8 classes 200 élèves environ

* "Contrat d'aménagement du temps de l'enfant"

- Ecole de Conleau : 28 interventions courtes (1 h 30)
auprès de 2 classes (32 élèves).

II - ANIMATIONS POUR LES JEUNES HORS TEMPS SCOLAIRE

* Sortie pédagogiques à la demi-journée

- 12 interventions (Centres sociaux, C.C.A.S.,...)
150 jeunes environ.

* Opération "Contrat de ville"

- 6 interventions d'1 h 30 mm au troisième trimestre pour 8 enfants.

A la découverte de la nature avec Jean David de la SEPNB

la Liberté du Morbihan
27. 08. 92

— ARZON — Depuis plusieurs années, Jean David parcourt les sentiers, les dunes et les marais de la Presqu'île de Rhuys invitant touristes et gens du pays à lui emboîter le pas. D'abord animateur bénévole à la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, il en est devenu permanent en raison de ses connaissances et de ses compétences.

En quatre années d'activité, il a effectué un travail considérable surtout en période estivale. Grâce à lui, des milliers de personnes ne foule plus la flore sans la connaître et par voie de conséquence sans la respecter. Elles savent aujourd'hui apprécier la présence d'une faune très riche. Ses sorties commentées ne concernent pas que des personnes initiées. Tout un chacun, quelque soit son âge et sa formation, peut bénéficier de sa science de la nature. Des élèves de grandes écoles spécialisées dans ce domaine trouvent également auprès de lui des renseignements très précieux.

Dernièrement, une autre forme d'information était proposée. Plus reposante, confortablement assis, à l'abri du vent, de la pluie ou du soleil, à l'intérieur de la maison



La passion et la partager...

du port, Jean David tenait une conférence. Une première partie vidéo traitait du littoral atlantique, la seconde invitait à partir à la découverte du Golfe du Morbihan au moyen de diapos. Des photos d'une rare qualité sur la faune et la flore donnait envie de se fixer un rendez-vous pour la prochaine sortie. Jean David a établi le dialogue très facilement d'autant qu'il préfère les échanges au monologue. Dire qu'il est un homme de terrain est logique.

Écologie

08 12.8.92

La faune et la flore des salines

Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation de Jean David qui les conviait à découvrir la faune et la flore des anciens marais salants de la presqu'île de Rhuys en particulier et du Morbihan en général. Une soirée organisée par l'office de tourisme de Sarzeau, jugée extrêmement enrichissante par les personnes présentes. Enrichissante, parce que riches elles le sont ces salines exploitées par l'homme pendant deux siècles et demi, et puis abandonnées à la vie sauvage qui ne

s'est pas privée de coloniser ces biotopes favorables. Des habitants microscopiques de la vase, aux hérons cendrés, toute une vie animale pullule dans ces vieux bassins dont la géométrie se distingue encore plus ou moins bien. Invertébrés, insectes, poissons, oiseaux occupent de façon permanente ou passagère ces dizaines d'hectares, objets de convoitise et de discorde entre défenseurs de l'environnement et chasseurs. L'histoire de la réserve de Falguérec est à ce propos tout à fait démon-

strative et Jean David ne s'est pas fait faute de l'évoquer.

Enrichissante cette soirée parce que Jean David a ce talent rare qui consiste à expliquer les choses clairement, à ouvrir sans ostentation les portes de mondes que le quidam moyen connaît plus souvent très mal, bref à donner l'envie d'approfondir, par soi-même la connaissance de ces choses. Y-a-t-il manière plus intelligente de faire partager un savoir ?

III - ANIMATIONS TOURISTIQUES

* Le premier client reste la maison du port à Arzon, les activités ont augmenté avec le S.I. de Pénestin, et un nouveau client apparaît avec le S.I. d'Erdeven.

- demi-journée de balades natures	60	709 personnes
- journées complètes de balades natures	11	154 personnes
- projections-conférences	19	800 personnes env.

* L'augmentation sensible du nombre de projections-conférences est due pour l'essentiel au retour d'un ancien client : le village P.T.T de Kerjouanna.

* Accueil du public à Falguérec au printemps

- Samedi, dimanche et jours fériés de 14 h à 19 h du 01.04 au 30.06

Soient 31 après-midi 800 visiteurs

IV - FORMATION

* B.E.A.T.E.P. UBAPAR "Guide animateur nature"
3 semaines techniques de 5 jours chacune 15 participants

* B.E.A.T.E.P. I.N.B. "Milieu Marin"
1 semaine de 4 jours 18 participants

* Formation des enseignants de biologie-géologie de de l'enseignement libre
du Morbihan
3 journées 49 participants

* Interventions ponctuelles (une demi-journée) dans d'autres formations
diverses
11 demi-journées

V - DIVERS

* Travaux d'aménagements de Falguérec ou d'entretien notamment ce qui concerne l'accueil du public :

- Fléchage de la réserve,
- Balisage et mise hors d'eau du chemin,
- Taille des arbres et arbustes gênant la visibilité,
- Balisage des limites de la réserve.

Loire-Atlantique

Yves CHEPEAU

ANIMATION - FORMATION

Agglomération nantaise et Loire-atlantique

En 1992, la création d'un poste d'animateur à la Maison de la Nature de Bois-Joubert a permis le recentrage du poste d'animateur de Loire-Atlantique sur l'agglomération nantaise.

Ce déplacement géographique de l'essentiel de son activité a entraîné, pour ce poste, une modification partielle de son contenu et de ses conditions d'exercice. Dans le domaine de l'animation scolaire, les interventions dispersées, ayant l'environnement quotidien des élèves comme cadre et support d'activité, se sont substituées à l'encadrement de séjours de découverte.

Le découpage de son emploi du temps, en séquences d'animation plus courtes, a également permis à l'animateur d'y insérer plusieurs missions techniques de protection de la nature, à la demande du Délégué Départemental de l'association.

I - ACTION EDUCATIVE/PUBLIC SCOLAIRE

En 1992, la S.E.P.N.B. a pris le relais de la Maison de la Nature de la Montagne, afin de poursuivre l'action éducative initiée par cette association sur les communes de la MONTAGNE et BOUGUENNAIS avec la collaboration et l'aide financière de ces deux municipalités.

De nouvelles démarches auprès des municipalités de BOUAYE et ST AIGNAN-DE-GRANDLIEU, ainsi que quelques demandes spontanées provenant d'enseignants, ont permis de programmer d'autres interventions pédagogiques, surtout à partir du 1er trimestre de l'année scolaire 1992-1993. Sauf à Nantes, ces interventions ont été également financées par les communes concernées, avec l'aide de la DIREN. Le financement des quelques interventions nantaises a été entièrement assuré par la DIREN.

Parallèlement à la concrétisation rapide de ces projets bâtis à l'échelle de la commune ou de l'école, les contacts avec le DISTRICT de l'Agglomération Nantaise se sont poursuivis, dans le but d'obtenir la prise en charge d'un véritable service d'éducation à l'environnement à l'échelle intercommunale.

Notre proposition a été bien accueillie par les élus rencontrés. Mais en dépit de nos relances, ce dossier n'a pas encore été défendu devant le bureau du DISTRICT.

Rencontres culturelles de Grandlieu

Les écoliers d'abord à Saint-Aignan



Coup d'œil sur le lac.



Les écoliers observant des bestioles.

C'est par une sensibilisation à la nature pour les scolaires que les rencontres culturelles de Grandlieu se sont poursuivies hier à Saint-Aignan. Pendant le week-end, elles mettront en valeur « l'homme et la nature ».

A Saint-Aignan, le site de Pierre Aiguës est sans doute le plus intéressant pour observer le lac. Nombreux sont ceux qui, chaque week-end, viennent s'y promener. Pour éviter d'ailleurs l'afflux de véhicules sur le site même, la municipalité a eu la bonne idée d'aménager un parking à portée respectable.

Hier après-midi, alors que l'eau du lac scintillait sous les rayons du soleil et que croassaient les grenouilles, Pierre Aiguës a accueilli les élèves de CP et de CE1 des écoles de Saint-Aignan.

C'était la première manifestation du programme mis au point ce week-end dans le cadre des rencontres culturelles de Grandlieu. Sous la direction de techniciens de la réserve naturelle et de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, les enfants ont pu observer et découvrir la diversité et la densité de la vie

sauvage au bord du lac.

Tandis que les uns, à l'aide de lunettes, scrutaient le lac, les autres découvraient la petite faune qui vit dans le lac : larves de libellules, coléoptères aquatiques, punaises d'eau, etc. Autant de petites bestioles qu'ils devaient retrouver ensuite sur des fiches pédagogiques.

Beaucoup de ces enfants déjà venus en famille à Pierre Aiguës reconnaissaient qu'à l'exception des hérons, canards et grenouilles, ils ne soupçonnaient pas l'existence de toute cette faune.

Ce samedi matin, de 9 h à midi, les adultes pourront à leur tour se rendre sur le site où ils bénéficieront des renseignements des tech-

niciciens de la réserve naturelle et de la maison de la nature de La Montagne.

Autres temps forts du week-end : l'exposition sur « l'homme et la nature » à la salle municipale et à la bibliothèque ainsi que la conférence samedi à 20 h 30, à la polyvalente, sur « la situation du lac aujourd'hui » par Loïc Meunier, directeur de la réserve naturelle.

A - PROGRAMMES D'INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES

En fonction des projets retenus par les enseignants, 2 à 7 interventions par programme ont été nécessaires à leur réalisation. Ont été abordés les thèmes suivants :

- Approche sensorielle et initiation, à l'observation de nature,
- Etude de la petite faune des milieux d'eau douce,
- Les oiseaux : de l'identification à l'écologie,
- La nature près de l'école, de l'hiver au printemps,
- Avifaune et action de l'homme dans les zones humides,
- Découverte de la faune des milieux humides : diversité, adaptation...
- Etude d'un paysage péri-urbain,
- Approche d'un écosystème : L'estuaire de la Loire

*** Ecoles primaires de Bouguenais**

610 élèves du CP au CM²

59 interventions d'une demi-journée ou une heure et demie

*** Ecoles primaires de la Montagne**

124 élèves du CP au CM²

34 interventions d'une journée, d'une demi-journée, ou d'une heure et demie.

*** Ecoles primaires de Bouaye**

113 élèves du CE1 au CM²

8 interventions d'une demi-journée.

*** Ecole primaire de la Mulotière à Nantes**

29 élèves du CE²

4 interventions d'une demi-journée, ou une heure et demie.

*** Ecole primaire publique de St Colomban**

18 élèves de CE1-CE²

2 interventions d'une demi-journée.

*** Ecole primaire publique des Ardilllets à Coueron**

24 élèves du CM²

1 intervention d'une demi-journée.

B - PRESTATIONS PEDAGOGIQUES PONCTUELLES

*** Ecole des Ardilllets - Coueron**

27 élèves de CM² en séjour de classe de découverte

une intervention d'une journée et deux interventions d'une demi-journée

Initiation à l'étude du milieu, découverte de la Brière.

- * Ecole St Dominique - St Herblain
78 élèves de CE1 et CE²
une intervention d'une journée
Découverte de la petite faune aquatique et des oiseaux du Lac de Grandlieu
- * Ecole primaire publique de Treillères
25 élèves de CM1 et CM²
une intervention d'une demi-journée
Découverte des oiseaux des Marais de Mazerolles
- * Ecole primaire de St Aignan-de-Grandlieu
125 élèves de CP et CE1
une intervention d'une demi-journée
Sensibilisation à la faune aquatique du Lac de Grandlieu.

II - LES JEUNES, HORS TEMPS SCOLAIRES

- Centre de vacances du CCE SNCF/PORNICHET
70 adolescents
une soirée diaporama
richesses naturelles de la Brière et des Marais Salants.
- Camps hebdomadaires de l'ALIS/NANTES, à Bois-Joubert
40 enfants
4 sorties d'une demi-journée
Découverte de la Brière et des marais salants.
- Camps hebdomadaires de la ville d'Orvault
15 enfants
une intervention d'une demi-journée
Sortie en Brière
- camps d'ornithologie S.E.P.N.B.
participation à l'encadrement
13 adolescents de 13 à 15 ans
Initiation à l'ornithologie, découverte du milieu,
sensibilisation à la protection de la nature
- Office Municipal de la Jeunesse de Bouguenais
35 enfants
une intervention d'une demi-journée
Sensibilisation à l'observation de la nature, dans le cadre de la
"semaine de l'Arbre"

III - FORMATION D'ADULTES

- * Participation à l'encadrement d'une session d'U.F technique d'un
BEATEP/Nature, organisé par l'U.F.C.V.
6 stagiaires
8 journées d'intervention
Intervention en salle, sorties, ateliers.

* Participation à l'encadrement de 2 sessions d'U.F. technique d'un BEATEP/Milieu marin, organisé par l'U.R.F.O.L.

4 journées et demi d'intervention

Thèmes : écologie du littoral, problèmes d'aménagement et de pollution, applications pédagogiques.

* Accueil en formation intermittente d'un animateur de l'ANJT de Nantes

4 journées de formation

Thèmes : initiation aux disciplines naturalistes, écologie, techniques de l'animation nature.

* Intervention dans un stage d'initiation à la photographie, organisé par le CREPS de Chatenoy-Malabry à Batz sur mer

15 stagiaires

une soirée diaporama

Thèmes : richesses naturelles et fragilité des Marais Salants guérandais.

IV - LOISIR ET TOURISME DE NATURE

A - PRESTATIONS PONCTUELLES

* V.V.F. "Les Salines" - BATZ SUR MER (44)

557 personnes

7 soirées diaporama et 8 demi-journée de sorties

Découverte des marais Briérons et Guérandais, richesse

et fragilité des zones humides, initiation à l'ornithologie.

* V.V.F. "La Croix de l'Anse" - LA TURBALLE (44)

87 Personnes

1 sortie d'une demi-journée et 4 journées de sorties de 2 heures chacune

Découverte des Marais Guérandais et de la saliculture,

richesse écologique et fragilité des zones humides.

* Village de vacances "Port aux Rocs" - LE CROISIC

50 personnes

1 sortie d'une demi-journée

Découverte des Marais Salants Guérandais et de leur avifaune.

* Centre d'Animation Culturelle - COUKRON

30 personnes

1 projection-conférence

Thème : les oiseaux marins.

* ACCOORD - Ville de NANTES

44 personnes

1 sortie d'une soirée et 1 sortie d'une demi-journée

Découverte de la vallée du Gesvre, brame du cerf en Forêt de Paimpont.

* Journées de l'Environnement - Bois Joubert

35 personnes

1 projection-débat

Thème : les zones humides.

*** Un groupe hébergé à Bois-Joubert**

14 personnes

1 sortie d'une demi-journée

Découverte des Marais Salants et de leur avifaune.

*** Séjour au centre Marceau - BATZ SUR MER**

34 enseignants retraités

1 soirée diaporama et 1 sortie d'une demi-journée

Richesses naturelles et humaines des marais Briérons et Guérandais,
connaissance de l'avifaune et de la flore des Marais Salants.

*** "Verts du Pays de Retz"**

12 personnes

1 sortie d'une heure et demie

Thème : Valeur biologique d'une haie.

B - STAGES S.E.P.N.B.

**- Stage d'ornithologie "L'hivernage des oiseaux d'eau, entre
Loire et Charente"**

7 stagiaires

4 jours

Initiation à l'ornithologie, éléments d'écologie, découverte de 4 zones
humides littorales d'importance internationale, sensibilisation à leur
protection.

TOTAUX : 98 journées (en durées cumulées) 2 338 dont 1262 scolaires
--

I - ANIMATIONS SCOLAIRES

* **Bibliothèque Municipale de Rennes**

8 demi-journées sur les oiseaux en ville et à l'école
pour des écoles du sud de Rennes
120 élèves de CM

* **Ecole publique de Marcillé-Robert**

15 demi-journées d'interventions sur l'étang de Marcillé, sa flore,
sa faune et l'évolution au cours des saisons, dans le cadre du CATE
(Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant)
24 élèves du CP au CM²

* **Ecole publique de Noyal-sur-Vilaine**

Une demi-journée sur les oiseaux en ville
30 élèves

* **Ecole publique de St Jacques de la Lande**

Une journée sur la forêt à Mézières sur Couesnon, en collaboration
avec un technicien du Conseil Général
66 élèves de CP - CE

* **Lycée Agricole de Le Rheu**

Une demi-journée sur les méthodes de recensement floristique et
présentation de la S.E.P.N.B.
25 élèves de première D'

* **Lycée de Lagny (Seine et Marne)**

1 journée sur le Cap Fréhel et la Rance : oiseaux, flore et
protection
30 élèves de seconde

* **L'office touristique de Brocéliande**

5 demi-journées sur le Val sans retour pour des écoles du département
130 élèves de CE - CM

* **La M.C.E. (Maison de la Consommation et de l'Environnement) et**

le C.I.E.L.E (Centre d'Information sur l'Energie et l'Environnement)

19 demi-journées d'interventions sur "l'eau, milieu de vie" dans le
cadre de l'opération "Pour que l'eau vive".
510 élèves de CM1 - CM² de différentes écoles du district rennais

*** Le D.S.Q. (Développement Social des Quartiers) de Maurepas et Etudes et Chantiers**

4 jours et demi de classe découverte sur les prairies St-Martin à Rennes
26 élèves de CMI de l'école Guy Ropartz de Rennes

*** L'association I.N.I (Initiative et Nature Intercommunales)**

5 demi-journées sur l'étang de Haute-Vilaine et la migration postnuptiale
130 élèves de CE - CM des écoles de Bourgon, La Chapelle-Erbrée, Balazé

*** Ecole publique de Chartres de Bretagne**

1 journée sur le thème de la forêt, en forêt de Rennes
58 élèves de CE²

*** Ecole privée de Chartres de Bretagne**

2 demi-journées sur la forêt à Bréal sous Montfort et en forêt de Rennes
100 élèves de CP - CE1 - CE²

*** Ecole privée Jeanne d'Arc de Rennes**

1 journée sur le thème de la forêt, en forêt de Rennes
55 élèves de CE1

*** Ecole privée d'Argentré du Plessis**

Une demi-journée sur le thème de la forêt en forêt du Pertre
90 élèves de maternelle

*** Lycée Edmond Michelet de Fougères**

1 demi-journée sur la flore et la faune d'un sentier de randonnée à St-Germain-en-Coglès
25 élèves de BEP Gestion et entretien de l'espace

*** La ville de Fougères**

5 demi-journées d'animation sur la flore et la faune de la vallée du Nançon à Fougères, pour les écoles de la ville
250 élèves

TOTAUX : 80 demi-journées 1 669 élèves
--

II - ANIMATIONS DIVERSES

*** MJC de Bréquigny à Rennes**

8 demi-journées sur la flore et la faune du parc de Bréquigny pour des enfants de 7-9 ans
12 enfants

*** Marcillé - Robert**

Une demi-journée de formation pour les animateurs bénévoles du CATE sur la découverte de l'étang
4 participants

- * **Horizons Nature**
Deux tours de Bretagne à la découverte des oiseaux hivernants et nicheurs, de la flore et des milieux naturels
22 participants
- * **CFA de Broons**
4 demi-journées sur le bocage et sur la baie du Mont St-Michel en formation d'entretien de l'espace
12 participants
- * **Université de la Nature :**
10 journées sur les milieux naturels, la flore, la faune et la protection de la nature au Centre Renouveau de Loctudy
14 retraités participants
- * **Club féminin de Maurepas**
1 demi-journée sur la protection de la nature
15 participants
- * **Syndicat d'Initiative de Bain de Bretagne**
1 journée sur des milieux naturels de Bain (champs de bleuets, talus, landes et bois) avec des randonneurs
30 participants
- * **Etudes et chantiers**
4 demi-journées sur les prairies St Martin à Rennes pour les CES du chantier de nettoyage des berges de l'Ille
15 participants
- * **IRPA (Institut Régional du Patrimoine)**
1 demi-journée d'intervention sur la flore et les méthodes d'étude de la flore sur le marais de Gannedel près de Redon
16 participants en formation sur les milieux humides
- * **Animations estivales avec le Conseil Général**
25 demi-journées sur les intérêts naturels de la Garde-Guérin - St Briec, la pointe de la Varde - St Malo, le Havre de Rothéneuf - St-Coulomb, les étangs de Marcillé - Robert et Chatillon en Vendelais, la chambre au loup - Iffendic
250 personnes
- * **La ville de Fougères**
1 demi-journée sur la flore et la faune de la vallée du Nançon
12 participants

TOTAL : 99 demi-journées 402 participants
--

III - ETUDES

*** Ville de Fougères**

Compléments floristiques, réalisation d'une plaquette et de panneaux sur la vallée du Nançon à Fougères.

*** Ville de Rennes**

Travail sur les intérêts des prairies St-Martin à Rennes.

*** Direction Départementale de Jeunesse et Sports**

Travail sur la réalisation des musettes pédagogiques et un programme de formation dans le cadre des CATE

IV - DIVERS

* Coorganisation et participation aux Rencontres Districales d'Education à l'Environnement les 3, 4, 5 octobre.

* Participation à quelques réunions du REEB (Réseau Education à l'Environnement de Bretagne).

* Membre du jury BEATEP.

* Animation - coordination des activités de la section Ille et Vilaine.

* Suivi du stage BEATEP de P. Boittin à Fougères.

DIVERS : Formation - Information - Conférences

Février

- 1) Stage de formation interne S.E.P.N.B. : les outils de la protection de la nature à Bois Joubert
Max JONIN - Erwan LE CORNEC
- 2) Intervention BEP Lycée agricole de Chateaulin (29)
Présentation de la S.E.P.N.B. et de son rôle dans la protection de la nature - Max JONIN.

Mars

- 1) Intervention auprès des stagiaires IRPa "Patrimoine naturel"
Max JONIN, Pierre LE FLOC'H, Bruno BARGAIN
- 2) Séminaire à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales de Paris, les associations de protection de la nature et l'écologie politique - Max JONIN.
- 3) Intervention auprès des stagiaires IRPa, les aménagements et équipements sur les espaces naturels protégés - Max JONIN.

Mai

- 1) Conférence sur l'action régionale de la S.E.P.N.B. pour la protection des oiseaux marins à l'AG de la LPO - Jean-Yves MONNAT et Max JONIN.
- 2) Stage de formation interne SEPNB : "Les espèces protégées Bois-Joubert - Daniel Malengreau et Erwann Le Cornec

Juin

- 1) Formation "personnels DDE-29"
Les associations de protection de la nature. Historique, bilan, rôle et actions, aujourd'hui - Max JONIN, Gilbert BACLET.



JEAN SALAÜN

« Si on arrête la pollution, on peut arriver à reconquérir la qualité de l'eau dans une quinzaine d'année »

APRES UNE VIE PROFESSIONNELLE CONSACREE AU CONTROLE DE LA SECURITE DANS LES ENTREPRISES, JEAN SALAÜN EST DEvenu L'INlassable MILITANT D'UNE ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE DE L'ENVIRONNEMENT. SON PRINCIPAL CHEVAL DE BATAILLE : LA RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU. LE COMBAT QU'IL MENE, TANT SUR LE TERRAIN QUE DANS LES INSTANCES OFFICIELLES, DERANGE SOUVENT IRRITE PARFOIS. IL LAISSE RAREMENT INDIFFERENT.

Jean Salaün :
un combat pour
la reconquête
de la qualité
de l'eau.

Cap Finistère : Dans notre département, selon vous, la qualité de l'eau ne cesse de se dégrader. Comment en est-on arrivé là ?

Jean Salaün : Avec les années de sécheresse, notamment en 1976, on a pris conscience des risques de pénurie d'eau. On a alors construit des réserves, au Drennec par exemple. Mais très vite s'est aussi posé le problème de la qualité de l'eau. Le développement de l'agriculture intensive, l'apport excessif de matières organiques sur les sols venant s'ajouter à l'arasement des talus et à l'érosion des sols, tout ceci a provoqué une forte augmentation de la pollution des eaux. Dès 1982, lors d'une séance spéciale du Conseil Départemental d'Hygiène, le directeur départemental de l'Agriculture reconnaissait une teneur excessive en nitrate dans l'eau. Un programme d'actions a été décidé afin d'en limiter la teneur à 50 mg/litre pour l'eau distribuée au public.

Etaient notamment recommandées la création de périmètres de protection autour des captages d'eau, l'organisation de campagnes d'information pour réduire la fertilisation excessive des sols, la limitation des élevages hors sols dans certains secteurs déjà saturés. Dix ans après, on s'aperçoit que les mesures préconisées sont restées sans grand effet. Certes, certains captages ont été fermés et quelques usines de dénitrification coûteuses ont été mises en place. Mais, si l'on se réfère aux directives européennes de 89 et 90, ces usines sont illégales puisqu'elles pompent de l'eau de surface à plus de 50 mg/litre de nitrate. D'autre part, il ne faut pas sous-estimer non plus les pollutions d'origine

humaine résultant surtout d'une augmentation très forte de la consommation d'eau.

Cap Finistère : En clair, c'est un certain type de production agricole que vous mettez en cause ?

Jean Salaün : Pour comprendre le problème posé dans le Finistère par les déchets organiques d'origine animale, il faut faire quelques comparaisons. On accuse parfois la population de polluer excessivement et on veut imposer des stations d'épuration aux collectivités locales. C'est donc une bonne chose. Mais alors, il faut dire en même temps que, pour les animaux, le sol ne peut pas non plus tout épurer. La population du département est de 838 687 habitants. En équivalent habitant en matières organiques, la population animale est de 26 252 000 unités. En clair, la pollution pour les animaux est 32 fois supérieure à celle des hommes. Que faire de tous les excédents ? Déjà, en 1982, ces excédents, en apport d'azote à partir du lisier, représentaient 1 665 000 m³ pour une dizaine de cantons. Depuis, on a continué les extensions et les installations en élevage dans des zones déjà excédentaires. C'est une véritable fuite en avant.

Cap Finistère : Des mesures ont été prises. Quels en sont les résultats ?

Jean Salaün : Trois programmes ont été mis en place à l'initiative de l'Etat, de la Région et du Département : la fertilisation raisonnée, la fertilisation mesurée, le programme Bretagne Eau pure (coût : 37 MF). La Direction Départementale à l'Action Sanitaire reconnaissait d'ailleurs en 1988 que les recommandations étaient peu suivies d'effets. Comment peut-il en être autrement avec de tels excédents en déchets

organiques d'origine animale et un cheptel qui continue d'augmenter.

Autre gros problème, les fameux périmètres de protection autour des captages d'eau. Il y a près de 200 captages dans le Finistère. 4 seulement disposent d'une réelle protection. La responsabilité de la profession agricole rejoint ici celle des élus.

Cap Finistère : Que préconisez-vous pour inverser la tendance ?

Jean Salaün : Il faut d'abord cesser de financer des installations agricoles qui polluent. L'argent public doit aller à la construction de stations de traitement du lisier à usage collectif de façon à traiter les excédents. Des textes doivent également réglementer les apports en azote par rapport à la capacité des sols à épurer et de la plante à exporter. Il faut créer une taxation au même titre que les taxes d'épuration. Enfin, il faut absolument interdire l'usage d'engrais chimiques à proximité des cours d'eau. Sait-on que dans le Finistère aujourd'hui, on déverse de l'atrazine dans des champs de maïs le long des zones de captage ? Mais, par dessus tout, la priorité reste l'information des citoyens.

Cap Finistère : La situation est-elle irréversible ?

Jean Salaün : L'eau que l'on a aujourd'hui résulte d'une pollution occasionnée il y a 10 ou 15 ans. On a toutefois une chance dans le Finistère : un réseau hydrographique très dense et peu d'eau souterraine. Si on arrête la pollution, on peut arriver dans une quinzaine d'années à reconquérir la qualité de l'eau. En ce qui me concerne, c'est une situation que j'ai peu de chance de connaître.

Propos recueillis
par Robert Denis

Août

Table ronde "tourisme et littoral", université d'été des Verts à St Nazaire - Max JONIN.

Septembre

- 1) Colloque "Landes", Université de Rennes/IRPa
Intervention pour l'expérience de la S.E.P.N.B.
François de BEAULIEU, Bernard FICHAUT, Max JONIN.
- 2) Stage d'initiation à la géologie pour le personnel des espaces naturels protégés à Jujols (66) pour le Ministère de l'Environnement.
Max JONIN (Conception - Organisation - Animation du stage)

Octobre

"Terre, océans, environnement et anxiété"
Débat, IFREMER - Brest - Erwan LE CORNEC.

Novembre

Débat "Exploitation et protection de la mer" au Cercle Condorcet, Brest - Max JONIN.

Sémer la graine du patrimoine

OF 12.12.92

Alors que Bernard Cadoret lance un nouveau concours sur le patrimoine côtier (voir O.F. du 3 novembre), une stage de formation aux « classes du patrimoine maritime » vient de regrouper une vingtaine d'animateurs près de Brest. Pour apprendre aux enfants à connaître et à sauvegarder les témoignages d'une culture renaissante.



Avec Claude Elies et Jean Keromnes ; la découverte des bateaux de l'association « An test. »

BREST.- Au centre nautique de Moulin Mer, en Logonna Daoulas, l'habitude est prise des classes de mer. Les petits matelots en cirés jaunes, fréquentent depuis longtemps la cale glissante de goémon et le pont des coquilliers de l'association An Test. D'ici peu, ils pourront aussi participer à une classe du « patrimoine maritime ».

Ces classes ne doivent pas être un substitut aux classes de mer » explique Yves Monnier, l'organisateur du stage. « Elles répondent à une autre valeur patrimoniale. L'étape. « découverte du milieu maritime » franchie, il faut aller plus loin : « Sensibiliser les gamins à la valeur de ce patrimoine, leur apprendre à le respecter, à le sauvegarder. »

Pour cela, l'IRPA, institut régional du patrimoine de Bretagne, a choisi de faire appel aux

intervenants les plus qualifiés dans ce domaine. « Il ne s'agit pas seulement d'amener les gamins sur un vieux bateau. Il faut aussi leur en parler dans leur environnement. »

Les stagiaires, pour la plupart animateurs ou enseignants détachés, se sont familiarisés avec tous les aspects du patrimoine maritime. Claude Elies et Guy Prigent leur ont parlé de leurs expériences respectives à Logonna et à Lézardrieux ; Yveline Paillier commissaire de l'exposition « La mer et les jours » à la Roche Jagu, a étendu la notion

de patrimoine maritime à l'architecture, la cartographie, la peinture... Ils sont sortis avec Jean Keromnes sur la *Bergère de Domrémy*, ont découvert les paysages littoraux avec François De Beaulieu de la SEPNB, les vieux gréements avec Jean Louis Dauga... Bref de quoi leur donner quelques billes pour déposer des projets auprès du rectorat d'académie (Une soixantaine en Bretagne l'an dernier). Mais surtout pour intéresser les jeunes et semer dans leurs esprits la graine du patrimoine maritime.

Thierry DUBILLOT

Avec les étudiants naturaliste Les déchets en question

OF 20.10.92

Le cercle des étudiants naturalistes brestois (CENB), depuis un an sur la campus, a organisé dimanche un débat sur les déchets dans le cadre d'Equinoxe 92. Y ont participé des représentants de Solidarité Papier, de la SEPNB (société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) et de la communauté urbaine.

L'essentiel des solutions en matière de traitement des déchets a été abordé. Piles bouton ou bombes aérosols : les municipalités sont tenues d'indiquer à leurs administrés les solutions pour les éliminer. Les produits recyclables : de l'insertion professionnelle aux économies réalisées par les

collectivités locales, les répercussions du recyclage du papier sont multiples. Comment réduire les emballages, qui ne représentent pas moins de 30 % du volume des poubelles ? « La société Eco-Emballage a peut-être la solution, dit Jacques Quantin, membre du CENB. Les distributeurs qui s'engagent à verser un centime par unité de produit emballé pourra, en échange, apposer un logo signalant que l'emballage sera recyclé. » Une bon point vert, en quelques sortes. Et

Le cercle des étudiants naturalistes avaient par la même occasion réalisé une exposition sur les déchets, présentée

dans le hall de la mairie. Les étudiants pensent maintenant la faire circuler dans les écoles, MPT et mairies. Et prochainement, ils envisagent d'organiser une collecte de pa-

piers sur le campus avec le concours de Solidarité Papier.

● CENB, faculté des sciences, 6, avenue Le Gorgeu à Brest.



Débat sur les déchets, organisé dimanche par le cercle des étudiants naturalistes brestois.

Stage SEPNB

OF 2.7.92

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et « home-nature » organisent, dans le cadre de la réserve des landes du Cragou, un stage de valorisation des produits de la fauche des landes. Les stagiaires participeront à la construction d'un abri destiné aux poneys. Le stage se déroulera les 12-13-14 juillet au Cloître saint-Thégonnec (renseignements au 98 63 33 21)

JOURNEES NATIONALES
DE L'ENVIRONNEMENT

Du 5 au 12 juin

OF 5.6.92

Les journées de l'environnement

QUIMPER. — Du 5 au 12 juin vont se dérouler en Finistère, et partout en France, de très nombreuses animations ayant pour thème l'environnement. L'initiative en revient au

ministère de l'Environnement, mais aussi et surtout à tous les acteurs de l'Environnement que sont les collectivités locales, associations, entreprises et établissements scolaires.

Nous avons publié jeudi la

liste des multiples manifestations dans le Finistère. Le Parc d'Armorique et la SEPNB proposent, eux aussi, de nombreux rendez-vous. En voici la liste.

Avec le Parc d'Armorique

... de serpes, faucilles, tronçonneuses (huile et essence fournies).

Les animations de la SEPNB

Dunes de Keremma

A la Maison des dunes du Finistère : exposition « Un ensemble dunaire dans le Finistère : Keremma et la baie de Goulven » ; accueil du public de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Programme d'animation naturalistes du 7 au 12 juin :

— Dimanche 7 juin, 10 h et 11 h pour adultes, « Faune et flore de la dune » ; 14 h et 15 h pour enfants, « Jeux sensoriels sur la dune ».

— Lundi 8 juin, de 16 h à 17 h 30 « Histoire et paysage de Keremma ».

— Mardi 9 juin, de 16 h à 17 h 30, « Les plantes de la dune ».

— Mercredi 10 juin, de 16 h à 17 h 30, « Faune et flore des zones humides ».

— Jeudi 11 juin, de 16 h à 17 h 30, « Faune et flore des dunes ».

— Vendredi 12 juin, de 16 h à 17 h 30, « Les oiseaux de la baie de Goulven ».

Gratuité le 7 juin pour la fête des dunes. Les autres jours, 9 F par adulte (gratuité pour les enfants de moins de 12 ans).

Rendez-vous à la Maison des dunes.

Pour les groupes, prendre rendez-vous au 98 49 07 18.

vous à 15 h parking de l'hôtel de ville de Crozon.

Goulien

Dimanche 7 juin : visite commentée de la réserve ; rendez-vous sur le site à 10 h et à 14 h.

Trégunc

Dimanche 7 juin : dunes et étangs de Trévignon ; rendez-vous à 9 h 30 sur le site.

Brest-Plouzané

Exposition « Poteaux métalliques creux... attention, pièges ! ». Centre culturel de Plouzané du 5 au 12 juin, tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Sortie naturaliste sur le thème de l'arbre : le dimanche 7 juin (voir horaires dans le journal du jour).

Patrimoine maritime et patrimoine naturel : sortie naturaliste en rade de Brest sur un vieux gréement. Du 5 au 12 juin, à partir de la plage du Moulin-Blanc et de la grève de Logonna-Daoulas ; voir presse locale du jour.



Découverte de la flore des dunes de Keremma, du 12 au 18 juin.

Réserve biologique des landes du Cragou

La nuit de l'environnement : découverte de la diversité et de l'originalité des espèces animales nocturnes, sortie en soirée sur la réserve.

Rendez-vous à 19 h le samedi 6 juin, sur la place du Cloître-Saint-Thégonnec, avec pique-nique, vêtements chauds et lampes de poche.

Crozon

Découverte de l'Aber, en Crozon : dimanche 7 juin ; rendez-

ILLE ET VILAINE

CANCALE - POINTE DU GROUIN

* Lundi 8 juin 14 h Accueil du public
 Animation :
 "Colonie d'oiseaux marins"
 "Ecologie du littoral"

600 personnes

MARCILLE - ROBERT - ETANG

* Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juin de 14-18 h
 Accueil du public
 Animation "faune et flore de l'étang"
 Gestion d'un site départemental

15 personnes

CHATILLON EN VENDELAIS - ETANG

* Samedi 6, dimanche 7, lundi 8 juin, mercredi 10 juin 14-18 h
 Accueil du public
 Animation "faune et flore de l'étang"
 Gestion d'un site départemental

230 personnes
25 enfants

VALLEE DU NANCON - FOUGERES

* Samedi 6 juin, vendredi 12 juin
 Faune-flore des bois et prairies humides

150 enfants

CHASNE SUR ILET

* Samedi 13 juin
 Bouchage de poteaux métalliques creux

5 personnes

Pays de Lorient

Guidel

OF 13.6.92

La SEPNB pense « environnement »

Au potager, le compost s'impose

La section locale de la SEPNB a marqué à sa manière les journées environnement : visite commentée de la décharge de Lann-Hir (Pont-Scorff) et sensibilisation, à la déchetterie et sur le marché, du recyclage des déchets, en particulier organique.

« La quantité des ordures ménagères ne cesse d'augmenter, fait remarquer la SEPNB, et jeter à la poubelle les déchets végétaux ou les épluchures est une hérésie ; au potager, le compost s'impose. »

Cette seconde poubelle permet de récupérer et valoriser tous les déchets organiques, qui représentent 37 % des ordures ménagères, soit 110 kg par habitant et par an.

Composés des reliefs de repas, des débris de jardin (tonte de gazon, tailles de haies et arbustes après broyage), des centres, etc., ces déchets offrent un compost de qualité. Ils sont cependant, en l'état actuel des choses, mélangés à des produits inertes (plastiques, ferraille...), dangereux (verres, aiguilles...) ou toxiques (piles, peintures...) et vont encombrer les décharges. Comme a pu le constater, la délégation de la SEPNB, à la décharge de Lann-Hir, exploitée par l'entreprise GrandJouan-Onyx. Au rythme actuel, **« le site en a pour deux ans maximum »**, note Paul Guillet, directeur de Grandjouan.

Depuis le printemps, la déchetterie reçoit énormément de déchets verts. Mais, non broyés, ils ne sont pas recyclés. Le tri sélectif des ordures a commencé (verre, ferraille, huile, etc.), mais l'effort doit se poursuivre. Tel est le message que la SEPNB a voulu faire passer aux élus et aux Guidelois.

Le traitement des déchets est un problème actuel et non des années à venir. C'est l'affaire de



Les déchets verts peuvent être utilement broyés, comme ici à la déchetterie de Guidel où la SEPNB a fait une démonstration d'un appareil.

tous (élus, particuliers, entreprises...) et ne serait-ce que par le tri sélectif et le recyclage, les déchets aboutissant à la décharge pourraient être moins nombreux. Il est dommage que la municipalité n'ait pas participé à ces journées environnement, car des idées intéressantes sont apparues lors des discussions avec les responsables de Grandjouan et des établissements Soyer (entreprise lorientaise de recyclage).

Collecte des bouteilles en plastique

La Ligue contre le cancer du Finistère collecte actuellement sur tout son département les bouteilles en plastique et étend son action. Ainsi Quéven participe à cette action depuis plusieurs mois. Au dé-

but, le camion passait toute les trois semaines. **« Bientôt ce sera toutes les semaines »**, précise M. Philippe Gadré, directeur départemental de la Ligue à Brest. La population répond favorablement au tri sélectif. **« Les communes contactées réalisent un enclos grillagé pour stocker les bouteilles ; ensuite, à leur demande, nous passons avec un camion « aspirobroyeur ». L'enlèvement est gratuit. »** A quand cette action sur Guidel ?

Les plastiques représentent 7 % des ordures ménagères (soit 21 kg par habitant et par an) et, au fil des ans, des progrès sont faits. **« On s'achemine vers le traitement de tous les plastiques, »** note M. Gadré. **« On s'équipe tout doucement en matériel. »**

PRAIRIES ST-MARTIN - RENNES

* Du 9 au 13 juin : découverte du site

25 enfants

MORBIHAN

SENE - RESERVE DE FALGUEREC

* Samedi 6 juin 14 h - 18 h) Accueil du public
* Dimanche 7 juin 14 h - 18 h) et visite commentée de la réserve

90 personnes

SAUZON - BELLE-ILE EN MER

RESERVE DE KOH KASTELL

* Chaque jour, sauf le lundi R.V. à 14 h 30 et à 17 h au kiosque
sur le parking de l'Apothicaiererie pour une visite commentée de
la réserve

Public non
estimé

LOCMIQUELIC

* Dimanche 7 juin
Découverte du marais de Pen Mané

20 personnes

VANNES - BILLIERS

* Du 6 au 9 juin inclus, salle polyvalente de Billiers,
2 expositions :
- Marais, vasières, estuaires
- Les oiseaux d'eau

80 personnes

DAMGAN

- * Exposition "Les Dunes"
"Les Oiseaux"
Du 4 au 8 juin

400 visiteurs

SARZEAU

- * Exposition "Les Chauves-souris de Bretagne"
Du 5 au 12 juin

100 visiteurs

GUIDEL

VALORISATION DES DECHETS : EXERCICES PRATIQUES
Samedi 6 juin à 15 h à la déchetterie de Guidel
Dimanche 7 juin à 9 h sur le marché de Guidel
. Tri sélectif, fabrication de compost, démonstration

Public non estimé

FINISTERE

TREFLEZ - DUNES DE KEREMMA

A la maison des Dunes du Finistère :

- * Exposition "Un ensemble dunaire dans le Finistère :
Keremma et la Baie de Goulven"
Accueil du public de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- * Programme d'animations naturalistes du 7 au 12 juin
 - . Dimanche 7 juin, 10 h et 11 h pour adultes
 - "Faune et flore de la dune"
 - 14 h et 15 h pour enfants
 - "Jeux sensoriels sur la dune"

500 personnes

40 personnes

20 enfants

- . Lundi 8 juin, 16 h à 17 h 30
"Histoire et paysage de Keremma"
- . Mardi 9 juin, 16 h à 17 h 30
"Les plantes de la dune"
- . Mercredi 10 juin, 16 h à 17 h 30
"Faune et flore des zones humides"
- . Jeudi 11 juin, 16 h à 17 h 30
"Faune et flore des dunes"
- . Vendredi 12 juin, 16 h à 17 h 30
"Les oiseaux de la baie de Goulven"

7 personnes
1 personne
4 personnes
--
7 personnes

Gratuité le 7 juin pour la fête des dunes,
Les autres jours, 9 F par adulte (gratuité pour les enfants de moins de 12 ans)
Rendez-vous à la maison des dunes.
Pour les groupes, prendre rendez-vous au 98.49.07.18

LE CLOITRE ST-THEGONNEC

RESERVE BIOLOGIQUE DES LANDES DU CRAGO

LA NUIT DE L'ENVIRONNEMENT

Découverte de la diversité et l'originalité des espèces animales nocturnes, sortie en soirée sur la réserve.

R.V. à 19 h 00, le samedi 6 juin sur la place du Cloître-St-Thégonnec avec pique-nique, vêtements chauds et lampes de poche.

66 personnes

Le 7 juin, balade naturaliste

44 personnes

CROZON

DECOUVERTE DE L'ABER EN CROZON,

* Dimanche 7 juin - R.V. à 15 h, parking de l'Hôtel de Ville de Crozon

GOULIEN

* Dimanche 7 juin : Visite commentée de la réserve
R.V. sur le site à 10 h et à 14 h
Journées "Portes ouvertes"

40 personnes
300 personnes

Nuit de l'environnement au Cloître-Saint-Thégonnec

« Vous entendez le bruit du solex ? »

MORLAIX. — Une « nuit de l'environnement » au milieu des « journées de l'environnement » : c'était samedi soir au Cloître-Saint-Thégonnec. La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) invitait les amateurs de sensations sauvages à écarquiller les yeux et tendre l'oreille dans le crépuscule de l'Arrée. Une cinquantaine d'adultes et enfants ont suivi les naturalistes dans la nuit du Cragou.

« Vous entendez le bruit du solex ? » Juchée sur le rocher du Cragou, promontoire qui ouvre de toutes parts vers les horizons immenses de l'Arrée, une petite troupe portant bottes et couleurs kakis tend activement l'oreille. Dans la pénombre qui éteint peu à peu les couleurs des genêts et des digitales, elle guette fébrilement le chant de l'engoulement : comme un « moteur de solex » a ré-expliqué Jacques Maoût le guide. Lui seul le perçoit, dans le lointain et contre le vent... Le silence crépusculaire est troublé par le moindre bruit de semelle sur le roc. Le plus petit geste fait crisser le tissu. Difficile d'écouter la nuit tomber. Nous sommes le 7 juin, il est 22 h 30. La « nuit de l'environnement ». Animation SEPNB.

Encore le moteur de solex. Cette fois, tout le monde l'a entendu. Le son vient dans notre dos, porté par le vent. Fort, limpide. Concert de chuchotements ébahis. Brouhaha de foule. « Là, il est là ! » Une silhouette de martinet géant a dessiné un arc fugitif entre deux cimes de chênes som-



Après l'écoute des chants d'oiseaux, les randonneurs s'attroupent autour d'une lumière et d'un drap blanc, piège à papillons.

bres, juste au pied de la roche. Jacques Maoût explique : « L'engoulement vole la gueule grande ouverte, il chasse les gros insectes au dessus des arbres. » L'ornithologue ajoute, étonné : « Ceux qui l'on vu, vous avez de la chance. C'est un oiseau que l'on aperçoit rarement. Je n'aurai pas fait le pari ! »

Piège à papillon

Il ne risque pas non plus de parier sur nos faculté à distinguer

les oiseaux dans le récital crépusculaire, l'ignoble Jacques. Il a tout entendu, lui, avant d'arriver au rocher. « Le petit cri plaintif, là, c'est un bouvreuil ». Un peu plus loin : « Il y a trois rouges-gorges. Ils sont assez décontractés. Mais c'est en général un chant très agressif. » Il dénonce plusieurs fois la grive musicienne, puis dans le lointain la fauvette des marais, la locustelle tâchetée, ici le bruant jaune, le merle noir... Miracle de l'oreille sélective. Il a beau expli-

quer : repérer un choriste dans le chœur relève de l'exploit pour l'amateur d'un soir.

Mais la nuit a maintenant baissé son rideau. Laissons là les derniers chants d'oiseaux. Claude Sudrat, un autre actif de la SEPNB, a préparé un piège à papillon dans une prairie humide qui s'entend en contre-bas des crêtes. Minuit se profile sous la lune. Il est maintenant l'heure de découvrir les ai-

les muettes de la nuit.

Thierry CREUX.

CONCARNEAU, TREGUNC, BANNALEC, QUIMPERLE

5, 9, 11, 12 et 13 juin

* Interventions en milieu scolaire

166 enfants

* Visite du musée privé de G. Bolloré

20 personnes

BREST-PLOUZANE

EXPOSITION "POTEAUX METALLIQUES CREUX ... ATTENTION PIEGES !"
Centre social de Plouzané du 5 au 12 juin, tous les jours
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Lieu public
Non estimé

* Accueil de classes

67 enfants

SORTIE NATURALISTE SUR LE THEME DES OISEAUX URBAINS ET PERIURBAINS
Le samedi 6 juin et lundi 8 juin

6 personnes

PATRIMOINE MARITIME ET PATRIMOINE NATUREL
Sortie naturaliste en rade de Brest sur un vieux gréement.
Du 5 au 12 juin, à partir de la plage du Moulin-Blanc et de la
grève de Logonna Daoulas, voir presse locale du jour.

10 personnes
8 enfants

DOUARNENEZ

* Lundi 8 juin - Le littoral dans la ville

15 personnes

TOTAL ESTIME

3 600 personnes

Des sorties ornithologiques à usage interne, la SEPNB en organise régulièrement. Plus rares sont celles qui sont ouvertes au public. C'était le cas, lundi, à l'occasion de la journée de l'environnement. Si les petits îliens viennent désormais en classe de ville, les oiseaux de mer suivent le même chemin. Et plus qu'on ne le croit. De l'îlot St-Michel au port, menés par Jeannette Le Bouedec, Jacques et Joëlle Garreau, Gilles Gourlan, quelques Douarnenistes sont donc allés à la découverte du goéland argenté, brun ou marin, de la mouette rieuse, tridactyle voire, avec un peu de chance, la mélanocéphale...



La SEPNB expose au centre culturel

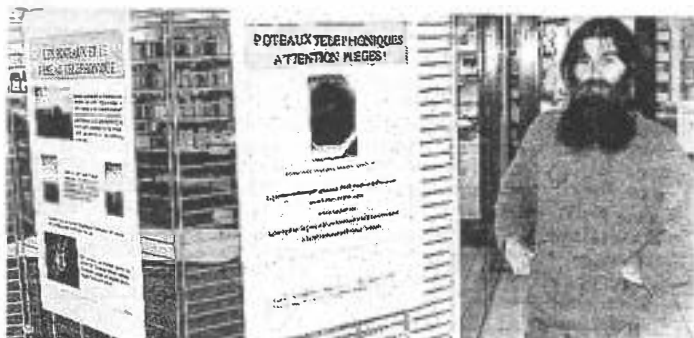
OF 10.6.92

Poteaux téléphoniques : attention pièges !

Dans le cadre des journées de l'environnement, la SEPNB présente actuellement une exposition intitulée « Poteaux téléphoniques : attention pièges ». Ouverte au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, cette exposition explique le problème posé par les poteaux téléphoniques métalliques creux, véritables oubliettes pour les oiseaux. La solution : l'obturation des poteaux en place par un obturateur en plastique, mobilise

désormais de nombreux bénévoles de la SEPNB.

Une visite commentée de l'exposition sera assurée par un animateur de la SEPNB pour les classes de niveau CE-CM qui se seront inscrites au préalable auprès de la SEPNB (tél. 98 49 07 18). Au programme également de cette semaine, une sortie découverte des oiseaux, de la commune et de ses environs samedi prochain.



M. Guillerme de la SEPNB, présente l'exposition.

Journées de l'environnement

tél.

Une découverte originale de la rade avec la SEPNB

2.6.92

La SEPNB associe cette année patrimoine nautique et patrimoine naturel. Le patrimoine est un tout indissociable. En effet, en Bretagne, les anciens bateaux accostaient à quai et souvent échouaient à marée basse. « Notre message en tant que société de protection de la nature est de dire que l'on peut découvrir notre environnement en naviguant à la voile, hors du bruit et des pollutions, que la promotion du patrimoine est possible sans destruction de nature : peintures non polluantes, aménagements minimum, éviter les grosses concentrations... Il est possible d'observer, de découvrir la nature, de connaître de façon originale la flore et la faune maritime », écrit la SEPNB.

Dans ce but, le « Ty Gwenn », sloup de 7,80 m, gréé en coté, houari, coquillier de tartu, mènera les personnes intéressées par une découverte originale de la rade.

— samedi 6 juin au lieu dit K rascoët, en L'Hôpital-Camfrout, 15 h, baptême des voiles et levée des couleurs.

— Dimanche et lundi 7, et sortie en mer et balades naturelles dans le secteur de Tibidy, 9 h, 10 h 30, 15 h, 15 h 30, 17 h.

— Le mercredi, sortie du club nature de Brest, avec L. Guihard.

— Dans la semaine, sur réservation et accord avec les skippers, sorties longues possibles.

Réservations pour ces activités à faire à la SEPNB, près de G. Vidal, tél. 98.49.07.18.

UNIVERSITE
DE LA NATURE
RENOUVEAU - SEPMB

UNIVERSITE DE LA NATURE - RENOUVEAU / SEPNE
4-18 avril 1991
Loctudy - Finistère

14 participants

Lundi 11 mai	Accueil des stagiaires		
Mardi 12 mai	Présentation du programme La SEPNE: moyens, actions publications. Visite du port de pêche	Réserve de Trunvel: - observations - historique - partenaires - recherches	synthèse de la journée
Mercredi 13 mai	Réserve du Cap Sizun: - historique - fonctionnement - accueil du public - la vie des oiseaux de mer	- gestion des landes littorales par le pâturage(buts, résultats) - recherches	synthèse de la journée soirée cinéma
Jeudi 14 mai	La rivière de Pont l'Abbé - fonctionnement d'un estuaire(production, écologie) - oiseaux des estuaires	- flore des vases salées - gestion du bois de Rosquerno	synthèse de la journée
Vendredi 15 mai	L'eau dans la nature - visite d'une rivière - entretien - faune et flore	Les sources de pollution de l'eau - eau/industrie - eau/agriculture - usage domestique Comment diminuer la pollution	
Samedi 16 mai	Ateliers en baie d'Audierne - baguage des oiseaux - botanique et ornitho	Comment se servir des lois pour protéger la nature - la loi de 1976 - la loi littorale	
Lundi 18 mai	Les Monts d'Arrée La réserve biologique landes du Cragou - nidification d'espèces menacées - pastoralisme	- landes et tourbières du Yeun Ellez	synthèse de la journée
Mardi 19 mai	Ateliers en baie d'Audierne - baguage des oiseaux - botanique et ornitho	Echanges d'expériences avec des retraités de la SEPNE Evolution de la protection de la nature en Bretagne BILAN	

Encadrements :

- Jean-Luc Toullec
- Bruno Bargain
- Max Jonin
- François de Beaulieu

Intervenants extérieurs

- Jacques Henry
- Jean-Pierre Ferrand
- Eaux et Rivières de Bretagne

LE DOMAINE
DE BOIS-JOUBERT

FREQUENTATION BOIS-JOUBERT 1992

		NB PERSONNES	NB DE JOURNEE/PARTICIPANT	NB REPAS
Maison de la Nature	Gestion libre	256	839	/
	Pension complète	517	2 467	5 039
	Centre aéré	102	1 135	/
GITE		695	1 206	1 112
POINT ACCUEIL JEUNES		208	1 070	/
TOTAUX		1 778	6 717	6 151

ANIMATION BOIS-JOUBERT 1992

Pour séjour Pension Complète	175	692
Pour séjour en Gestion Libre ou Ponctuelle	1 279	2 251
TOTAUX	1 971 enfants	2 943 journées/ enfants

Dont 26 boulanges et 8 presses à cidre

BILAN PEDAGOGIQUE 1992 ET PROJET 1993

1. LES ANIMATIONS SCOLAIRES

1.1. Les classes de découverte de 1992

. Le projet pédagogique

Afin de redéfinir les bases pédagogiques des séjours de classes de découverte à Bois-Joubert, un projet a été réalisé et proposé aux enseignants au moment de leur rencontre.

Les objectifs éducatifs reprennent des notions habituelles de l'éducation à l'environnement : sensibiliser et responsabiliser. Le séjour privilégie, dans la mesure du possible, le recours à des méthodes actives (observations sur le terrain, mini-ateliers, jeux de synthèses, etc...). La démarche s'opère en trois phases successives :

- a. Découverte - Contact
- b. Approfondissement
- c. Synthèse des acquisitions (cf. Projet pédagogique des classes de découverte à Bois-Joubert)

. Les différents séjours

Les séjours de février à octobre 1992 ont été, dans la plupart des cas, définis sur les schémas des séjours habituellement programmés à Bois-Joubert. Initiation à la Nature et à l'environnement par le biais d'une découverte de la Brière et des marais salants guérandais.

Une rencontre préalable entre l'enseignant et l'animateur n'ayant pas toujours pu avoir lieu avant le séjour, le projet définitif a parfois dû être établi par courrier ou par téléphone.

Mars - Ecole des Ardilletts - Couëron 44 - "Pays Noir-Pays Blanc" 5 jours
- Ecole G. Brassens - Carquefou 44 - Brière-Briéron" 5 jours

Avril - Ecole Ste Anne - Brains 44 - "Pays Noir-Pays Blanc" 4 jours

Mai - Ecole publique - Pleugeuneuc 35 - "Pays Noir-Pays Blanc" 4 jours
- Ecole publique - Tinténiac 35 - "Pays Noir-Pays Blanc" 5 jours
- Ecole annexe - Quimper 29 - "Pays Noir-Pays Blanc" 3 jours

Juin - Collège La Croix de Pierre - Plénée Jugon 22 -
"Pays Noir-Pays Blanc" 3 jours
- Ecole Gaston Serpette - Nantes 44 - "Pays Noir-Pays Blanc" 5 jours

. Bilan

Les enseignants dans l'ensemble sont satisfaits des séjours.

L'équipe d'animation souhaiterait privilégier le déroulement de séjours davantage axés autour de la découverte du domaine, des marais de Donges et de la Brière.

1.2. Mini séjours et animations scolaires ponctuelles

1.2.1. Animations sur séjours en gestion libre

Sur les séjours en gestion libre, les animations proposées viennent illustrer une partie du programme du séjour réalisé par les enseignants. Un équilibre de l'animation de la semaine complète doit, malgré tout, être respecté (déplacements en car, séances d'observation, etc...).

Avril - Collège St Jean de la Croix - Kerhnon 29 - 2 journées
 - Collège de la Portrais - Cordemais 44 - 1 journée
 - Collège Jean Monnet - Vertou 44 - 5 demi-journées

Septembre - Externat des Enfants Nantais - Nantes 44 - 3 demi-journées

Octobre - Collège Ste Bernadette - St Gildas 44 - 2 journées

Novembre - I.M.E. - St Nazaire 44 - 2 demi-journées

1.2.2. Animations sur autres structures

Mai - Centre d'accueil de la Plinguetière - St Aignan 44 -
 2 journées

Juin - Idem - 3 journées

1.2.3. Animations à la journée

- Scolaires

Mai - Ecole Casanova - Maternelle - Donges 44 -
 "Découvertes sensorielles autour du domaine" - 2 journées

Juin/Juillet - Collège Ste Marie - La Baule 44 - 1 journée
 - SSEFIS - Nantes 44 - 2 demi-journées
 - Institut Monteclair - Angers 49 - 1 journée

Cette année, des animations sur le thème du "Verger au Cidre", ont été proposées aux classes proches, en octobre et novembre, avec en parallèle pour certaines, des animations "Boulanges" :

- Ecole de la Pommeraie - Donges 44 - 3 classes - 3 demi-journées
- Ecole Casanova - maternelles - Donges 44 - 2 journées
- Ecole Notre Dame - St André des Eaux 44 - 1 journée
- Centre de loisirs de Donges - 2 demi-journées

- Hors scolaires

Essentiellement organisées pendant l'été, ces animations ont été proposées aux groupes organisés en mini-camps à Bois-Joubert (boulanges, sorties en Brière ou marais salants...). La plupart de celles-ci ont été animées par Yves Chépeau, animateur départemental de la SEPNB pour la partie "Nature".

Juillet - ALIS - 44 - 3 demi-journées sur 3 semaines différentes
 - Orvault - 44 - 2 demi-journées pendant 3 semaines

1.2.4. Animations sur des manifestations locales

Juin Dans le cadre des **journées de l'environnement**, nous avons souhaité sensibiliser le public dongeois à la richesse naturelle d'une zone menacée par des projets d'aménagements périurbains. Le marais de Liberge (colonie de mouettes rieuses, zone de nidification ou de nourrissage pour 79 espèces d'oiseaux...), 8 classes primaires ont participé aux animations sur le site les 4 et 5 juin, précédées d'une soirée film le mardi 2 juin.

Septembre Dans le cadre de la **fête de l'animal** à St Nazaire, nous avons proposé aux écoles primaires de St Nazaire (CE2 - CM) des animations de découverte de l'avifaune proche de l'école. 18 classes de 10 écoles différentes ont participé à l'opération qui s'est déroulée du 28 septembre au 2 octobre.

BILAN Ce type d'animation répond en priorité aux classes géographiquement proches de Bois-joubert. Ces deux dernières opérations ont permis de mieux faire connaître la Maison de la Nature de Bois-Joubert aux écoles des communes périphériques.

2. LES ANIMATIONS ADULTES

2.1. Les adultes en formation

- BAFA Spécialisation Nature (CEMEA) - Interventions durant le stage BAFA d'avril - 3 journées
- Campus Européen - 1 journée
- Crédit Mutuel de Bretagne - 2 journées

2.2. Groupes naturalistes et randonneurs

Différents groupes ont bénéficié d'animations de découverte de la Brière ou des marais salants de mai à juin :

- Mayenne Nature Environnement (53),
- Section SEPNB Concarneau (29)
- SMS Randonnée de St Michel/Orge (91),
- MJC de Pacé (35)
- Enseignants de Plénée Jugon (22)
- A.L. Guidel (56)
- Association Sports et Loisirs (72)
- Peuple et Culture Nantes (44)

BILAN

Ces animations ponctuelles permettent une découverte générale des milieux naturels (faune, flore...), d'en comprendre la richesse et d'aborder les problèmes de gestion qui y sont posés. Les demandes de ces groupes sont liées à l'apparition de Bois-Joubert sur certains guides de randonneurs et grâce au "bouche-à-oreilles"

3. LES CAMPS NATURE SEPNE

2.1. Sur la piste des hérons du 12 au 26 juillet et du 16 au 30 août/ 10-12 ans

Découverte des marais briérons et des marais salants guérandais. Ces deux séjours ont permis aux enfants de s'initier à diverses activités : ornithologie, photo animalière, étude de pelotes de réjection, réalisation d'un film vidéo, randonnée en bicyclette et en chaland, etc...

Ils ont accueilli 25 enfants en juillet et 11 en août.

2.2. Migrations au pays des oeilletons du 23 au 30 août / 13-15 ans

Ornithologie dans les marais salants guérandais. Ce séjour a permis aux jeunes de participer à différentes activités naturalistes : opération baguage dans les roselières, photo animalière, dessin animalier, transect des marais, etc...

13 jeunes ont participé à ce camp.

Ces trois séjours ont totalisé 644 journées/enfant dont 1/3 adhérents à la SEPNE et 1/3 adhérents au club WAPITI et venant pour la moitié de Bretagne/Pays de Loire.

BILAN

Le camp de Pâques a dû être annulé du fait de l'information trop tardive. Le camp intitulé "Sur la piste des Hérons" a répondu à une forte demande de la part des enfants. La diffusion de l'information par WAPITI nous a permis de reconduire un séjour du même type en août. L'activité vidéo a été bien appréciée mais a empiété sur l'organisation d'autres ateliers. Le camp ornitho du mois d'août a attiré essentiellement des garçons. Un intitulé d'aspect moins technique permettrait peut-être d'équilibrer davantage le groupe.

RESERVE

L'année écoulée a vu la mise en application du plan de gestion adopté en 1991 et la poursuite des travaux d'aménagement conformément aux objectifs déjà définis.

I. GESTION DES PRAIRIES ET DU TROUPEAU DE VACHES NANTAISES

Dès que le niveau de l'eau l'a permis, le troupeau a été descendu sur les prairies à glycérie. Leur forte productivité favorisée par de bonnes conditions climatiques d'une part, les effectifs réduits l'année passée devant les difficultés rencontrées pour nourrir les bêtes avec le fourrage du seul domaine d'autre part, n'ont pas imposé le transfert des animaux éventuellement prévu (2) sur les prairies du Sud-Est, en cours de printemps.

Toutes les prairies du Sud ont pu ainsi être consacrées au foin. La production satisfaisante - partagée pour moitié avec Jacques COCHY - devrait ainsi suffire pour la première fois depuis plusieurs années pour approvisionner le troupeau sans apport extérieur.

Les 36 tonnes récoltées ne représentent pas cependant le rendement maximum mais un compromis entre quantité et qualité : Jacques COCHY a dû, avec compréhension, modifier le calendrier traditionnellement en usage pour avancer d'un bon mois une fenaison dont l'unique objectif était jusqu'ici la recherche du plus fort tonnage.

Les résultats, découlant de l'application des recommandations de la thèse de Sylvie MAGNANON, montrent donc, au moins pour cette année, qu'une gestion de ce type est parfaitement viable.

Dans la perspective d'une reprise complète du troupeau par la SEPNB dans les années futures, il est ainsi démontré que les prairies du domaine ont la capacité de nourrir un nombre d'animaux nettement plus important.

II. AMENAGEMENTS

Plusieurs chantiers automnaux ou hivernaux ont rassemblé les militants des sections locales et l'équipe du Bois-Joubert.

Ils ont concerné :

- Le clôturage des prairies du Nord du domaine.
- L'entretien des haies bise-vents en particulier le long du verger.

- Le débroussaillage de la parcelle triangulaire (B) destinée à être reboisée avec des plants de chênes issus de la pépinière expérimentale de Guémené-Penfao.
- Le recreusement de la mare pédagogique (M) et l'aménagement de ses abords.

III. ASSAINISSEMENT DE LA FERME

Après analyse des rejets de la laiterie, consultations de différents services (en particulier la SATESE) et visites sur place, la solution d'un réseau épandage classique avec fosse toutes eaux, en accord avec Jacques COCHY, a été préférée aux installations coûteuses et sophistiquées envisagées dans un premier temps.

BILAN VACHES NANTAISES 1992

Régis FRESNEAU

- * Sur huit vaches en âge de vêler, sept ont vêlé (1 vache non pleine) :

Détails :

- . 5 veaux mâles A vendre avant Noël
Recette totale espérée : $5 \times 3500 \text{ F} = 17\,500 \text{ F}/2$
- . 1 veau femelle Mort à une semaine
Cause mamite de la mère
- . 1 veau femelle Vivant
Gardé pour élevage

- * Trois vaches pleines et un jeune taureau ont été vendus au printemps au parc zoologique de Branféré (ces trois vaches ont d'ailleurs eu trois petits mâles)

(Convention SEPNE/BRANFERE)

La recette correspondant à ces ventes a été placée sur un compte bloqué et constitue une réserve d'intervention.

INFORMATIONS PROGRAMME RACE BOVINE NANTAISE

- * Quatre taureaux sont maintenant disponibles pour l'insémination, le cinquième d'origine Bois-Joubert va partir avant Noël.
- * Les effectifs au niveau femelles sont en nette progression ainsi que le nombre d'élevage disséminé dans cinq départements (voir tableau ci-dessous).

	1989	1990	1991
TOTAL FEMELLES	56	55	70
NB D'ELEVAGE	17	19	21

- * Il est à signaler que le Parc Naturel Régional de Brière a refusé une demande de subvention de 10 000 F destinée à financer le programme génétique des Vaches Nantaises.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

*** Le complexe de restauration**

Réfectoire, cuisine, chaufferie, bloc sanitaire et chauffage ont été réalisés.

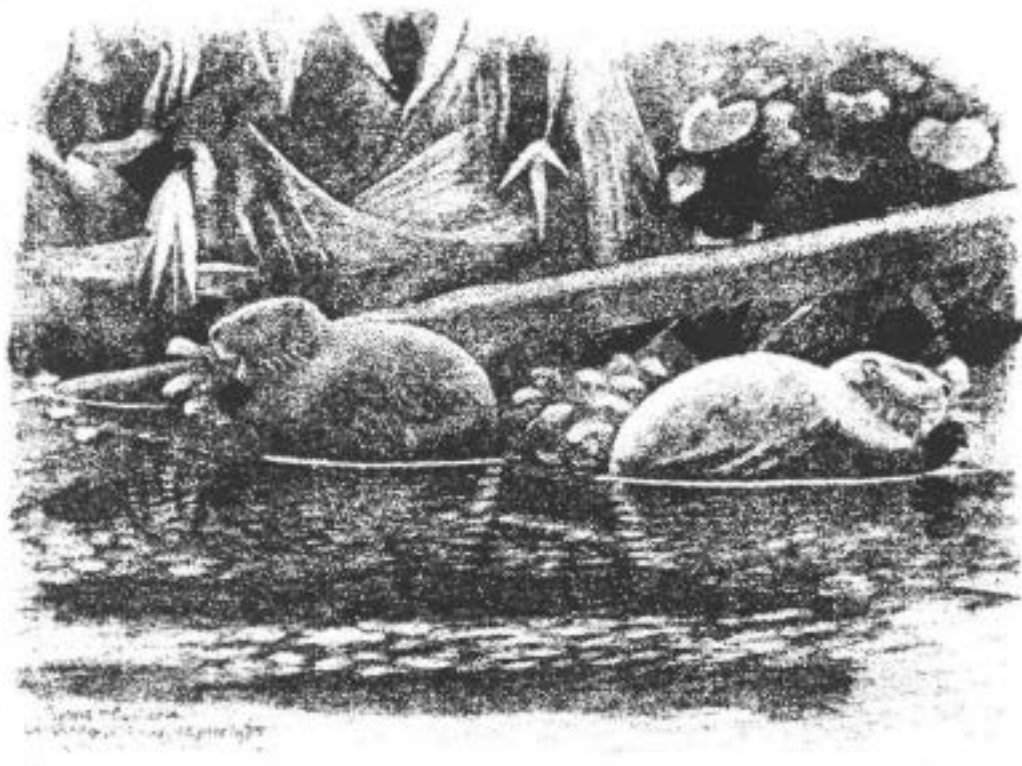
*** La ferme**

Réfection de l'aile sud pour habitation

*** Manoir**

Réfection de la toiture

EXPOSITIONS



André LE GAC
Président du Syndicat Mixte pour la gestion
du Conservatoire Botanique National de Brest

et Bernard GUILLEMOT
Président de la Société pour l'Etude et la
Protection de la Nature en Bretagne

seraient honorés de votre présence à l'inauguration de l'exposition
des œuvres, gravures et sculptures, de

ROBERT HAINARD

le vendredi 15 mai 1992 à partir de 17 h

Exposition du 16 mai au 28 juin
ouverte tous les jours du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)
et le samedi et dimanche (14 h - 17 h 30)

Exposition réalisée avec la collaboration de la Galerie La Marge, 2 place du Château 41000 BLOIS 54 78 18 05

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST
Rampe de Stang Alar - 29000 Brest - 98 41 88 95

*** Les espaces protégés de Bretagne - Expo SEPNB**

Du 22.06. au 18.07. - Hypermarché Leclerc - Guilers (29)

*** Les orchidées - Expo SEPNB**

Du 06.06. au 09.06. - Foyer Breton - J.N.E. - Plouha (22)

Du 01.07. au 10.09. - Maison de la Réserve - Groix (56)

Du 11.09. au 15.09. - Jardin des Plantes - Nantes - Timbres 1er jour (44)

*** Les Réserves de Bretagne - Expo SEPNB**

Du 01.07. au 10.09. - Groupement des producteurs de sel à Pradel (44)
organisée par Y. Le Gars

Du 11.09. au 15.09. - Jardin des Plantes - Nantes - Timbres 1er jour (44)

*** Connaître pour protéger - Expo SEPNB**

Du 27.06. au 28.06. - Section Ploërmel (56)

*** Le vent et les oiseaux de mer - Expo SEPNB**

Du 18.07. au 15.08. - Foyer de la RATP - Fouesnant (29)

Du 16.08. au 06.09. - Mairie de Fouesnant (29)

*** Un ensemble dunaire dans le Finistère : Keremma et la Baie de Goulven**

Depuis le 7 juin 1992, à la Maison des Dunes de Keremma (29)

Robert Hainard expose au conservatoire botanique de Brest

OF 16.5.92

Le retour du guetteur de lune

Le graveur et sculpteur suisse Robert Hainard expose ses œuvres jusqu'au 28 juin au conservatoire botanique de Brest. Agé de 86 ans, ce naturaliste passionné et raisonné, a inspiré plusieurs générations d'amoureux de la nature.

Cet homme tranquille détient une sorte de record : il est un des seuls naturalistes contemporains à pouvoir se vanter d'avoir observé de ses propres yeux, la quasi totalité des animaux sauvages d'Europe. Il a consacré de longues journées sous le soleil, d'innombrables nuits d'affût à la pâle lumière de la lune à pratiquer ce qu'il appelle lui-même « la chasse au crayon ». Pour saisir sur le papier le bison ou le lynx, le loup ou l'ours. A moins qu'il n'ait rendez-vous, une fois de plus, avec son animal fétiche : le blaireau.

Né en 1906 à Genève, Robert Hainard pratique une forme d'art très particulière, héritée, selon lui, de ses ancêtres du Néolithique. Il se fond dans le décor, et finit par ressentir ce qui l'entoure comme l'animal qu'il traque pacifiquement. Cette appro-

D'innombrables heures à observer le monde sauvage.

che instinctive, sensorielle, permet au dessinateur de capter la vérité sauvage.

Philosophe de la nature, journaliste, écrivain scientifique auteur d'une quinzaine d'ouvrages, l'artiste refuse de se laisser influencer par ses (impressionnantes) connaissances : « **Je peins ce que je vois, pas ce que je sais** », aime-t-il à dire. Cette

sensibilité très originale a trouvé un support tout aussi particulier : Robert Hainard a mis au point sa propre technique de gravure sur bois. Avec le même bonheur, il extrait des formes sauvages très polies d'un bloc de roche ou d'un tronc d'arbre.

Invité par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), celui

que ses amis Jacques Hesse et Jean-Philippe Grillet, ont joliment surnommé « **le guetteur de lune** », n'avait pas exposé en Bretagne depuis de longues années. Il présente à Brest, un panorama exceptionnel de soixante années de gravure et de sculpture.

André FOUQUET.



Jacques Hesse

EDITION

Le Cap Fréhel, c'est aussi un milieu naturel exceptionnel d'intérêt européen selon les scientifiques qui y travaillent depuis vingt ans. 280 hectares de lande primitive littorale offrant une douzaine d'associations végétales (Forgeard et al., 1980), une géomorphologie remarquable de hautes falaises de grès rose, des colonies d'oiseaux marins rares et protégés, constituent les principaux éléments de ce patrimoine naturel. Depuis plus de trente ans, la protection et la gestion de ce site ne réussissent pas à s'imposer, et nous observons une constance peu ordinaire dans la volonté d'aménager même au risque de l'illégalité.

Depuis le classement du site en 1967, le maire de Fréhel s'arroge le droit d'aménager et de construire des parcs à automobiles au mépris des lois en vigueur et des services de l'Etat. (...)

Aujourd'hui, le Cap Fréhel n'a pas cicatrisé ses plaies et nulle préoccupation sérieuse d'une gestion du site n'apparaît.

Pour satisfaire aux exigences de l'Etat, le parking le plus inacceptable a été recouvert de la terre déplacée, mais les plantes rudérales déjà installées ne permettent pas de parler de restauration du milieu naturel. Dans le même temps, pour le reste, l'administration régularise comme elle en a l'habitude.

Le Cap Fréhel offre un exemple remarquable des conflits pouvant naître de perceptions radicalement opposées d'un site littoral. Le contexte quasi pathologique et sa constance dans l'histoire montrent la nécessité d'une adaptation de la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des sites, aux nécessités d'aujourd'hui : gérer un site naturel et le garantir des pressions des aménageurs de tout poil. Cela montre

également l'urgence de la mise en pratique réelle d'un droit de l'environnement reconnaissant le délit et la procédure de flagrant délit, seule solution adaptée aux capacités destructrices des bulldozers d'aujourd'hui (2). (...) (Max Jonin, secrétaire général)

* SEPNB, Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, B.P. 32, 186, rue Anatole France, 29276 Brest Cédex. Tél. : 98.49.07.18.

(1) Voir l'article « La Pointe du Raz va-t-elle retrouver sa splendeur » par Claude Romec, « Combat Nature » n° 95 - Novembre 1991, page 16.

(2) Lire à ce sujet l'article paru dans la revue de la SEPNB « Penn Ar Bed » n° 140, 44 pages, franco 35 F ou plus.

Au-delà de l'écologie politique en Bretagne

(...) La confusion doit disparaître.

Je refuse le qualificatif d'écologiste en ce qui me concerne tant sa connotation politique est forte aujourd'hui.

A défaut d'un terme plus ramassé, je me considère comme un « protecteur de la nature ». Point.

Demain, des associations de protection de la nature demeureront indispensables. A tout pouvoir, en bonne démocratie, doivent s'affirmer des contre-pouvoirs libres. S'il nous apparaît absolument nécessaire que la politique intègre l'écologie comme une science et une éthique comme composantes essentielles des choix et de la gestion, il ne nous semble pas évident que l'écologie soit en tant que telle une politique. Comme pour la musique où il n'y a que la bonne et la mauvaise, par rapport à l'écologie, il y a les bons choix politiques et les mauvais qu'ils soient de droite, de gauche ou d'ailleurs.

Je crois donc en l'absolue nécessité pour le tissu associatif de poursuivre sa route imperturbablement dans la liberté et l'indépendance, dans la plus grande exigence vis-à-vis de lui-même. (Max Jonin, secrétaire général)

* SEPNB, Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne.

● 22 - Côtes-d'Armor Cap Fréhel : danger, on aménage

Sur la côte nord de Bretagne, le Cap Fréhel est, sans aucun doute, un des sites les plus fréquentés par les touristes qui sont quelque 800.000 à 1.000.000 (dont 30 % d'étrangers) à venir chaque année rechercher essentiellement l'émotion d'un « panorama exceptionnel » (pour plus de 60 %, Aubron 1987). Grand site national, sa fréquentation dépasse celle du cirque de Gavarnie (Pyrénées) et de la Pointe du Raz (Finistère) (1), autres hauts lieux du tourisme où se posent avec acuité les problèmes de la surfréquentation d'un espace naturel, dans un contexte historique de non-gestion.



22 - Côtes-d'Armor. Le Cap Fréhel est un des sites les plus fréquentés par les touristes qui sont quelque 800.000 à 1.000.000 à venir chaque année rechercher essentiellement l'émotion d'un « panorama exceptionnel ».

Combat - Nature n°99
novembre 1992

Publication des

n° 138 "Spécial Réserves"

**Le 4^e site français pour la nidification des aigrettes garzettes
était condamné à disparaître**
Rémy Gautron

**La zone humide de Langazel encore menacée:
la remise en état ordonnée par le tribunal.**
Raymond Léost

Les sternes de Bretagne: oiseaux sous haute surveillance
Max Jonin

**Les fouilles archéologiques de l'île d'Yoc'h:
un aspect de la campagne 1990**
Marie-Yvane Daire

Une station de baguage à Trenvel
Bruno Bargain et Jacques Henry

Falguérec: un plan de gestion réussi
Guillaume Gélinaud et Guillemette Roland

Landes du Cragou: un espace expérimental
François de Beaulieu

n° 139 - Spécial Eau n°2

« Penser globalement, agir localement »
Jean-Claude Lefevre

Caractéristiques piscicoles des cours d'eau bretons
Alain Monnier

L'envasement des étangs, lacs et rivières de Bretagne
Alain Jigorel

Le traitement des eaux et la restauration de leur qualité
Marc Le Saout et Georges Bertru

**Les périmètres de protection des captages d'eau publics:
la démarche du département des Côtes-d'Armor**
Gilles Marjolet et Thierry Burlot

Contamination des eaux superficielles par les pesticides
Hervé Gillet

Actions sur les activités agricoles
Hervé Tanguy

n° 140

**Le Cap Fréhel (Côtes d'Armor):
Attention danger, on aménage!**
Max Jonin

Amoco-Cadiz: un témoignage
Propos de Bernard Fichaut recueillis par François de Beaulieu

**Le mouvement associatif et l'écologie politique
en Bretagne**
Max Jonin

La démocratie toujours à conquérir
Michel Beucher

**Le termite de saintonge:
un danger pour l'Ouest de la France**
Florent Vieau

La disparition des ormes est-elle inéluctable?
Claude Moreau

Rencontres naturalistes

Livres

n° 141 - L'Oiseau qui n'existait pas

L'art et la nature.
Raoul Dufy

Le portrait de l'Oiseau-Qui-N'Existe-Pas.
Claude Aveline

**Un Oiseau-Qui-N'Existe-Pas
au secours des oiseaux qui existent.**
François de Beaulieu

Claude Aveline parle de son poème

Dantec parle de ses dessins

Dantec, de l'anartiste à l'armateur d'art

Les dessins "naturalistes" de Dantec

**Note sur l'Oiseau-Qui-n'Existe-Pas
et son portrait découvert en 1950 par Claude Aveline.**
Jean Dorst

n° 141 - 142 : Atlas des Orchidées de Bretagne par Bruno Bargain, Frédéric Bioret et Jean-Yves Monnat

Un atlas sur l'orchidée bretonne

L'orchidée suggère la forêt vierge, des parfums lourds et capiteux, une chaleur humide. Elle n'en est pas moins présente en Bretagne. 37 espèces ont été recensées durant cinq ans par une centaine de militants de la SEPNB et rassemblées dans un atlas.

« Ce sont des fleurs fascinantes, elles suscitent l'enthousiasme des amateurs ». Fred Bioret est l'un des cent militants de la société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne, à avoir enquêté de 1983 à 1990, sur la présence des orchidées dans la région.

Si dans la forêt vierge, elles vivent en acrobates sur de nombreux supports, chez nous, elles ont choisi la pleine terre. Tout particulièrement les terrains calcaires, une denrée rare dans le Massif armoricain. Les dunes littorales et le bassin de Rennes sont donc les sites favoris où de mai à juin, fleurissent les orchidées.



L'Orphys Araignée est l'une des 37 orchidées ayant trouvé en Bretagne une terre calcaire à sa convenance.

L'enquête de la SEPNB révèle que dans les 37 espèces recensées, cinq sont nouvelles dans la région. Une colonisation qui ne doit pas oublier la fragilité des sérapias, malaxis et autres

spiranthes. Dix-sept sont présentes dans moins de dix sites, alors que huit d'entre elles seulement figurent parmi les espèces protégées.

« L'intérêt de notre atlas, c'est qu'il permet de révéler des situations critiques, et de suggérer des mesures de protection du biotope ». Max Gonin, le secrétaire général de la SEPNB, prend le cas de Penmarch et de Lancieux où des arrêtés préfectoraux permettent d'isoler des ensembles de dépression dunaires d'une grande richesse botanique. Des mesures indispensables : l'orchidée souffre de la fauche et du pâturage extensif des prairies, des nitrates, de la disparition des zones humides et du surpiétinement des massifs dunaires. Des exigences pas si extravagantes pour l'une des fleurs les plus précieuses au monde.

« Orchidées de Bretagne » est disponible auprès de la société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne, B.P. 32, 186, rue Anatole-France, 29276 Brest-cedex, tél. 98 49 07 18.

Orchidée de Bretagne Attention fragile...

Le Télégramme 4.12.92



Bruno Bargain et Fred Bioret, deux auteurs du spécial « Orchidées de Bretagne ».

Penn Ar Bed, la revue de la S.E.P.N.B. (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne), édite un numéro spécial consacré aux orchidées de Bretagne (1). Des orchidées sauvages tout aussi fascinantes, pour les botanistes que leurs grandes sœurs de la forêt équatoriale.

Un travail d'inventaire

Entre 1983 et 1988, une centaine de collaborateurs bénévoles, venus de plusieurs régions de France et même de Belgique, ont participé à un véritable travail d'inventaire réalisé dans les Côtes-d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique.

Au total, 37 espèces d'orchidées ont été répertoriées en Bretagne, dont cinq nouvelles. « C'est un bilan considérable compte tenu du fait que la Bretagne est très pauvre en milieu calcaire », terrain de prédilection des orchidées, souligne Fred Bioret, co-auteur de cette revue spéciale de la SEPNB avec Bruno Bargain et Jean-Yves Monnat. Sur le littoral par exemple, ce sont les débris de coquilles qui suppléent aux carences géologiques et fournissent le calcaire indispensable au développement des espèces.

Nécessaire protection

Malgré ce bilan satisfaisant, certaines conclusions de cette vaste enquête incitent à la prudence :

17 des 37 espèces recensées sont présentes dans moins de 10 sites. D'où la nécessité de protéger les espèces, et donc de préserver le milieu.

L'inventaire réalisé a ainsi permis de déterminer un certain nombre de sites majeurs où pourraient être pris des arrêtés préfectoraux de protection des biotopes. C'est déjà le cas pour le site de Penmarch en Penmarc'h. Si cet inventaire sert la connaissance, il constitue aussi une base objective pour exiger certaines mesures et mener une action sur le terrain.

Autres inventaires en perspective

Les orchidées ne constituent qu'une petite partie d'un patrimoine floristique qui compte environ 1.500 espèces. La SEPNB s'est lancée l'an dernier dans une vaste enquête qui devrait durer cinq ans, pour établir une cartographie des plantes du milieu armoricain.

La faune n'est pas oubliée puisqu'après les oiseaux nicheurs, les batraciens, les reptiles et les chauve-souris, les limaces et les cargots de Bretagne auront eux aussi, prochainement, droit à un atlas. La SEPNB participe enfin à un inventaire national sur les crustacés décapodes, en organisant début février un stage de formation et d'information.

(1) On peut se procurer ce spécial « Orchidées de Bretagne » en écrivant à la SEPNB, B.P. 32, 186, rue Anatole-France, 29276 Brest Cedex.

- * **Trois épinglettes** illustrant la faune et la flore régionales :
 - Tadorne de Belon
 - Narcisse des Glénan
 - Oeillet maritime

- * **Dépliant couleurs** présentant l'association régionale et ses principales activités.

- * **Réalisation d'une "valise V.R.P."** pour diffusion des produits édités par l'association par les sections et les adhérents volontaires auprès du commerce traditionnel.

- * **Opération de communication** au cours du printemps et de l'été dans les supports publicitaires urbains "sucettes J.C. Decaux" offert par les municipalités des principales grandes villes bretonnes, à partir de l'affiche Bretagne Vivante, réserves de nature au format 80 x 120.

- * **Aménagement d'un stand d'information** lors de la manifestation "Brest 92" pour exprimer la "différence" de la SEPNE. Opération co-réalisée par le siège et la section Nord-Finistère.



Photographies : C. Morvan

LE CENTRE DE
DOCUMENTATION
ET LA PHOTOGRAPHIE

Photothèque Régionale

Adresse : René-Pierre BOLAN
Photothèque SEPNB
6 rue Guérin - 35470 BAIN DE BRETAGNE

Conditions : Se renseigner au 99.43.88.09

I - EDITIONS SEPNB - PENN-AR-BED

- * Photos de nos produits (posters, cartes postales et autocollants) pour pub dans Penn-ar-Bed
- * Recherche de documents et duplis pour le projet de cartes postales remis à 93.
- * Participation aux "portfolios" Penn-ar-Bed (des n° 138 et 144)
- * Recherche dias pour Penn-ar-Bed n° 140

II - SECTIONS SEPNB - ANIMATIONS - RESEAU DES RESERVES

- * Recherche et sélection dias de sternes pour conférence G. Rolland
- * Recherche diapos papillons nocturne pour intervention P. Le Floch
- * Recherche diapos oiseaux de mer pour réalisation d'un montage animation, réserve de Goulien - P. Hamon
- *, Prêt de diapos sur les plantes protégés de Bretagne à la section de Rennes. Publication d'une plaquette par la DIREN
- * Recherche et sélection diapos pour montage sur les réserves SEPNB pour F. de Beaulieu
- * Recherche et sélection diapos pour montage-animation sur la réserve de Groix (2 envois) - C. Pichot
- * Prêt de diapos pour l'expo photo sur les minéraux de Groix - Maison de la réserve

III - PRET HORS SEPNB - EXPOS-ANIMATIONS

- * Recherche, sélection diapos d'orchidées pour montage - Hervé Mabon
- * Recherche, sélection diapos limicoles pour animation Alain Coq
- * Recherche, sélection diapos pour expositions Maison des Dunes de Keremma pour I. de Lanjemet
- * Recherche, sélection diapos oiseaux de mer pour montage animation. Centre de Classes de Mer "l'Eveil" - Carantec - D. Calvez
- * Exposition sur la "pêche à pied" - Bibliothèque municipale de Landivisiau. Recherche et sélection de diapos

IV - DEMANDES DE PUBLICATION HORS SEPNB

* Une bonne demi-douzaine de demandes de prêts de diapos ou de renseignements mais qui sont restées sans suite dès que nos conditions de prêt ont été connues (dont Océanopolis)

* Prêt de diapos de mouettes rieuses aux Editions EVEIL NATURE

* 2 prêts datant de 1991 et qui nous sont revenus avec des sous cette année.

* Agence Ouest Audiovisuel (Montage Video pour la DRAE sur le patrimoine naturel breton)

* Agence Edica (agenda 91 du Conseil Général du Finistère).

Tout cela m'a valu un envoi de 65 courriers.

V - BILAN DE LA COUVERTURE PHOTO DES RESERVES (avec P. Prigent)

Nombre de diapos engrangées :

. Ile de Groix (minéraux, paysages, flore, oiseaux)	200
. Goulien - Cap Sizun (flore, paysages, tridactyles)	170
. Belle-Ile - Koh Kastell (goélands) (paysages)	70
. Glénac (paysages - fougères)	40
. Bois-Joubert (paysages d'hiver)	20
. Crozon - Pen Hir - Toulinguet (géol - paysages)	15
. Baie de Morlaix	7

P. Prigent (Cap Fréhel, Crozon, Belle-Ile, Chauve-souris) 75,

soit en tout 500 diapos

VI - DONS DE DIAPOS A LA PHOTOTHEQUE

- . Claude Guihard 120 (oiseaux, reptiles, batraciens, mammifères,
 champignons...)
 dont de nombreux excellents documents
- . Isabelle de Lanjamet 20 (flore et faune du bord de mer)
- . Philippe Prigent 20 (oiseaux de mer, limicoles, paysages, batraciens)
- . J.L. Ermel 51 (" , " , passereaux)
- . René-Piere Bolan (paysages des Monts d'Arrée, rivière, forêt,
 arbres, Guérande, géologie et faune du bord de
 mer)

Le Centre régional de documentation

Adresse : SEPNB
186 rue A. France - B.P. 32
29276 BREST CECEX

Responsable bénévole : Brigitte GUISNEL

* Condition d'accès :

Ouverture à tout public
Chaque jeudi de 15 heures à 19 heures
Prêt gratuit pendant 4 semaines
Photocopies payantes
Demandes (précises) par correspondance acceptées

* Le centre de Brest est une vraie bibliothèque spécialisée sur la nature et l'environnement en général.

Légère baisse de la fréquentation (143 en 1992, 157 en 1991) mais rien d'alarmant. Public identique à lui-même avec de rares jeunes museaux grâce aux talents des animateurs-nature.

Changement de locaux fin 1992. Plus d'espace pour stocker les documents usuels et recevoir les visiteurs.

Rappel de quelques chiffres : environ 110 revues reçues régulièrement dont une partie dépouillée et provient de pays et tendances diverses. Quasiment 1 700 ouvrages non périodiques engrangés à ce jour.

Pas de matériel informatique envisagé pour la gestion dans l'avenir proche.

Mise à jour de l'index de Penn-ar-Bed qui s'était arrêté en 1986.

Brigitte Guisnel

21 janvier 1993

CONNAITRE
POUR PROTEGER

La SEPNB observe une diminution du nombre d'oiseaux échoués

Une équipe de la SEPNB s'était donné rendez-vous, dimanche, pour effectuer un comptage des oiseaux échoués sur la côte entre Fort-Bloqué et Guidel-Plages (jusqu'à la Laïta).

La fin de l'hiver est une période sensible pour les oiseaux de mer, et cette opération permet de mieux cerner la mortalité et ses causes.

Il a été recensé, dimanche matin, quatre oiseaux échoués : un grand gravelot, un guillemot de Troïl, un grand cormoran et un goéland brun. En tenant compte de six oiseaux (une mouette tridactyle, un pingoin Torda, quatre goélands argentés) échoués sur le secteur d'Étel à Gâvres, on arrive à un total de dix oiseaux, ce qui est vraiment très peu par rapport aux 53 de 1991 : « Nous n'avons pas eu de très fortes tempêtes cette année, c'est une explication. D'autre part, certains vents favorisent la perdition des oiseaux morts, au large », explique Jean-Paul Hochet, spécialiste en la matière. C'est lui qui coordonne l'opération chaque année.

Des petits dauphins

A noter qu'aucune des dix dépouilles d'oiseaux n'était mazoutée. L'année dernière, il y en avait dix sur 53.

Phénomène étonnant : cinq petits dauphins échoués ont été trouvés sur les côtes (un au Fort-Bloqué, un à Kerpape, et trois entre Etel et Gâvres). Il y en a habituellement beaucoup moins, pourtant, tout laisse à penser qu'ils sont morts de mort naturelle.

Cette action de la SEPNB, sur toute la Bretagne, est menée en coordination avec une

société danoise d'ornithologie, et chaque année, 500 km de côtes européennes sont ainsi étudiés au même moment :

étude pleine d'enseignements, par les comparaisons qu'elle permet.



Une dizaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour le comptage des oiseaux échoués.



Le premier oiseau trouvé était un grand gravelot.

A la SEPNB, le volet "études" -au sens le plus large du terme- fait partie de l'activité normale, essentielle

*** au sein des sections**

- suivis naturalistes nombreux et divers qui permettent de fonder les actions militantes de protection et de gestion de l'environnement.

*** au niveau régional :**

- recensements ornithologiques pour le BIROE
- recensement des oiseaux échoués
- participation à l'atlas botanique du Massif Armoricaïn (Conservatoire botanique national de Brest)
- lancement d'un inventaire des gastéropodes du Massif Armoricaïn

*** Suivis particuliers :**

- . Enquête sur l'hirondelle de rivage
- . le moineau friquet
- . la chouette chevêche
- . la cisticole
- . Inventaire mycologique en Ille-et-Vilaine
- . " des odonates
- . " des orchidées (atlas régional publié)
- . Inventaires des oiseaux hivernants
 - . en Baie du Mont St Michel,
 - . en Baie de la Fressange,
 - . sur la Baie d'Audierne,
 - . la rivière de Pont L'Abbé, etc....
- . Etudes sur les chauves-souris
- . Etudes sur le vison d'Europe, avec le groupe mammologique breton
- . Inventaire des passereaux nicheurs de l'île de Trielen (Iroise)

*** Etudes sur contrats**

- connaissance naturaliste et valorisation de la vallée du Nançon à Fougères (35) / Jean-Luc Toullec
- Intérêt des prairies St-Martin-de-Rennes (35) / Jean-Luc Toullec
- Contribution à l'étude des oiseaux de la Baie d'Audierne à la demande d'Eurosite et du Conservatoire du Littoral, un nouveau bilan a été effectué sur les effectifs nicheurs des oiseaux de la baie d'Audierne. Ce document a pu être réalisé grâce à la collaboration précieuse de plusieurs naturalistes de la section Quimper/ Pays Bigouden. Il présente en 34 pages les principales espèces nicheuses (cartographie de la répartition, effectifs, intérêt-gestion) et donne en conclusion l'évolution de l'avifaune de la baie (Bruno Bargain)

La bécasse et les bécassiers

Un lamentable conflit oppose depuis quelques années les fédérations de chasse de l'ouest de la France et la Sepnb à propos de la chasse à la bécasse en février.

À l'origine, un document édité par les fédérations sur la bécasse démontrant que cet oiseau est en période de pré-nidification le mois de février et qu'une Convention européenne interdit la chasse de toute espèce de gibier en pré-nidification ou sur le chemin migratoire vers les lieux de reproduction. La Sepnb argumente donc, à raison, que les préfets doivent fermer la chasse de cette espèce en février et les chasseurs, à l'origine de ce document, défendent une cause indéfendable biologiquement en arguant qu'ils se sont imposé suffisamment de restrictions.

En effet un Pma (prélèvement maximum autorisé) régit la chasse à la bécasse depuis une dizaine d'années en Bretagne. Le Pma autorisant 3 bécasses/jour, 6/semai-

ne, 50/saison, à l'origine limitait les prélèvements ; actuellement il n'a aucun effet, la population bécasse étant à un seuil tel qu'il relève du plus grand hasard de pouvoir tuer plus de 3 bécasses/jour et 50/saison, excepté peut-être quelques fortunés qui opèrent dans les forêts départementales ou domaniales.

Nos techniciens cynégétiques et gardes fédéraux ont tellement bien démontré leur incapacité à gérer les petits gibiers de plaine (Gic Guindy, Gic Léguer pour la réintroduction de la perdrix et du lièvre) que le crédit que nous pouvons leur accorder pour la gestion des espèces migratrices en est au point zéro.

Les fédérations de chasse reconnues comme Association de protection de la nature par le ministre de l'Environnement, ont-elles le droit de mettre en péril une espèce actuellement menacée ? Faut-il laisser chasser la bécasse jusqu'en mars ou avril afin que les chasseurs puissent réali-

ser leurs 50 bécasses en occultant le risque d'éradiquer cette espèce à l'horizon de l'an 2000 ? Quelles solutions, la critique étant trop facile sans contre-propositions :

— Une fermeture totale de la bécasse avec durant cette période d'interdiction des comptages au chien d'arrêt pour voir l'évolution de la population (le plaisir de la chasse est d'abord le travail des chiens, le tir n'étant qu'une finalité à condition que l'espèce traquée soit abondante).

— Une réouverture lorsque la bécasse aura retrouvé le niveau qu'elle avait il y a une quinzaine d'années avec mise en place d'un réseau de réserves de chasse et des restrictions draconiennes (1 bécasse/jour, 20/saison).

S'il faut attendre 10 ans pour reconstruire la population, ayons la patience nécessaire et faisons-nous plaisir avec nos chiens et notre appareil photo.

Un bécassier patient et conscient

Le Trégor
hebdomadaire
de Lannion
n° 469
du 17.12.92.

La SEPNB souhaite informer et fonder
son action sur la connaissance scientifique.
La polémique ne nous intéresse pas.
Il est agréable de constater parfois
que cette approche est partagée.

Environnement

De nombreux dauphins échoués

Les membres de la SEPNB et du Groupe ornithologique breton, sous la houlette de Jacques Henri et de Paul Canévet, soit une vingtaine de personnes, s'étaient réunis dimanche pour prospecter le long des côtes et établir les proportions d'oiseaux de mer et de mammifères marins éventuellement rejetés à la côte.

Cette enquête, lancée par les Anglais, et qui a lieu chaque année en février dans toute l'Europe, permet en principe d'établir les comparaisons d'année en année sur le nombre et les espèces trouvées à la côte et les motifs de leur mort.

Vent d'est : contrôle difficile

« Avec les vents d'est qui sont dominants ces jours-ci, il nous est bien difficile de trouver beaucoup d'animaux, car ces vents poussent les cadavres, mais aussi le mazout vers le large. On ne peut guère tirer de conclusions précises dans ces conditions » soulignait Jacques Henry au retour du périple qui a permis à la petite équipe de visiter dans la baie d'Audierne, de Plozévet au Guilvinec, une bonne vingtaine de kilomètres de côte.

Plus de dauphins que d'oiseaux

Après quatre heures de recherches, le groupe avait trouvé 18 dauphins morts. « Beaucoup sont morts depuis quelques se-



Jacques Henri et Paul Canévet font le point avec les membres des associations qui ont participé à leur enquête en baie d'Audierne, à la recherche d'oiseaux mazoutés.

maines, vu l'état des cadavres, mais pour certains la mort est plus récente car ils sont encore assez bien conservés » soulignaient les responsables. Par contre, les pingouins et les guillemots, les cormorans et autres espèces n'étaient fort heureusement pas nombreux, une quinzaine à peine et seulement trois mazoutés sur le nombre. « Mais sans vouloir polémiquer, disons que les filets font aussi beaucoup de ravages chez les animaux et oiseaux marins. On

ne pourra jamais savoir le nombre exact... » soulignait-on à l'issue de la randonnée.

Les vents d'est éloignent les oiseaux de la côte, les tempêtes, normales en cette saison d'hiver, sont pénibles pour les volatiles, qui ne trouvent pas de nourriture et meurent d'épuisement.

Mais si, pour les organisateurs, cette journée n'a pas été « désastreuse » du point de vue hécatombe d'oiseaux et d'animaux marins, il est bien difficile d'en tirer des conclusions fiables.

LT 18 Fév 92

* Deux dossiers ont été préparés pour le Conservatoire du Littoral pour contribuer à une meilleure protection-gestion de la Baie d'Audierne (Bruno Bargain)

- Gestion hydraulique de la baie d'Audierne. Réalisation d'un dossier pour le CEL - Réunion avec des techniciens de la DDA à Quimper le 4 mai pour mettre en route une étude d'aménagement.

- Extension du pâturage extensif en Baie d'Audierne. Réalisation d'un dossier pour le CEL - Réunions de mise en place de l'activité à la maison de St-Vio les 2 juin, 24 septembre et 18 décembre.

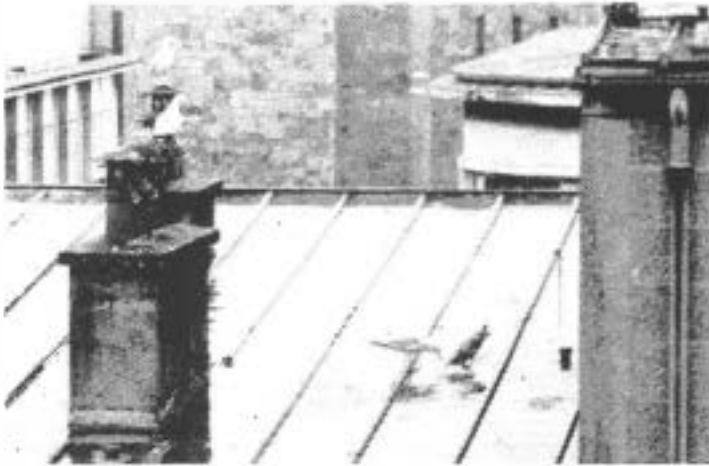
* En cours :

- Etude sur la biologie et la démographie du Pouce-pied (DNP)

- Inventaire des sites géologiques d'intérêt patrimonial en Bretagne (DIREN)

- Suivi de la migration post-nuptiale des fauvettes paludicoles et suivi de la biologie de reproduction de la rousserolle effarvate en Baie d'Audierne (Conseil Général du Finistère))

[* Voir aussi chapitre Eco-conseiller]



Quadriller les toits de fils pour faire fuir les goélands ?



Les sacs poubelles : une proie facile. Trop facile ?

La prolifération des goélands dans le centre-ville : et si la tendance s'inversait ?

L'abondant courrier qui nous parvient régulièrement le prouve : la présence des goélands dans le Centre-Ville suscite des réactions passionnées. C'est clair : les détracteurs de ces oiseaux bruyants, voraces, et générateurs de fientes qui font le malheur des carrosseries de voitures ou du linge en train de sécher, sont majoritaires. Et une question revient comme un leitmotiv : comment se débarrasser des perturbateurs ? Pas facile puisque ces derniers font partie des espèces protégées par le ministère de l'Environnement. Mais les dernières statistiques sur la population des goélands argentés - les plus nombreux - vont peut-être mettre du baume au cœur des Brestois excédés par l'invasion des volatiles en question. Après un formidable « boum », les courbes des naissances sont en effet en voie de régression.

« La nature est par définition un milieu vivant et évolutif », rappelle Max Jonin de la SEPNB (Société

d'Etude pour la Protection de la Nature en Bretagne). Qui souligne volontiers qu'au début du siècle les goélands formaient une espèce peu répandue, au contraire par exemple, des sternes. Pour quelles raisons ont-ils ainsi proliféré ? Le fait qu'ils aient été protégés n'explique pas tout. « Le goéland, dit Max Jonin, est un oiseau malin qui a su s'adapter à notre environnement humain. Il s'est développé au rythme des déchets que l'Homme a laissé ici et là, en s'enhardissant de plus en plus pour étendre progressivement son territoire. Faut-il rappeler que lorsque la décharge du Spornot était ouverte, on estimait à une tonne par jour la nourriture prélevée par les goélands ? »

La fermeture des « libres-services »

Autrement dit, si les goélands se sont allégrement multipliés au point de poser aujourd'hui les problèmes que l'on connaît, c'est d'abord et surtout de notre faute. Sans compter que la présence des sus-dits s'est trouvée encouragée par la nourriture délibérément pro-

posée à leur intention sur le rebord des fenêtres ou les balcons par des âmes sensibles. « Les mesures de contrôles des ordures ménagères qui ont conduit à la fermeture des décharges, véritables libres-services où les goélands n'avaient qu'à se servir, ont à coup sûr influé sur la diminution de la réussite de la reproduction constatée actuellement », note Max Jonin, qui pense donc que, peu à peu, les effets de cette situation se répercuteront sur la colonie des goélands sévissant en ville. D'autant que le goéland argenté se trouve en butte aux agissements du goéland marin, un prédateur qui se nourrit volontiers de ses poussins, et dont les effectifs, eux, croissent.

Un quadrillage de fils sur les toits

En attendant, les solutions susceptibles de faire prendre aux cita-

dins leur mal en patience ne se passent pas légion. L'une d'entre elles consisterait à dissuader les goélands de se poser sur les toits. Comment ? « En installant un dispositif de quadrillage de fils » suggère Max Jonin. Bien entendu, éviter de donner à manger aux oiseaux importuns relève de la plus élémentaire précaution. Il faut également se garder de déposer les ordures n'importe où et, en particulier, sur les trottoirs. Les sacs-poubelles ne rebutent absolument pas les goélands qui crévent à coups de becs et n'hésitent plus qu'à y puiser leur pitance. « Mieux vaut utiliser les bacs ou, à défaut de vraies poubelles, solides, et parfaitement closes », recommande Max Jonin.

Alors, un peu moins de négligence pour obtenir, à la clé, un peu plus de confort de vie ?

André RIVIER

« Lorsque le goéland peu enclin au voyage... »

Une nouvelle lettre à verser à l'abondant dossier sur les goélands. Elle émane de M. Guy Berthelot, 24, rue de Denver, qui, sous le titre « Lorsque le goéland, peu enclin au voyage... » écrit : « Il est temps, Brestois, que nous disions non, un non net et massif :

— « aux goélands qui, en notre ville, ont acquis droit de cité ;
— « aux édiles qui tolèrent leurs nuisances ;

— « à ceux qui, par sensiblerie, leur distribuent de la nourriture ;

— « à cet amalgame de concitoyens qui, par égoïsme, les fixe chez nous en mettant à leur disposition le contenu d'un sac-poubelle jeté sur le trottoir aux heures et jours qui lui conviennent.

« Disons tous non au laxisme, à la sensiblerie déplacée, à l'égoïsme, et Brest sera Brest. »



Max Jonin, de la SEPNB : « La nature est vivante et évolutive ».

ACTIONS
DE PROTECTION
DE LA NATURE

Un milieu naturel unique dans la région

La SEPNB propose d'aménager le Loch

Aménager le petit et le grand Loc'h en « un espace de nature protégée et de découverte » : tel est le projet mis sur pied par la SEPNB locale. Ce qui constituerait une première dans le secteur côtier du grand Lorient, si l'idée était retenue par le conseil général et la municipalité.

Si l'on compulse les cartes anciennes, on peut observer que l'embouchure de la Saudraye avait un accès direct avec la mer. Sur la carte de Cassini, qui date d'avant la Révolution, cet espace s'appelle « étang du Castel ». Sur la fameuse carte d'état-major (1853), on retrouve l'appellation actuelle du Loc'h.

Sur ces cartes, aucun barrage ni digue pour empêcher l'écoulement de l'eau dans les deux sens. C'est en 1860 que la partie haute fut aménagée en polder et cultivée. Un clapet sous la route côtière empêche la remontée d'eau salée à marée haute et une vanne sépare le petit Loc'h du grand Loc'h, évitant l'inondation de ce dernier qui est cultivé.

« Ainsi, à marée haute et hors période de sécheresse, le petit Loc'h est un étang. L'eau de la Saudraye y séjourne alors que les clapets sont fermés pour éviter la remontée d'eau salée. A marée basse, les clapets s'ouvrent, le petit Loc'h se vide », explique un responsable de la SEPNB.

Jusqu'en 1989, les clapets et la vanne fonctionnaient plus ou moins et laissaient remonter un peu d'eau salée ce qui a créé un milieu saumâtre original. « Mais l'installation d'une station de pompage au bénéfice de la commune de Plœmeur, dans le grand Loc'h, a nécessité la remise en état des

vannes et clapets. Cette opération entraîne le dessalement du petit Loc'h et la banalisation du milieu. »

Trois événements incitent à prendre des initiatives dans ce secteur : l'arrêt du pompage, le classement de ces terres en zone NDS (en application de la loi littorale) et la cessation prochaine d'activité de la ferme du Loc'h, tenue par M. Besnard ainsi que la mise en vente de l'exploitation (bâtiments et environ 60 ha).

Retour vers un milieu naturel

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) propose de voir acquérir la propriété dans son ensemble, certaines parcelles sur les hauteurs, ainsi que l'assiette des sentiers de randonnée, en fond de vallée de la Saudraye. But de l'opération : aménager ce site en un espace de nature protégée et de découverte. « L'idée est de laisser remonter de l'eau salée sur l'ensemble du Loc'h et de retenir de l'eau douce pour recréer un milieu d'eau saumâtre, fréquemment inondé mais sous une faible hauteur (environ 20 cm). »

L'eau salée préserverait ces vastes étendues de l'envahissement du roseau et favoriserait une flore diversifiée en plantes de marais salés et d'eau douce (lavandes de mer, salicornes, asters maritimes, etc.). De plus, de nombreux oiseaux migrateurs, hivernants et nicheurs seraient attirés (chevalier gambette, vanneau huppé, héron cendré, etc.).

« L'introduction de chevaux de Camargue, de bœufs des Highland ou de vaches nantaises, parfaitement adaptés aux pâturages humi-



Mmes Annie Rio et Françoise Gobaille présentent le projet de la SEPNB. En arrière-plan, l'étendue des polders dont l'exploitation va s'arrêter.

des, permettrait un entretien écologique sans nécessité de soins permanents. »

La réalisation d'un tel espace nécessite une étude approfondie par différents spécialistes. La SEPNB souhaite voir maîtriser la fréquentation du site. Le projet prévoit une maison d'accueil (ferme du Loc'h), lieu d'information, d'exposition, des mini-aires de pique-nique, des observatoires,

des sentiers de découverte et de randonnée (pédestre et à vélo). Tout ceci en préservant la flore et la faune.

Les responsables des structures d'accueil touristiques voisines (VVF, camping de Kergal, centre franco-allemand, centre de vacances de la marine) ont approuvé avec enthousiasme le projet. Quant au maire à qui a été présenté le projet, il déclare : « Cela va dans le sens des études déjà réalisées en 1986 et 1988. On peut faire quelque chose d'intéressant tous ensemble. Un projet évolutif en tenant compte des cultivateurs qui font de l'irrigation. »

Un groupe de travail doit se réunir avec le Département début mars.

La protection de la nature... c'est bien évidemment le souci majeur des adhérents, l'activité essentielle des sections, le travail quotidien de l'association. Les sujets, les problèmes, les dossiers sont toujours les mêmes... 16 ans après la loi sur la protection de la nature, on peut se demander, dans un moment de découragement, s'il est bien raisonnable de continuer notre travail obstiné.

Quelques dossiers ayant mobilisé l'action militante

- * **Littoral :** Port et urbanisation à la Richardais sur la Rance (35).
Projet d'aménagement de la Baie du Mont St-Michel,
Aménagement du littoral de Bertheaume (29),
Problème du caravanage en site classé à Crozon (29),
Projet de golf en Baie d'Audierne (Plomeur 29),
Protection des dunes de Plouhinec (29),
Restauration du Steir à Lesconil (29),
Protection du Loc'h de Guidel (56), du marais du Duer,
du marais de Pen en Toul (56)....

- * **Déchets :** Nombreuses actions contre les décharges sauvages
mais aussi travail sur la recherche de sites pour des
centres d'enfouissement techniques et participation à la
réflexion régionale.

- * **Paysages :** Actions contre la folie des routes :
route des estuaires à travers la forêt de Rennes,
rocade sud de Morlaix remblayant des vallées,
nouvelle route de Pont Pol détruisant un paysage tranquille
de la vallée de l'Aulne, etc...

Lutte toujours d'actualité contre le remembrement abusif de
l'espace rural.

Action contre la publicité illégale le long des routes et en
sites classés.

- * **Sentier :** Intervention à Locquirec, St-Jean-du-Doigt, Plouhinec,
littoral Concarneau, Aven, Belon...

- * **POS :** Intervention à St-Pabu, Plougonvelin, Landunvez,
Plouguerneau, Locmaria Plouzané, Brest, Concarneau, Guidel.

Intervention sur la ZA de Kerogan à Quimper pour sauver une
tourbière à Drosera.

- * **Bouchage de poteaux métalliques creux :** région de Rennes, Dol (35),
Matignon (22), Brest, Concarneau (29), Guidel (56)

- * **Actions diverses :** Démoustication des marais du golfe du Morbihan
Extensions de porcheries
Aquaculture de Camaret
Epreuve de VTT - International Trophy sur le
littoral costarmoricain

C'est la Bretagne qu'on assassine

Adieu vallons charmants et petites routes odorantes ! Après le bétonnage du littoral, les écolos bretons sont aux abois. Ils s'inquiètent des dégâts subis par la Bretagne intérieure sous l'assaut des bulldozers rectifiant ici des virages, rognant là un piton rocheux ou rasant plus loin un bois. Objectif : tracer des routes toujours plus droites, toujours plus larges. Dernier exemple en date (notre photo), le nouveau tronçon qui doit relier

Trégourez à Châteauneuf-du-Faou (Finistère). Coût de l'opération : 6 millions de francs. Dans le même temps, le Comité régional du tourisme s'apprête à lancer une vaste campagne (4,5 millions de francs) invitant les touristes à prendre les chemins de traverse pour mieux découvrir « d'autres Breagnes ». Paradoxal, non ? Alors dépêchez-vous, ces « autres Breagnes » ont en voie de disparition.

Pierre-Henri ALLAIN



27 FEVRIER AU 4 MARS 1992 - L'EVENEMENT DU JEUDI

Bulldozers contre paysages bretons

par Jacques Pallu

LA BRETAGNE va-t-elle perdre son âme ? Certains commencent à le craindre. Voies express contre patrimoine naturel, le match est engagé, et l'enjeu est de taille. La région, loin des grands axes européens, ne veut à aucun prix être handicapée davantage par un réseau routier vieillissant et hors normes. Les départements mettent les bouchées doubles pour se raccorder aux liaisons principales. Le huitième plan routier du Finistère (1992-2001) en est l'exemple type. Monts d'Arrée et Montagnes noires, attention, voilà les bulldozers.

Car c'est le revers de la médaille. « A force d'entamer l'espace, il ne restera plus rien. Nous allons perdre l'authenticité de ce pays. Petit à petit, les chantiers se multiplient et les lieux abîmés aussi. » Michèle Le Goff, géographe, est amère. Elle qui admire tant la campagne anglaise pour sa beauté protégée se lamente des choix français et des effets pervers d'une

décentralisation confisquée jalousement par ce qu'elle appelle les potentats locaux. Routes départementales ou communales ombragées, chemins creux, petits vallons, entrée pittoresques, vues imprenables, une richesse essentielle aux yeux et au cœur des habitants et des vacanciers, que tous ces grands travaux vont évidemment entamer.

Les professionnels du tourisme le savent si bien que le Comité régional du tourisme (CRT) oriente sa présente campagne en direction des Bretons. Elle les invite à découvrir les beautés de leur pays. Trois affiches représentant des sites d'Audierne, de l'île de Houat et de la Bretagne intérieure sont installées sur sept cents panneaux dans les principales villes de la région. Coût de l'opération : un million de francs. Mais pour découvrir ces petits paradis florissant à deux pas de chez lui, le Breton n'a plus de temps à perdre avant d'en voir certains disparaître. L'exemple du

lieu dit Pont-Pol, à la sortie de la commune de Châteauneuf-du-Faou, à quelques encablures du château de Trévaux, haut lieu touristique et, pour l'anecdote, ancien lupanar de la Kriegsmarine pendant la dernière guerre, prouve la difficulté de concilier tourisme vert et impératif économique.

Sur l'axe Roscoff-Concarneau, la bataille de Pont-Pol vient de s'engager, et avec elle la mise sous surveillance du plan routier breton. D'un côté, les Départements, les grands aménageurs, de l'autre, les associations, plus soucieuses d'environnement et du paysage traditionnel. Pour l'assemblée départementale du Finistère et son directeur des routes Yves Le Rochais, « les travaux étaient inéluctables et rentrent dans le plan d'homogénéisation du réseau routier breton. On ne passe plus la rivière (le canal de Nantes à Brest) comme autrefois de façon perpendiculaire mais biaisée, d'où la suppression du paysage actuel ». Qua-

tre virages qualifiés de dangereux, un éperon rocheux, un four à pain du XVIII^e siècle font les frais de l'opération, avec en prime la construction d'un nouveau pont en béton que beaucoup considèrent démesuré, au vu du faible trafic sur cette départementale de ce petit pays de l'Argoat.

Maître de conférences à l'université de Brest, Max Jonin s'oppose à cette fuite en avant. Il est secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), une association qui se bat depuis plus de trente ans pour la sauvegarde de l'environnement breton avec une solide réputation de sérieux. « La topographie n'est plus respectée. Beaucoup plus qu'elle ne le laisse paraître, la Bretagne possède un relief accidenté. La structure géologique est faite de grandes rides Est-Ouest, et l'on n'a rien trouvé de mieux que de tracer des grandes droites Nord-Sud qui entaillent l'ensemble du paysage et défigurent

la Bretagne intérieure. Partout, les projets de ce type se multiplient. Cela devient systématique, la grande affaire étant de casser les routes sinueuses pour en faire des droites. Favoriser le transport routier, c'est bien, mais à mon sens les décideurs ont une guerre de retard à modifier l'harmonie du paysage déjà mis à mal par le renouveau et l'exode rural est, à long terme, un mauvais coup porté à l'identité régionale.

La classe politique commence à s'en émouvoir. Louis Coz, président de la commission des travaux publics au département du Finistère, a reçu cette semaine les représentants des associations. La réintégration dans l'environnement des améliorations portées aux routes départementales ainsi qu'une plus grande conciliation publique sont envisagées. Le Conseil général du Finistère se défend de tout bouleverser. En attendant, les travaux de Châteauneuf-du-Faou vont bientôt débiter. A suivre.

* Contacts avec la DIREN pour le suivi des ZNIEFF
avec l'ONF pour la protection-gestion de sites sensibles

Deux arrêtés de protection de biotopes ont été pris sur notre initiative pour des sites à chauves-souris dans le Morbihan

Les lauriers de l'environnement/Le Point ont sélectionné (sans le primer) notre dossier concernant la protection de l'Eryngium Viviparum.

●44 - Loire-Atlantique

Protection du site du Haut Villeneuve à Guérande

(...) Le préfet de Loire-Atlantique a signé un arrêté de préservation du biotope établi sur la commune de Guérande et constitué par le bois de Villeneuve (1).

Un dossier très documenté réuni par Rémy Gautron avait été déposé par la SEPNB (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) en octobre 1990 afin de pouvoir protéger ce site des menaces dont il avait été l'objet en juin 1990 suite à un projet immobilier sis au sein même de cette réserve biologique.

Celle-ci a été créée en 1979 par une convention de gestion, elle est classée en zone ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique

faunistique et floristique) et a fait l'objet d'un suivi scientifique régulier depuis sa création.

Les efforts déployés par les naturalistes bénévoles ont été récompensés par l'importance prise par ce site au cours des années autant en qualité qu'en quantité. C'est aujourd'hui le premier site de nidification du massif armoricain pour le héron cendré et le quatrième sur le plan national pour la nidification de l'aigrette garzette.

C'est le premier arrêté de préservation du biotope pris en presqu'île guérandaise. Il sera suivi d'autres car c'est un outil efficace de préservation de la faune, de la flore et de leurs milieux (2).

* Rémy Gautron, responsable SEPNB presqu'île guérandaise, Section de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, Ecole Paul Minot, 44500 La Baule.

(1) Voir « M. Lalonde décide de classer le marais de Guérande », « Combat Nature » n° 96 - Février 1992, page 83.

(2) Un article paru dans la revue de la SEPNB « Penn Ar Bed » raconte en détail les actions menées pour préserver ce site de nidification d'un projet immobilier avec golf. N° 138 - Septembre 1990.

Une réaction de la SEPNB

Tortue d'Hermann :

« Une espèce vraiment protégée »

La section de Morlaix de la société pour l'Etude et la protection de la nature en Bretagne, découvrant jeudi dans nos colonnes l'existence d'une tortue d'Hermann en captivité chez un particulier, réagit vivement. Elle souligne que « la détention d'une tortue d'Hermann ou de ses œufs est rigoureusement interdite par la loi du 10 juillet 1976 (...). Le particulier qui, de son propre aveu, l'a prélevée dans la nature et qui déplore

le fait que l'espèce soit « en voie de disparition », donne l'exemple même du comportement qui, s'ajoutant aux incendies dans le Massif des Maures, conduit la tortue d'Hermann vers son extinction. » L'association invite « le « propriétaire » actuel à diriger les tortues, à ses frais, vers la Station d'observation et de sauvetage des tortues des Maures. » Dont elle fournit l'adresse : La Tuilière des Anges, 83340 Les Mayons.

OF 9.10.92

Combat Nature août 1992

Trop de chantiers ?

Les défenseurs de la nature dénoncent la fuite en avant par les routes

Trop de routes conduiraient-elles la Bretagne à sa perte ? Sans l'affirmer déjà, la Société pour l'étude et la protection de la Nature en Bretagne pose très sérieusement la question. A Châteauneuf-du-Faou son secrétaire général montrait hier l'exemple d'un de ces chantiers dont l'association ne reconnaît pas la nécessité économique, mais aperçoit bien les dangers pour l'environnement.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. - « Quand je vois cela, je ne peux pas m'empêcher de considérer que le désenclavement et le développement économique ne servent que de prétextes... ». Max Jonin, secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) durcit le ton.

Campé sur un remblais fraîchement installé au bord de l'Aulne, près de Châteauneuf-du-Faou, au lieu-dit Pont-Pol, l'homme désigne une voie routière en cours d'aménagement dans une prairie humide : un véritable boulevard. De l'autre côté du fleuve se dresse la colline que les engins devront entamer, sinon carrément abattre, pour autoriser le prolongement du tronçon de route en construction.

Le paysage agreste de cette vallée paisible se trouvera, à coup sûr, complètement transformé au terme du chantier. D'autant qu'il faudra construire un pont de béton pour franchir l'Aulne.

La fuite en avant

Bien qu'il soit question de créer un « collectif de vigilance », les

travaux de Pont-Pol, commencés depuis plusieurs mois, ne semblent avoir suscité encore que des protestations isolées. La majorité de la population locale reste silencieuse. Apparente indifférence qui n'a pas dispensé la SEPNB de relayer les réactions individuelles dès que le dossier lui est parvenu.

« Mais nous ne faisons pas une fixation sur Pont-Pol, insiste Max Jonin. Nous inquiète, plus généralement, cette manière de fuite en avant qui préside maintenant à l'élaboration des programmes routiers par les élus, quelle que soit leur couleur politique ou leur territoire d'influence ».

Sévère déclaration ? Surtout dans une région enclavée et plus encore dans son département du bout du monde ? La SEPNB s'en défend. Que certaines routes soient les nécessaires instruments d'un indispensable et urgent développement, Max Jonin veut bien l'admettre. En revanche, il entend dénoncer sans complaisance « une mauvaise habitude culturelle des élus et techniciens qui revient à moderniser, rectifier, améliorer sans examiner la justification économique ».

L'axe central contesté aussi

Pour étayer son discours, le secrétaire général de la SEPNB invite d'abord son auditoire à vérifier la qualité du réseau routier breton : « Toutes les régions nous l'environnent ». Puis il esquisse une liste de chantiers programmés dont les coûts et l'intérêt ne lui paraissent pas évidents. Lancé dans cet exercice il en arrive bientôt à contester une des revendications régionales classée par beaucoup parmi les



Max Jonin à Pont-Pol : « Un chantier inutile menace ce paysage authentique »
(Photo Claude Prigent)

priorités : l'aménagement de la RN 164 connue sous l'appellation d'axe central.

« Prétendre que cette route va bouleverser l'avenir de la Bretagne intérieure consiste peut être à prendre un pari stupide... et ruineux » assure-t-il. La suite du raisonnement est évidente. Elle s'adresse aux contribuables qui acquittent le prix de travaux peut-être inutiles. Elle prend surtout le parti de l'environnement « qui paie aussi chèrement la facture ».

Changer de méthode

Altération des paysages, perte d'identité, atteintes répétées à l'image d'une Bretagne naturelle et touristique qu'on s'efforce de vendre à grand renfort de publicité : au prétexte d'une moderni-

sation discutable, se profile insidieusement un risque réel de destruction selon la SEPNB.

La Bretagne qu'on assassine ? Sombre perspective assurément. Sans affirmer qu'on en est déjà là, Max Jonin aimerait toutefois définitivement éloigner cette éventualité. Sa proposition pour rompre avec ce qu'il appelle « la logique sans fin des chantiers » : associer plus systématiquement décideurs économiques, responsables d'associations et autres partenaires aux projets et études. Un changement de méthode radical qui pourrait effectivement refroidir un peu l'ardeur actuelle. Mais rien ne prouve évidemment, qu'élus et techniciens s'y résignent.

Louis Roger DAUTRIAT

Les écologistes protègent la « drosera »

Le maire de Quimper défend son campus



Les travaux d'implantation du campus de Quimper sont interrompus. Responsable de cet arrêt: la « drosera rotundifolia ». Cette petite plante carnivore de 1 cm de haut, protégée par la loi, a élu domicile dans une tourbière, justement là où doit être construit le campus. Les écologistes s'en sont fait les champions et demandent à la mairie de ne pas toucher sans précaution à la tourbière. Bernard Poignant, le député-maire de Quimper plaide, un peu irrité: « la drosera ne mangera pas l'avenir de la ville ».

(Lire page 6)

EF 6.11.92

Drosera de Quimper: pas la guerre



Maire en tête, toutes les parties concernées par la préservation de la drosera et le futur campus de Quimper étaient hier après-midi sur le site. Elles ont trouvé un terrain d'entente.

La guerre du drosera n'aura sans doute pas lieu à Quimper. Hier, à l'issue d'une visite sur le site de la future université et d'une longue réunion de travail, à laquelle ont pris part des scientifiques, la mairie et la SEPNE sont parvenues à un début d'accord. Les travaux de construction de l'« Institut Asie-Pacifique », actuellement suspendus, pourraient reprendre dès le 1^{er} décembre. Moyennant quoi, la ville s'engage à financer, début 1993, une étude hydrologique complète des tourbières sur lesquelles vivent les fameuses plantes carnivores.

Centre de traitement de Lann-Hir

Le maïs pousse sur le remblai

La décharge de Lann-Hir a ouvert ses portes à la SEPNB de Guidel. Ces militants écologistes ont découvert ce remblai contrôlé de classe 2 qui, après réhabilitation, permet la mise en culture, tout en maintenant une surveillance.

Composé de « casiers » correspondant aux déchets d'un an (capacité d'environ 50 000 tonnes), le site, exploité par la société Grandjouan, est le seul (pour le moment) dans la région à répondre aux besoins sans cesse en augmentation. « **Mais, dans deux ans maximum, il n'y aura plus de place** », précise M. Paul Guillet, directeur de la société Grandjouan.

D'autant que les déchets du district accélèrent le processus, associés à un tri sélectif à la source qui a du mal à se mettre en place. Après le compactage des déchets dans un « casier », celui-ci est recouvert d'une couche de terre argileuse assurant l'étanchéité de couverture (les autres parois étant pratiquement imperméables). Une couche de terre végétale d'environ 80 cm permet la remise en culture du site.

Ainsi, au-dessus de quatre casiers déjà comblés, du maïs pousse, exploité par un cultivateur



Les militants et la SEPNB ont découvert la décharge de Lann-Hir, guidés par M. Guillet.

de la commune. Les eaux souillées, récupérées en fond de casiers sont épurées. Seul le gaz

(du méthane) lorsqu'il n'est pas brûlé, crée une gêne pour le voisinage. Les riverains se plaignent

également des nombreux oiseaux de mer, attirés par le « garde-manger »...

ACTIONS EN JUSTICE

OF 4.2.92

Arrêt du Conseil d'État, fronde des chasseurs bretons La bataille du gibier d'eau relancée



Plus de 300 000 pratiquants dans toute la France.

Février sera long pour le gibier d'eau. Les oiseaux migrateurs pensaient s'envoler sous la haute protection d'une directive européenne. Le Conseil d'État et une fronde des chasseurs bretons lui ont mis du plomb dans l'aile.

Voilà donc la bataille du gibier d'eau relancée. Écologistes d'un côté, chasseurs de l'autre. Les premiers se battent pour réduire la période de chasse en France, l'une des plus longue en Europe. Les seconds souhaitent l'ouverture la plus large possible, au nom de leur passion et d'une tradition séculaire. Aux deux extrémités de la saison, le choc. « Comme si chaque camp tirait la couverture à soi dans un lit trop court », résume joliment Pierre Moret, directeur de la fédération des chasseurs de la Manche.

« Ras-le-bol de Bruxelles »

« Les oiseaux migrateurs sont ceux qui ont surmonté les risques de la sélection naturelle. C'est scandaleux de les tuer au moment où ils remontent se reproduire dans les pays du nord de l'Europe », plaide le Breton Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB (2), l'une des plus grosses sociétés de protection de la nature en France.

Pour la migration d'hiver, les organisations écologistes ont

fixé la ligne de démarcation : le 31 janvier. Une date reposant sur une directive européenne de 1979 et sur une étude du Muséum d'histoires naturelles. Des préfets continuent de prendre des arrêtés autorisant la chasse au gibier d'eau après cette date. Mais souvent, les écologistes portent plainte devant le tribunal administratif. Et souvent ils gagnent, comme dans les quatre départements bretons (1).

Battus, les chasseurs portent alors l'affaire devant le Conseil d'État. C'est lui qui vient de leur donner raison dans l'Ain (O.-F. hier). Les fédérations bretonnes sont allées plus loin. Sans attendre un éventuel jugement favorable, elles invitent leurs adhérents à tirer sur certaines espèces jusqu'au 20 février, sur d'autres jusqu'à la fin du mois.

« Ras-le-bol de se faire dicter notre conduite par Bruxelles », explique Daniel Créoff, président des chasseurs du Finistère. « Ce sont des technocrates qui ne tiennent pas compte de la complexité des situations sur le terrain », ajoute le directeur de la fédération de la Manche.

Procès-verbaux

Les chasseurs s'appuient sur deux certitudes. Un : l'arrêt du Conseil d'État pour l'Ain va faire jurisprudence. Deux : le risque d'être verbalisé est faible : « Les échéances électorales sont trop proches... », assure leur prési-

dent finistérien. « Une belle leçon d'incivisme ! », commente Max Jonin, les chasseurs se placent délibérément dans l'illégalité. Un comble pour des associations dont les présidents sont souvent des élus du suffrage universel ! »

La SEPNB déplore que les gardes de l'Office national de la chasse, chargés de faire respecter la loi, soient sous la « dépendance directe » des fédérations. « Imaginez des motards de l'autoroute qui seraient placés sous l'autorité des automobiles-clubs ! » C'est aux gendarmes que l'association bretonne a demandé de dresser des procès-verbaux. « Nous citerons aussi les présidents de fédération devant le tribunal. Pour complacité ! »

Reste la question de fonds : les oiseaux migrateurs, par définition, n'appartiennent-ils pas au patrimoine commun de plusieurs pays ? « Leur sort doit forcément être réglé au niveau européen », disent les écologistes. Brice Lalonde devrait prochainement intervenir dans le débat.

(1) Dans d'autres départements, comme la Vendée ou la Manche, la fermeture — contrairement à ce que nous écrivions hier — reste étalée suivant les espèces pendant tout le mois de février.

(2) SEPNB : société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne.

Les dossiers juridiques sont toujours trop nombreux car ils démontrent à l'évidence presque toujours sur le terrain la méconnaissance ou le mépris de la protection de l'environnement et des textes réglementaires en vigueur.

Ainsi, des dossiers ont été ouverts :

- décharge sauvage à St-Suliac
- travaux illégaux sur le DPM à St-Coulomb
- Déboisement, aménagement non conformes au POS de St-Cast en zone **ND**
- Remblais sur zone humide à Milizac - Recours perdu en appel
- Ouverture à l'urbanisation d'espace littoral par modification du POS à Guidel

La régularisation administrative des extractions illégales mais tolérées du sable marin de l'Aber Benoît a permis un recours contre l'arrêté préfectoral.

Une plainte a encore été déposée pour la pose d'un hélicoptère sur l'îlot de Pierre Percée.

Un succès, mais surtout la fin d'une longue et difficile procédure et la fermeture -provisoire ! - d'un dossier : à Ploubazlanec, la zone aquacole littorale en projet ne se fera pas. La modification du POS a été annulée. Une fenêtre littorale provisoirement maintenue mais il faudra rester vigilant.

Enfin, l'année 1992 a été largement mobilisée par le dossier chasse et nos recours contre les dates de fermetures au gibier d'eau et à la bécasse. La revue de presse ci-jointe en donne une bonne image.

Espèces migratrices Chasse autorisée... dans l'illégalité !

Le Télé.
1.2.92

La chasse ne sera pas fermée aujourd'hui pour les quatre fédérations bretonnes des chasseurs. Elles ont en effet décidé hier, à l'unanimité, de laisser les chasseurs tirer les espèces migratoires dans le respect des prélèvements maximum autorisés et dans les limites suivantes : bécasse jusqu'au 29 février, oie cendrée, canard souchet, fuligule milouin et vanneau jusqu'au 20 février et autres espèces de gibier d'eau jusqu'au 29 février.

Les chasseurs entendent par cette position manifester leur raz le bol vis-à-vis d'une décision du Conseil d'Etat qui se fait trop attendre.

Saisi par le ROC (rassemblement des opposants à la chasse) et par la SEPNB pour le gibier d'eau, le tribunal administratif a, en décembre 1990, cassé les arrêtés préfectoraux qui autorisaient la chasse jusqu'en février.

Les fédérations bretonnes ont fait appel de cette décision devant le Conseil d'Etat le 13 janvier 1991 et attendent depuis le jugement.

« Il y a eu 17 arrêtés préfectoraux cassés par le tribunal admi-

nistratif et à chaque fois le Conseil d'Etat a donné raison aux chasseurs en appel », explique le vice-président de la Fédération des chasseurs du Finistère, Pierre Ménez. « Pour prendre sa décision, le tribunal administratif s'est appuyé sur la directive européenne d'avril 1979. On veut bien se plier à des directives si elles s'appuient sur des études scientifiques », précise-t-il.

Fort de leur bon droit, les chasseurs bretons ont ainsi décidé d'anticiper la décision de la juridiction d'appel et d'autoriser la chasse dans l'illégalité.

Lors de la réunion du conseil d'administration de la Fédération du Finistère, ont également été évoqués le dédommagement des dégâts par gibier, intégralement assuré par les chasseurs (400.000F cette année pour le département) ainsi que le projet d'achat d'une propriété d'un hectare au Mont Saint-Michel de Brasparts; destinée à devenir une réserve naturelle pour le chevreuil et la bécasse.

D. TANGUY

Chasse aux migrateurs « Les contrevenants s'exposent à des poursuites » rappelle la SEPNB

Le Télégramme
4.2.92

Les quatre fédérations départementales de chasseurs de Bretagne ayant invité leurs adhérents à poursuivre leurs actions de chasse, notamment des migrateurs, au-delà du 31 janvier, la SEPNB, dans un communiqué, rappelle que :

« La chasse, ouverte depuis cinq mois, est, selon la loi, fermée depuis le 31 janvier. Les chasseurs qui se laisseraient abuser par leurs fédérations se placent donc délibérément dans l'illégalité et s'exposent à des poursuites devant les tribunaux. Les responsables des fédérations ayant appelé leurs adhérents à la désobéissance civique se rendent complices des contrevenants éventuels ».

Pour la SEPNB, le problème des gardes de l'Office national de la chasse, dont la mission est de

faire respecter la loi, mais qui se trouvent sous la dépendance directe des présidents de fédération des chasseurs, se trouve de nouveau posé de manière aiguë. Elle redemande donc le détachement de la garderie des fédérations. Enfin, pour la SEPNB, il est normal et raisonnable que les conditions de la chasse des oiseaux migrateurs soient examinées et réglementées au niveau européen. Elle rappelle aussi que la date au 31 janvier a été fixée en fonction d'études de terrain auxquelles les chasseurs eux-mêmes ont participé.

Pour terminer, elle regrette de voir des responsables, et notamment des élus, « appeler à la désobéissance en jouant ouvertement sur l'immobilisme de l'Etat en période électorale ».

Gibier d'eau : les écologistes d'accord pour rencontrer les chasseurs OF 10.2.92

Protéger les populations d'oiseaux sauvages en Europe : la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) répond « chiche » à la proposition de dialogue de chasseurs. Certes « les points de vue sont éloignés » constate les écologistes mais ceux-ci se disent prêts à rencontrer les chasseurs ainsi que le proposait Alain Bidault, président de l'Union cynégétique du grand Ouest (O.F. du 8 février). La SEPNB souhaite « une rencontre sans délai ».

La SEPNB fait condamner les chasseurs

Le Tél.
20.2.92

• RENNES (35). — Le tribunal d'instance de Rennes a condamné la Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine à payer 5.000 F à la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) pour « trouble manifestement illicite ».

Le 1^{er} février les chasseurs bretons avaient été invités par leur fédération à ne pas respecter la date de fermeture du 31 janvier pour le gibier d'eau.

Une semaine plus tard, trois fédérations revenaient sur cet appel, seule l'Ille-et-Vilaine laissant ses adhérents libres de ne pas respecter l'arrêté préfectoral. D'où l'action en référé des protecteurs de la nature qui ont obtenu gain de cause.

Les protecteurs de la nature Non au principe de l'échelonnement de la chasse OF 22.2.92

La SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature) réagissait hier aux propos du ministre de l'Environnement, Brice Lalonde. Le représentant du gouvernement se demandait notamment si les associations de défense de la nature n'avaient pas tendance à toujours pousser le bouchon plus loin. Il rappelait d'autre part que des études scientifiques avaient abouti « au principe de l'échelonnement des ouvertures et des fer-

metures de chasse » en fonction des lieux et des espèces.

« Le museum national d'histoire naturelle, répond la SEPNB, a jugé ce principe comme techniquement injustifié. Il est de plus incontrôlable sur le terrain et irréaliste car la distinction est souvent difficile entre des espèces de limicoles entre elles. »

La SEPNB réaffirme enfin sa volonté de dialogue avec les chasseurs. « Nous attendons toujours une réponse de leur part ».

Fermeture de la chasse au gibier d'eau : la SEPNB repart en guerre contre les préfets

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne repart en guerre contre les arrêtés préfectoraux fixant, dans les départements bretons, la fermeture de la chasse au gibier d'eau entre le 10 et le 28 février selon les espèces. En effet, une directive de Bruxelles demande que cette chasse soit fermée plus tôt (en janvier) pour protéger la migration des oiseaux. Un fait affirmé dès mars 1989 par l'Office national de la chasse et le Museum d'Histoire naturelle dans un rapport conjoint remis au ministre de l'Environnement. La SEPNB, qui donne rendez-vous au public en février pour constater de visu que la migration est commencée, vient à nouveau de déposer, devant le tribunal administratif de Rennes, quatre recours en annulation et à fin de sursis à exécution contre les arrêtés préfectoraux pris dans les départements bretons.

OF 30.9.92

Chasse à la bécasse : nouveau recours devant le tribunal administratif OF 5.11.92

Le feuillet de la bécasse est revenu devant le tribunal administratif, hier, à Rennes. La SEPNB, Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, attaquait, comme tous les ans, les arrêtés préfectoraux autorisant la chasse au gibier d'eau en février, en contradiction avec une directive européenne qui l'interdit en période de nidification, de reproduction et lors du trajet de retour des volatiles. Le commissaire du gouvernement, comme tous les ans, a penché pour le sursis à exécution des arrêtés, selon le souhait des plaignants. Le jugement a été mis en délibéré.

La défense de la nature marque un point en Bretagne Pas de tir à la bécasse en février OF 24.11.92

Les défenseurs de la nature viennent de marquer un nouveau point. A leur demande, le tribunal administratif de Rennes a gelé les arrêtés préfectoraux autorisant la chasse à la bécasse et au gibier d'eau en février.



Pas de fusil breton contre les bécasses, en février.

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) est une des premières associations françaises à obtenir gain de cause, cette année, auprès d'un tribunal administratif. Celui de Rennes vient de prononcer le sursis à exécution des arrêtés préfectoraux pris dans les quatre départements bretons l'été dernier. Comme le demandait l'association, le tir de la bécasse et du gibier d'eau sera interdit dès le 31 janvier 1993.

La "guéguerre" dure depuis plusieurs années. Partout en France, chasseurs et associations de défense de la nature s'opposent sur les dates de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs.

Les naturalistes, s'appuient sur une directive européenne

vieille de treize ans qui interdit la chasse lors de la nidification, de la reproduction et de la migration de retour. Pour eux, la migration pré-nuptiale commence fin janvier. Il faut donc protéger les reproducteurs, respectés de la sélection naturelle hivernale, dès cette époque.

Une prime de dix mille francs

A l'inverse, les chasseurs fournissent des études de terrain montrant que la plupart des migrateurs entament leur voyage de retour beaucoup plus tard. Ils estiment que la chasse peut se

poursuivre, sans inconvénient, jusqu'à la fin février. L'an dernier, les douze fédérations de chasseurs du grand ouest avaient, ironiquement, offert une prime de 10 000 F à toute personne qui découvrirait un nid de bécasse ou de vanneau entre le 1^{er} et le 29 février. Faute de preuve, l'argent a été finalement versé à une association nationale qui éduque les chiens d'aveugles.

Mais pour les défenseurs de la nature, cette démarche, jugée démagogique, ne prouve rien. Ils expliquent que la reproduction se prépare dès la migration, bien avant que les oiseaux s'accouplent et pondent.

C'est, apparemment, cette argumentation qui l'a emportée devant le tribunal de Rennes. Les juges ont en effet estimé que l'application des arrêtés préfectoraux, c'est-à-dire la chasse en février, entraînerait des dommages « **difficilement réparables** ». En donnant tort aux préfets, le tribunal a condamné l'État à rembourser 1 500 F de frais de justice par dossier, soit un total de 6 000 F.

André FOUQUET.

Régions en bref OF 31.12.92

Conseil d'État : la chasse à la bécasse ouverte dès février en Ile-et-Vilaine

Péripétie de taille dans la guéguerre de la bécasse qui oppose depuis plusieurs années les défenseurs de l'environnement aux chasseurs. En effet, le Conseil d'État, saisi par le préfet d'Ile-et-Vilaine, vient de geler la décision du tribunal administratif de Rennes qui ordonnait le sursis à exécution de l'arrêté préfectoral fixant à février l'ouverture de la chasse à la bécasse. Depuis plusieurs années, au nom d'une directive européenne, la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne demande et obtient régulièrement du tribunal administratif qu'il soit sursis à exécution des arrêtés préfectoraux autorisant dès février l'ouverture de la chasse à la bécasse dans les départements bretons. Ce gibier d'eau, explique la SEPNB, est alors en passe de se reproduire et ce n'est pas le moment de tirer dessus. Réponse des chasseurs : une prime de 1 000 F offerte (chaque fois sans résultat) à quiconque aura, en Bretagne, découvert et fait constater un nid de bécasse en février... L'argument a sans doute convaincu les juges du Conseil d'État puisque les chasseurs d'Ile-et-Vilaine pourront tirer bécasse et autre gibier d'eau dès le 1^{er} février.

Bécasse : les chasseurs de Bretagne OF 11.12.92

Suite de la querelle sur la bécasse entre les chasseurs et les défenseurs de la nature. Les quatre fédérations des chasseurs de Bretagne (Ile-et-Vilaine, Morbihan, Finistère et Côtes d'Armor) viennent de s'associer pour faire appel du jugement du tribunal administratif de Rennes. Ce dernier, à la demande de la SEPNB, a gelé les arrêtés préfectoraux autorisant la chasse à la bécasse en février.

LA PARTICIPATION
INSTITUTIONNELLE

I - AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

La SEPNEB travaille au sein des :

*** Commissions départementales des sites**

- Finistère : Max JONIN
- Morbihan : Louis FLAHAUT
- Ille et Vilaine : Franc'h PUSTOC'H
- Côtes-d'Armor : Max JONIN et Gilbert BACLET
- Loire-Atlantique : Yves CHEPEAU

*** Commissions départementales des carrières**

- Finistère : Jacques GARREAU
- Ille-et-Vilaine : Henri LE LOUARN

*** Conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage**

- Finistère : Jacques GARREAU
- Morbihan : Jacques ROS
- Ille-et-Vilaine : Bernard GUILLEMOT
- Côtes-d'Armor : Jacques PETIT
- Loire-Atlantique : Yves CHEPEAU

*** Groupes de travail divers :**

- SMVM Pointe du Raz-Odet : Gilbert BACLET, Bruno BARGAIN,
Alain THOMAS
- SMVM Baie de Lannion : Joël GUERIN
- Observatoire de l'eau du Finistère : Jean SALAUN
- Observatoire de l'eau du district de Rennes : Section locale
- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Concarneau :
Jean-Claude NINEVEN

*** Dans le Finistère :**

* P.O.S. : Communauté Urbaine de Brest, membre du groupe de Travail

* Réserve de la biosphère de l'Iroise : membre du comité de gestion et
présidence du conseil scientifique
Maurice LE DEMEZET et Max JONIN

* Conservatoire botanique national de Brest, membre du conseil scientifique
Albert LUCAS

* Comité technique de l'opération de réhabilitation de la Pointe du Raz :
Max JONIN

* Comité de pilotage du parc national de l'Iroise
Maurice LE DEMEZET et Max JONIN

II - AU NIVEAU REGIONAL

- * Réserve de la biosphère de l'Iroise, MAB-UNESCO/Parc Naturel Régional d'Armorique.
Maurice LE DEMEZET - Max JONN
- * Collège régional du patrimoine et des sites
Max JONIN - Gilbert BACLET
- * Institut régional du patrimoine
Max JONIN (membre du bureau)
- * Comités de gestion de terrain du Conservatoire du Littoral :
Etang de Trévignon, Baie d'Audierne, Etang de Kerloc'h, etc...
(sections locales)
- * Commission régionale de la forêt et des produits forestiers
Guy-Luc CHOQUENE
- * Comité technique de l'eau
Jean SALAUN
- * Comité consultatif de la réserve naturelle des Sept-Iles
Jean-Yves MONNAT
- * Groupe de travail "déchets industriels" - Préfecture de Région
Jean SALAUN, Jean DENIER, Max JONIN
- * Jury au prix industriel de l'environnement
Jean SALAUN

III - AU NIVEAU NATIONAL

- * Comité MAB France de l'UNESCO
Maurice LE DEMEZET
- * Conférence Permanente des Réserves Naturelles CPRN
Max JONIN (bureau et commission des réserves géologiques)
Frédéric BIORET (commission scientifique)
Guillemette ROLLAND (commission pédagogique)
- * Espaces Naturels de France
Frédéric BIORET - Max JONIN

IV - PAR CONVENTION

- Avec l'Etat, la SEPNB gère les réserves naturelles de l'Ile de Groix (56) et de St-Nicolas-des-Gléan

- Avec le Conseil Général du Finistère, la SEPNB gère les réserves biologiques de Goulien-Cap Sizun et de l'Iroise

- Avec le Conseil Général des Côtes-d'Armor, la SEPNB gère les réserves biologiques de la Colombière et du Grand Rocher.

Les élections de mars



7

Débat sur l'environnement

Dix questions aux candidats

DF 13.2.92

Il ne suffit pas d'avoir des listes écologistes. Il faut aussi jouer cartes sur tables. Forte de son antériorité et de son apolitisme, la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne veut profiter du débat électoral pour poser les bonnes questions à tous les candidats.

La SEPNE, tout en réaffirmant « sa totale et historique indépendance de pensée et d'action vis-à-vis des partis politiques, y compris des partis se réclamant du mouvement écologique », vient en effet de soumettre à toutes les têtes de listes aux Régionales ainsi qu'aux partis politiques présentant des candidats aux Cantonales un ques-

tionnaire sur leurs choix en matière d'environnement.

Un questionnaire qui aborde une dizaine de thèmes: l'urbanisme et les P.C.S.; les moyens de communication et de transport à partir notamment du projet d'axe central en Bretagne; l'agriculture et l'aménagement rural « dans le respect des équilibres naturels »; l'aquaculture et la pêche côtière (du tout à la rivière au tout à la mer); les problèmes de l'eau; la défense du littoral et des rares fenêtres qui subsistent sur les côtes bretonnes; le problème des déchets et de leur gestion; le problème de la chasse (« le gibier sauvage constitue un bien collectif »); les actions éducatives en milieu scolaire; enfin, le statut de l'élu associatif.

La SEPNE entend avoir des réponses à ses questions et les rendra publiques. Elle prévient les politiques: « Nous serons très intéressés par vos réponses, analyses et réflexions. Et votre silence pourrait être interprété comme un manque d'intérêt pour ces questions. » Le questionnaire est aussi diffusé en Loire-Atlantique.

♦ Réponse à Stourm ar Brezoneg. Le Front national, tenu à l'écart d'un courrier adressé aux partis présentant des candidats aux régionales par le mouvement breton Stourm ar Brezoneg, tient à affirmer « le rôle essentiel de la Région comme cadre d'une culture authentique au sein de la nation. »

La SEPNE et les élections

Le Télégramme

L'association affirme

13.02.92

son indépendance

vis-à-vis des partis écologistes

« Ni vert, ni bleu, ni rouge... ». La SEPNE (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a fait part hier, par la voix de M. Max Jonin, de son indépendance vis-à-vis des partis politiques, et notamment des partis écologistes. « Personne ne peut se réclamer d'une appartenance à la SEPNE dans le cadre de sa campagne électorale ».

Le secrétaire général de la SEPNE a rappelé la position que son association avait prise à la suite des déclarations de M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat aux affaires sociales et à l'intégration. « En disant que les gens de la SEPNE étaient proches du PS, il nous a fait un tort considérable. La SEPNE n'est pas proche des gens du PS. Mais si en revanche eux sont proches de nos idées tant mieux ».

Cette volonté de s'extirper en cette période électorale du jeu politique est habituelle à la SEPNE. Mais cette fois elle « souhaite participer au débat en privilégiant l'information ». « Les problèmes éco-

logiques ont sérieusement progressé dans l'opinion publique. Tout les partis du coup se montrent sensibles à l'environnement. C'est à « plus écolo que moi tu meurs », constate M. Jonin.

Un questionnaire aux candidats

Les têtes de liste aux régionales des cinq départements de la Bretagne historique, les partis politiques présents aux cantonales et les candidats non inscrits recevront un questionnaire sur les problèmes touchant à l'environnement avec une forte invitation à y répondre, le « silence » pouvant être « interprété comme un manque d'intérêt pour ces questions ».

Ces questions porteront sur l'urbanisme et le plan d'occupation des sols, les transports, l'agriculture et l'aménagement rural, la pêche côtière et l'aquaculture, l'eau, le littoral, les déchets, la chasse, l'éducation et le statut de l'élu associatif.

QUESTIONNAIRE AUX ELUS : CONCLUSIONS Bretagne

Ouest-France
19 MARS 1992

Les défenseurs de la nature sondent les candidats Environnement : programme commun ?

La Société d'études et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) a saisi l'occasion du débat électoral pour poser dix questions aux listes régionales sur les problèmes de l'environnement (« O.-F. » du 13 février). Presque toutes les listes ont répondu.

« Si partis et candidats ont été sincères », la SEPNB est en mesure de dire aujourd'hui qu'une majorité se dégage « pour mettre en œuvre en Bretagne une politique régionale de l'environnement. » Il s'agirait d'un « programme commun » en dix points :

- Développement des POS (Plans d'occupation des sols) avec limitation des révisions et modifications.
- Développement de l'intercommunalité et mise en place d'une répartition des ressources.
- Définition et mise en œuvre d'une politique des transports associant le rail et la route. La SEPNB, pour sa part, est favorable en Bretagne à un axe central (RN164) de qualité, mais pas à une route à quatre voies.
- Révision radicale du modèle agricole mettant l'agricul-

ture en équilibre avec l'environnement : « Une vraie politique de l'eau pourra dès lors se mettre en place. »

- Développement et application des schémas de mise en valeur de la mer.

- Application ferme de la loi « littoral » et notamment du décret de septembre 1989, développement des moyens du conservatoire du littoral et attribution d'un budget de gestion-fonctionnement.

- Mise en place de politiques

départementales et régionale des déchets.

- Développement de l'éducation à la nature dans les programmes scolaires.

- Mise en place d'un statut de l'élu associatif.

Enfin la question de la chasse : la SEPNB reconnaît que là, « Un bout de chemin reste à faire... ».

Il n'y a plus qu'à confirmer que ces intentions peuvent bien faire un consensus régional, et à en évaluer les divers coûts et conséquences.

Questionnaire adressé aux candidats aux élections

Aux candidats aux élections
cantonales et aux élections
régionales

Brest, le 21 Janvier 1992

Monsieur,

Vous avez choisi de vous présenter aux prochaines élections cantonales et/ou régionales. Sans sous-estimer les autres problèmes de notre société (économiques, sociaux, etc...) nous pensons, comme une large majorité de Français, selon tous les sondages faits depuis quelques années, que les problèmes touchant à l'environnement sont très importants voire prioritaires, les problèmes économiques et sociaux ne pouvant être dissociés des problèmes écologiques.

La SEPNB, résolument en dehors du jeu politicien, souhaite participer au débat en privilégiant l'information. Nous vous soumettons quelques questions sur les principaux problèmes touchant à l'environnement et à sa gestion.

Nous serions très intéressés par vos réponses, analyses et réflexions et votre silence pourrait être interprété comme un manque d'intérêt pour ces questions. Ce questionnaire, bien évidemment, sera rendu public, comme vos réponses.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le bureau,
Le Secrétaire Général



Max JONIN

Questionnaire adressé aux candidats aux élections...

URBANISME ET POS

Un P.O.S., bien élaboré, constitue le document d'aménagement de référence pour chaque commune.... Il ne doit pas être sans cesse modifié ou révisé selon les opportunités économiques ou le jeu politique. Que proposez-vous pour une généralisation des P.O.S. ? Seriez-vous d'accord avec une nouvelle législation réglementant les possibilités de modification ou de révision donnant aux P.O.S. une durée raisonnable, annulant toute possibilité d'anticipation, procédure contraire au jeu démocratique ?

Les 36 000 communes de France constituent un handicap à l'aménagement du territoire et à la gestion de l'espace. Nous constatons une forte compétition entre communes pour attirer les activités génératrices de ressources financières, ce qui conduit très souvent à des gaspillages d'espaces sensibles (ZAC ou ZI inemployés). Que proposez-vous pour que cette compétition ne se produise pas au détriment des milieux naturels et que les communes soucieuses de préservation ne soient pas lésées ?

COMMUNICATION ET TRANSPORT

En raison des conséquences écologiques évidentes, à cause également, de ressources énergétiques limitées, qui conduisent nécessairement à une gestion plus raisonnable, il est clair que l'Europe des camions est une erreur économique à moyen ou long terme. Comment envisagez-vous l'avenir des transports, notamment des marchandises ? Quel réseau de voies de communication, pour quels objectifs (le projet d'axe central de Bretagne peut servir d'exemple).

AGRICULTURE ET AMENAGEMENT RURAL

Les agriculteurs sont en plein désarroi. Le modèle agricole actuel a profondément bouleversé l'espace rural, a vidé les campagnes de leurs populations paysannes, a développé des pollutions et altérations difficilement réparables et produit des excédents dont l'Europe ne sait que faire. Le véritable bilan économique d'une agriculture largement subventionnée reste à faire. Quel projet avez-vous pour le monde rural, pour y maintenir une agriculture et des hommes dans le respect des équilibres naturels ?

PECHE COTIERE ET AQUACULTURE

Les problèmes de la pêche côtière ne sont jamais appréhendés dans le cadre général de la gestion du milieu littoral (pollution diverses, disparition des zones humides...) Qu'en pensez-vous ?

Pendant des siècles, les hommes ont cru au pouvoir épurateur éternel des cours d'eau en pratiquant le "tout à la rivière". Nous en connaissons aujourd'hui les limites. Comment éviter de faire la même erreur avec le milieu marin ? Particulièrement, qu'elle est votre position sur le

Questionnaire adressé aux candidats aux élections...

développement des fermes aquacoles, élevages hors mer comparables en tous points aux élevages hors sol, notamment pour les rejets et les produits pharmaceutiques utilisés ?

On cite pour mémoire le problème grave de la gestion des ressources marines et de la surexploitation dépassant le cadre de notre propos de ce jour.

L'EAU

La Bretagne est malade de son eau. Aujourd'hui, une fraction non négligeable de la population reçoit une eau non potable car trop riche en nitrates et une autre partie de la population consomme une eau de surface dénitratée, non conforme à la réglementation. On habitue le public à se référer à une norme qui est un maximum admissible (50 mg/l) au lieu de se fixer pour objectif la norme de référence de l'OMS (25 mg/l). L'agriculture productiviste, sans être la seule en cause, est largement responsable de cette situation. La fertilisation raisonnée ne peut prétendre résoudre le problème sur des bassins versants déjà saturés. Comment, dans ces conditions, voyez-vous l'évolution des pratiques agricoles ? Que pensez-vous des extensions des élevages hors sols, de l'autorisation de nouveaux plans d'épandages, de leur contrôle sur le terrain ?

Si les nitrates posent un problème grave, les produits phytosanitaires déjà présents dans les eaux, poseront bientôt un problème peut-être plus préoccupant. Pensez-vous que la dépollution puisse rester éternellement à la charge des collectivités ? Que pouvez-vous proposer pour diminuer les quantités importantes de ces produits déversés dans la nature par les agriculteurs, les particuliers, les services communaux (routes, espaces verts), l'administration (D.D.E...) ?

LITTORAL

Le littoral concentre les populations, les activités, les aménagements et les pollutions... Le littoral breton offre moins de 6 % de son linéaire en espaces naturels d'au moins 2 kilomètres de long sur 500 mètres de profondeur. La loi "littoral" de 1986 et son décret d'application de septembre 1989 permettent une réelle protection de ces derniers espaces de nature qui contribuent à la richesse patrimoniale de la Bretagne, ressource naturelle exploitée par le tourisme dont le chiffre d'affaire est aujourd'hui comparable à celui de l'agriculture.

Etes-vous prêt à défendre les rares fenêtres littorales qui subsistent et que proposez-vous pour cela ?

DECHETS

Selon une récente enquête (Fondation de France / Idéal télématique), pour 33 % des Français en matière d'environnement, la modification des comportements est prioritaire et 83,2 % d'entre eux sont prêts à modifier le leur en acceptant notamment de trier leurs déchets. Quelles solutions voyez-vous pour résoudre le problème aigu de la gestion des déchets ?

Questionnaire adressé aux candidats aux élections...

Si les conditions géotechniques et réglementaires le permettent, accepteriez-vous une décharge de classe I sur le territoire de votre commune ?

CHASSE

La chasse représente un loisir traditionnel respectable mais il faut admettre que le gibier sauvage constitue un bien collectif. Trouvez-vous normal que les chasseurs, par l'intermédiaire de leurs fédérations, s'attribuent la gestion de la faune sauvage et celle des taxes prélevées par l'Etat sur les permis de chasse tout en contrôlant les gardes fédéraux mis à leur disposition ? Que pensez-vous d'un éventuel droit de non-chasse pour les propriétaires qui ne souhaitent pas que leurs propriétés soient chassées sans leur autorisation ?

Malgré les jugements des tribunaux administratifs, certains Préfets continuent à prendre des arrêtés pour l'ouverture et la fermeture de la chasse contrairement aux directives européennes, qu'en pensez-vous ?

EDUCATION

Selon l'enquête déjà citée, 52,5 % des personnes interrogées estiment que, pour l'information du public, c'est l'éducation des enfants qui est prioritaire. Etes-vous prêt à développer, notamment avec les associations des actions éducatives en milieu scolaire (animateurs natures budgétisés, thèmes annuels d'actions...) ?

STATUT DE L'ELU ASSOCIATIF

On voit de plus en plus, des maires s'élever contre l'action des associations qui exercent un contre-pouvoir en portant de nombreuses affaires devant les tribunaux administratifs afin de faire respecter les textes législatifs. Fortes de leurs compétences et de leur indépendance les associations souhaitent jouer pleinement leur rôle dans la vie démocratique de notre pays. Quel est votre avis ? Comment voyez-vous les relations entre élus et associations et seriez-vous actif pour faire adopter un statut de l'élus associatif ?

COMMUNIQUES
DE PRESSE

"Compte tenu des documents et des informations diffusés à propos du projet du Musée des légendes, la SEPNB constate que le choix du site va non seulement à l'encontre des orientations actuelles du maintien des activités rurales (équipements associés à l'activité commerciale des bourgs) mais qu'il met gravement en danger l'équilibre biologique très fragile de la cuvette du Yeun-Elez. En effet, la surfréquentation du site qui découlera mécaniquement de la proximité d'un tel centre est incompatible avec la nidification d'espèces rares, les risques d'incendies et l'érosion des sols. Le fait que les bâtiments soient invisibles de divers points culminants n'enlève rien à l'artificialisation d'un bocage qui est partie prenante de la diversité des milieux qui font la richesse des Monts d'Arrée. Enfin, on peut penser que les financements publics auxquels prétend ce centre trouveraient à mieux s'employer sur des projets mieux intégrés aux stratégies des collectivités locales et qui trouvent si difficilement à se financer. Par ailleurs, les fortes réticences de tous les scientifiques compétents sur ce thème ne peuvent qu'inciter à la plus grande prudence sur un projet qui risque de polariser une certaine image des Monts d'Arrée s'il voyait le jour".

03 janvier 1992

Musée des légendes : La SEPNB réticente

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) est très critique sur le projet de musée des légendes des Monts d'Arrée. Pour elle, « il va non seulement à l'encontre des orientations actuelles du maintien des activités rurales, mais il met gravement en danger l'équilibre biologique très fragile de la cuvette du Yen-Elez ». Selon la SEPNB, « la surfréquentation du site... est incompatible avec la nidification d'espèces rares, les risques d'incendies et l'érosion du sol ». La SEPNB pense que « les financements publics auxquels prétend ce centre trouveraient à mieux s'employer sur les projets mieux intégrés aux stratégies des collectivités locales ». Enfin la SEPNB signale que « les fortes réticences de tous les scientifiques compétents sur ce thème ne peuvent qu'inciter à la plus grande prudence » sur le projet.

04
7.1.92

Protection de l'environnement

Les écologistes aux producteurs de porcs : « Nous voulons du concret »

Dans notre édition du 10 janvier dernier, Guillaume Roué, le président du Comité Régional Porcin (CRP), tendait la main aux écologistes pour débattre ensemble des questions touchant à la protection de l'environnement.

La Société pour l'Étude et la Protection de la nature en Bretagne s'étonne de cette main tendue.

« S'il s'agit simplement pour les éleveurs de porcs de respecter la réglementation, rien que la réglementation, il ne nous apparaît pas du tout nécessaire d'aller s'asseoir autour d'une table, c'est de leur domaine et de celui de l'administration ». Par contre, la SEPNB aimerait entendre le CRP sur les démarches effectuées pour la reconquête de la qualité de l'eau. « Nous ne voulons pas de discours lénifiants, mais des actes concrets, des objectifs, des bilans, des délais ».

Courbe des nitrates

L'association de protection de la nature en a assez des grands thèmes tel que la fertilisation raisonnée, mesurée et autres travaux aux sièges des exploitations, les études expérimentales de traitement des effluents. « Nous voulons savoir maintenant quand la courbe des nitrates (entre autres polluants) s'infléchira ».

Évoquant la réflexion commune menée avec les responsables de la production porcine dans le cadre de l'élaboration de la réglementation départementale il y a quelques années, la SEPNB souligne que « la réglementation actuelle ne nous convient pas, encore moins aujourd'hui qu'hier ». L'association fait remarquer que plusieurs études ont été menées depuis la publication de l'arrêté départemental en 1989. « Elles montrent à l'évidence que les quantités de lisiers épandues, la période d'épandage, les plans d'épandage, ne correspondent pas

à des réalités agronomiques, mais à une situation administrative. L'arrêté préfectoral vient de permettre au préfet de proroger la période d'épandage ». Sur ce cas précis, la SEPNB aurait aimé entendre le CRP, et la profession agricole en général, « dire que cela est une hérésie agronomique, la plante n'exportant pas d'azote à cette période de l'année ».

La SEPNB constate que, depuis de nombreuses années, la profession réclame des délais, de la formation, des informations, « mais ne soumet jamais aucun calendrier ». L'association accepterait éventuellement de s'asseoir autour d'une table, « mais seulement avec un ordre du jour précis ayant pour objectif la reconquête de la qualité de l'eau ». Ce qui importe à la SEPNB, « ce n'est pas la façon de produire, ni les coûts, mais la résultante au niveau de la protection de la nature et de la qualité de l'eau en particulier ».

Yves Dréwillon

LA MAIN TENDUE DES ELEVEURS DE PORCS...

LA SEPNB REpond

La SEPNB s'étonne de cette main tendue du comité régional porcin aux écologistes.

S'il s'agit simplement pour les éleveurs de porcs de respecter la réglementation, rien que la réglementation, il ne nous apparaît pas du tout nécessaire d'aller s'asseoir autour d'une table, c'est de leur domaine et celui de l'administration.

Par contre, il serait intéressant d'entendre le C.R.P. sur les démarches effectuées pour la reconquête de la qualité de l'eau.

Nous ne voulons plus de discours lénifiants, mais des actes concrets, des objectifs, des bilans, des délais.

Assez de grands thèmes tel que fertilisation raisonnée, mesurée et autres travaux aux sièges des exploitations, études expérimentales de traitement des effluents, nous voulons savoir maintenant quand la courbe des nitrates (entre autres polluants) s'infléchira.

Monsieur ROUE sait bien que la réglementation actuelle ne nous convient pas et encore moins aujourd'hui qu'hier.

De nombreuses études ont été réalisées depuis sa publication en 1989 et montrent à l'évidence que les quantités de lisiers épandues, la période d'épandage, les plans d'épandage ne correspondent pas à des réalités agronomiques mais à une situation administrative.

L'arrêté préfectoral vient de permettre à Monsieur Le Préfet de proroger la période d'épandage.

Sur ce cas précis, nous aurions aimé entendre le CRP et même la profession agricole en général dire que celà était une hérésie agronomique, la plante n'exportant pas d'azote à cette période de l'année.

Hélas, c'est l'inverse que nous avons pu lire dans la presse, une organisation agricole félicitait le préfet de cette prise de décision.

Depuis de nombreuses années, la profession réclame des délais, de la formation, des informations, mais ne soumet jamais aucun calendrier.

La SEPNB, fidèle à sa politique de dialogue, accepterait éventuellement de s'asseoir autour d'une table mais seulement sur un ordre du jour précis ayant pour objectif la reconquête de la qualité de l'eau.

Ce qui nous importe, ce n'est pas la façon de produire, ni les coûts mais la résultante au niveau de la protection de la nature et de la qualité de l'eau en particulier.

COUP DE FORCE DES FEDERATIONS DE CHASSEURS.....
LA SEPNB INFORME

Les quatre fédérations départementales de chasseurs de Bretagne ayant invité leurs adhérents à poursuivre leurs actions de chasse, notamment des migrateurs, au-delà du 31 janvier 1992, la SEPNB informe :

1 - La chasse, ouverte depuis 5 mois, est, selon la loi, fermée depuis le 31 janvier. Les chasseurs qui se laisseraient abuser par leurs fédérations, se placent donc délibérément dans l'illégalité et s'exposent à des poursuites devant les tribunaux.

2 - Les responsables des fédérations ayant appelé leurs adhérents à la désobéissance civique se rendent, de par la loi, complices des contrevenants éventuels.

3 - Le problème des gardes de l'office national de la chasse, dont la mission est de faire respecter la loi mais qui se trouvent sous la dépendance directe des présidents de fédérations des chasseurs, se trouve de nouveau posé de manière aiguë.

La SEPNB redemande le détachement de la garderie des fédérations.

4 - La SEPNB rappelle qu'il est normal et raisonnable que les conditions de la chasse des oiseaux migrateurs soient examinées et réglementées au niveau européen. La SEPNB rappelle aussi que la date du 31 janvier a été fixée en fonction d'études de terrain auxquelles les chasseurs eux-mêmes ont participé.

5 - Il est enfin inacceptable de voir des responsables et notamment des élus, appeler à la désobéissance en jouant ouvertement sur l'immobilisme de l'Etat en période électorale.

2 février 1992

Pour la SEPNB

Max JONIN, Secrétaire Général

UNE MAIN TENDUE AUX ECOLOGISTES PAR LES CHASSEURS, LA SEPNEB REpond CHICHE !

Dans la presse régionale du 8 février dernier, Alain BIDAULT, Président de l'Union cynégétique du grand ouest propose un dialogue aux "écologistes" :

Nous disons : Chiche

Certes, les points de vue sont éloignés. Mais, pour nous, la chasse des espèces d'oiseaux sauvages est possible dans le cadre des objectifs minimum de la directive européenne du 2 avril 1979, consistant en une gestion raisonnée des populations d'oiseaux à l'échelon européen.

Au contraire, il nous est apparu que la principale préoccupation des fédérations des chasseurs étaient de se préserver une période maximum de chasse.

Quant aux études du Muséum National d'Histoire Naturelle, elles ne donnent raison à personne. D'ailleurs, dans son communiqué du 5 février 1992, le Muséum déclare qu'"il n'est pas engagé par l'utilisation qui est faite de ses études" et considère comme "insuffisamment fondée" "la dernière interprétation qui vient d'en être faite par le ministère de l'environnement.

Quel est le débat aujourd'hui ?

Tout simplement : protéger les populations d'oiseaux sauvages en Europe -Une chasse raisonnée est l'un des moyens pour y parvenir- La protection des zones humides est tout aussi essentielle : la SEPNEB présente sur ce terrain depuis plus de 30 ans, et qui gère plus de 40 réserves biologiques en Bretagne dont un certain nombre de zones humides- ne peut que se réjouir de voir les fédérations des chasseurs partager maintenant ses préoccupations.

En conséquence, elle est prête à une rencontre sans délai.

9 février 1992

Page 2

Les agriculteurs du Finistère prennent le taureau par les cornes.

L'environnement, sa protection, son amélioration sont devenus l'un des grands objectifs de notre temps. Mais le respect de l'eau, de la nature ne sont pas des préoccupations nouvelles pour les agriculteurs du Finistère. Tout simplement parce que l'agriculture a besoin de la nature. D'une nature en pleine forme donnant d'excellents produits, des produits qui feront la force du Finistère en Europe. Alors pour produire sans détruire, les agriculteurs disent massivement "OUI" à l'environnement. A demain...



Les agriculteurs du Finistère en campagne pour l'environnement. CHAMBRE D'AGRICULTURE FINISTÈRE

L'opération-environnement du monde agricole

La SEPNB ne se laisse pas séduire

OF 27.2.92

QUIMPER. — Montrer que les agriculteurs sont engagés dans la protection de l'environnement: c'est l'ambition d'une campagne de publicité lancée par la Chambre d'agriculture dans la presse locale. Commentaire de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne): « On ne peut vendre un produit que s'il est bon, avec ou sans publicité ».

La SEPNB commente la campagne de publicité sur l'environnement lancée par la Chambre d'agriculture (Voir Ouest-France de samedi dernier). Elle affirme qu'elle « ne se laissera pas séduire » par la « réclame ». Car dit-elle « on ne peut vendre un produit que s'il est bon, avec ou sans publicité ». Pour la SEPNB, « le parler vrai est plus que jamais indispensable. Le problème de l'agriculture et de son impact sur l'environnement n'est plus celui de l'intégration des bâtiments dans le paysage. Protéger des captages pollués est une prise de conscience bien tardive et aujourd'hui la profession agricole freine cette protection par l'estimation prohibitive du dédommagement. Stocker les effluents d'élevage et mettre

en œuvre une fertilisation raisonnée est insuffisant dans un environnement saturé. Par ailleurs, les financements annoncés aujourd'hui, rassemblent curieusement aux obligations réglementaires d'hier non satisfaites ».

Selon la SEPNB, « la bonne publicité est celle qui dépasse les discours lénifiants et les vagues promesses pour annoncer des actes concrets, des objectifs précis, des délais. L'agriculture n'est plus aujourd'hui en équilibre avec son environnement, il faut l'admettre. C'est une industrie polluante comme d'autres et avec les autres. Il faut le dire et agir en conséquence ». La SEPNB est « surprise de voir que la Confédération paysanne, qui a fondé l'Alliance avec les écologistes et les consommateurs, au plan national, ne se démarque pas de cette campagne qui ne se situe que partiellement dans ses objectifs ». Elle est également « surprise que les fonds publics du conseil général puissent être consacrés à une opération de type publicitaire au seul bénéfice d'une catégorie de professionnels ». Pour la SEPNB, il aurait été plus normal « que le conseil général, légitimement sensible à l'environnement, organise

lui-même, une campagne de communication sur ce thème ».

Page 2

Guillaume Roué répond à la SEPNS...

QUIMPER. - La Chambre d'agriculture vient de lancer une campagne de publicité. Objectif ? Montrer que les agriculteurs sont engagés dans la protection de l'environnement. La Société pour l'étude et la protection de l'environnement (SEPNS) « ne se laisse pas séduire ». Réponse de Guillaume Roué, le président de la Chambre.

« La réaction de la SEPNS (Ouest-France du 27 février) laisse Guillaume Roué plutôt de marbre. « Notre campagne ne laisse pas indifférent. C'est positif », explique le jeune patron de la Chambre d'agriculture qui s'attend à « un intéressant courrier des lecteurs ». En revanche, il dit ne pas comprendre « le « J'accuse » et les railleries de la SEPNS » : la « profession agricole fait des efforts qui ne sont pas payés de retour. Avec

cette campagne, qui s'inscrit dans la continuité de notre action, nous prenons date et disons notre souci de participer à une politique de protection de l'environnement. Après cette opération médiatique, des points réguliers seront organisés sur le terrain et des actions concrètes seront menées. Je ne suis pas sûr que le dédain et les procès d'intention soient la meilleure solution. Moi, je suis partisan du dialogue »

... et les consommateurs commentent

QUIMPER. - La Maison de l'agriculture biologique et les associations de consommateurs réagissent également à la campagne de publicité de la Chambre d'agriculture.

L'association des familles agricoles, l'ASSECO-CFDT, Brin d'évoine (Quimper), la Confédération syndicale du cadre de vie Kerbiolo (Brest), Nature et Progrès, Rbm All (Lesneven) et UFC

Que Choisir, « s'émerveillent » de la publicité lancée par la Chambre et « financée pour plus de moitié par le Conseil général ». Les associations de consommateurs « constatent tristement que l'agriculture productiviste est très largement responsable des nitrates, phosphates et pesticides qui polluent notre eau... » Elles « constatent que les subventions pleuvent sur l'agriculture productiviste ». C'est pourquoi « elles demandent quel crédit accorder aux promes-

ses contenues dans cette publicité ». Car selon elles, « elle ne comporte aucun engagement précis, aucune date d'application »

Réaction de Guillaume Roué à la prise de position des consommateurs : « il faut être clair. Notre souci, c'est de fournir des produits de qualité aux consommateurs. C'est pour cette raison que nous souhaitons poursuivre notre action dans le domaine de l'environnement ».

Des locaux flambant neufs pour la chambre d'agriculture



De nombreux invités étaient présents à cette inauguration.



Guillaume Roué, président de la Chambre d'agriculture; M. Roncière, sous-préfet de Brest et M. Corolleur, président du comité de développement de la région brestoise.

Les nouveaux locaux de la chambre d'agriculture décentralisée de Brest ont été inaugurés, hier après-midi, en présence de Guillaume Roué, président de la chambre d'agriculture; de Jean-Paul Corolleur, président du comité de développement de la région de Brest; du sous-préfet, M. Roncière; du premier adjoint, M. Kerdraon; du président de la CCI, M. Kühn, de nombreux élus et personnalités.

La chambre d'agriculture compte sept sites sur le département et celui de Brest est l'un des plus importants.

A l'étroit dans les anciens locaux de Loscoat, l'équipe de responsables professionnels et de conseillers, au service des agriculteurs et du monde rural, vient

donc d'entrer dans un immeuble flambant neuf de 400 m², situé tout près du rond-point de Kergadec, rue André-Colin.

« Terroristes de début de semaine »

La construction de cette nouvelle chambre a coûté 2,5 MF. En sept mois, de septembre 1991 au début du mois d'avril 1992, la SE-MAEB, maître d'ouvrage délégué a mené à bien le chantier.

En prenant la parole, Guillaume Roué a tout d'abord évoqué l'effort de communication des agriculteurs. « Sur des sujets sensibles d'environnement, nous avons un langage de vérité », puis se référant à un courrier : « J'ai reçu, en début de semaine, une lettre de M. Max Jonin, secrétaire général de la SEPNE (société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) qui déclinait l'invitation à

cette inauguration en écrivant qu'il ne pouvait être aux côtés des terroristes de début de semaine qui se transforment en mondains en fin de semaine. Nos efforts pour l'environnement ne méritent pas une formule aussi lapidaire. Mais M. Jonin est toujours invité et nous lui gardons une bouteille au frais s'il veut visiter nos locaux. Il n'y a pas incompatibilité entre l'invitation de ce soir et les déversements de pommes de terre antérieurs. Les agriculteurs doivent taper du poing sur la table quand la situation les y amène. Je n'irai pas jusqu'à m'en excuser auprès de ceux qui en subissent les conséquences, mais je souhaite qu'ils comprennent le désespoir des agriculteurs ».

Participation à la fête de Brest 92

Le président de la chambre d'agriculture a aussi évoqué les

bouleversements qui vont être apportés par la politique agricole commune « dont le principe est accepté, mais dont les effets sont moins faciles à comprendre. Dans les dix prochaines années, l'agriculture va perdre un emploi sur deux.

Comme d'autres secteurs en mutation, nous demandons des mesures d'accompagnement », a précisé Guillaume Roué qui a rappelé que les agriculteurs maintenaient leur décision de s'associer à Brest 92, en offrant notamment un hébergement aux touristes qui n'auraient rien trouvé, en organisant un chargement à l'ancien d'une gabarre (le ND de Rumen-gol) et en mettant en place une promotion des produits bretons sur les grands parkings ouverts au public, et enfin en profitant aussi de la présence de 800 journalistes pour présenter leurs problèmes au cours d'une conférence de presse

AUTOROUTES : OVERDOSE !

Les 11 et 12 avril prochains une première manifestation à l'initiative de plusieurs associations nationales (France Nature Environnement, FNAUT, Club Alpin Français, Bulle bleue) et organisée par la FRAPNA Isère, aura lieu dans le massif de TRIEVES. D'autres suivront et notamment le week-end du 30 mai dans les Pyrénées Atlantiques.

Il s'agit de lutter contre les programmes autoroutiers qui, bien au-delà de leur intérêt économique, gaspillent les deniers publics et sacrifient les milieux naturels.

Siutées loin à l'Ouest, apparemment loin des décideurs parisiens, sommes-nous épargnés en Bretagne par cette boulimie routière ?

Il semble que non et il apparaît au contraire que les Bretons qui réclament le désenclavement ont été entendus au-delà du raisonnable : parmi les régions françaises, la Bretagne est certainement celle qui a l'un des réseaux routiers les plus denses.

Le premier résultat est une mobilisation très importante des fonds des collectivités : est-ce leurs meilleures utilisations ?

Le deuxième est, pour celui qui découvre notre région, l'impression d'un immense chantier : on ne peut faire quelques kilomètres sans découvrir des chantiers routiers qui vont de la petite route départementale qui balafre la lande et barre la vallée voisine (tant pis pour le ruisseau, ses truites, parfois les dernières écrevisses sauvages), à la quatre-voies qui recouvre tout sur son passage et dont chaque kilomètre nécessite près de 250 ha de remembrement.

C'est dans ce contexte que certains continuent à se faire les zélateurs de projets de plus en plus grandioses promettant avec eux l'activité et la richesse, comme si l'activité n'était dépendante que du réseau routier !

Il en est ainsi de l'axe central Rennes-Chateaulin.

Si la SEPNE est favorable à un axe de qualité, en aucun cas celui-ci ne doit dériver vers une mise à 2 x 2 voies que la densité du trafic ne justifie pas. Nous comprenons par contre parfaitement l'aménagement des traversées d'agglomérations et les déviations pour les plus importantes. Ces déviations peuvent d'ailleurs être aménagées en créneaux de dépassement sous réserve que leurs caractéristiques et les tracés intègrent totalement les contraintes liées à la protection des milieux.

Nous attendons en particulier que le choix qui sera fait pour la déviation de Caurel tienne compte en priorité de la protection du milieu naturel et non pas de quelques intérêts corporatistes ou particuliers : ces dommages, lorsqu'ils sont réels peuvent être chiffrés et dédommages, la perte d'une zone d'intérêt écologique est irréversible.

Le choix du tracé de la route des estuaires est encore plus symptomatique :

. Ou il s'agit d'une liaison inter-région et alors il n'y a aucune raison de la faire aboutir sur un axe déjà saturé (contournement est et sud de Rennes).

. Ou il s'agit d'une liaison régionale (Fougères, Liffré, Rennes, communes du Nord-Est de Rennes) et ses caractéristiques doivent être adaptées à ces besoins particuliers.

À ce jour, le projet retenu est celui de la réalisation d'une liaison inter-régions (caractéristiques autoroutières avec vitesse élevée et peu d'accès) pour répondre à des besoins essentiellement régionaux. Ne pouvant être satisfaits, ceux-ci nécessitent la réalisation de réseaux secondaires qui plus que l'autoroute elle-même contribueront à l'appauvrissement des massifs forestiers de l'est rennais.

Ainsi, tout est mis en oeuvre pour que nous nous acheminions vers la réalisation :

- d'une liaison à caractère autoroutier sous-utilisée, donc sur-payée,
- un réseau de voies secondaires entraînant des impacts négatifs importants sur les milieux naturels.
- l'appauvrissement de massifs forestiers dans les régions les moins boisées de France.
(Moyenne générale des surfaces boisées pour la France : 23 % et pour la Bretagne 9 %).

À côté de cela, le développement d'autres moyens de transports plus respectueux de l'environnement fait encore figure de la politique gadget :

. alors que l'accroissement annuel du ferroutage en Suisse, Autriche et Allemagne varie de 10 à 30 %, il reste inférieur à 3 % pour la France.

. En Bretagne, le budget du Conseil Régional pour les transports fer ne représente encore en 92, malgré un accroissement de 42 %, que 7 % du budget "consacré" aux routes et il faut savoir que lorsqu'en ajoute les budgets des départements, le budget route global de la Bretagne est multiplié par 8 à 10 et celui du fer est pratiquement constant ce qui le ramène à moins de 1 % des dépenses globales des aménagements routiers dans les régions, ceci sans compter les participations de l'Etat et de la C.E.E. !

Bernard GUILLEMOT

10 avril 1992

A PROPOS DE "ESTUAIRE 92"
COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE PATRIMOINE MARITIME ET FLUVIAL
NANTES 23-28 AVRIL 1992

La SEPNEB communique :

Le patrimoine maritime est indissociable de son environnement naturel. Depuis la nuit des temps, les bateaux -que l'on honore aujourd'hui- sont nés d'une relation étroite entre les hommes et leurs environnements qui avait trouvé un équilibre naturel dans les limites des possibilités techniques. Aujourd'hui, ces limites sont repoussées toujours plus loin et l'équilibre n'existe plus.

Il est choquant de constater que le milieu naturel littoral est le grand absent de ce colloque. Toutes ces vieilles coques n'ont de signification que dans un environnement sauvegardé, que dans des paysages littoraux préservés. Force est, malheureusement, de constater que l'engouement pour le patrimoine flottant, parallèlement à la promotion du nautisme entraîne et entraînera des altérations irréversibles du patrimoine naturel littoral.

Si Douarnenez 88 a été un grand succès, il a aussi engendré le projet de Port Rhu, destruction d'une ria.

Si Brest 92 fera la fête, la mer, elle, fera la tête. La promotion du patrimoine maritime ancien aura coûté, entre autres, la disparition d'un morceau du patrimoine naturel estuarien.

N'oublions pas que tous ces vieux gréements étaient conçus pour remonter estuaires et abers et pour béquiller sur des estrans sableux ou vaseux. Les faire revivre dans des ports-musées à flot, n'est-ce pas perdre un peu de leur âme ?

Max JONIN

18 avril 1992

EAU ET LISIER

La S.E.P.N.B. constate que l'état de saturation des sols en azote et phosphore ne permet plus d'attendre.

Il faut agir et vite.

La S.E.P.N.B. demande :

- qu'à l'initiative des pouvoirs publics et avec leur aide, il soit créé des unités de traitement collectif des lisiers,
- que l'obligation de traitement des excédents (par rapport à la directive européenne "nitrates"), avec taxation au prorata du volume apporté, soit faite afin d'assurer le fonctionnement et l'amortissement des installations,
- que l'épandage du lisier ou de tout autre fertilisant chimique ne soit fait qu'en fonction des besoins de la plante et du sol, ce qui suppose des analyses,
- que ces épandages soient faits en tenant compte des bassins versants (retenue d'eau, etc...) et qu'à l'avenir, les nouveaux élevages ou extensions ne puissent se faire que sur paille.

18 mai 1992

Diffusion : Ouest France / LE Télégramme / AFP

FR3 - RBO - Radio Neptune
FNE

L'ARGENT DE L'AMOCO CADIZ

Chacun garde en mémoire, le souvenir de la marée noire de l'Amoco Cadiz en 1978, sur le littoral breton. Ce dont on se souvient moins, c'est que les travaux de nettoyage ont eu souvent un impact plus fort sur les milieux naturels que le pétrole...

Aujourd'hui, dans le marais de l'Ile Grande notamment, le pétrole demeure présent dans le sédiment où il a été enterré...

La S.E.P.N.B. se félicite de voir Amoco enfin condamnée et le droit de l'environnement progresser. La S.E.P.N.B. craint que les sommes substantielles attendues par les communes bretonnes servent à des aménagements lourds qui contribueront encore à détruire le littoral. Aussi, la S.E.P.N.B. partie prenante dans le procès, propose qu'un comité soit mis en place pour veiller à ce que l'argent obtenu, en dehors des indemnisations justifiées des professionnels de la mer, serve exclusivement à des actions de protection, gestion des milieux naturels littoraux et soit confié au conservatoire de l'espace littoral.

18 mai 1992

Diffusion : Ouest France / Le Télégramme / AFP
FR3 - RBO - Radio Neptune
FNE

Contre une quatre voies en Bretagne centrale

La SEPNB : halte au tout routier !

Les écologistes n'aiment pas le bitume. L'une des plus anciennes associations de défense de la nature, la SEPNB, conteste le projet de mise à quatre voies de l'axe central Montauban-Châteaulin.

« Il y a eu une époque où il fallait se battre pour les routes. Les Bretons ont été entendus. Leur réseau est aujourd'hui l'un des plus denses et des plus modernes de France. Ils ont même été entendus au-delà des espérances. »

Inhabituel le discours de Bernard Guillemot. Ce Breton rentré travailler au pays, après avoir vécu dans plusieurs régions de France, préside l'une des plus anciennes associations de défense de l'environnement, la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB). 4 000 adhérents. Elle gère une quarantaine de réserves naturelles en bord de mer ou des tourbières comme celle de Cragon, au cœur des Monts d'Arrée. Ou encore une réserve de chauves-souris dans d'anciennes mines, à Glénac (Morbihan). Entretien, accueil du public, animations...

Trop cher

Les routes, ennemies des écolistes ? « Nous soutenons



Jean-Michel Niester.

Bernard Guillemot, président de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne : « Des routes, oui, mais pas à n'importe quel prix ».

un réseau routier de qualité. Mais pas à n'importe quel prix. Construire une quatre voies en Centre-Bretagne, de Montauban à Châteaulin n'a aucune justification économique. Les coûts ne dépassent pas 3 à 4 000 véhicules par jour. L'argent mis sur les routes (1,8 milliard de francs pour la mise à quatre voies de l'axe central) est perdu pour d'autres objectifs. Contentons-nous de déviations autour des villes et de créneaux de dépassement. »

Outre l'aspect financier, l'atteinte aux paysages lors des rectifications de tracés départementaux, mobilise les défenseurs de l'environnement. La SEPNB réclame de nouvelles études pour la déviation de Caulrel (Côtes-d'Armor) dont elle ne conteste pas la nécessité mais aussi pour l'arrivée à Rennes de la route des Estuaires qui descendra de Caen, Avranches et Fougères. « La desserte des faubourgs de Rennes à partir de cet axe entraînera une atteinte à

la forêt. La route des Estuaires ne peut-elle passer plus large de Rennes ? »

Débat à venir

Au moment où toutes les régions de France misent sur l'amélioration des communications, est-il bien raisonnable de remettre en cause les projets qui doivent rapprocher l'Ouest du tunnel sous la Manche rééquilibrer vers l'Ouest le trafic nord-sud hyper-saturé ? « Des routes de qualité sont une condition nécessaire pour désenclaver la Bretagne. Mais pas suffisante. Il faut savoir ce qu'on développe au bout des routes ! »

Un peu moins de routes, un peu plus de trains. La SEPNB, à l'unanimité de son conseil d'administration, envoie le message au conseil régional. Et lance le débat dont l'issue est vitale pour la région. Protéger l'environnement, retarder des équipements, multiplier les études...

Elle pose aussi, à sa manière, la question du choix des priorités des investissements dans le domaine des infrastructures de communication. Un enjeu à l'aube d'une période où la Région et l'État doivent préparer le XI^e plan.

Didier EUGÈNE.

LA DEVIATION DE CAUREL ET LA R.N. 164

Le Conseil d'Administration s'est réuni le dimanche 28 juin sur le site de Caurel (Côtes d'Armor) pour examiner le projet de déviation routière du bourg.

Le maire de la commune, le Préfet, le D.D.E., le conseiller général du canton, le député de la circonscription ainsi que les diverses composantes politiques du conseil régional étaient invitées ainsi que le comité de défense local et la presse. Beaucoup se sont excusés. Seuls nous ont rejoint le maire, F. Bourdois, le conseiller général, L. Berthau, les conseillers régionaux, M. Balbot (Les Verts) et P. Delignière (Génération Ecologie) ainsi que C. Guyonvarc'h (U.D.B.) et M. Herry représentant J. Sanquer (Génération Ecologie 22).

La SEPNB constate :

- Que le projet de déviation retenu par la D.D.E. s'inscrit à l'évidence dans un site sensible qui cumule un versant topographique à pente forte, une zone boisée et des espaces naturels qui contribuent à l'ensemble paysager encadrant le site touristique du Lac de Guerlédan.
- Que ce projet traverse une zone de captage alimentant le bourg de Caurel.
- Que le projet s'inscrit dans une analyse trop ponctuelle n'envisageant que le seul problème du bourg de Caurel en l'absence de toute analyse à l'échelle de la RN 164 et du long terme.
- Que la déviation proposée retrouvera à l'Ouest du bourg de Caurel la route actuelle, bonne, et, quelques kilomètres plus loin, le bourg de Gouarec dont la déviation est également envisagée.
- Qu'à l'évidence de la topographie locale, toute amélioration routière de la RN 164 se situe à l'échelle du tronçon Gouarec - Mur de Bretagne et doit traiter en même temps le problème du bourg de Caurel et celui du bourg de Gouarec. Un véritable projet doit se situer à l'échelle de l'axe routier et non au niveau d'un problème ponctuel.

Dans cette analyse, une solution durable et évolutive pour cet aménagement ne peut que se situer au Nord des communes concernées et au-delà de la ligne de crêtes. Il semble d'ailleurs que la D.D.E. ait étudié un tel tracé il y a quelques années, avant de l'abandonner sans justification évidente.

Si un tracé nord concerne, il est vrai, des espaces agricoles et des exploitations en activités, il s'agit de terres moyennes. En revanche, dans le prolongement de la déviation de Caurel actuellement proposée, le raccordement ultérieur à une déviation de Gouarec concernera de bonnes terres agricoles.

En conséquence, la SEPNB souhaite que le projet actuel soit revu dans une perspective à long terme concernant les trois communes de Gouarec, St Gelven et Caurel.

....

Cette argumentation et cette conclusion obtenue après examen sur le terrain des conditions des projets et large discussion n'a pas été désapprouvée par les élus présents (1). Ceux-ci souhaitant seulement que les décisions soient rapidement prises, les travaux rapidement engagés et que les crédits européens ne soient pas perdus.

Cela étant dit, la SEPNB, à cette occasion, rappelle son opposition à la mise à 2 x 2 voies de l'axe central Châteaulin - Montauban de Bretagne. En effet :

. Aucune argumentation économique ne justifie ce projet. Une route non soutenue par un projet économique et politique ne suffit pas en elle-même à relancer une économie. L'exemple de Guingamp disposant de la route à 4 voies, du T.G.V. et de la proximité de l'aéroport de St-Brieuc (30 km) doit être à l'esprit de tout le monde. Le long des grands axes actuellement ne s'installent quasiment que des entreprises délocalisées.

. Le trafic actuel ne justifie pas non plus un équipement plus important.

. Enfin, il est possible de se fixer comme objectif raisonnable de rendre la RN 164 plus roulante en poursuivant déviations et aménagements spécifiques.

29 juin 1992

(1) cf. supra

Le patrimoine maritime est indissociable de son environnement naturel. Depuis la nuit des temps, les bateaux, que l'on honore aujourd'hui, sont nés d'une relation étroite entre les hommes et leurs environnements qui avait trouvé un équilibre naturel dans les limites des possibilités techniques.

Aujourd'hui, ces limites sont repoussées toujours plus loin et l'équilibre n'existe plus.

Toutes ces vieilles coques n'ont de signification que dans un environnement sauvegardé, que dans des paysages littoraux préservés. Force est, malheureusement, de constater que l'engouement pour le patrimoine flottant, parallèlement à la promotion du nautisme entraîne et entraînera des altérations irréversibles du patrimoine naturel littoral.

N'oublions pas que tous ces vieux gréements étaient conçus pour remonter estuaires et abers, pour béquiller sur les estrans sableux ou vaseux. Les faire revivre dans des ports musées à flot, n'est-ce pas perdre un peu de leur âme ?

Si Douarnenez 88 a été un grand succès, le succès a engendré le projet de Port Rhu, c'est-à-dire la destruction d'une ria.

Si Brest 92 fera la fête, la mer, elle, fera la tête. La promotion du patrimoine maritime ancien aura coûté, entre autres, la disparition d'un morceau du patrimoine naturel estuarien.

La SEPNB sera présente à Brest 1992 pour dire cela, pour rappeler, sans relâche, même dans la fête, la fragilité des espaces littoraux et l'importance de leur protection, pour dire l'erreur manifeste d'une promotion du patrimoine maritime et du tourisme littoral qui ignorerait la nécessaire préservation du patrimoine naturel.

Par ailleurs, la SEPNB s'inquiète de voir que, si le plan de circulation est largement avancé pour l'agglomération brestoise, aucun plan n'est encore communiqué quant à la protection du littoral et des pointes rocheuses, notamment en presqu'île de Crozon. Partout, les visiteurs vont se pressés, ajoutant à une situation de dégradation des sites protégés déjà importante, l'impact du nombre, du piétinement, des stationnements anarchiques, des déchets abandonnés. Qui décide ? Qui surveille ? Qui nettoie ? Qui restaure si nécessaire ? A l'heure où la restauration des pointes du Raz et du Van débute à grands frais, on peut juger et s'étonner de l'incohérence et de la légèreté des responsables.

Monsieur Le Préfet aurait demandé aux communes "de prendre les mesures interdisant les concentrations de campeurs sur la zone littorale"... On ne peut qu'être sceptique devant cette demande lorsque l'on sait qu'en temps normal rien n'est déjà maîtrisé.... !

Sur Brest 1992, la SEPNB communiquera son message :

- par un stand
- par une vieille coque : Ty Gwen, coquillier de la rade de Brest construit en 1934, sponsorisé par la SEPNB à cette occasion.

Derniers échos d'une semaine prodigieuse

Jusqu'à hier, « Brest 92 » vivait encore par procuration dans le port de Douarnenez. Ce matin, une semaine prodigieuse s'achève définitivement. L'espoir de voir renaitre dans 4 ans un rassemblement d'une telle ampleur a été lancé vendredi par Michel-Edouard Leclerc. Pour l'instant, l'heure est à la fermeture de l'album de photographies, avec juste un petit coup d'œil dans le rétro.

Le temps idéal

Brest n'a pas offert à ses visiteurs son meilleur visage météorologique. Le soleil n'a pas été très généreux, le vent s'est fait parcimonieux. Mais l'écho général est bien que nous avons bénéficié d'un temps idéal : pas de pluie battante propre à faire fuir les visiteurs, pas de canicule les retenant plutôt sur les plages que sur des quais surchauffés.

« Temps adapté certes car la soif n'a pas aggravé le plaisir des libations conviviales, dit-on du côté du commissariat de police, mais il aurait quand même fallu une bonne averse vers 3 h, chaque matin, pour hâter la dispersion des fêtards qui commençaient à s'énervier ».

Pas sectaire le Chasse-Marée

Une petite affiche est passée presque inaperçue pendant la fête. Pourtant, elle était très instructive sur l'absence de sectarisme des organisateurs : Invitée par le Chasse-Marée, la SEPNB, société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne n'a pas hésité à décorer son stand d'une prise de position contre le Port-Rhu de Douarnenez, affirmant que la défense des vieilles coques, morceaux du patrimoine, c'est bien mais que la protection de la nature, c'est mieux. La SEPNB protestait contre la mort d'une ria et de tout son écosystème pour accueillir un musée du bateau, nécessitant la création d'un bassin à flot.

A PROPOS DE LA FERMETURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU
(cf. Ouest-France du 25.09.92)

En mars 1989, l'Office National de la Chasse et le Muséum d'Histoire Naturelle remettaient conjointement au Ministre de l'Environnement un rapport scientifique exhaustif et concluaient qu'un nombre d'espèces d'oiseau d'eau gibier migraient en Février. Ces conclusions ont été officiellement réaffirmées par le Muséum d'Histoire Naturelle au début de cette année, en dépit de la décision isolée du Conseil d'Etat à propos du département de l'Ain.

Pour montrer au public que la migration est commencée en février, la SEPNB donne rendez-vous au public sur des sites bien connus des quatre départements bretons et mettra à sa disposition des longues-vues et les compétences des ornithologues et des animateurs-nature. Les dates de ces sorties seront fixées ultérieurement.

Il n'en reste pas moins que les Préfets des quatre départements bretons continuent illégalement à fermer la chasse à la bécasse et aux oiseaux d'eau gibier en février, contrairement à la directive européenne du 2 avril 1979 sur la conservation des oiseaux sauvages.

La SEPNB vient donc, à nouveau, de déposer quatre recours en annulation et à fin de sursis à exécution contre leurs arrêtés devant le tribunal administratif de Rennes.

28 septembre 1992

Les eaux superficielles de Bretagne n'en finissent pas d'être malades.. Maintenant que chacun a pris conscience de l'importance de la pollution par les nitrates, pollution toujours non maîtrisée, la contamination chimique par les herbicides apparaît comme extrêmement sérieuse.

Une étude récente a établi un bilan régional pour l'année 1990 :

- * 40 % des unités de distribution ont été soumises à des maxima de concentrations supérieures à la limite de qualité fixée à 0,1 microgramme (1) par litre pour la SIMAZINE.

- * Le taux de dépassement a atteint 60 % pour l'ATRAZINE. La concentration en ATRAZINE de 2 microgrammes par litre est considéré comme dangereuse par l'Organisation Mondiale pour la Santé (O.M.S.). Elle a été atteinte ou dépassée dans 15 % des unités distributrices...

Ces éléments d'enquête sont extrêmement préoccupants et laissent présager une situation inquiétante du milieu naturel.

D'où proviennent ces polluants chimiques ? les herbicides chimiques, largement utilisés par l'agriculture mais aussi pour le désherbage des zones non cultivées.

L'agriculture est la principale utilisatrice d'ATRAZINE pour la culture du maïs. Cela confirme, s'il en est encore besoin, la nocivité de l'agriculture intensive dont l'impact sur l'environnement est devenu insupportable et d'un coût économique qu'il conviendrait de chiffrer bien qu'il soit supporté par la collectivité.

Pour la SIMAZINE, ce sont les désherbages de zones non agricoles qui utilisent les plus grosses quantités. Les communes sont les plus importants usagers (65 % du total régional) devant les D.D.E. (30 %). Il est surprenant de noter que pour des usages identiques, les quantités employées par les D.D.E. peuvent varier du simple au double d'un département à l'autre !

(1) 1 microgramme : 1 millionième de gramme !

1er octobre 1992

MARAIS DE PEN EN TOUL - MORBIHAN

Suite à l'invitation pressante du Préfet du Morbihan, la SEPNB a rencontré les aquaculteurs de Pen en Toul afin d'apprécier une éventuelle compatibilité entre l'aménagement aquacole du site et la mise en valeur de son potentiel naturel.

De la discussion franche, il demeure une divergence de fond sur les objectifs.

Dans une situation globalement alarmante de l'état des marais littoraux du Golfe du Morbihan, le marais de Penn en Toul présente un intérêt majeur dans le fonctionnement ornithologique du golfe, inscrit par la France sur la liste des zones humides d'importance internationale (convention de RAMSAR). De plus, la SEPNB, forte d'une expérience concrète de gestion de ce type de milieu, estime que l'intérêt actuel et les potentialités du site sont importants et justifient l'option "zone protégée" pour Pen en Toul, déjà prise par le Ministère de l'Environnement qui a classé le site, refusé un premier projet de ferme aquacole et demandé l'acquisition du site par le CELRL.

Les aquaculteurs maintiennent leur projet de concilier une zone aquacole aménagée et une zone naturelle, sans avoir à aucun moment argumenté sur cette compatibilité ni proposé de projet pour la zone naturelle permettant d'en apprécier l'intérêt.

La SEPNB persiste à estimer l'incompatibilité des projets :

- L'impact du dérangement étant donnée la surface limitée de 30 ha est inévitable et limite de ce fait considérablement les stationnements d'oiseaux.

- Les potentialités naturalistes du site ne seront que très faiblement valorisées, supprimant toute valeur patrimoniale majeur au site.

- La confirmation de l'option aquacole sur le site ne donne aucune garantie sérieuse de protection pour l'avenir dans un contexte économique difficile.

La SEPNB confirme donc son option initiale : le marais de Pen en Toul, par son intérêt actuel et ses potentialités, justifie pleinement de rejoindre le patrimoine naturel protégé et géré, dans l'intérêt général, et pour la satisfaction du plus grand nombre.

12 octobre 1992

**A PROPOS DE LA COMPETITION DE CHASSE SOUS-MARINE
DU SAMEDI 17 OCTOBRE 1992 A L'ILE AUX MOUTONS**

La SEPNB (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) n'a pas d'animosité particulière contre la chasse sous-marine qui pratiquée individuellement dans le respect de la réglementation en vigueur est une activité de loisirs parmi d'autres.

Toutefois, elle s'interroge sur l'opportunité de regrouper 150 chasseurs sous-marins à l'île aux Moutons sur un site restreint à un moment où l'on constate une diminution inquiétante de la ressource côtière et où une étude est menée sur la création d'une réserve marine aux Glénan.

En effet, l'impact d'une telle manifestation est loin d'être négligeable tant lors de la compétition elle-même (500 kg de poissons pêchés) que pendant la période estivale où repérage des zones retenues et entraînement ont pu se dérouler (autorisation du 3 juillet 1992).

De plus, après la compétition, ces zones demeurent attractives et l'on peut craindre une pression de chasse accrue dans les années à venir.

La SEPNB va proposer aux autorités responsables (Affaires Maritimes) de mener une réflexion sur ce problème.

Une table ronde qui rassemblerait pêcheurs professionnels, plaisanciers, scientifiques, associations de protection de la nature pourrait débattre de l'opportunité d'organiser de telles manifestations à l'avenir.

17 octobre 1992

LE VOYAGE DE L'AKATSUKI-MARU DOIT FAIRE REFLECHIR

L'escale brestoise de l'Akatsuki-Maru vide, sous haute surveillance policière et militaire a mobilisé, fort à propos, trop peu de personnes et son passage, chargé de sa dangereuse cargaison, au large d'Ouessant, est curieusement passé inaperçu...

La SEPNB rappelle à cette occasion :

- Le développement d'une industrie nucléaire civile présente de hauts risques potentiels tant pour la santé que pour la sécurité : (risque technologique majeur, problème à long terme des déchets, cible stratégique privilégiée, déviance militaire, etc....).

- L'indépendance énergétique prétendue du nucléaire est une tromperie : l'électricité française dépend à terme des pays fournisseurs d'uranium et l'électricité japonaise dépend du traitement français de ses déchets.

- Le nucléaire engendre un système centralisé policier et militaire peu compatible avec nos sociétés démocratiques.

- La France est le seul pays au monde à avoir fait le choix du tout nucléaire et cela dans l'absence totale de débat national.

La SEPNB tient aussi à rappeler aux Brestoises et aux Finistériens qu'ils vivent dans un site nucléaire depuis longtemps et dans une absence totale d'information.

Il n'y a aucune information sérieuse sur le démantèlement de la centrale de Brennilis et son suivi. Depuis des années, la SEPNB ne peut obtenir, ni de la part du Préfet, responsable de la sécurité civile, ni de la part du Préfet maritime qui assure que, bien-sûr, la marine nationale fait le nécessaire, ni de la part du ministère qui demande au Préfet de répondre, quel est le protocole de suivi de la radioactivité sur le site nucléaire de l'île Longue, quelles sont les mesures réalisées alentour, quelles sont les mesures de sécurité pour la population civile, etc....

Si le risque existe qu'un prochain Akatsuki-Maru nous rappelle le triste souvenir des échouages des supers-tankers à la Pointe de Bretagne, en plus inquiétant, le risque se vit aussi au quotidien à Brest pour la population.

12 novembre 1992

LA DESINFORMATION PAR EDF

Depuis toujours, la SEPNE s'est indignée devant les méthodes utilisées par E.D.F. pour manipuler l'opinion publique afin de faire admettre sans le moindre débat la justification de ses choix qui relèvent plus d'une stratégie d'entreprise productiviste que d'une politique de service public soucieux de l'intérêt général.

La publicité -on peut d'ailleurs se demander pourquoi un service public en situation de monopole gaspille de l'argent en publicité- diffusée par E.D.F. dans Armor Magazine de novembre 1992 est choquante dans la mesure où elle est susceptible de donner mauvaise conscience aux bretons qui ne "produiraient que 5 % de l'électricité qu'ils consomment" ! Cette approche du problème est grotesque... et prête, bien sûr, à justifier éventuellement tout équipement lourd demain en Bretagne. Reproche-t-on à la région parisienne de ne pas produire tout ce qu'elle consomme ? Si la Bretagne ne produit pas beaucoup d'électricité, elle est en tête de peloton pour l'agro-alimentaire et bien sûr les produits de la mer, sans oublier le tourisme pour ne prendre que quelques exemples évidents. Il n'est pas indispensable de regrouper toutes les nuisances, la région Bretagne a déjà les cochons...

La Bretagne n'est pas dépendante du reste de la France pour quoi que ce soit mais elle est une région appartenant à un pays avec ses spécificités propres et complémentaires.

Cette communication d'E.D.F. confine à la désinformation du public.

16 novembre 1992

"FINISTERE 2 000" : LA SEPNE REAGIT

1 - LE MYTHE DE LA CENTRALE NUCLEAIRE BRETONNE

Certains peuvent avoir envie d'une centrale nucléaire dans le Finistère. Ils doivent dire pourquoi et la justifier sans tromper l'opinion publique par de faux arguments.

Il n'y pas de "problème de l'approvisionnement en énergie électrique de la Pointe de Bretagne" dans un contexte national de surproduction électrique -nucléaire notamment- et d'exportation vers l'Espagne ou l'Italie. Il n'y a pas de "dépendance" de la Bretagne dans un contexte national où rien ne justifie l'autosuffisance des régions. La France produit-elle tout ce qu'elle consomme, la région parisienne n'est-elle pas dépendante, pour vivre, des autres régions françaises ? La Bretagne produit des cochons pour toute la France et son environnement, son patrimoine en subissent gravement et durablement les conséquences. A l'heure où la France vend à perte son électricité nucléaire excédentaire à l'Europe, rechignerait-elle à une exportation bretonne ?

A dire vrai, ce qui est visé à travers une éventuelle centrale finistérienne, c'est un grand chantier pour soutenir le B.T.P. (Bâtiment Travaux Publics), secteur économique en difficulté. Ce n'est qu'une solution artificielle et non durable aux problèmes économiques. Nous l'avons déjà dit, si l'objectif est social, il vaut mieux subventionner, sur une zone industrielle bien choisie, la construction d'un "machin" que l'on détruira aussitôt pour le reconstruire... ! Ainsi, au moins, on ne détruit rien autour, on ne porte pas atteinte à l'environnement et on réserve l'avenir...

2 - L'ENERGIE VERTE... ATTENTION UNE POLLUTION PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Il convient d'être prudent sur le nouveau mirage agricole des "biocarburants". Ils ne sont pas écologiques et ne feront que maintenir une agriculture industrielle, intensive et chimique.

La situation de l'environnement, de l'espace rural et du monde agricole, ne peut évoluer positivement que par une politique de soutien ou autres à l'agriculture biologique et extensive et au maintien des agriculteurs dans les zones rurales.

3 - RESEAU ROUTIER : AXE CENTRAL

La SEPNE ne peut que se réjouir des propos du Président de la C.C.I. de Quimper puisque depuis longtemps, elle a indiqué que l'axe central de Bretagne à quatre voies ne se justifiait pas économiquement.

Un groupe de travail, piloté par la D.D.E. en 1991-1992, très ouvert dans sa composition, a réfléchi sur l'avenir économique du Finistère en Bretagne et en Europe et sur l'évolution du réseau routier. Ses conclusions étaient claires :

- * L'axe routier central n'est pas une priorité

- * Le Finistère doit recentrer ses propres forces pour éviter une fuite vers l'Est, destructrice à terme.

- * Le département doit se mobiliser pour jouer la solidarité et l'intérêt général en favorisant le développement de Brest, seule agglomération ayant la taille critique, dont l'avenir économique conditionne l'avenir du département.

- * Améliorer et renforcer l'axe Brest-Quimper qui justifie une liaison rapide dans un projet départemental bipolaire.

Ces travaux ont été communiqués au Conseil Général. On peut légitimement se demander pourquoi ils n'ont pas été pris en compte, surtout quand on sait que Louis Coz et Jean Hourmant participaient à ce groupe de réflexion !

*
* *
*

Une politique pour le Finistère à l'horizon 2 000 ne peut se concevoir qu'en intégrant deux éléments qui s'imposent à tous aujourd'hui :

- le modèle agricole breton n'est en aucun cas une solution d'avenir : concentration des productions et montée des contraintes.

- la pêche bretonne est confrontée à un avenir des plus sombres dans le contexte européen et mondial actuel.

Dans ces conditions, l'urgence n'est pas dans l'autoroute des ports bigoudens, dans la modification du CD 44, ni dans les 100 MF engloutis dans le port de pêche du Conquet... produits de la pression de lobbies dans la continuation d'une politique passée mais dans une réflexion prospectrice, indépendante et lucide sur ce que peut-être une économie réaliste et durable pour le Finistère et la Bretagne, demain.

30 Novembre 1992

Critiquée, la SEPNB répond à la CCI

OF 18 Dec 92

« Manque total de réflexion à long terme »

Centrale nucléaire, axe central, drosera... Lors de la dernière assemblée générale de la Chambre de commerce Ouest-France du 15 décembre, les militants écologistes ont été très critiqués pour s'opposer à tout projet de développement. Réponse de la SEPNB au « manque total de réflexion à long terme de la part de ceux qui prétendent aux responsabilités économiques ».

« Si le seul problème, estime la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, est de maintenir coûte que coûte un système dans son fonctionnement et ses intérêts, ils ont raison dans leur stratégie de défense de leur pré carré. Mais s'il s'agit de réfléchir sur une situation économique actuelle et de prévoir, il leur reste à inventer le modèle d'une économie durable nécessairement respectueuse de l'environnement, seule alternative possible pour tout observateur attentif. »

« Contre-pouvoir indépendant », la SEPNB défend son droit à informer la population. Sur une centrale nucléaire en Bretagne : « Un pays qui produit trop d'électricité, qui en vend à perte à l'étranger, n'a pas besoin de construire une nouvelle centrale. Il est préférable d'investir dans la recherche énergétique. »

Même rejet d'un axe central à quatre voies. « Une route ne remplace pas un projet. Or, il n'y a pas de projet économique pour la Bretagne centrale. Cela dit, un axe central aménagé, roulant, de qualité est souhaitable. »

La loi pour le drosera

Enfin la SEPNB redéfinit sa position sur le fameux « drosera » découvert dans le site de Créac'h-Gwen où la CCI veut construire un institut de gestion (ISUGA). Il rappelle d'abord que c'est la loi qui protège cette plante. « Il appartient aux élus avant tout de respecter les lois. Détruire un drosera est un acte contraire à la loi, la SEPNB n'est pour rien dans cela. Et il est indubitable que l'aménagement de la tourbière des bords de l'Odé à Quimper représente

une erreur du POS que les administrations chargées de contrôler les dossiers auraient dû combattre. »

« Se poser, conclut la SEPNB, en responsables sans réfléchir au-delà du court terme et des intérêts corporatistes immédiats constitue une grande irresponsabilité. »

une erreur du POS que les administrations chargées de contrôler les dossiers auraient dû combattre. »

« Se poser, conclut la SEPNB, en responsables sans réfléchir au-delà du court terme et des intérêts corporatistes immédiats constitue une grande irresponsabilité. »

« Se poser, conclut la SEPNB, en responsables sans réfléchir au-delà du court terme et des intérêts corporatistes immédiats constitue une grande irresponsabilité. »

PORT DU CONQUET 2.12.92

« PRESSION ET CHANTAGE » le télégramme

AFFIRME LA SEPNB

A propos du port du Conquet et de l'attitude du conseil municipal, la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) se demande s'il est « concevable que des élus fassent pression sur le préfet et pratiquent le chantage pour faire modifier l'avis d'une administration instructrice d'un projet, pour faire revenir une commission départementale consultative sur son vote ? ».

La SEPNB poursuit : « Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirme le maire du Conquet, notre association dès la phase une du projet de port du Conquet, a émis un avis défavorable lors de l'enquête publique, notamment parce que, de manière illégale, le projet est soumis à enquête publique et à étude d'impact par tranches successives ».

Bourg-Blanc

OF 1.4.92

Reboisement

Le point de vue de la SEPNB

Un article (« Ouest-France » des 21-22-mars), sur une opération de reboisement par les chasseurs, a attiré l'attention de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne qui souhaite donner son point de vue.

« La société de chasse « L'Émancipatrice » de Bourg-Blanc a mené dernièrement une action de reboisement en relation avec les scolaires, note la SEPNB. Les buts sont respectables, et nous poursuivons les mêmes. Il s'agit de faire découvrir et comprendre la nature aux enfants et de léguer aux générations futures un patrimoine naturel préservé. Mais, objecte l'association, il est

regrettable de constater que les moyens utilisés vont à nouveau totalement à l'encontre des buts visés. Planter 4 000 épicéas, ce n'est pas léguer un patrimoine forestier aux générations futures, c'est installer une monoculture d'arbres par essence pauvre en espèces et fragile.

Cela conduit à une banalisation des milieux et des paysages. Utiliser l'enrésinement est tout aussi regrettable et ne montre aux enfants qu'une image erronée de ce que doit être une forêt, c'est-à-dire un boisement composé d'essences locales, arbustives ou arborescentes, où l'on privilégie la richesse et la diversité. »

La SEPNB et le nucléaire *Le Télégramme* De l'« Akatsuki Maru » 18.11.92 à Brennilis

« Le voyage de l'« Akatsuki Maru » doit faire réfléchir », affirme la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), qui en profite pour déclarer que « l'indépendance énergétique prétendue du nucléaire est une tromperie : dépendance des fournisseurs d'uranium; que le nucléaire engendre un système centralisé policier et militaire peu compatible avec nos sociétés démocratiques; que la France est le seul pays au monde à avoir fait le choix du tout nucléaire et cela dans l'absence totale de débat national ».

La SEPNB tient aussi à rappeler « aux Brestois et aux Finistériens qu'ils vivent dans un site nucléaire depuis longtemps et dans une absence totale d'information.

« Il n'y a aucune information sérieuse sur le démantèlement de la centrale de Brennilis et son suivi. Depuis des années, la SEPNB ne peut obtenir, ni de la part du préfet, responsable de la sécurité civile, ni de la part du préfet maritime, qui assure que, bien sûr, la marine nationale fait de la nécessaire, ni de la part du ministère, qui demande au préfet de répondre, quel est le protocole de suivi de la radioactivité sur le site nucléaire de l'île Longue, quelles sont les mesures réalisées alentour, quelles sont les mesures de sécurité pour la population civile... », affirme la SEPNB, qui conclut que « le risque se vit aussi au quotidien à Brest pour la population ».

La SEPNB et Finistère 2000

08 3.12.92

« Non à l'axe central et à la centrale »

QUIMPER. — Après la présentation du projet Finistère 2000, qui fixe les grandes priorités économiques du département, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) réagit. Pour dire « non » à la centrale nucléaire et à la route centrale.

Finistère 2000 et le président de la CCI de Brest ont relancé le débat sur la centrale nucléaire. La SEPNB dénonce le retour de « ce mythe ». A son avis, « il n'y a pas de problème d'approvisionnement en énergie électrique de la pointe de Bretagne ». Les protecteurs de l'environnement font état « d'un contexte de surproduction électrique, nucléaire notamment, et d'ex-

portation vers l'Espagne ou l'Italie ». La SEPNB ajoute : « ce qui est visé c'est un grand chantier pour soutenir le BPT (bâtiment, travaux publics). Ce n'est qu'une solution artificielle et non durable aux problèmes économiques. La SEPNB estime également « qu'il convient d'être prudent sur le mirage agricole des biocarburants. Ils ne sont pas écologiques et ne feront que maintenir une agriculture industrielle, intensive et chimique ».

Concernant l'axe central Châteaulin-Montauban à quatre voies, la SEPNB, redit « qu'il ne se justifie pas économiquement ». La SEPNB fait remarquer qu'un groupe de travail, très ouvert et piloté par la DDE, a réfléchi sur

l'avenir économique du Finistère. Ses conclusions indiquaient « que l'axe central n'était pas prioritaire et que le département devait se mobiliser pour jouer la solidarité en favorisant le développement de Brest, dont l'avenir conditionne l'avenir du département ». Conclusion de la SEPNB : « une politique pour le Finistère de l'an 2000, doit intégrer deux éléments : le modèle agricole breton n'est pas une solution d'avenir et la pêche bretonne est confrontée à un avenir des plus sombres. Dans ces conditions, l'urgence n'est pas dans l'autoroute des ports bigoudens, dans la modification du CD 44, ni dans les 100 millions de francs englobés dans le port du Conquet, mais dans une réflexion prospective, indépendante et lucide ».

LA SEPNB RÉCLAME DES USINES A LISIER

22.5.92

La SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) juge que l'état de saturation des sols en azote et phosphore exige une action immédiate pour résoudre le problème que posent les excédents de lisier dans notre région.

Elle demande que soient construites, avec l'aide des pouvoirs publics, des unités de traitement collectif et que ce traitement soit obligatoire pour les excédents des élevages avec une taxation couvrant le fonctionnement et l'amortissement des installations.

La SEPNB demande d'autre part que les épandages soient limités aux besoins des plantes et qu'ils tiennent compte des bassins versants. Elle demande enfin que les nouveaux élevages ou extensions ne puissent faire que sur paille.

EAU DU ROBINET : LA SEPNB DÉCLARE LA GUERRE AUX HERBICIDES

6/10/92

Tel.

Les eaux superficielles de Bretagne sont contaminées par les nitrates, mais aussi par les herbicides « de manière inquiétante », a affirmé hier à Brest la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB).

Elle fait état d'un bilan régional portant sur des mesures effectuées en 1990. Ce bilan montre que « 40 % des unités de distribution d'eau de consommation ont été soumises à des maxima de concentration supérieurs à la limite de qualité fixée à 0,1 microgramme par litre pour la simazine » et que pour l'atrazine, un autre herbicide, « 15 % des unités ont dépassé la concentration de 2 microgrammes par litres, considérée comme dangereuse par l'OMS ».

La SEPNB rappelle que l'atrazine est utilisée pour la culture du maïs et la simazine pour le désherbage de zones non agricoles.

LES RAPPORTS
D'ACTIVITE
DES SECTIONS

Section Ille-et-Vilaine

* Adresse

Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)
48 Bd Magenta - 35000 RENNES
Tél. 99.30.35.50

* Responsables

Délégué départemental	: Bernard GUILLEMOT
Responsable de section	: Joël LAMOUR
Responsable de section (suppléant)	: Lionel GOHIER
Secrétaire	: Laurent HELBERT
Trésorier	: Jean DENIER

* Permanents

Animateur salarié	: Jean-Luc TOULLEC
Objecteurs	: Sébastien DUBUC
	Arnaud LE HOUEDEC
	Olivier FARCY
Stagiaire	: Nathalie BEAUVAIS,
	étudiante en B.T.S. Bureautique et Secrétariat

* Réunions de section : Tous les premiers mardis de chaque mois
à 20 h 30 à la MCE

* Permanences :

Lundi	: 14 h	- 18 h 30
Mercredi	: 16 h 30	- 18 h 30
Vendredi	: 10 h	- 12 h

* Liste des groupes de travail

- . Groupe mycologique
- . Groupe entomologique
- . Groupe mammalogique
- . Groupe ornithologique
- . Groupe marais / zones humides
- . Groupe bocage
- . Groupe espaces à protéger

* Dossiers :

- . poteaux téléphoniques / pylônes électriques
- . déchets
- . chasse

Débat ce matin au conseil général

OF
6 mars 92

Faire rimer nature et remembrement

RENNES. — Le débat s'annonce animé, ce matin au conseil général. Attendu en janvier, le dossier de l'aménagement foncier arrive enfin sur les pupitres des élus cantonaux. Au terme de cinq mois et demi de face à face entre les milieux professionnels agricoles et les associations diverses (défense de la nature, pêcheurs, chasseurs, randonneurs...). Et à moins de trois semaines d'élections, essentiellement en secteur rural.

Premier constat : « L'aménagement foncier ne peut plus répondre au seul objectif de modernisation de l'agriculture, même s'il demeure prédominant. Il est un outil parmi d'autres, d'aménagement et de gestion d'un patrimoine utilisé, certes pour l'agriculture mais aussi comme cadre de vie ou de détente. »

L'objectif recherché, aujourd'hui au conseil général, est donc une prise en compte nouvelle de l'aspect « environnement » dans la façon de conduire les procédures de remembrement. Deux priorités sont mises en avant. D'une part, la

préservation du bocage (haies, arbres parfois coupés avant même que l'opération d'aménagement foncier soit engagée). D'autre part, celle de la ressource en eau. Notamment les bas-fonds humides qui, tout en ayant un rôle régulateur des débits des cours d'eau, se comportent comme de véritables pièges à nitrates et pesticides.

Ce matin donc, Pierre Méhaignerie va soumettre au vote de l'assemblée qu'il préside 12 propositions allant dans ce sens. Certaines, comme l'aide au rachat des zones sensibles par les communes, ne devraient pas poser trop de problèmes. D'autres en revanche risquent de faire tousser. Comme la division par deux du taux des subventions aux travaux hydrauliques liés aux remembrements (reprofilage de ruisseaux, creusement de fossés...).

Rappelons que, construit avant la décentralisation, l'hôtel du Département se trouve être le voisin, entouré et gardé, de la préfecture de Rennes-Beauregard. Ce dispositif ne doit pas impressionner pour autant. Les débats du conseil général sont ouverts au public.

Alain GIRARD.



Le réaménagement des parcelles amènent parfois à déplacer un calvaire, comme ici la « croix au coucou », à Saint-Ouen-La-Rouerie.

Les 12 propositions de Pierre Méhaignerie

1. — Le lancement d'une étude d'environnement simultanément à la préétude d'aménagement foncier. L'intégration de ses résultats dans les propositions d'aménagement. Cette proposition prévoit aussi l'association d'un géomètre avec un bureau d'études spécialisé en environnement.

2. — L'affectation d'une valeur au boisement linéaire. L'objectif est de « supprimer les abattages d'arbres intempestifs et prématurés » en prenant cette valeur en compte dans les échanges.

3. — L'instauration d'un système de bonifications pour les

communes à l'intérieur desquelles le maintien des arbres, haies et talus serait respecté avant la décision d'engagement pour une opération d'aménagement foncier.

4. — La prise en compte de critères liés à l'environnement dans la programmation départementale. Par exemple le traitement d'un bassin versant de cours d'eau de façon cohérente.

5. — L'association du bureau d'études chargé de l'étude d'environnement au géomètre, lors de l'élaboration du projet d'aménagement foncier et dans les commissions communales. Une façon de

ne pas limiter leurs interventions à la seule préétude.

6. — La mise en place d'une aide aux acquisitions de haies bocagères par les communes. Notamment le long des routes et des cours d'eau.

7. — L'incitation aux programmes de plantations de haies aidés par le conseil général.

8. — Une révision des taux de subvention aux travaux hydrauliques dans le cadre de travaux connexes : 30 % au lieu de 60, pour les aligner sur les travaux hydrauliques hors remembrement.

9. — L'obligation d'une notice d'impact pour les travaux hydrauliques. Respect de l'environnement oblige.

10. — La mise en place d'une aide aux acquisitions de bas-fonds par les communes.

11. — Le lancement d'un programme départemental d'application, dans les zones humides, de l'article européen qui prévoit la prise en charge de la perte de rendement pour sauvegarde du milieu naturel.

12. — La surveillance pour le maintien du tissu bocager après le remembrement.

I - ACTION DE PROTECTION DE LA NATURE

* **Poteaux Télécom** : l'activité de bouchage des poteaux s'est poursuivie. Les poteaux métalliques de trois nouvelles communes sont ainsi obturés à St Gilles, Chasné-sur-Illet et Corps-Nuds. D'autres communes ont également fait l'objet d'un bouchage partiel (Clayes, La Couyère, Chateaubourg et Beaucé) ou d'une réobturation des poteaux redevenus creux (St Grégoire, Melesse).

L'exposition itinérante réalisée par la section et présentant les poteaux piégeurs d'oiseaux a circulé sur plusieurs communes (St Gilles, St Malo, Matignon, Landerneau, Rennes).

* **Pylônes E.D.F.** : Comme suite au lancement de l'enquête pour le repérage des pylônes dangereux, la section n'a reçu que peu de retour. Aucune action n'a donc été envisagée.

* **Aménagement rural** : pendant le premier trimestre de l'année 92, les membres de la commission bocage ont participé à plusieurs réunions à l'initiative du Conseil Général, concernant une meilleure prise en compte de l'environnement dans les aménagements fonciers. Les discussions réunissaient les représentants du Conseil Général, de la DDA, de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA, de l'INRA, des fédérations de pêche, des fédérations de chasse, des associations de randonneurs pédestres et équestres, d'Eaux et Rivières de Bretagne, de la SEPNB.

Les négociations se sont déroulées autour de trois thèmes de réflexion :

- Faune, flore et aménagement foncier
- Eau, sol et aménagement foncier
- Tourisme rural

Au terme de celles-ci, le Conseil Général a voté douze propositions visant à mieux protéger le milieu naturel lors des opérations de remembrement (cf article de presse)

*** Infrastructures routières :**

. Route des estuaires: le dossier n'a été suivi que de loin par la section (cf Rapport d'Activités 91). L'ONF reste vigilant quant à l'impact sur l'environnement et suit toujours de près le développement du projet dont la procédure devrait être accélérée en 93.

. La DDE continue de nous faire parvenir les prévisions de modifications et de créations routières pour lesquelles nous émettons si besoin nos remarques.

. La section sera attentive aux infrastructures routières prévues sur la commune de Betton. Ces aménagements risquent, en effet, de mettre en péril le complexe écologique des forêts du Nord-Est de Rennes.

La priorité de la SEPNB du département Défendre tous les lieux fragiles

RENNES. — L'Environnement a le vent en poupe. La SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) entend en profiter. Pour mieux préserver les lieux fragiles et un aménagement rural harmonieux.

La nature ne peut se défendre sans les hommes. La SEPNB se veut son avocat. Près de 400 militants de l'environnement participent en Ille-et-Vilaine aux actions de l'association. Dans deux sections, l'une à Rennes et l'autre à Saint-Malo.

Une bonne partie d'entre eux se sont retrouvés samedi à l'écomusée de la Bentinais, à Rennes, pour une assemblée générale. Préfiguration de l'assemblée régionale du mois de mars.

Jean-Luc Toullec, permanent pour l'Ille-et-Vilaine, explique les axes forts de cette année : « Pour assurer une meilleure protection des milieux fragiles du département, nous allons établir un inventaire qui regroupera les données sur les oiseaux, la flore, le statut juridique et tout ce qui nous donnera une image complète de la situation. » Un diagnostic avant les prescriptions débattues avec les responsables publics.

« Le conseil général affirme qu'il fait de l'environnement sa priorité 1992. Nous sommes prêts à travailler en partenariat avec les



Jean-Luc Toullec : « Protéger les zones humides. »

communes et les élus. Sans perdre notre indépendance. Nous sommes une force de proposition. » La SEPNB amplifiera donc son action sur la Rance, les marais du Mont, les marais de Vilaine, près de Redon (où devrait être créée une troisième section, interdépartementale), les tourbières.

La SEPNB compte aussi insister sur la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement rural. Pour l'eau, la faune et la

flore bien sûr, mais aussi pour la qualité des paysages. Qui permet de développer harmonieusement le tourisme vert en complément de la production agricole.

Écologiste mais pas forcément « Verte », la SEPNB n'entrera pas dans le champ de la politique. Elle va envoyer aux listes candidates aux régionales un questionnaire. On verra si le vert déteint sur les programmes. Puis sur les actes...

Patrick LA PRAIRIE.

*** Déchets** : dans la continuité des actions de l'année passée, le groupe a développé sa réflexion et ses actions :

- . En s'exprimant sur plusieurs projets:
 - Centre d'Enfouissement Technique des Hautes Gayeulles,
 - Extensions de porcheries,
 - Projet de station d'épuration...
- . En participant au Comité Régional des Déchets Industriels
- . En suivant une formation "Energie, Environnement et Aménagement rural"

*** Marais / Zones humides**

Suivi naturaliste des étangs du département, des marais de Redon et des marais en arrière de la baie du Mont St Michel.

Réalisation d'un document de présentation et de propositions de protection du marais de la Folie.

L'aménagement des étangs des gravières de la Vilaine et l'avenir du marais de la Folie seront les points forts prévisibles pour 93.

*** Espaces à protéger**

Cette nouvelle commission, née de l'AG départementale 92, a pour objectif la protection des sites naturels menacés. Pour la première année, ses activités ont été :

- . par des contacts avec la DIREN :
 - d'informer de quelques sites intéressants ou menacés
 - d'avoir copie des fiches ZNIEFF 35 dites "terres"
 - d'avoir copie de l'"Inventaire des tourbières de Bretagne" (le rapport)
- . de définir des priorités de protection
- . de prendre connaissance de plusieurs dossiers tels les aménagements routiers aux abords de la forêt de Rennes ou encore les problèmes littoraux
- . d'engager un projet de demandes d'arrêtés de protection de biotopes sur les espaces gérés par l'ONF (calendrier de travail, lancement d'une enquête, préparation d'une réponse au courrier envoyé par le Directeur Régional de l'ONF)

II - ETUDES

*** Mycologie**

Le groupe a multiplié ses activités de recensements et d'information (réunions, sorties). Des conférences, réunions et sorties seront reconduites en 93. Les observations seront informatisées pour favoriser leur stockage et leur traitement.

*** Entomologie**

Un inventaire des odonates a été entrepris par quelques membres de la section. Trente-cinq espèces ont déjà été recensées dans le département. L'inventaire sera poursuivi l'an prochain et s'accompagnera peut-être d'un élargissement à d'autres ordres : orthoptères (criquets, sauterelles), lepidoptères (papillons) ou les dermaptères (pince-oreilles).

*** Ornithologie**

- . Participation au recensement BIROE
- . Enquête sur la nidification de l'Hirondelle de rivage
- . Proposition de convention avec le Conseil Général (suivis ornithologiques)
- . Actes des XIèmes Rencontres Régionales d'Ornithologie
- . Participation aux XIIèmes Rencontres Régionales d'Ornithologie à Angers (49)
- . Recensement des oiseaux hivernant en baie du mont St Michel en collaboration avec le Groupe Ornithologique Normand
- . Gestion des réserves ornithologiques (Ile des landes, le Grand Chevret, île aux Moine)
- . Enquête sur le Moineau friquet
- . Réalisation d'articles pour le "Grèbe" n°7
- . Réunions sur la réalisation de l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Ille & Vilaine
- . Participation à la réactualisation de l'Atlas National

*** Mammalogie**

- . Comptages de chevreuil en collaboration avec l'ONC, l'ONF, la DDAF, la Fédération des chasseurs d'Ille & Vilaine
- . Collaboration avec le Groupe Mammalogique Breton sur une étude du Vison d'Europe

Actions réalisées pour l'étude et la protection des chauves-souris

- . Réalisation d'un document sur la biologie et la répartition des chauves-souris en Ille & Vilaine
- . Réunions d'information
- . Prospections et soirées de capture
- . Participation à l'Atlas des mammifères sauvages de Bretagne
- . Demande d'arrêté de protection de biotope pour la réserve de Glénac ; accepté par la Préfecture du Morbihan en juin
- . Gestion des deux réserves (Glénac, Corbinières-Boeuvres)

III - ACTIONS JURIDIQUES

* Chasse

. "Gibier d'eau"

En relation avec notre juriste et la commission régionale "chasse", nous avons dû saisir par deux fois le Tribunal Administratif pour demander la fermeture de la chasse au gibier d'eau le 31 janvier (directive CEE). Des procédures qui devaient s'ajouter à une poursuite en référé contre la Fédération départementale des chasseurs d'Ille & Vilaine qui appelait ses adhérents à enfreindre la loi.

* Littoral

En soutenant la section de St Malo, le groupe a participé à l'élaboration de plusieurs courriers et plaintes pour différentes infractions sur le littoral (pollutions, arasements, comblements...)

IV - PARTICIPATION - PARTENARIAT

- * Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune sauvage
- * Commission des sites
- * Commission des carrières
- * Comité régional des Déchets Industriels
- * Observatoire de l'eau du District de Rennes
- * Réunions de concertation : Associations - DDAF - Conseil Général -
Chambre d'Agriculture - Université sur la prise en compte de l'environnement dans les aménagements fonciers
- * Rencontres avec différents services du Conseil Général
- * Rencontres avec le service "des espaces verts" du District de Rennes
- * Réunion d'information sur des projets de créations de retenues d'eau
- * Participation aux commissions juridiques régionales de la SEPNE
- * Réunions avec le service "environnement" de la ville de Fougères
- * Rencontre avec différents services de la DIREN
- * Rencontre avec un représentant du Jardin botanique du Thabor et
coordinateur de l'inventaire botanique d'Ille & Vilaine
(SFF et Conservatoire botanique de Brest)
- * Rencontre avec différents services du Conservatoire de l'Espace Littoral
et des rivages lacustres

- * Collaboration avec des bureaux d'études sur l'impact d'aménagements hydrauliques
- * Conseil d'Administration et bureau de la MCE
- * Participation à divers colloques et réunions :
 - . "Eau, Environnement et Espace rural"
(du 30 novembre au 4 décembre à Rennes)
 - . "Assises du Remembrement"
 - . "Rencontres Districales d'Education à l'Environnement"
(du 2 au 5 octobre à Rennes)
 - . "Code vert pour une gestion plus naturelles des espaces verts"
(9 juin à Rennes)
 - . "Pour vous, la forêt c'est quoi ?"
(11 juin à St-Jacques-de-la-Lande)

V - INFORMATION - ANIMATION

*** Sorties**

. Les sols bretons	12 janvier	10 personnes
. La vie en hiver en forêt	2 février	16 personnes
. Les oiseaux en Baie du Mont St-Michel	9 février	43 personnes
. Les gravières de la Vilaine	15 mars	30 personnes
. Chants d'oiseaux en forêt	12 avril	45 personnes
. Le Cap Fréhel	26 avril	36 personnes
. Faune et flore de l'estran	14 juin	25 personnes

*** Journées Nationales de l'Environnement**

. Accueil du public sur des sites:		
- Chatillon en Vendelais	6 et 7 juin	230 personnes
- Marcillé-Robert	6 et 7 juin	15 personnes
- Pointe du Grouin	8 juin	600 personnes
- Vallée du Nançon	6 juin	14 personnes
. Animations scolaires		
- à la journée		230 enfants
(Marcillé-Robert, Vallée du Nançon, prairies St Martin)		
- une semaine de classe verte (prairies St Martin)		24 enfants
. Sortie :		
- Chants d'oiseaux aux prairies St Martin		20 personnes

*** Stands / Salons**

- . Salon du Jardinage / Rencontres Districales Education à l'Environnement
(2 au 5 octobre 92 à Rennes)
- . Salon "Forme et Nature"
(17, 18 & 19 octobre à Rennes)
- . Participation Festival International du Film Ornithologique
(27 octobre au 1er novembre à Ménigoute)
- . Stand à la coopérative biologique "Scarabée" (Rennes)
- . Stands au restaurant universitaire de la Faculté des Sciences

SEPNB - Section de St-Malo

. Responsables :

Christian PIAN, 26 imp. H. Lorette, 35400 ST-MALO - Tél. 99.81.65.74

Pierre MOIGNE, 30 rue du Clos Joli, 35400 ST-MALO - Tél. 99.81.68.06

. Trésorière : Dominique FRAPSAUCE (Tél 99.40.87.68)

. Secrétaire : Nathalie LEROY (Tél. 99.82.40.44)

. Réunions de la section :

Mensuelles : mardi ou vendredi en fin de mois à la maison des associations, 30 rue Georges Clémenceau, 35400 ST-SERVAN - ST-MALO

I - ANIMATIONS ET SORTIES

- . 02 février : Oiseaux migrateurs et hivernants. Anse de Rothéneuf
- . 09 février : Oiseaux migrateurs et hivernants.
Baie du Mont St-Michel avec la section de Rennes
- . 10 mai : Faune et flore sous-marine par le club subaquatique.
Présentation de diaporama de St-Malo
- . 06, 07, 08 juin : Journée de l'Environnement
Stand et permanence à la Pointe du Grouin (Cancale)
- . 14 juin : Orchidées sauvages à St-Lunaire
- . 24 novembre : Forum des associations à St-Malo - Stand - Exposition :
Obturation des poteaux téléphoniques
4 000 visiteurs

Nouvelles adhésions : intérêts des jeunes et des enseignants pour la découverte de la nature

II - PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

- . Société de Sciences Naturelles, côte d'Emeraude, Pays de Rance
- . Eaux et Rivières
- . Asprolib de Rothéneuf
- . Adersec de St-Coulomb
- . Association de défense du quartier piqueriotte
- . Association des Amis de Rochesnais à La Richardais

III - ACTIVITES DE PROTECTION DE LA NATURE

- . Obturation des poteaux téléphoniques creux
Secteur Dol - St-Brolade

- . Suivi des projets d'Ecole de Voile
de Port de plaisance
d'Hôtel

sur les bords de Rance à La Richardais

Nombreuses interventions auprès du maire, de la préfecture, de la DIREN...

Polémique par voie de presse avec le Maire

- . Intervention des adhérents pour l'enquête administrative préalable du classement de l'Anse des Rivières de La Richardais ainsi que pour le classement de l'estuaire de la Rance.

- . Participation à des réunions de travail concernant l'envasement de la Rance et le projet d'exploitation des sédiments par une entreprise privée.

- . Prise de position dans le cadre d'enquêtes d'utilité publique :
Projet d'extension de porcherie à Ploubalay
Projet antipollution de Lutimac à St-Malo

- . Prise de position de la section en face des projets d'aménagements touristiques de la Baie du Mont St-Michel

IV - ACTIONS JURIDIQUES

Deux dépôts de plainte :

- . Réservoir pour l'irrigation creusé au fond de l'anse de Lupin à St-Coulomb, pas d'arrêté municipal.

- . Décharge sauvage à St-Suliac

V - PROJETS

Inventaire de la faune et de la flore en Baie du Mont-St-Michel

Sorties nature avec les scolaires

Section Matignon

* Responsables

Délégué : Michel GUET - 4 rue de la Ville Orien - 22380 ST CAST LE
GUILDON - Tél. 96.41.73.78
Secrétaire : Alain SYLVERT
Trésorière : Thérèse BOURDAIS

* Réunions de section

Tous les derniers vendredi de chaque mois à 20 H 30
Rotation entre les salles de Mairie du Guildo et Matignon

Depuis 1985, existe une section SEPNEB sur cette partie des Côtes d'Armor, à l'origine, elle était plus centrée autour de l'activité naturaliste du secteur de Fréhel. Quelques militants et sympathisants se retrouvaient pour des actions ponctuelles. En 1991, une demande est formulée auprès des adhérents locaux de recréer une section locale SEPNEB. Période d'essai en 1991. Départ réel de la section 1992.

1992 : Nous avons tenu le rythme d'une réunion par mois avec une participation variant entre 15 et 35 personnes.

La section compte actuellement environ 80 adhérents (membres associés, étudiants inclus...) + sympathisants (adhérents potentiels).

Au cours de cette années, différentes activités, les principales :

- Actions :
 - . Sur le terrain
 - . Courrier
 - . Démarches
- Sorties naturalistes / Formation
- Groupes de travail / Réflexion

I - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Opération Poteaux téléphoniques :

Sensibilisation sur ce thème, unanimité de la section pour s'engager dans cette action. Démarche auprès de France-Télécom (Mr Philippon) pour obtention de perches et d'obturateurs, convention avec la section de Rennes. Après plusieurs semaines d'attente, première livraison et premières interventions sur le terrain.

Mobilisation de nombreux adhérents et participation des scolaires encadrés par des enseignants membres de la SEPNB.

Expo sur ce thème, (prêt de la section de Rennes) présentée aux écoles publiques de St-Cast et Ruca, ainsi qu'au collège de Matignon du 23 mars au 3 avril.

Coordination de l'opération : Nicole Perzo

Au total, 959 poteaux ont été obturés sur notre secteur.

C.F. articles de Presse (Ty et W. France).

Une dizaine de personnes présentes

II - ASPECTS NATURALISTES

* Hiver 1991-1992 : Comptage et observation des hivernants en Baie de la Fresnaye (limicoles, anatidés et divers....).

* Collectage et envoi de bagues au C.R.B.P.O. à Paris (Alcidés et limicoles). Novembre 1992

* Suivi de la réserve du Cap Fréhel :

. Intervention commune, entre le syndicat des Caps (Yves Constantin) et la SEPNB locale, auprès de la Préfecture pour autorisation d'une battue administrative concernant les corneilles. Problèmes de prédation des mouettes tridactyles sur les falaises de Fréhel.

. Organisation d'une sortie en zodiac pour observation du site du Cap Fréhel. Amas du Cap inclus (Bourgault, Le Gars, Constantin, Güet). Soutien logistique du centre nautique de St-Cast.

* Différentes observations fournies par l'ensemble des adhérents et sympathisants (compilation des données par Michel Güet).

* Collaboration : une information auprès des moniteurs de voile du centre nautique de St-Cast a permis d'obtenir des renseignements sur l'évaluation de mammifères marins et oiseaux dans la zone de navigation entre St-Malo et Fréhel.

* Le chef de poste du sémaphore et le patron de la vedette S.M.S.M. sont eux aussi sensibilisés à ces aspects naturalistes.

Dans le même sens, nous avons trouvé un écho très favorable auprès de la Brigade de Gendarmerie de Matignon qui semble se motiver pour la Colombière et l'Amas du Cap et accepte de jouer un rôle de surveillance pour ces deux îlots dans le cadre de leurs interventions maritimes.

III - SORTIES NATURALISTES ET LES AUTRES

- * 19 janvier : approche de l'écosystème d'une falaise maritime mode battu (17 participants adultes et 5 enfants)
- * 15-16 février : W.E. recensement oiseaux échoués, sur la plage de Fréhel à la baie de Beaussais à St-Jacut (20 participants sur les deux journées)
- * De mi-mars à mi-mai : sorties obturation des poteaux télécom à la demi-journées (de 2 à 12 personnes).
- * 4-5 avril : W.E. en Presqu'île de Crozon sur le thème de la géologie avec Yves Cyrille du P.N.R.A. (32 participants).
- * 17 mai : Visite de la maison de la baie à Hillion. Accueil par J.P. Cochin. Présentation de la structure, aquarium, etc... (28 participants).
- * 21 juin : Sortie voile traditionnelle / Découverte annulée pour cause de mauvais temps remplacée par une randonnée pédestre / découverte
- * 27 septembre : Visite du Fort-La-Latte : Pique-nique : excellent accueil de Monsieur Jouan des Longrais (35 participants)
- * Fin septembre à fin octobre : quatre demi-journées de présence sur le site du château du Guildo pour la remise en état de la vasière (# 10 personnes).
- * 10-11 octobre : Week-end à l'Ile de Groix. Visite de l'Ecomusée, accueil et guidage de Catherine Pichot, rencontre avec Max Jonin
- * 21 novembre : visite d'une ferme "bio" près de Lamballe (10 participants).

A souligner la dimension conviviale lors de toutes ces rencontres !

IV - RENCONTRES ET CONTACTS AVEC :

- * Monsieur Singelin de la DIREN de Rennes
- * Monsieur Dominique Maillard du Bureau des Espaces Naturels du Conseil Général des Côtes-d'Armor
- * Monsieur Le Député Jean GAUBERT, vice-président du Conseil Général des Côtes-d'Armor
- * Madame le Conseiller Général du canton de Matignon, Marie-Renée Tillon
- * Monsieur Le Sidaner, Directeur du Comité départemental du Tourisme des Côtes-d'Armor
- * La Brigade de Gendarmerie de Matignon
- * Monsieur Daunais, Ingénieur subdivisionnaire D.D.E. de Plancoët

Créhen

Elle est située dans une anse du château du Guildo Deux journées de travaux pour dégager une vasière

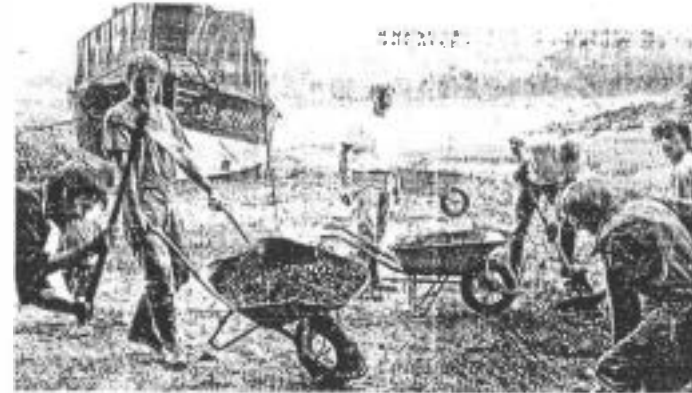
A la suite d'une visite effectuée sur le site du vieux château du Guildo en Créhen, la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), a constaté qu'une partie de la vasière située dans l'anse Nord-Est du château s'est trouvée comblée par l'apport de remblais sur 250 m² environ.

Or, cette zone appartient au domaine public maritime et se retrouve assujettie à une réglementation visant à sa conservation.

Michel Güet, délégué de la section Le Guildo/-Fréhel de la SEPNB, précise en outre que « Cette zone humide est d'une très grande richesse biologique regroupant des associations végétales et une faune propres à ce milieu ».

Une entrevue a eu lieu avec le Dr Ladouce, président de l'association « Les amis du vieux château » et l'équipement de Plancoët : « Un site historique, tel que le château du Guildo, ne prend toute sa signification qu'intégré dans son environnement naturel », se sont accordés à constater les uns et les autres.

La convergence des points de vue des deux associations a permis de programmer deux journées de travail en commun par des bénévoles pour dégager les remblais dans la vasière le 26 septembre et le 3 octobre. Comme le souligne Alain Silvert, « Ce travail pourrait être le prélude à un projet commun déjà nommé « La maison de l'Arguenon » sorte de musée vivant



Des bras, des pelles et des brouettes pour le retour de la vasière à ses limites initiales.

dans lequel serait regroupé, exposé et étudié, l'ensemble du patrimoine de l'estuaire de l'Arguenon. »

- * Monsieur Yves Monnier, I.R.Pa de Rennes
- * Monsieur André Fouquet, Ouest-France St-Brieuc

* Les maires et élus, responsables de services techniques...

Ces rencontres ont permis d'affirmer la présence de la SEPNB sur cette partie des Côtes-d'Armor, en engageant avec certains un dialogue positif...

V - PARTICIPATION

- * A l'A.G. de la SEPNB, le 14 mars à Carantec (Erwann, Yves, Alan, Michel)
- * W.E. Rencontres Régionales Education à l'Environnement du 24 au 27 octobre à Plestin-les-Grèves (Yves, Michel)
- * Aux sessions de formation de l'IRPa sur les thèmes des Patrimoines. Février et Novembre (Yves, Michel)
(Projets éventuels avec l'IRPa pour 1993...)
- * A la réunion du sous-groupe administratif concernant la loi littoral, à la Sous-Préfecture de Dinan (4-6 avril) (Alain D. et Bernard P.)
- * Siège au SMICTOM de Plouguenonal (Nicole Perzo)
- * A la journée des associations à St-Cast le 9 mars. Expo réalisée par les militants de la section. Tenue d'un stand présentant l'association.
- * A l'expo réalisée par les différentes associations liées aux patrimoines de la Baie de l'Arguenon à la Maison des Artisans au Port du Guildo.
- * A la commission du C.D.T. pour le canton de Matignon le 15 octobre (Michel Güet).
- * A l'assemblée plénière de l'Observatoire Départemental de l'Environnement le 27 novembre (Claude et Andrée Richard).
- * A un groupe de réflexion inter-associatif sur la possibilité de création d'une maison de la Baie de l'Arguenon regroupant et présentant les différents patrimoines autour d'un projet de développement culturel et d'animation de pays (Gilles Godefroy).
- * Expo envirotech., cycle de conférences à St-Malo (Nicole et Bernard).
- * Eventuelle candidature pour la suppléance avec Eaux et Rivières au Conseil Départemental d'Hygiène (Alain Depays).

VI - INTERVENTION

- * Auprès de l'organisateur de l'International Trophy (27 juin), compétition de cyclo-cross devant à l'origine passée sur des sites sensibles (espaces dunaires, risque de survol de la Colombière, etc..).
- Contact avec le Sous-Préfet de Dinan et Bureau des Espaces Naturels.

VII - LA SECTION A DONNE SON AVIS

Dans les enquêtes publiques concernant :

- . L'extention de porcheries
- . Plans d'épandage
- . Extension d'une zone conchylicole

On nous a demandé notre avis pour l'acquisition par le Conservatoire du Littoral de 70 hectares en Baie de Bausaie.

VIII - COURRIERS

* Au conseil général sur les problèmes des sentiers de randonnée.
Entretien p̄r des produits herbicides, largeur des sentiers, engins motorisés et application de la servitude du littoral.

* Au maire de St-Cast le 3 juin 1992 pour non-respect du P.O.S. et de la loi littoral en bordure de l'Arguenon.

* Aux mairies des communes riveraines de la Baie de la Fresnaye le 12 juin 1992 pour sensibilisation et affichages portant sur l'insalubrité des coques suite aux différents contacts avec la préfecture, les affaires maritimes, les élus, etc....

* A monsieur l'ingénieur de la D.D.E. de Plancoët pour comblement d'une vasière sur le D.P.M. le 15 septembre 1992 cf. articles de presse.

* A monsieur le Maire de Matignon et D.D.E pour dépôt de remblais sur le D.P.M. (le 6 octobre 1992).
Actuellement, projet de réhabilitation du site.

* Questionnaire adressé aux candidats se présentant pour les élections aux postes de conseiller général sur le canton de Matignon (9 novembre 1992).

IX - PLAINTES DEPOSEES

Affaire du Val St-Rival

En février 1992, à la Brigade de Gendarmerie de Matigon, contre la municipalité de St-Cast après constat de nombreuses illégalités, concernant des travaux engagés sur zone boisée classée à conserver, abattage d'arbres, détournement d'un ruisseau, comblement d'une zone humide, absence d'affichage, absence d'autorisation D.D.E., etc...

A noter : chaque courrier est accompagné d'une copie : pour le siège de Brest, au sous-préfet de Dinan, au conseiller général du canton, à la DIREN, à la D.D.E.

X - CONSTITUTION DE COMMISSION ET GROUPES DE TRAVAIL SUR :

- . Le projet du port de St-Cast
- . La maison de l'Arguenon
- . Les sentiers de randonnée

Ces groupes continueront leurs travaux en 1993.

Décision fin 1992 de reprendre le suivi des réserves de proximité, principalement les îlots D.P.M. de Fréhel.

Michel Güet se propose de coordonner les différentes actions pour 1993. La Colombière, en étroite collaboration avec J.P. Rivière fera l'objet d'une surveillance.

A noter, l'implication du centre nautique de St-Cast, par le biais de son personnel, espace d'information et aspects logistiques.

XI - ARTICLES DE PRESSE

* Le Télégramme et Ouest-France

- . Opération Poteaux téléphoniques
- . " Vasière du château du Guildo
- . Expo à la Maison des artisans
- . Intervention au Val St-Rieul

Il est parfois délicat de demander de faire passer des articles dans la presse locale, le contenu de nos propos étant souvent déformé perd de son sens.

Section Pays de Morlaix

*** Adresse :**

23 rue Ange de Guernisac - 29600 MORLAIX
Tél. 98.63.33.21

*** Bureau :**

Secrétaire: Geneviève MAOUT
Trésorier : Claude SUDRAT
Relations publiques : François DE BEAULIEU
Problèmes de l'eau : Corinne DUMAS
Aménagements du territoire : Philippe FOUILLET
Sorties-animations : Marijke KERBOURC'H
Autres membres : Danièle PESQUER
Michèle AUDOUEINEIX

*** Réunions de la section**

Chaque premier mercredi du mois à 20 h 30 au local
Réunions du Bureau : selon les nécessités du moment

I - ANIMATIONS ET SORTIES

- . 18 janvier : Ornithologie en Penzé
- . 9 février : Ornithologie en Baie de Morlaix
- . 16 février : Ramassage et recensement d'oiseaux marins échoués sur le secteur de Santec
- . Mai-juin : Participation au recensement de l'orchis mâle
- . 6 juin : Nuit de l'environnement, à la découverte des animaux nocturnes dans les Monts d'Arrée
- . 7 juin : Journée de l'environnement : sortie dans la réserve du Cragou
- . 10 octobre : Découverte des insectes dans la vallée du Menguen
- . 14-15 novembre : Participation à une exposition sur la vallée de Menguen
- . 20 décembre : Sortie ornithologique en baie de Goulven

Sortie ornithologique de la SEPNB

70 amateurs inattendus et un exceptionnel faucon pèlerin

OT - 20 21 92

Soixante-dix personnes ! Les oiseaux ont fait un tabac dimanche matin sur l'estuaire de la Penzé. Une surprise pour la Société pour l'étude et la

protection de la nature en Bretagne (SEPNB), habituée à mener ses sorties bi-mensuelles en petit comité. Hélas, impossible dans une telle nuée d'ob-

server efficacement les passants ailés du bord de mer. Indiscrétion oblige ! Mais c'est sans regret. Le faucon pèlerin a rendu le moment exceptionnel.

Chapeau rapé à large bord ; long manteau tombant sous les genoux ; regard bleu d'acier... Clint Eastwood dans « Pour une poignée de dollars » ? Non ! Ewenn de Kergariou en animation ornithologique. Le messie des oiseaux de la baie de Morlaix rumine dans l'air blême de ce dimanche matin. Une foule imprévue l'a accueilli au Pont-de-la-Corde (Henvic). A l'invitation de la SEPNB de Morlaix, elle vient voir les oiseaux d'hiver du bord de mer. Soixante dix adultes et enfants. « C'est pas franchement idéal. On ne va pas pouvoir leur montrer grand-chose... » marmonne-t-il, déçu.

Le guide naturaliste révise ses plans. Il mène sa classe côté Saint-Pol, face à Carantec. Vue plongeante sur les vasières où se déploie l'estuaire de la Penzé. L'ornithologue s'excuse en préambule : « C'était une date choisie pour un petit groupe. » Et avant de mettre le nez dans sa lunette d'observation, explique : « Ici, c'est une réserve de chasse. Cela vous autorise à y trouver des oiseaux tout le temps. Meilleur moment : le début de la marée descendante, lors des mortes eaux. » Voilà pour ceux qui voudraient revenir, en groupes plus discrets.

Déjà toutes les jumelles fouillent le désert brun de la vasière, où rien ne semble



70 regards derrière des jumelles. Les oiseaux sont loins mais Ewenn de Kergariou pourrait ébahir son monde dans une pièce noire.

porter bec et plumes. Mais le regard de Clint Ewenn en impose. Hérons, cormorans des deux familles, bécasseaux variables et autres colverts perdus dans le lointain blafard

sont vite dénichés, montres, expliqués. Entre observations et conseil, tombent mille anecdotes. « Les mêmes oiseaux reviennent tous les ans sur la même grève, à la même pé-

riode à un ou deux jours près. D'habitude, en animation, on demande aux gens ce qu'ils veulent voir. On sait où les emmener ! »

Passionnant, l'irremplaçable Ewenn suffit à combler les curieux. On pourrait même se passer d'oiseaux... Mais voilà que quelqu'un signale un volatile indéterminé, tout la-bas dans le lointain, posé sur un rocher. « Ah c'est quelque

chose d'exceptionnel » signale Ewenn. « Un faucon pèlerin en première année, la terre d'autres oiseaux. » Une espèce naturelle rarissime. Un bonheur en plumes pour tous les naturalistes amateurs. On se régale. Oubliés, la grande froid, les harles huppés, les autres garrots à œil d'or, les peu distincts à l'horizon... Le divin faucon était là. On peut repartir conter

II - CONFERENCES AU COURS DES REUNIONS MENSUELLES

- * Le travail du garde-chasse
Gaël Moal
- * Les papillons de nuit
Philippe Fouillet
- * Baneg - L'Archipel de Molène -
Gaël Moal
- * Les chauves-souris
Philippe Pénicaud
- * Les réserves SEPNB
François de Beaulieu

III - SUIVI DE DOSSIERS

- * Rocade Sud (prise de position de la section)
- * Ordures ménagères :
 - . Suivi du projet du C.E.T. de Kerolzec
 - . Décharge de Ty Nevez
 - . Lettre aux maires des communes limitrophes de Morlaix sur leurs projets de recyclage (en particulier pour le P.V.C.)
- * Sentier côtier de Locquirec à St-Jean-du-Doigt
- * Prise de connaissance d'un projet sur l'aménagement du port de Morlaix

IV - DIVERS

- * Jumelage avec le Devon et la Cornouaille : visite de 4 naturalistes en baie de Morlaix et sur la réserve du Cragou.
- * Fête des associations de Morlaix
- * Présentation de la SEPNB à des stagiaires (stage d'insertion en milieu rural de l'IBEP) (2 séances de 3 heures)
- * Organisation de l'Assemblée Générale de la SEPNB à Carantec : 14-15 mars

L'Europe écologiste

OF 1.6.92

Des Britanniques sur les landes du Cragou

Samedi, quatre représentants d'associations britanniques de protection de la nature ont visité la réserve naturelle de Cragou (Le Cloître Saint-Thégonnec). Les Cornouaillais ont déjà noué des liens avec la SEPNB qui gère cette réserve. Pour les représentants du Devon, c'est une nouveauté. L'Europe des écologistes avance à grands pas.

Depuis 4 ans, le « Cornwall trust for nature » s'est jumelé avec la SEPNB (société d'étude et de protection de la nature en Bretagne). Le « Devon wildlife trust » vient de suivre l'exemple. Logique : les régions sont géographiquement proches et les deux associations britanniques font partie de la « Royal society for nature conservation ». On comprend aussi que le travail mené par la SEPNB les intéresse. L'association travaille dans des sites naturels qui ressemblent fort à ceux d'outre-Manche. Et les problèmes écologiques (nitrates, déchets, pollutions maritimes) sont semblables.

« Vaches et poneys »

Sue King et Paul Cobbing (« Devon Wildlife trust ») ont été reçus par François de Beaulieu, conservateur bénévole de la réserve du Cragou. « Nous sommes ici pour comparer les ressemblances et les différences sur le mode de gestion. Dans le Devon, 90 % des prairies naturelles ont disparu depuis le début du siècle. Le Cragou représente un exemple très rare où on découvre des associations de plantes (jusqu'à 60 sur quelques mètres carrés) qu'on trouve nulle part ailleurs. » Un peu isolés, les Britanniques viennent égale-

ment pour s'informer sur les moyens et les méthodes mises en œuvre dans l'Arc atlantique. Plus prosaïquement, il faut aussi savoir que les financements communautaires ne sont accessibles que si des programmes européens se mettent en place.

« En fait, ce sont eux qui sont en avance ! » assure François de Beaulieu. « Dans les inventaires de plantes et d'aminiaux, dans les contrats passés avec les agriculteurs. » Également du voyage, Howard Curnow et David Curtis (« Cornwall trust for nature ») ont découvert une lande bien différente de celle qu'ils avaient pu voir voici quatre ans. « A cette époque, c'était abandonné. Aujourd'hui il y a des clôtures, des vaches et des poneys... »

Les protecteurs de la nature ont également visité la réserve de la baie de Morlaix et les dunes de Kéremma. Le milieu marin les intéresse beaucoup. Une enquête commune est même en cours pour déterminer l'importante mortalité de dauphins entre janvier et mars derniers en Manche. Les échanges entre SEPNB et associations du Devon et de Cornouailles vont se poursuivre. Étudiants et jeunes de « clubs nature » sont attendus l'année prochaine.



Les écologistes britanniques (Devon et Cornouailles) s'intéressent de près aux landes du Cragou (Le Cloître Saint-Thégonnec)

Samedi et dimanche prochains

Original : la nuit de l'environnement

Dans le cadre des journées de l'environnement, la SEPNB organise une nuit de découverte samedi prochain. « Chants d'oiseaux et ultra-sons, odeurs et papillons, cris et chuchote-

ments » rien ne restera caché. Rendez-vous à 20 h devant l'église, au Cloître Saint-Thégonnec, avec pique-nique, lampes et vêtements chauds. Dimanche 7, toujours avec la

SEPNB, découverte de la lara du Cragou : busards, ponevaches et plantes carnivores. Rendez-vous au même endroit que la veille, mais à 15 h.

OF 27.11.92



Les clins d'oeil de Nono

Dimanche, espace « mairie-viaduc »

42 associations invitent Morlaix à la fête

Une jeune « forum des associations » de novembre à Langolvas est mort. Vive « la fête des associations » de septembre au centre ville ! Dimanche, et seront quarante-deux rassemblées entre mairie et viaduc : non seulement pour dire qui elles sont, ce qu'elles proposent ou demandent, mais aussi pour animer le centre ville. Une bonne idée concrétisée par un « groupe de pilotage » formé d'élus et d'acteurs associatifs.

« Les associations, cela fait vivre une ville » se plaît à dire Jean-Claude Bourhis, premier adjoint au maire. C'est pourquoi, avec quelques responsables associatifs, il pense que la formule à peine trouvée du « Forum des associations » jusque là organisée en novembre à Langolvas méritait un petit ravalement. Son objectif : « En faire une petite fête interne à morlaisiens qui se retrouvent la rentrée. »

Les idées ? Une nouvelle adresse : « L'espace mairie-viaduc, le cœur de la ville. » Une véritable date de rentrée : « Septembre : il fait moins froid », et c'est la reprise d'activité des associations. Et enfin une formule ac-

tive : des animations doivent donner de la vie à l'événement.

Quinzaine d'animations

Dimanche 20 septembre, ce sera donc la première. Quarante-deux associations sur les cent-trois actives de la ville y participeront. Groupes caritatifs, sportifs, naturalistes, écologistes, éducatifs, culturels, etc. Une quinzaine d'animations ajouteront de la couleur à la journée.

Chacun viendra avec ses propres objectifs. « Nous, nous voulons démystifier le chant choral » raconte en exemple Claude Van-Waerbeke, patron de « La clé des chants ». « Nous allons montrer concrètement le plaisir que l'on a,

que l'on se fait, et que l'on apporte aux autres en chantant. C'est aussi l'occasion de participer à l'animation de la ville. C'est important. »

Autre exemple parlant : les « Paralyssés de France » ont besoin de se faire connaître et de montrer leurs difficultés. « Il faut que les handicapés viennent à nous à Morlaix : ils n'osent pas, je ne les connais pas » s'étonne Melle Lair, récente responsable de l'association. « Nous allons aussi proposer des petits trajets en fauteuil roulant : pour faire comprendre les difficultés que nous rencontrons sur la voie publique. » Des test à surtout proposer aux élus.

Expositions ventes, randonnées dans les venelles, concerts, défilé de mode historique, etc. Chacune

des associations s'efforcera de faire mieux que tenir un stand. De

montrer que la vie bouillonne sous le viaduc.

SEPNB

« L'Oiseau-Qui-N'Existe-Pas »

A l'occasion de la fête, la section locale de l'association pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne fera s'envoler « L'Oiseau-Qui-N'Existe-Pas »...

Cet incroyable volatilis, un poète l'a inventé en 1950 : Claude Ameline, écrivain, dessinateur, éditeur, ancien secrétaire d'Anatole France...

Au fil de ses pérégrinations, Claude Ameline a demandé à deux cents artistes contemporains d'illustrer son poème. Les œuvres ont été exposées au centre Pompidou en 1986. Des centaines de milliers d'enfants ont aussi dessiné l'oiseau « oublié par le Bon Dieu ».

Aujourd'hui, c'est au tour du

dessinateur Dantec de faire décoller sous sa plume de bécasse l'étrange pèlerin des cimes. Avec l'accord du poète, sur la demande de la SEPNB.

Un poster de sa création a été tiré. Et une édition spéciale de la très considérée revue « Penn-ar-Bed » raconte l'Oiseau-Qui-N'Existe-Pas, et relie artistes et naturalistes au travers les œuvres folles de Dantec. La vente des posters (dimanche stand SEPNB ou au « Baiser de l'Hôtel de Ville ») devrait permettre à la SEPNB de Morlaix d'obtenir un local rue Ange de Guernisac.

Poster : 45 F. Tirage d'art : 250 F (130 exemplaires). Revue Penn-ar-Bed : 35 F.



Présentée sur la place dimanche : la caravelle de la réserve ornithologique SEPNB de la Baie de Morlaix.

Section Nord-Finistère

* Responsables

P. et J. LAMOUR

Coatmeur - 29830 PLOUDALMEZEAU

Tél. 98.48.14.55

* Réunion de la section

Réunion de bureau en moyenne une fois par mois à Brest de 18 h à 20 h

Assemblée générale trimestrielle pour échanger les points de vues sur les activités et approfondir un thème.

A- Point sur les affaires juridiques

1- Décharge à Milizac : nous avons perdu en appel. Quelle suite donner au comblement sauvage de nos zones ND ? Campagnes de presse ?

2- Affaire Le Roy en Keriouan : informations concernant la suite de cette affaire à rechercher

3- Extraction de sable dans l'Aber Benoit. La section a collecté toutes les informations nécessaires au recours près du tribunal administratif. Le dossier pris en charge par E. Le Cornec sera signé sans tarder par le président.

B- Loi littoral-protection du littoral

1- Plougonvelin-Berthaumes : visite sur le site avec la municipalité. Des réalisations sont en cours ; rester attentif, veiller à la restauration naturelle du site et à la sauvegarde de ce qui est encore préservé.

2- Sites remarquables en Plougonvelin. Matinée de travail sur la côte de Plougonvelin avec M. Jonin, B. Fichaut pour étudier les projets de classement des sites remarquables. Au Creach Meur nous avons accepté d'envisager le réaménagement en hôtel "vert" (mettant en valeur la végétation naturelle : bruyère, prunelliers...) sans augmenter le volume du bâti actuel. Tous les travaux sur Plougonvelin se font en collaboration avec l'association de défense des sites de Plougonvelin.

3- Sites remarquables en St Pabu et Trécaran. Même type de travail qu'à Plougonvelin avec l'association de défense du patrimoine de St Pabu. Suite à notre déposition concernant la modification du POS de Ploudalmezeau et à un refus de la préfecture les zones de Dourlanoc et du marais du Cléguer ont été conservées en classement ND.

4- Sites remarquables en Landunvez. Nous restons vigilants avec l'association de défense et de promotion de la côte des légendes quant à l'évolution des problèmes.

5- Modification du POS de Plouguerneau et projet d'éco-musée à Trolourch. Le projet d'installation de l'éco-musée sur la zone ND de Trolouc'h nous paraît intéressant ; cela à notre avis ne devait entraîner aucune modification du POS. Aussi en l'absence de données précises sur le dossier provenant de la mairie nous avons émis dans un premier temps un avis défavorable concernant cette modification. Suite à une entrevue ultérieure avec la municipalité et des éclaircissements à ce sujet nous avons jugé que les modifications prévues étaient mineures (la modification étant revue à la baisse suite à l'avis de la commission des sites), qu'elles entraînent à long terme une meilleure protection, nous avons adressé un courrier à Monsieur le Maire lui signifiant notre accord final.

7- Contournement routier de l'agglomération de Goulven : nous avons suivi l'ensemble du dossier concernant ce projet. La section a déposé une réserve à l'enquête publique. La solution proposée ne coïncidant pas avec celle que nous considérons la meilleure pour la protection de la faune, de la flore et du paysage, nous avons demandé une révision du projet.

8- Camping sauvage à Ilien en Ploumoguer : un magnifique site envahi par les caravanes en état de dégradation lamentable. Suite à l'appel d'un riverain nous sommes rendus deux fois sur le site. Un courrier a été adressé au maire. Le camping sur la commune de Ploumoguer est incorganisé. Le POS est en révision. Ce dossier devra être suivi cet hiver pour que la situation au printemps soit réglée.

La SEPNB et le projet de Mesdoun

Des jardins potagers à reconstituer

23-11-92
Teleg.

La SEPNB fait part de ses réflexions sur le projet immobilier de Kérastel-Mesdoun à Saint-Pierre, qui suscite une opposition dans le quartier.

La SEPNB « tient à préciser que du strict point de vue de la protection de la nature, s'il faut construire, il vaut mieux le faire en agglomération, dans le prolongement de l'habitat existant ». « On a trop vu ce que peut donner le mitage pavillonnaire dans les communes rurales, péri-urbaines ou littorales », commente l'association de protection de la nature (...).

« Sans entrer dans le débat sur l'esthétique architecturale, la SEPNB « prend acte de la faible densité du bâti dans l'espace aménagé, ce qui est rare en zone urbaines, soumises en général à la spéculation foncière ».

« Pour autant, poursuit-elle, un projet de cette importance — même si les procédures d'usage sont formellement respectées par les décideurs — méritait d'être versé à la réflexion ouverte sur l'avenir urbanistique de Brest et sa région. Sillage de février 1992 annonçait un gros travail d'information et de sensibilisation auprès de nos concitoyens (les habitants de notre cité) à l'occasion de la révision du POS de l'ensemble de la CUB. Qu'en est-il ? ».

« Le site boisé qui abrite l'ancienne batterie de Kérastel, datant

de la construction de la Grande Digue, et qui se prolonge de part et d'autre sur les hauteurs de la vallée de la Grande Rivière (rue Amiral-Nicol, côté droit en descendant) présente, estime la SEPNB, un intérêt écologique certain (flore, faune) malgré sa dégradation par une décharge sauvage. Cette parcelle a été achetée en 1890 par le génie militaire aux paysans de l'époque et rétrocédée plus tard à la ville. Réserve dans le projet en cours, ce site mérite d'être minutieusement restauré et non nivelé au moment des travaux en vue d'une replantation en espace vert banalisé ».

La SEPNB « regrette que l'extension des limites de la Marine jusqu'aux abords du lotissement, ne laisse pas de place à la reconstitution des jardins potagers qui faisaient partie du paysage et qu'on peut considérer comme une composante de la « culture » ouvrière brestoise. Une telle reconstitution au sud proche de la zone urbanisée permettrait l'utilisation sur place de la terre arable enlevée au cours de terrassement ».

La SEPNB enfin « rappelle que des chantiers de cette importance doivent faire l'objet d'un suivi archéologique (toponyme : Kérastel ?). Brest avec son université a les moyens de creuser dans son passé ancien sans que cela nuise à l'échelonnement des travaux ».

Projet immobilier de Mesdoun

La SEPNB suggère OF: 23/11/92

Suite au projet immobilier concernant la zone de Kérastel-Mesdoun, la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature) estime que le choix du site n'est pas si mauvais. « S'il faut construire, il vaut mieux le faire en agglomération, dans le prolongement de l'habitat existant. » La SEPNB regrette pourtant que le projet n'ait pas été « versé à la réflexion ouverte sur l'avenir urbanistique de Brest et sa région. » Et elle apporte quelques suggestions.

« Le site boisé qui abrite l'ancienne batterie de Kérastel, datant de la construction de la Grande Digue, et qui se prolonge de part et d'autre sur les hauteurs de la vallée de la grande rivière (rue Amiral-Nicol, côté droit en descendant)

présente un intérêt écologique certain (flore et faune) malgré sa dégradation par une décharge sauvage (...) Réserve dans le projet en cours, ce site mérite d'être minutieusement restauré et non nivelé au moment des travaux en vue d'une replantation en espace vert banalisé. La SEPNB regrette que l'extension des limites de la Marine jusqu'aux abords du lotissement, ne laisse pas de place à la reconstruction des jardins potagers qui faisaient partie du paysage et qu'on peut considérer comme une composante de la culture ouvrière brestoise ». Et la SEPNB « rappelle que des chantiers de cette importance doivent faire l'objet d'un suivi archéologique. »

9- Projets de Portez en Locmaria Plouzané. Nous sommes en contact avec l'association l'AQVEL concernant des projets sur ce site. La mairie de Locmaria envisage d'aménager la vallée de Portez. En tout état des choses nous resterons fermes sur les principes de la loi littoral. Il n'est pas envisageable de détruire la coupure verte qu'établit cette vallée entre les hameaux se trouvant sur ses deux flancs. Un entretien en l'état naturel, un accès raisonnable du public est possible. Les projets de la municipalité nous inquiètent. Nous devons rester vigilants et suivre l'évolution du POS et du dossier. Une concertation est demandée.

10- Poteaux téléphoniques. L'opération de force sur le port de commerce a déclenché une concertation avec les Télécom. En moins de 6 mois pratiquement tous les poteaux sont bouchés sur le territoire de la section. Il a été noté que certains obturateurs ne tiennent pas.

11- Ligne de haute tension en Plourin. Nous avons été consultés il y a 4-5 ans concernant une éventuelle ligne électrique de St Renan à Landunvez. Nous avons demandé qu'elle ne passe pas sur l'Aber Ildut. La nouvelle ligne, portée par des poteaux métalliques de 30m de hauteur, installée sur les terres les plus élevées de Lanrivoaré, de Plourin (200m de Kergoadès) serait visible non seulement à proximité, mais aussi des hauteurs de St Renan, de Plouarzel. Aussi nous militons avec le collectif de défense, pour que EDF applique les nouvelles directives conseillant d'enterrer les lignes. Nous demandons aussi que les lignes de 63KV soient les plus courtes possibles et enfouies dans les endroits sensibles. Nos associations doivent aussi militer pour une économie de consommation d'énergie. L'extension de ces lignes est-elle vraiment nécessaire ? Suite à notre courrier, EDF nous propose une rencontre.

C- Les déchets, lutte contre les pollutions.

1- Commission déchets : la section a participé aux réunions de la commission déchet de la SEPWB. Une équipe a suivi les projets de décharge sur la zone humide du Canada en Gouesnou.

2- Contrat de vallée "Aber Benoit" : lenteur extrême ; on s'oriente plutôt vers un aménagement ou renouvellement du contrat de rivière. Résoudre les problèmes en aval engage moins que de les attaquer en amont.

3- Commission agriculture : nous en sentons la nécessité, de nombreux volontaires sont prêts à y travailler. Elle manque actuellement d'un responsable pour organiser, décider. Deux réunions ont eu lieu. Les membres de cette commission participent à diverses manifestations concernant l'agriculture : débats, visites, contrat vallée, manifestations sur la culture bio...

D- Participation aux différentes manifestations de la région.

1- Fête de Goulven-Keremma : participation active de la section dès le départ. Une certaine ambiguïté s'est manifestée tout au long de l'organisation de cette fête. Nous nous sommes trouvé en porte à faux par rapport à nos positions, au conservatoire du littoral, et Ribin all. En effet un site dunaire de cet intérêt ne semble pas être le lieu idéal pour organiser une grande manifestation publique. Ceci explique que nous n'avons pas obtenu une aide financière pour cette opération. Un autre lieu sera à chercher à l'avenir.

2- Opération "Ty Gwen" : l'idée d'organiser des sorties naturalistes sur un vieux gréement en rade de Brest est fort intéressante. Hélas, la mise en place de cette opération nous a trop absorbée. Les tracasseries d'établissement du contrat, la lenteur, le flou de son organisation pratique explique en grande partie son échec. Seule la sortie des jeunes avec Luc Guihard a été positive. Un projet dont nous aurions été maîtres, moins cher, (une simple caravelle par exemple) aurait emporté un meilleur succès.

3- Brest 92 (voir C.R. du bulletin)

Le "Ty Gwen" a porté les couleurs de la SEPWB durant les quatre journées de la fête et a accompagné l'ensemble de la flotte vers Douarnenez. Le message "non au Port Ruz" a probablement eu un médiocre impact, noyé dans l'immensité de la fête.

Le point info et le stand ont été l'occasion de rencontre entre militants occasionnels que nous espérons revoir souvent. Le "non au Port Ruz" a été l'occasion de discussions passionnées, pour ou contre, et a été relaté dans la presse. Financièrement l'opération s'équilibre.

4- Fête de la Bruyère à Langazel. La tenue de notre stand a été l'occasion de retrouver les amis de Langazel et de redécouvrir ce fantastique site. Les opérations de protection de l'association, en collaboration avec la population sont exemplaires.

5- Marché Bio de Kerinou : stand

6- Foire aux associations : suite aux divers engagements des principaux responsables de la section nous avons décidé de participer uniquement à la journée du mardi 20, prise en charge par la CABA (tenue du stand sur une journée). Tant qu'il n'y aura pas un groupe brestois nous ne pourrions assumer les activités brestoises : fêtes, expo, POS, aménagements... Ce travail ne revenant pas au siège, nous faisons un appel pressant aux adhérents brestoises de se réunir pour prendre cela en charge.

Tréouergat

Le Télégramme
1.3.92

Le ruisseau de sa source à la mer **A la découverte de la nature**



Le groupe de promeneurs en compagnie de Luc Guillard, animateur nature de la SEPNB, ainsi que J.-P. Grall, de la SEPNB.

La SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) organisait ce week-end à Tréouergat une sortie nature sur le thème de l'eau, la vie du ruisseau de sa source à la mer. Dimanche matin, un groupe d'une trentaine de personnes s'était donné rendez-vous à la salle polyvalente avant de partir à la découverte de la source de Saint-Ergoat, et de suivre l'eau jusqu'à l'Aber-Benoît.

Le but de cette promenade était aussi de tester la qualité de l'eau et sa teneur en nitrates, d'observer les insectes et les plantes qui s'y trouvent, de découvrir en cours de route le patrimoine environnant : citons le manoir de Ty-Bras,

l'église et ses pierres sculptées, le moulin de Kerbiec.

Un autre groupe d'une cinquantaine de personnes participait également dimanche après-midi à une randonnée du même type, mais

avec un circuit différent (Plouguin et le moulin du Garo). Les passionnés et défenseurs de la nature ont pu constater au cours de leur expédition un taux de nitrates dans les sources de 50 à 100 mg/l.

Section Presqu'île de Crozon

Les premières réunions préparatoires à la création de cette nouvelle section ont eu lieu début 1992.

En février a été constitué un bureau provisoire :

Secrétaire :

Michel DAVID, 5 rue du Yunic, 29160 CROZON

Tél. 98.27.12.72

Trésorier :

Claude HUMEAU, 23 rue St-Pol-Roux, 29570 CAMARET

I - ANIMATION - SORTIES

- . 1er mars : Ramassage et recensement des oiseaux échoués.
- . 7 juin : Dans le cadre des journées de l'environnement, sortie découverte du cordon dunaire de l'Aber.
- . 27 juin : visite des serres du Conservatoire Botanique de Brest au Stangalar.

II - INTERVENTIONS

- Rencontre avec Monsieur Le Sous-Préfet de Châteaulin et Monsieur L'Inspecteur des Sites sur le problème du camping-caravaning en site protégé sur la Presqu'île.
- Avis dans l'enquête hydraulique sur le projet d'élevage de turbots à la Pointe Ste-Barbe en Camaret.
- Participation à une réunion organisée par "ULAMIR" - Presqu'île de Crozon sur le thème " Interprétation du patrimoine".
- Rappel de la réglementation du sentier littoral auprès des "utilisateurs" (loueurs de V.T.T. et centres équestres).
- Participation aux réunions sur l'aménagement de la Pointe des Espagnols en Roscanvel.

Coup de cœur OF 15 Janv 92

Étude et protection de la nature

« Chacun doit être responsable »

La Société d'étude et protection de la nature Bretagne vivante (SEPNB) est une organisation présente dans tous les départements bretons. Dix-huit sections sont opérationnelles dans le Finistère. Celle de Douarnenez emploie quinze salariés, dont douze sont des objecteurs de conscience. Elle compte dans ses rangs trente-cinq adhérents. M. Garreau est un des responsables.

Le bénévolat reste le problème majeur. « Nous comptons trente-cinq adhérents, mais seulement une quinzaine est mobilisable. Certains reprennent automatiquement leurs cartes. Mais ils ne participent que très peu aux activités.

« Nous organisons des sorties pédagogiques. Notre mot d'ordre pourrait être « Connaître pour bien protéger ». Une fois par mois, nous nous rendons sur le terrain. Dans la baie, les participants ont une prédilection pour les oiseaux. On peut facilement les observer. Toutefois, nous essayons d'élargir cette démarche en étudiant le milieu. Les espèces vivent et prospèrent en ces lieux. Nous essayons de démontrer pourquoi. Ainsi, cela permettra une conser-

vation et une protection optimale. »

M. Garreau cite comme exemple la réintroduction des moutons dans le Cap-Sizun. « La nature avait repris le dessus dans cette région et certaines espèces d'oiseaux, se nourrissant dans une végétation ne dépassant pas trois centimètres, tendaient à disparaître. Les moutons ont joué en quelque sorte le rôle de tondeuse, rééquilibrant le milieu. Aujourd'hui, ce danger a totalement disparu. »

Prolifération de ples

L'association s'occupe également de dossiers plus techniques. Parmi ceux-ci, on trouve l'usine d'incinération de Confort-Meilars, la station d'épuration de Douarnenez, le schéma d'aménagement du littoral.

Le projet de Port-Rhu n'inquiète pas trop l'association. Elle craint toutefois que ce projet donne des idées à d'autres communes, multipliant ainsi les fermetures d'embouchures.

La SEPNB a trop souvent l'image d'une association de

« scientifiques ». De fait, certains membres gravitent dans ces professions, mais ce n'est pas une généralité et l'association est ouverte à tous. M. Garreau souligne qu'un autre mot d'ordre pourrait être : « La nature est sous la responsabilité de chacun ».

Les haies, les talus, les chemins creux ont peu à peu disparu. « On a voulu transformer la Bretagne en une cote de la Beauce. Aujourd'hui, on s'étonne de la sécheresse, alors que ces éléments servaient de coupe-vent, maintenaient la terre et facilitaient l'irrigation ! Par ailleurs, de nombreuses espèces de rapaces ont totalement disparu. Le résultat est une prolifération de ples. On a également demandé aux agriculteurs d'augmenter leurs productions, ce qui crée des problèmes d'épandage. Il faut se pencher sur les solutions de transformations du lisier et ne pas montrer du doigt systématiquement les exploitants agricoles. »

Sortir ou séparer un élément, c'est mettre en péril la totalité du système : « Chacun doit avoir une démarche globale. Il ne faut pas se limiter à tel ou tel aspect du problème. Dans le cas des ples, les prédateurs ont disparu, mais



Les sentinelles de la mer !

est-ce suffisant comme réflexion ? Est-ce que l'on pose réellement la question de la place et de la responsabilité de l'homme dans tout cela ? Aujourd'hui, le monde est vert. Chaque parti politique lorgne vers l'écologie. Nous souhaitons que cela ne reste pas un vœu

pieux, de vagues promesses électorales. »

A.

SEPNB : responsables, M. Jacques Garreau, tél. 98 92 76 79 ; M. Gilles Coulomb, tél. 98 74 14 78.

Crozon OF 23.1.92

Oiseaux de mer Recensement annuel

Dans le cadre d'un recensement international coordonné par la Société ornithologique danoise, la SEPNB et le groupe ornithologique breton organisent le dimanche 1^{er} mars un recensement annuel des oiseaux échoués sur la presqu'île de Crozon.

C'est une excellente occasion d'apprendre à reconnaître les oiseaux marins. Appel est lancé à tous les volontaires et amateurs de promenades sur les plages. Deux lieux de rendez-vous sont fixés : Camaret, 14 h, place Général-de-Gaule, près du syndicat d'initiative ; Crozon, 14 h, place de la Gare, devant la Maison du temps libre.

Une projection de diapositives ayant pour thème le bagage des oiseaux marins sera proposée aux participants à 18 h, à la Maison du temps libre à Crozon.

Section de Douarnenez

* Responsables

Jeannette LE BOUEDEC - Lanevry - 29100 KERLAZ - Tél. 98.92.11.37

Jacques GARREAU - 5 HLM de Bréhuel - 29100 DOUARNENEZ

Tél. 98.92.76.79

* Réunions de section

Le 1er vendredi de chaque mois, au local des Ateliers d'Art, rue Louis Pasteur à Douarnenez.

I - ANIMATIONS

- Une sortie par mois dont quelques unes ouvertes au public, une quinzaine de participants à chaque sortie.

- Week-end du 22-23 février : recensement des oiseaux marins échoués
- Mars : Sortie nocturne à l'écoute des oiseaux de nuit
- Avril : Observation d'une mare à Comfort-Mahalon
- Mai : Sortie "orchidées" et observation du "guépier"
- Juin : Dans le cadre de la semaine de l'environnement, sortie ouverte au public pour une rencontre avec les oiseaux marins de Douarnenez.
- Septembre : Tenue d'un stand au salon des activités des Associations de Douarnenez
- Octobre : Sortie "champignons" dans le bois du Névet
- Novembre : Observation des oiseaux du littoral de la baie de Douarnenez
- Décembre : Découverte de l'étang de Poulguidou en cours de classement.

II - DOSSIERS ET TRAVAUX DIVERS

- Etude de la demande d'équipement des Roches Blanches pour la varappe.
- Elaboration d'un dossier sur la décharge sauvage de Primelin
- Intervention auprès du Maire de Plouhinec au sujet du sentier côtier du Goyen.

- Elaboration de panneaux pédagogiques (en cours), à la demande du maire, pour la station d'épuration de Pont-Croix.
- Contact avec la C.S.C.V. locale en vue d'éventuelles actions communes.
- Etude "interne" sur les problèmes de la qualité de l'eau.
- Participation d'un membre de la section à une réunion sur la protection des dunes de Plouhinec ainsi qu'aux réunions du groupement maritime de la baie.

Section Quimper - Pays Bigouden

* Responsables

Bruno BARGAIN - Trenvel - 29720 TREGAT - Tél. 98.87.73.54
Berthie DREZEN - Kerandraon - 29720 PLONEOUR LANVERN
Tél. 98.87.25.16

* Trésorière

Nicole BARGAIN ROSCONVAL - 5 rue des Iles Marquises - 29000 QUIMPER
Tél. 98.52.01.72

* Secrétaire

Nelly LE PROVOST - 3 rue de Silguy - 29000 QUIMPER
Tél. 98.55.53.72

I - ANIMATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

A - La section a suivi plusieurs dossiers pouvant poser problème pour la protection des milieux naturels du secteur :

- Projet de golf rustique sur le massif dunaire à Plomeur
- Projet de parc de loisirs à proximité de la chapelle de Tronoën à St-Jean-Trolimon
- Projet d'implantation d'un campus universitaire dans une zone de tourbières abritant des plantes protégées par la loi : *Drosera rotundifolia* et *Drosera intermedia* en baie de Kerogan à Quimper.
- Demande d'arrêt d'une décharge sauvage située dans le marais de Lescors à Penmarc'h.
- Concertation avec la municipalité de Lesconil pour la protection du Steir.
- Demande d'application de la loi sur les panneaux publicitaires dans le Pays Bigouden.
- Participation à un groupe de travail en vue de l'élaboration d'un contrat de rivière sur l'Odette, dans le cadre de l'association du Pays de Quimper.
- Suivi des dossiers de traitement des ordures ménagères dans la région Quimper-Pays Bigouden.

A Quimper, l'université s'enlise dans une tourbière

La "drosera" arrête les bulldozers

Elle répond au joli nom de "drosera rotundifolia". Depuis des millénaires, cette petite plante carnivore - 1 cm de haut - protégée par la loi, se contentait de gober des moustiques. Mais depuis quinze jours, elle menace de dévorer un projet universitaire à Quimper. Les écologistes exigent qu'elle trouve sa place dans le futur campus.

QUIMPER. — Les plus éminents spécialistes, eux mêmes, avaient oublié son existence. Elle survivait pourtant, la gentille drosera. Dans une tourbière un peu perdue au milieu d'une zone que la ville de Quimper domestique petit à petit, sur les bords de l'Odé.

En juin dernier, des militants de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB), qui dressent un inventaire de la flore bretonne, redécouvrent cette tourbière répertoriée dans un atlas botanique de 1954. Et sa fragile drosera, protégée par un arrêté ministériel depuis 1982. Juste à l'endroit où la ville de Quimper envisage d'implanter son futur campus universitaire.

La drosera à la fac

Et juste au moment où elle entreprend les premiers travaux de viabilisation de cette zone. L'université n'est pas pour demain, mais la ville veut être prête à répondre aux opportunités que pourrait lui proposer l'Université de Bretagne occidentale. Et puis, c'est là aussi que la Chambre de commerce veut construire son Institut supérieur de gestion Asie-Pacifique dont les plans, confiés à un architecte japonais, sont bouclés.

Mais les premiers bulldozers se heurtent à la drosera. Ou

plus exactement, aux écologistes qui s'en sont fait les champions. Pas question, rappellent-ils à la municipalité quimpéroise, de toucher sans précaution à la tourbière. La moindre atteinte à la tourbière serait fatale à la drosera.

Surpris par la tournure des événements, Bernard Poignant, le député-maire de Quimper, s'incline. Les travaux sont suspendus. A contre-cœur. « **Entre la protection d'une petite plante et celle de l'homme, je choisis** », plaide, un peu irrité, Bernard Poignant. « **La drosera ne mangera pas l'avenir de Quimper.** »

Un ruisseau à protéger

En face, les écologistes semblent s'amuser de l'embarras que leur découverte cause chez des élus. Et font de la drosera un symbole. « **Trop facile de voter des lois pour protéger la nature et de s'asseoir dessus quand ça pose problème...** »

Eux non plus ne veulent pas la mort du campus. Mais ils souhaitent qu'on trouve, au milieu de cette université en partie spécialisée dans les sciences, une petite place pour la drosera, sa tourbière et ses moustiques.

Reste à trouver une solution. La tourbière en elle-même est située en périphérie de la future zone universitaire. Mais il faut ménager le petit ruisseau qui l'alimente, condition impérative de sa survie. Ce qui est déjà plus compliqué.

Hier soir, une table ronde réunie par le préfet et à laquelle les écologistes avaient été invités à participer, a décidé de confier une mission d'étude à la Direction régionale de l'environnement. Pour faire entrer la drosera à la fac : elle a beaucoup de choses à enseigner.

Jean LALLOUËT.



Bernard Poignant, député-maire de Quimper, a dû prendre une loupe pour découvrir la petite plante qui démange sa ville.



B - Gestion et entretien de la réserve de Trunvel

- Participation à la construction et à la mise en place de radeaux à sternes sur l'étang.
- Pose de ganivelles
- Pose de panneaux pour la limitation de la fréquentation
- Suivi du troupeau des moutons d'Ouessant.

C - La section a initié une démarche vers la protection d'un site à chauves-souris qui abrite notamment une colonie de Grands Rhinolophes à Kerdénou en Elliant.

II - ANIMATIONS

- Stand au "Printemps des Associations" en Parc de Penvillers à Quimper les 25 et 26 avril 1992
- Participation à la semaine Cinéma et Nature du 4 au 10 mai à Pont-L'Abbé.
- Stand au festival de Cornouaille à Quimper le 24 juillet
- Sorties ornithologiques en Baie d'Audierne et en Rivière de Pont l'Abbé, au printemps et en hiver.
- Sorties botaniques dans le cadre de l'inventaire botanique de Bretagne.
- Sorties découvertes du site des tourbières de la Baie de Kerogan à Quimper (15 octobre, 13 décembre).

III - ETUDES

- Recensement des canards et limicoles hivernants sur le littoral bigouden et en Rivière de Pont-L'Abbé (janvier)
- Recensement des oiseaux marins échoués (février)
- Recensement des chouettes chevêches en Pays Bigouden
- Recensement des oiseaux nicheurs de quelques espèces en Baie d'Audierne au printemps et en été : barge à queue noire, gravelot à collier interrompu, vanneau huppé, guépier d'Europe, busard des roseaux, bergeronnette printanière.

- Prospection de chauves-souris autour de Quimper
- Etude sur la répartition géographique et la démographie de la Cisticole des Joncs
- Participation à l'établissement de l'Atlas botanique du Massif Armoricaïn.
- Inventaire des gastéropodes de Bretagne à Quimper le 30 décembre (Menez Bily et Len du).

La SEPNB : « golf rustique et baie d'Audierne écologiquement incompatibles »

Le projet de « golf rustique » sur le territoire de la commune de Plomeur fait réagir la SEPNB du Pays bigouden qui s'y déclare hostile pour les raisons qu'elle explique ici :

« En premier lieu, la zone destinée à ce projet constitue le dernier ensemble dunaire indemne de la baie d'Audierne. Bien que situé dans le périmètre du site classé, les deux grands autres ensembles de ce type autour de St Vio et au nord-ouest de St Jean Trolimon ont été récemment soit bouleversés par une agriculture agressive, soit livrés à une fréquentation humaine débri-dée et non contrôlée.

Il importe donc que le maillon constitué par Kerharo-Kerdräffoc soit acquis par le conservatoire du littoral en vue d'une conservation efficace de ses richesses biologiques.

En second lieu, la SEPNB regrette l'utilisation « élastique » et opportuniste des concepts de protection du patrimoine naturel ; tout en reconnaissant la nouveauté d'attitude vis à vis de l'environnement dans ces « links », elle ne peut accepter de voir ce projet présenté comme le

seul moyen de préservation de ce site. Envisager le griffage et l'ensemencement des 20 ha de fair-way, le creusement de bunkers et la fauche répétée des 60 ha de « Rough » n'a jamais constitué une gestion respectueuse des pelouses dunaires si originales. »

Et la SEPNB poursuit en mettant en avant l'impact du flot des visiteurs, celles des véhicules lors des compétitions prévisibles et la consommation réelle d'eau sur des terrains particulièrement drainants.

« Si urbaniser constitue effectivement un pas fondamental, il n'est pas le seul pour maintenir en l'état ces espaces écologiquement remarquables (et confirmés comme tels par le cabinet d'expertise Géolitte). Le non aménagement constitue dans certains cas un acte de gestion responsable pour l'avenir. Sans golf, la Baie d'Audierne, par son label « espace protégé », attire déjà la foule.

La valorisation à tout crin par les loisirs pourrait à terme se retourner contre les buts officiellement poursuivis et contre leurs propres promoteurs ».

Section Concarneau - Trégunc

Secteur géographique d'intervention : zone comprise entre les rivières Odet et l'Aven-Belon

Communes concernées : Fouesnant, La Forêt-Fouesnant, Concarneau, Melgven, Rospordent, Trégunc, Nevez, Pont Aven, Riec-sur-Belon

* Responsables

Trésorier : Michel BEUCHER - 10 impasse des 3 mâts -29900 CONCARNEAU
Tél. 98.97.85.30

Secrétaire : Charles LEROUX - Ti Louzouar - Pendruc - 29900 TREGUNC
Tél. 98.97.62.48

* Local de la section

8 rue Lapérouse - Concarneau
Permanence le samedi de 10 h à 12 h

* Réunions de la section

Bimestrielles
Centre des Arts et de la Culture - Concarneau
ou Salle des fêtes de Trégunc

I - ANIMATIONS ET SORTIES

- Janvier 1992

Ramassage et recensement d'oiseaux marins échoués

Recensement de bécasseaux Sanderling sur le littoral compris entre l'Odet et la Laïta

- Février-mars 1992

Mise en état et équipement du nouveau local de la section.

- Avril 1992 :

Participation de la section aux journées de "Cinature" à Trégunc.

Stand - sorties découvertes en milieu dunaire

Création d'un poste d'animateur-nature dans le cadre d'un partenariat financier regroupant le conseil général, la SEPNB et les communes de Concarneau-Névez-Trégunc-Melgven.

- Mai 1992 :

Inauguration du nouveau local de la section 8 rue Lapérouse à Concarneau en présence du C.A. de la SEPNB.

- Juin :

Sorties découvertes du littoral de Trégunc pour 2 classes de Concarneau, primaire (1), collège (1) dans le cadre des journées de l'Environnement..

Sortie aux étangs de Trévignon

OF 19.3.92

Les oiseaux ont des centaines d'admirateurs



On traque les oiseaux à la jumelle et la longue-vue.

Selon le calendrier, dimanche n'était pas encore une journée de printemps, mais dans les faits, cela en fut une. A Trévignon, le ciel était bleu, le soleil brillait, la mer déclinait la gamme des verts ; seul le vent avait gardé son caractère hivernal. Les oiseaux des étangs étaient nombreux pour la visite guidée gratuite organisée par les naturalistes locaux de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne sans se douter qu'ils recevraient la visite de près de 200 personnes.

Roland Péron, Jean-Paul Peller et Michel Le Roux, les ornithologues de la SEPNB, ne pensaient pas recevoir tant de monde à la

sortie dominicale. Les deux groupes étaient importants et ont rassemblé des personnes de tous âges qui ont suivi avec intérêt toute la promenade, depuis la Maison du littoral jusqu'au Loch-Lugar. Avec jumelles et longues-vues, les amateurs ont pu découvrir les oiseaux : foligules, grèbes, hérons... Le vent était trop fort et a compromis l'écoute des chants de certaines espèces qui était prévue au programme.

Les promeneurs ont bénéficié des connaissances des naturalistes et ont également pu découvrir les lieux d'observation privilégiés. « Pendant les week-ends, le public est de plus en plus impor-

tant aux abords des étangs pour voir les oiseaux. Nous les entendons se poser des questions, c'est pourquoi nous avons décidé d'organiser cette journée », dit Roland Péron. Une initiative sûrement attendue si l'on en juge par le succès remporté.

D'autres sorties (payantes celles-ci) seront programmées. Les premières dans le cadre du « Ciné-nature » les 11 et 12 avril ; puis au cours de l'été comme chaque année avec notamment l'aide de l'animateur-nature embauché par la SEPNB en collaboration avec les communes de Trégunc, Concarneau, Melgven, Névez, Pont-Aven.

- Mai-juin-juillet :

Surveillance de la nidification d'une colonie de sternes (Caugek et Pierregarin) sur l'île Moelg (Les Glénan) avec information des visiteurs.
Réalisation de nouveaux panneaux naturalistes pour la maison du Littoral de Trévignon.

- Octobre :

Stand SEPNEB au forum des associations de Concarneau.

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Pose d'une clôture et débroussaillage de la zone de nidification de sternes à l'île Moëleg (Les Glénan)

- Mise en oeuvre du programme d'éradication du goéland argenté sur l'île

- Obturation de poteaux téléphoniques creux

- Participation à des réunions de travail sur des dossiers concernant :

. La mise en place de sentiers côtiers sur le Moros (Concarneau)

. L'Aven et le Belon (communes de Nevez et de Riec sur Belon)

- Le comité de gestion des dunes et étangs de Trévignon

- La commission Environnement de la commune de Trégunc

- Interventions et dépôts d'observations dans le cadre des enquêtes publiques :

. P.O.S. rural de Concarneau

. Implantation industrielle à Rosporden dans un périmètre des eaux de captage de Melgven

. Sentier piétonnier le long des rives du Moros à Concarneau

- Interventions auprès des municipalités concernant

. Décharge sauvage à Melgven

. Pollution d'un ruisseau à Pennanguer (Concarneau)

. Affichage publicitaire sauvage (Concarneau)

- Suivi de la filière du traitement des déchets des 28 communes du SICOM 29SE pour le comité de suivi (Président J.C NINEVEN - SEPNEB)

Sortie ornithologique à Trévignon La passion du public

Le Télégramme

17.3.92



Environ 150 personnes se sont retrouvées dimanche après-midi pour la sortie ornithologique.

« C'était une journée portes ouvertes de la SEPNB » explique Roland Péron, qui organisait avec Jean-Paul Pelleter et Michel Le Roux une sortie ornithologique sur les étangs de Trévignon dimanche après-midi.

Le premier groupe est rentré à 16 h 30 et le second vers 18 h, « c'est dire si ça intéresse les gens, nous avons voulu répondre aux gens qui étaient de plus en plus nombreux les dimanches sur le site ».

Tout au long de la balade, les promeneurs ont pu observer des fuligules morillons, des fuligules milouins, des canards col-vert, des sarcelles d'hiver, des grèbes huppés, des hérons cendrés (environ une vingtaine) et des aigrettes garzettes.

« Ce qui intéresse beaucoup les gens, explique Roland Péron, c'est le statut des oiseaux sur le plan local, mais aussi leur nourriture... Cette première sortie fut un succès total, il y

en aura d'autres, notamment les 11 et 12 avril, dans le cadre de Ciné-nature.

Cet été, ces sorties seront

guidées par l'animateur nature intercommunal qui a été choisi. Il s'agit de Mlle Nathalie Furic, de Nèvez.

LE TÉLÉGRAMME

150 chasseurs sous-marins au large des Moutons Une réaction de la SEPNB

La section Concarneau-Tréguier de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) réagit dans un communiqué après la compétition de chasse sous-marine organisée samedi dernier, au large des Moutons, par le Club sportif et athlétique du Kremlin-Bicêtre et à laquelle ont participé 150 plongeurs.

Voici ce qu'elle écrit :

« La SEPNB n'a pas d'animosité particulière contre la chasse sous-marine qui, pratiquée individuellement, dans le respect de la réglementation en vigueur, est une activité de loisirs parmi d'autres.

Toutefois, elle s'interroge sur l'opportunité de regrouper 150 chasseurs sous-marins à l'île aux Moutons, sur un site restreint, à un moment où l'on constate une diminution inquiétante de la ressource côtière et où une étude est

menée sur la création d'une réserve marine aux Glénan.

En effet, l'impact d'une telle manifestation est loin d'être négligeable, tant lors de la compétition elle-même (500 kg de poisson pêchés), que pendant la période estivale où repérage des zones et entraînement ont pu se dérouler.

De plus, après la compétition, ces zones demeurent attractives et l'on peut craindre une pression accrue de chasse dans les années à venir ».

Du coup, la SEPNB va proposer aux autorités responsables, les Affaires maritimes, de mener une réflexion sur ce problème.

Elle suggère ainsi qu'une table ronde qui rassemblerait pêcheurs professionnels, plaisanciers, scientifiques, associations de protection de la nature, puisse débattre sur l'opportunité d'organiser de telles manifestations à l'avenir.

Chasse sous-marine 150 plongeurs au challenge du Kremlin-Bicêtre

C'est par un temps superbe et une visibilité sous l'eau de six mètres que s'est déroulé samedi au large des Moutons la 7e coupe de chasse sous-marine du Club Sportif et Athlétique du Kremlin-Bicêtre.

150 plongeurs venus de toute la France dont un tiers de Bretons ont participé à cette compétition. Chaque équipe était constituée d'un chasseur confirmé et de deux débutants ou de plongeurs moins expérimentés.

Cette coupe se veut avant tout pédagogique. Le nombre de prises est limité pour chaque espèce à six (trois pour le bar). Une part impor-

tante des points est liée à la variété des espèces.

C'est une équipe de « l'Acchou tranquille » de Brest qui s'est adjugée cette septième édition avec une prise totale de 27.550 kg : six vieilles, trois merluets, trois carrelets, deux turbots. Les deuxième et troisième places ont été prises par les équipes Saint-Quentin en Yvelines et Douarnenez qui, avec un bar de 4.450 kg, a réalisé la plus grosse prise.

Au total, l'ensemble du poisson pêché avoisinait les 500 kg. été offert à l'Epicerie du Coeur.



Les plongeurs sur le « Glenn II » avant leur départ pour « Moutons ».

Ouest France

Chasse sous-marine L'inquiétude de la SEPNB

A propos de la compétition de chasse sous-marine de samedi à l'île aux Moutons, la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) réagit. « Nous n'avons pas d'animosité particulière contre cette activité de loisirs parmi d'autres. Mais nous nous interrogeons sur l'opportunité de réunir 150 chasseurs qui ont pêché 500 kgs de poisson sur un site restreint, au moment où l'on constate une diminution in-

quiétante de la ressource côtière et où une étude est menée sur la création d'une réserve marine aux Glénan ».

« De plus, ajoute la SEPNB, après la compétition ces zones demeurent attractives et l'on peut craindre une pression accrue durant les prochaines années ».

La SEPNB va demander aux Affaires maritimes de réunir une table ronde avec toutes les parties concernées.

SEPBNB

Des solutions pour résoudre le problème des déchets

Un an après la création d'une commission déchets à la section locale de la SEPBNB, les adhérents de la Société pour la Protection de la Nature en Bretagne proposent des solutions. Charles Le Roux et Jean-Claude Nineven, par ailleurs président du comité de suivi de l'usine d'incinération, expliquent :

« La SEPBNB demande :

- que le flux des déchets à la source soit réduit par la technologie, les modes de distribution, par une éducation sur les méthodes de consommation, la législation et la fiscalité.

- que le tri, la récupération, la valorisation, le réemploi des déchets soient développés pour faire en sorte que l'incinération et la mise en décharge deviennent l'ultime recours.

- que les déchets incontournables, les déchets ultimes soient correctement traités afin que l'in-

quiétude légitime des riverains disparaisse. »

La SEPBNB pose une condition : elle donnera son avis sur l'ouverture d'un centre d'enfouissement technique seulement si une étude préalable sur le problème global des déchets est menée. « Ceci étant, nous ne nous opposerons pas à l'ouverture de ce centre répondant aux normes ».

Pour un véritable tri

La SEPBNB apporte des idées pour résoudre le problème global des déchets.

L'association demande que les déchets verts soient traités par une broyeuse au niveau des déchetteries en vue d'un compostage. « Ces déchets verts occupent par exemple plus de la moitié de la décharge de Trégunc » explique Jean-Claude Nineven.

La SEPBNB estime que les dé-

chetteries ne font pas un véritable tri en vue d'un recyclage. Elle propose d'aller beaucoup plus loin « selon l'exemple réussi à Dunkerque ».

Il s'agirait d'un tri multi-matériaux. « Les foyers disposeraient soit d'une deuxième poubelle individuelle soit d'un deuxième conteneur à la campagne. Tous les matériaux recyclables (papiers, cartons, tissus, plastiques, ferrailles...) y seraient déposés en vrac. Il y aurait une collecte spéciale puis un tri qui serait effectué par des employés spécialisés au niveau des déchetteries. Il faudrait donc un organisme de tri qui créerait des emplois ».

« Ce tri multi-matériaux permettrait une récupération de 70 à 80 % des déchets, une diminution considérable des matériaux mis en décharge ». Pour Jean-Claude Nineven et Charles Le Roux, ces processus sont inéluctables à terme. Le problème est qu'il implique une diminution du tonnage traité par l'usine d'incinération de Concarneau et donc une augmentation du prix, déjà élevé de la tonne traitée.

« Il y a aujourd'hui deux projets d'usine d'incinération à Quimper et Carhaix, explique Jean-Claude Nineven. S'il y a moins de produits à traiter, elles ne serviront à rien autant tout regrouper à Concarneau dans une usine qui marche bien ».

Des propositions qui se concrétisent

Deux demandes de la SEPBNB sont en passe d'aboutir. L'association demandait l'embauche d'un technicien spécialisé à la tête du SICOM. Un appel d'offre a été lancé. La SEPBNB demande également que la décharge de Trégunc soit remise en état : les bassins de lagunage sont mal conçus, des talus sont à élever et d'autres aménagements à créer.

Des prélèvements d'eau à la

sortie du bassin de lagunage ont eu lieu en début de semaine. Les résultats devraient là-aussi inciter à entreprendre rapidement des travaux.

Concernant les cendres stockées à Trégunc et autour de l'usine, le procédé d'inertage est à l'étude dans une usine expérimentale en Normandie. La mise au point ne serait plus qu'une question de mois.



Jean-Claude Nineven et Charles Le Roux, responsables de la SEPBNB, ont présenté hier les conclusions d'un an de travail de la commission déchets de l'association.

le Télégramme
14.05.92

Usine d'incinération Eau et Rivières et la SEPNB s'interrogent sur leur présence au comité de suivi



Les déchets verts, de plus en plus importants, seront bientôt broyés et compostés.

Deux associations, la SEPNB et Eau et Rivières, membres du comité de suivi de l'usine d'incinération, s'interrogent aujourd'hui publiquement sur l'utilité de leur présence au sein de cet organisme créé après l'affaire des cendres toxiques.

Ces deux associations ne remettent pas encore en cause cette présence mais elles se posent pas mal de questions quant à son utilité. Jean-Claude Nineven de la SEPNB, le président du comité et Christian Belluard de Eau et Rivières n'ont pas évoqué leurs états d'âme jeudi après-midi lors de la réunion du comité à laquelle participait Jean Lozac'h, le nouveau président mais tous les deux constatent « les lenteurs dues au

SICOM ». Jean-Claude Nineven comme Christian Belluard ont les mêmes griefs : « on se demande si le SICOM fait tout ce qu'il faut pour accélérer les choses, il faut en moyenne 18 mois pour que nos idées soient prises en compte ».

Les deux associations prennent en exemple le problème du nouveau casier : « Cela fait plusieurs mois que l'on nous a présenté les plans et on a attendu que celui en service soit plein pour en construire un en catastrophe ».

Même constat ou presque pour la future décharge : « personne n'en parle ».

Bref, les deux associations se demandent « s'il est intéressant dans ces conditions de conti-

nuer ». Pour Christian Belluard « il y a plus d'inconvénients que d'avantages ».

Les deux associations ne veulent pas claquer la porte mais pour rester « il va falloir que ça change ».

Inertage : le procédé au point

La réunion de jeudi a permis de faire le point sur un certain nombre de dossiers.

Décharge de Trégunc. - Elle est quasiment pleine. L'autorisation préfectorale pour un petit casier été accordé. Il sera réalisé courant juin. Est également prévu la remise en état du bassin de lagunage.

Casier étanche. - Un prélèvement d'eau a eu lieu à la sortie du



Jean-Claude Nineven, président du comité de suivi de l'usine d'incinération.

bassin de lagunage et sous le casier étanche. Les résultats sont conformes aux normes.

Déchets verts. - Le comité de suivi avait demandé qu'ils soient broyés et compostés. Deux sociétés ont fait des propositions. Une décision sera prise prochainement.

Cendres. — Elles s'accumulent. Une partie de ces cendres est acheminée en Normandie où elles sont traitées et stockées. Cela à titre expérimental pour un an. Les cendres de Mellac sont, elles, transférées dans une décharge de classe 1.

Inertage. — Le procédé est au point. Reste maintenant à passer au stade industriel.

Consultation. - Une consultation a été entreprise auprès des communes du SICOM sur les déchets. 17 communes sur 28 ont répondu. Plusieurs communes reconnaissent des dépôts sauvages. D'autres mélangent dans leur décharge gravats et déchets verts « ce qui est strictement interdit ».

Usine d'incinération. — Des riverains se plaignent de dépôts de poussières. Des prélèvements vont être effectués pour les analyser.

Des obturateurs pour poteaux téléphoniques

La SEPNB protège les oiseaux

Dans les années soixante, soixante-quinze, l'accès au réseau téléphonique s'est démocratisé, et la demande en zone rurale a été très importante. D'où l'installation de nombreux poteaux en bois, puis métalliques. De véritables pièges pour les oiseaux.

« Le problème concernant les oiseaux lignicoles (chouettes, mésanges) ne s'est révélé qu'après quelques années, alors qu'un grand nombre de ces poteaux étaient déjà plantés. Il a été observé, lors de déposes, jusqu'à quatre squelettes de chouettes dans le même appui, et ces oiseaux ont pratiquement disparu de certaines régions de France. »

Les oiseaux tombant à l'intérieur (souvent avec le nid construit au sommet) ne peuvent plus sortir. Il a alors été mis au point un obturateur en plastique qui permet la nidification. Aujourd'hui, les agents de France-Télécom n'obtiennent que les appuis sur lesquels ils sont appelés à travailler. « Il est pourtant urgent d'obtenir de façon systématique l'ensemble des poteaux métalliques. »

Un contrat avec France-

La section SEPNB de Guidel a signé un contrat avec France-Télécom, début 1991, dans lequel elle s'engage à obturer quatre cents poteaux au prix de 10 F/poteau. A ce jour, le contrat est rempli, la dernière équipe (de trois ou quatre

personnes en moyenne) a œuvré ce dimanche, et environ un tiers de la commune a été vu.

Daniel Esvan ne compte pas s'arrêter là. « Nous allons renouveler l'opération. L'objectif étant d'obturer l'ensemble des poteaux de la commune. » Du travail encore pour la dizaine d'adhérents.

La SEPNB mène également d'autres actions sur Guidel : aux côtés de « SOS Kerbrest » pour le classement de la zone en section protégée (NDS). « On demande à tous de s'exprimer sur la révision du POS, objet d'une enquête publique en mairie. »

L'association vient également de présenter à la municipalité un projet d'aménagement du Loch. Une zone sensible avec les étangs et le Polder qui recèlent une faune et une flore très intéressante.



Une technique « maison » a été mise au point pour accéder au sommet du poteau.

La municipalité

boude la SEPNB Guidel

La SEPNB Guidel réagit

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, association régionale forte de ses 4.000 adhérents, est représentée à Guidel, depuis fin 1989. Elle mène différents types d'actions sur la commune : information, protection de l'environnement.

Actuellement, la section est mobilisée sur un projet d'aménagement du petit et du grand Loc'h. Projet dont le dossier a été présenté et remis au maire et à ses adjoints concernés (MM. Bienvenu et Leclerc), il y a quatre mois. L'idée a été jugée intéressante, et les actions à suivre devaient être menées conjointement par la mairie et la section. Aujourd'hui, malgré diverses demandes de la section, celle-ci se plaint de n'avoir pas eu la moindre information, alors qu'une réunion devait avoir lieu avec le Conseil général début mars, selon la presse. Ne serait-ce

pas une mise à l'écart, et que devient le Loc'h ?

De plus, depuis plusieurs années la mairie accordait une subvention à la SEPNB régionale, comme elle le fait encore pour Eau et Rivières et la Ligue protection des oiseaux. Maintenant qu'une section locale existe, la subvention a été supprimée.

Selon la lettre du maire du 10 avril, « les demandes sont examinées en commission, et nous tenons, pour ce qui concerne la commune, les associations sportives, celles s'occupant de la vie associative, et pour ce qui concerne les associations de l'extérieur, celles à but humanitaire ».

En signe de protestation à cette mise à l'écart, l'association a décidé de ne pas organiser l'exposition sur les oiseaux de mer, prévue à l'espace Brizeux, à partir du 27 avril.

La SEPNB et les déchets ménagers

Informations ce week-end

Dans le cadre des journées de l'environnement, la section locale de la SEPNB organise un week-end de réflexion sur les déchets, particulièrement les ordures ménagères. « Leur quantité ne cesse d'augmenter et leur élimination devient préoccupante ».

Dans l'avenir, la mise en décharge devra être exceptionnelle.

Les rendez-vous de ces journées : samedi 6 juin, information sur l'organisation des décharges

contrôlées. M. Guillet, de la société Grandjouan, présentera le site de Lann-Hir (Pont-Scorff). Rendez-vous place de la Poste à 14 h.

A partir de 16 h, présentation de la déchetterie et de son rôle dans le recyclage des déchets. Explication du processus par la société Grandjouan, suivie d'une démonstration de broyage de tailles de haies, en vue de la réalisation de compost.

Dimanche 7 juin, sur le marché, aura lieu une animation axée principalement sur le broyage et le compostage des déchets verts et fermentescibles.

OF 3.6.92

Section Guidel (Morbihan)

Représentant :
Annie RIO, 1 rue Roz Avel, 56520 GUIDEL

Trésorier :
Daniel ESVAN, lotissement Fur Locmaria, 56520 GUIDEL

Réunion : Premier jeudi du mois à 20 h 30 au centre de génie industriel à Guidel-plage

I - ANIMATION

* Sorties :

- Comptage des oiseaux échoués avec la section de Lorient.
- Bois-Joubert avec le groupe de randonnée de l'amicale laïque de Guidel.
- Visite guidée de la décharge de Lann Hir.

* Stands :

- Lors des journées de l'environnement : sur la déchetterie, le samedi et sur le marché le dimanche
- Lors de la fête des associations à Guidel
- Lors de la fureur de lire à Quimperlé

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

* Participation aux actions du groupe Eaux et Rivières de Quimperlé visant à la dépollution de la Laïta.

* Ramassage des journaux avec le CCFD

* Interventions à l'enquête publique du POS de Guidel

* Présentation d'un projet d'aménagement du Loc'h à diverses instances intéressées.

* Organisation des journées de l'environnement

Actions d'information de notre groupe et de nos concitoyens sur les déchets, leur élimination, leur recyclage.

Nous avons plus particulièrement mis l'accent sur le recyclage des ordures ménagères, le broyage des tailles de haies et la réalisation de compost.

SEPNB La valorisation des ordures ménagères thème des journées de l'Environnement



M. Guillet de la société Grandjouan « guidait » la visite.

Dans le cadre des journées de l'Environnement, la section locale SEPNB avait mis en place, le week-end dernier, une sensibilisation sur les ordures ménagères : visites de la décharge de Lann Hir (Pont-Scorff) « guidée » par M. Guillet, de la société Grandjouan, et de la déchetterie de Guidel, avec démonstration de broyage de taille de haies, le dimanche matin, stand d'information sur le marché et distribution de tracts.

200 F ou plus la tonne d'ordure en 1993

La visite de la décharge de Lann Hir n'a pas attiré la foule. Seule une dizaine de personnes avaient fait le déplacement (conviée à y participer, la municipalité n'avait envoyé aucun représentant).

Les chiffres sont parlants : 300 kg d'ordures ménagères produits par an, par habitant, moyenne qui augmente de 2 à 3 % chaque année.

Sur la commune, une infime partie de ces déchets (300 m³ en huit mois de fonctionnement de la déchetterie) est récupérée pour recyclage. Tout le reste est déversé à la décharge de Lann Hir. Il en coûte actuellement à la commune 100 F par tonne, contre 80 F l'an passé, et... 150 F en fin d'année. Pour 1993, l'augmentation n'a pas encore été arrêtée : « la tonne d'ordure avoisinera les 200 F ou peut-être plus », a précisé M. Guillet.

D'autre part, la décharge de Pont-Scorff fermera ses portes dans deux ans, pour cause de saturation. La société Grandjouan, dont l'activité est la prise en charge des déchets industriels, est à la recherche d'un autre site. La tâche s'avère compliquée : il est nécessaire que la nature du terrain s'y prête sur le plan écologique, et il faut obtenir l'accord des élus.

Ensuite, les dossiers sont soumis à enquête publique. Plusieurs dossiers présentés n'ont pas abouti.

Un marché potentiel de 45 milliards

De plus, en 2002, seuls les dé-

chets ultimes, c'est-à-dire ce qui reste après récupération, pourront être mis en décharge. La valorisation des ordures ménagères devient donc une nécessité. Il est bon de noter également que leur traitement représente un marché potentiel de 45 milliards (100.000 emplois).

En France, les récupérateurs fournissent 26 % de la matière première des verriers, 30 % de celle des sidérurgistes, et 40 % de celle des papeteries. C'est loin d'être négligeable.

Cependant, si 45 % des papiers cartons sont recyclés, 4 % seulement proviennent des ménages.

N'oubliez pas le compost !

A Guidel, la déchetterie fonctionne plutôt bien, mais il faut savoir que sur les 2.425 m³ qui y ont transité, 2.150 ont pris le chemin de Lann Hir, composés de tout venant, encombrants et végétaux.

En ce qui concerne ces derniers, trois bacs ont été remplis presque uniquement de tailles de haies, samedi après-midi. Ce sont pourtant les déchets les plus facilement recyclables. Il est très simple, pour un particulier, de fabriquer du compost.

Une large information sur ce sujet a été faite par la SEPNB, pendant les journées de l'Environnement. L'association a fait l'acquisition d'un broyeur de tailles de haies, qui permet d'activer le processus.

Elle se propose de le louer à la journée, au prix de 60 F (20 F pour les adhérents de la SEPNB).

Certains trouveront peut-être la démarche un peu dépassée : elle est pourtant d'actualité, et nombre de communes broient leurs ordures ménagères. Seulement, la présence de verre, plastiques, ferrailles, produits toxiques fait que le compost urbain a encore « mauvaise réputation ». Il demande à être amélioré.

« La décharge de Pont-Scorff, on l'a dit, n'en a plus que pour deux ou trois ans... Et après ? Guidel risque de se retrouver bien seule face à ses ordures ménagères ! », souligne Annie Rio, responsable de la SEPNB locale.



Daniel Esvan, Gérard et Annie Rio avaient installé un stand d'information sur le marché.

L'achat d'un broyeur (financé en partie par la DIREN dans le cadre de ces journées) nous permet de concrétiser nos idées.

* Recours en annulation du POS de Guidel devant le tribunal administratif introduit en août, pour obtenir la suppression de la zone Nab sur le site de Kerbrest.

* Nouveau contrat avec France Telecom pour l'obturation des 400 poteaux, toujours sur la commune de Guidel...

Région-Morbihan

SEPNEB

Projet d'aménagement d'étangs littoraux à Guidel

Valoriser et préserver la richesse écologique des étangs du Loc'h en créant un espace de nature protégée et de découverte : tel est le projet élaboré par la section SEPNEB de Guidel.

Derniers étangs littoraux d'eau saumâtre de la région, les étangs du Loc'h, situés sur la côte entre Guidel-Plages et le Fort-Bloqué, ont fait l'objet de divers projets. La section a notamment parlé de mise en eau, permettant l'installation d'une base nautique (abandonnée actuellement).

Le dernier en date est celui présenté par la section locale SEPNEB. En effet, estimant que tout projet sur ce site d'intérêt écologique certain doit en préserver la richesse naturelle, la section a conçu une « perspective » d'aménagement du petit et du grand Loc'h, en un espace de nature protégée et de découverte.

A noter que le site est classé en zone protégée (NDS) jusqu'au Moulin Orvoën, sur le nouveau plan d'occupation des sols.

Une étude, réalisée par JP Ferrière, conseiller à l'environnement, en 1988, démontre la richesse ornithologique et florale du lieu, ainsi que la présence de nombreux biotopes.

Un milieu original et riche

La SEPNEB propose une mise en eau du grand Loc'h, mais sous une faible hauteur (20 cm environ), en laissant remonter l'eau salée, et en retenant l'eau douce, afin de créer un milieu d'eau saumâtre fréquemment inondé : milieu original et riche.

L'eau saumâtre attirerait de

nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, hivernants et nicheurs (le chevalier gambette, le vanneau huppé, le courlis cendré, et corlieu, le héron cendré...)

La flore y gagnerait en diversité : plantes des marais salés et d'eau douce (lavande de mer, salicornes, asters maritimes...)

En ce qui concerne l'entretien, il est suggérée l'introduction de chevaux de Camargue, bœufs des Highlands ou vaches nantaises. Ces espèces, outre le fait qu'elles ne nécessitent pas de soins permanents, ont l'avantage d'assurer un entretien écologique des espaces. Des expériences de ce type ont été réalisées dans plusieurs endroits (marais de Quellen à Trébeurden, Brière).

Découvrir et observer sans déranger

L'idée est de réaliser un espace de nature protégée, certes, mais aussi de découverte. Concilier ces deux concepts nécessite un minimum d'aménagements.

Tout d'abord, une maison d'accueil avec documentation, vidéo, réglementation, la présence de personnes compétentes est indispensable. Il est aussi nécessaire de canaliser et de maîtriser le nombre de visiteurs, afin de ne pas nuire à la faune. Des observations sur les pentes, du style affûts fermés avec des longues-vues à demeure, permettraient d'observer sans déranger.

La découverte des différents milieux : dunaire au sud et petit Loc'h et humide sur la Saudraye, serait asservie par la création de deux sentiers de découverte.

Des chemins de randonnée balisés, dans ce secteur, répondraient à une demande actuelle sur la commune, tant de la part des Gui-



Annie Rio et Françoise Gobaillon ont élaboré le projet.

délois que des touristes. La jonction avec le bourg est envisageable.

Un atout important

Outre l'intérêt écologique et pédagogique incontestable d'un tel aménagement, la SEPNEB avance des arguments touristiques et économiques appuyés par des professionnels du tourisme (VVF, Centre franco-allemand, campings de Kergal et de la Marine). Ils s'accordent à dire que cette activité serait complémentaire à celles que procure la proximité de la mer, et quelle peut être considérée comme un atout important dans des actions de commercialisation et d'animation de proximité.

D'autre part, une réalisation de mise en valeur d'un patrimoine naturel de ce type serait unique sur

Le Télégramme
13.2.92

tout le secteur côtier de la grande région lorientaise.

Avant 1989, le mauvais fonctionnement des vannes et clapets laissait remonter un peu d'eau salée dans le petit Loc'h, ce qui avait créé un milieu original. Leur remise en état a entraîné une dessalure progressive de l'étang, et la banalisation du milieu.

Un projet intéressant

Le grand Loc'h (80 hectares environ), poldérisé depuis 1860, est préservé de l'inondation par un système de vannes, et voué à l'agriculture depuis. Le propriétaire désire arrêter son activité : les terrains (70 hectares) et les bâtiments sont en vente.

L'abandon de l'exploitation et donc de l'entretien des canaux entraînerait l'inondation en eau douce, ce qui implique l'envahissement progressif par les roseaux et les saules.

« Ce dossier est un avant-projet. Une étude approfondie sera nécessaire, notamment pour déterminer si l'eau salée peut toujours remonter jusqu'au fond du grand Loc'h », souligne Annie Rio, responsable de la section SEPNEB de Guidel.

Le dossier a été présenté récemment à la municipalité. Le maire, M. André Kerihuel, interrogé à ce sujet, a précisé : « Le projet est intéressant, le Département avait déjà été pressenti pour l'achat des terrains, une concertation sera donc nécessaire. Il faut également tenir compte du « global » de la station et des zones environnantes : cheminements, réserves d'eau douce pour les agriculteurs. Le dossier a été remis à M. Le Delliou, technicien de la commune, quand il aura suffisamment avancé, nous verrons avec le Département si le projet convient ».

Débat sur l'environnement

Quelques réponses à de nombreuses questions

14 AVR. 1992 OF

Environnement: ce qui nous entoure. Nous nous soucions de plus en plus du milieu où nous vivons et les débats en tous genres se déroulent sur le sujet.

La salle du centre socioculturel a reçu un public attentif pour une rencontre autour de cet environnement. Chacun a ses interrogations intimes, encore faut-il les exprimer pour recevoir quelque réponse.

D'entrée de programme, le film: « Cousteau, les 75 ans », un remake de la vie et des actions de Jacques-Yves Cousteau, nous ramenait à un monde qui n'est plus le nôtre dans son intégrité. Le choix de cette projection ne répondait peut-être qu'insuffisamment aux angoisses des auditeurs présents. Certes, le conférencier de la fondation Cousteau, Jean-Marc Va-

rez, après avoir rappelé ce qu'est cette œuvre, montrait que le champ d'action de Cousteau est le maintien de la vie sur toute la planète.

Auteur de M. Gérard Perron, responsable de la commission municipale de l'environnement, des représentants d'associations faisaient état de leurs constats en ce qui concerne notamment la protection de la nature. C'est M. Aucher, de la SEPNB, qui nous énonce les réserves naturelles protégées; M. Glais, de l'association départementale des chasseurs, qui relève « que la société s'anesthésie trop vite ». M. Pignolet, du centre national d'études spatiales, confirme la notion de globalité et plus près de nous le technicien de l'eau du Blavet nous rappelle qu'en 1970 il n'y avait que 3,5 mg de nitrate par litre d'eau pompée dans la fleuve alors que cet hiver 1992, nous en sommes à 40 mg/litre. D'autres



Un public attentif, de nombreuses questions.

sujets seront abordés comme « l'effet de serre ». mois de la jeunesse, cette rencontre-débat ne pouvait cerner tout ce qui touche à l'environnement.

Locmiquélic

Journées de l'environnement
à Pen Mané

Le Télégramme

7 9 JUIN 1992

La Bretagne face à sa nature



Les amoureux de la nature, dans les marais de Pen Mané, sous la conduite de M. Jean-Paul Aucher, de la SEPNB.

Dimanche, pour la quatrième année consécutive, le ministère de l'Environnement a appelé les citoyens, et ceci pour une semaine, à la mobilisation pour la sauvegarde de l'environnement. A Locmiquélic, dans les marais de Pen Mané, une vingtaine de personnes, sous la conduite de M. Jean-Paul Aucher, animateur bénévole de la SEPNB, ont découvert des centaines d'espèces d'oiseaux recensés: tels des aigrettes, des hérons, des vanneaux, des bergeonnettes, des mouettes, des canards...

Parmi elles, 65 espèces nicheu-

ses, dont les remarquables échasses blanches et gorge-bleues. Sans oublier le busard des roseaux, le tadorne de Bélou, la fauvette Pitchou.

La SEPNB souligne également la richesse botanique de cette zone, où l'on a recensé 450 espèces et sous-espèces, parmi lesquelles la très rare asphodèle d'Arrondeau, aussi belle d'aspect que de nom.

On peut affirmer, sans jeter le discrédit sur d'autres sites, que l'anse de Pen Mané est un site de premier choix pour les visites guidées estivales.

OF

SEPNB. -- Sortie naturaliste de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, dimanche 14, avec découverte des landes et tourbières de la région de Guiscriff. Rendez-vous à 9 h, place de l'Eglise, à Guiscriff. Prévoir repas, boîtes et paire de jumelles.

13 JUIN 1992

Section Pays de Lorient

* Adresse

Section Pays de Lorient
Maison du Moustoir - Rue du Professeur Mazé
56100 LORIENT
Tél. 97.83.17.29

* Réunion la section

Le deuxième vendredi de chaque mois à 20 h 30

* Responsables

Responsable : Yvon GUILLEVIC
Trésorière : Paulette CHAMPION (en 1992, Christiane LE BIHAN)
Secrétaire : Jean-Paul AUCHER

I - PARTICIPATION ET PROJETS

. Quelques permanences tenues en février/mars

. Courrier envoyé à 51 maires de la Région Lorientaise, par la section, demandant à répondre au questionnaire de France Nature Environnement et son réseau tourisme "environnement et espaces naturels".

. Collaboration au recensement national des oiseaux marins nicheurs (Laïta - Etel) le 16 février.

. Participation à l'initiative du District du Pays de Lorient, à la mise en place d'un poste d'animateur-nature sur la base de Loisirs de Kerguelen (Larmor Plage) ; puis en fin d'année, création d'une association d'animation-nature dont la SEPNB est membre à part entière.

. Conférence sur "l'Ornithologie en rade de Lorient" le jeudi 26 mars au cercle celtique Armor-Argoat (30 personnes).

. Samedi 11 avril, débat sur l'environnement au centre socio-culturel d'Hennebont ; après un film "Cousteau, les 75 ans", retraçant la vie et les actions de J.Y. Cousteau, débat en présence de Monsieur Gérard Perron, conseiller municipal d'Hennebont, Monsieur Jean-Marc Varez de l'Equipe Cousteau, Monsieur Glais de la Fédération Départementale des Chasseurs, Monsieur Pignolet du C.N.E.S., Monsieur Le Mauff, D.D.E. 56, chargé des problèmes de l'eau (150 à 200 participants).

. Participation à un débat sur la chasse lors de l'avant-première du film "L'Affût" le 25 avril avec Jean-Claude Pierre (Eaux et Rivières) et Jean-Paul Aucher (SEPNB), la Fédération Départementale des Chasseurs ayant refusé d'y participer (200 personnes).

. Participation à un débat sur le littoral et les P.O.S. à l'invitation de l'Association Tarz Heol de Ploemeur (adhérente depuis cette année à la

SEPNB) en présence de Jean-Claude Pierre (Eaux et Rivières) et Jean-Paul Aucher (SEPNB) (80 personnes) (28 mai 1992).

. Requête auprès du Tribunal administratif contre la commune de Guidel, en accord avec la section de Guidel, à propos du projet immobilier de Kerbrest, le 21 août 1992.

. Projet de réhabilitation du marais du Dreff (Riantec), la commune souhaitant que la SEPNE propose la valorisation écologique du site (une ancienne saline). La section prépare pour l'été, un dossier à présenter à la commune, pour signature d'une convention de gestion (sorties sur le site en 1992 : 4 octobre (avec G. Rolland) ; 8 novembre ; 27 décembre).

. Assemblée générale de la section, le vendredi 9 octobre en présence d'une maigre assistance (20 personnes).

II - SORTIES NATURALISTES

- . 15 mars : milieu naturel de la Baie de Plouharnel (15 personnes)
- . 26 avril : Baie d'Audierne et ses étangs (avec le concours amical de Bruno Bargain (15 personnes)
- . 3 mai : promenade botanique sur Ploemeur (25 personnes)
- . 17 mai : botanique autour de l'Etang de Lanvenec (Ploemeur) et avifaune (30 personnes)
- . 24 mai : promenade faune et flore sur les bords du Scorff (Quéven) à l'initiative de l'association Den Dour Douar (Quéven) (20 personnes)
- . 7 juin : ornithologie dans l'anse de Pen Mané (Locmiquelic) (12 personnes)
- . 14 juin : Landes et tourbières, guidés par les adhérents du Faouët (Quiscriff)
- . 18 octobre : travaux de restauration sur le site d'Eryngium viviparum de Belz, animés par Yvon Guillevic.
- . 19 septembre : le brame du Cerf, forêt de Lanouée (10 personnes)
- . 6 décembre : avifaune du Golfe du Morbihan (12 personnes)

LA BAIE D'AUDIERNE. - Nouvelle sortie organisée par la SEPNE (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne) le dimanche 26 avril. au programme, la baie d'Audierne et ses étangs. Sortie pour la journée. Renseignements au 97 33 79 30.

III - ET PUIS...

- . Stand au Festival Interceltique de Lorient (9 au 16 août)

OF/25 AVR. 1992

- . Point de vente des produits SEPNE : Librairie Ar Bed Keltiek, S.I. de Port Louis, Librairie Fouché (Lorient).

Protection de la nature en Bretagne *OF 17.10.1992* Pour une écologie de proximité

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) s'est réunie vendredi soir, à la maison du Moustoir. Sur les 150 adhérents de la section du pays de Vannes-Lorient, une vingtaine étaient présentes.

Jean-Paul Aucher, vice-président et délégué départemental, a dressé le bilan des activités de l'association avec notamment des balades naturalistes dans le golfe du Morbihan, une sortie à la dé-

couverte du brame du cerf dans la forêt de Lanoué (ils l'ont entendu), différents défrichages surtout aux abords des rivières.

Mais les esprits sont déjà tournés vers l'avenir, prêts à engager de nouveaux combats pour la région : le projet immobilier de Kerbest, en Guidel, et celui de l'étang du Perello, en Ploemeur.

« Nous voulons impliquer les gens dans la défense de l'environ-

nement de leur quartier », souligne le jeune secrétaire.

Fondée en 1958 dans le Finistère, à une époque où l'écologie ne concernait encore que quelques initiés, la SEPNE a joué un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral. Son champ d'action s'est rapidement élargi à tous les problèmes de défense de l'environnement qui se posent en Bretagne.

Section Golfe du Morbihan - Pays de Vannes

* Adresse

SEPNB - Bretagne Vivante
Résident H. Dunant -
Sous-Sol du bâtiment F1 - Kercado
B.P. 209 - 56006 VANNES CEDEX
Tél. 97.40.92.95

* Réunions de la section:

Le premier vendredi de chaque mois à 20h30

Centre social de Kercado. Vannes.

Une permanence est assurée tous les mercredis après-midi au local.

* Trésorier: François GENET.

Secrétariat: Jacques ROS.

1. ANIMATION:

Journées de l'environnement: trois opérations ont été menées sur les communes de Billiers (expo SEPNB sur les oiseaux du Golfe et expo sur les marais, vasières et estuaires), de Damgan (expo photos de R Basque) et de Sarzeau (expo chauves-souris).

Vannes 100 Loisirs: stand tenu durant cette manifestation biannuelle qui permet aux associations de Vannes d'entrer en contact avec un large public.

Animations à Falquérec: plusieurs bénévoles ont assuré l'accueil et l'encadrement des visiteurs les samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 19h, et ce, du 1er avril au 30 juin.

Brochure les oiseaux du Golfe: annoncée dans le précédent rapport, cette brochure a été publiée en juin à 20 000 exemplaires, et a encore nécessité beaucoup de travail.

Damgan: un projet d'observatoire a été présenté à la commune, concernant la station de lagunage qui accueille de nombreux oiseaux d'eau.

2. PROTECTION:

Chasse: suite à l'appel de la Fédération des chasseurs à poursuivre les actions de chasse après la date de fermeture légale, des membres de la section sont intervenus auprès de la gendarmerie durant le premier week end de février. 6 procès verbaux ont été dressés.

Eryngium viviparium: un projet de protection de cette plante très rare a été présenté en collaboration avec Y.Guillevic et G.Rivière au concours Le Point "Les lauriers de l'environnement". Il a été retenu parmi les dossiers finalistes mais n'a pas figuré parmi les 3 premiers. Nous avons dû nous contenter d'un prix de 2500 Fr.

Chauves-souris: deux arrêtés de biotopes ont été pris par le Préfet concernant les colonies de reproduction de Grands murins à Saint Nolff et de grands rhinolophes à Brillac en Sarzeau.

Un courrier a été envoyé à toutes les municipalités dont les combles d'églises abritent des colonies afin d'informer les maires et d'anticiper d'éventuels problèmes.

Un accord a été trouvé avec le conservateur du château de Rochefort en Terre. Un certain nombre de fissures a été conservé lors de travaux de réfection des souterrains. Ces fissures sont utilisées par des chiroptères durant toute l'année.

Moustiques: un projet grandiose de démoustication des marais littoraux a été proposée par le Conseil général aux communes. La section a immédiatement réagi. Réunion d'information destinée aux associations de protection de l'environnement, aux Verts et à Génération Ecologie et conférence de presse commune. Résultat: le Conseil général a saisi son Observatoire de l'environnement. Dossier à suivre.

Palourdes: la réglementation de cette pêche dans le golfe est trop souvent bafouée. Une étude sur la répartition des zoostères a été demandée afin de mieux délimiter les zones de protection. Seront-elles pour autant respectées?

Station d'épuration de Vannes: nos remarques lors de l'enquête publique n'ont pas été suivies par les commissaires enquêteurs. Il n'y aura donc pas de déphosphatation ni de traitement spécifique des germes pathogènes.

Duer: la section a appuyé la suspension de la servitude de passage pour raisons écologiques (tranquillité des oiseaux) lors de l'enquête publique.

Vétérinaires: à la demande du Groupement technique vétérinaire du Morbihan, une réunion d'information a été organisée sur la biologie des oiseaux, leurs maladies et blessures les plus fréquentes. Un réseau de vétérinaires s'engageant à soigner bénévolement la faune sauvage a été mis en place. Un premier bilan sera fait en 93.

Pen en Toul: retour à la case départ. Les promoteurs du projet aquacole ont reçu un écho favorable du nouveau préfet. Plus de 3 ans de discussions sont donc anéanties. A la demande du préfet, deux réunions de conciliation ont eu lieu, destinées à donner au projet aquacole une caution SEPNEB. Qui s'étonnera de l'échec de ces réunions. Cette affaire a donné lieu à un communiqué de presse de la SEPNEB.

Commission des sites: 81 affaires concernant 36 communes littorales et 1 commune de l'intérieur ont été examinées lors de 8 réunions. Dans la majorité des cas, la commission était sollicitée dans le cadre de la loi littoral (article L.146.4: extension limitée de l'urbanisation des espaces proches du rivage). Quelques dossiers concernaient des aménagements de terrains de camping ou des constructions de routes. On peut noter que 14 affaires ont portés sur des sites inscrits et classés.

20 avis favorables et 37 avis défavorables ont été formulés.

Il faut préciser que les associations de protection sont au nombre de 6 ou 7 sur 16 à 18 membres. Cela explique nombre d'avis favorables... Par ailleurs, élus et administrations disposent d'une excellente maîtrise juridique et technique des dossiers, ce qui n'est pas toujours le cas des bénévoles de nos associations.

Participation à des réunions diverses

- * Plan municipal d'environnement de la ville de Vannes. 6 réunions. Préparations de mesures concernant l'environnement au sens large.
- * Rencontre IFREMER-Associations de protection. Exposés et débats. Dossier disponible au local.
- * Colloque annuel de l'Association Nationale pour le développement de l'Aménagement foncier agricole et rural. (ANDAFAR). Sujet : le remembrement.
- * Réunion avec l'association GWEZEN de Redon. Discussions sur la plantation de haies brise-vent et le bocage.

SECTION Ploërmel

Adresse

B.P. 47 - 56802 PLOERMEL

* Responsable

Secrétaire : Nicole MABILAIS

Trésorier : Paul MAUGIN

* Réunions de la section

Le dernier mercredi de chaque mois à 20 h 30 à la mairie de Ploërmel

I - ANIMATIONS

- 2 février : Sortie dans la forêt de Paimpont sur le thème :
"Les arbres en hiver"
(10 personnes)
- 26 avril : Sortie découverte, "Passereaux de nos campagnes"
(4 personnes)
- 27 mai : Sortie botanique, landes de Néant/Yvel
(12 personnes)
- 7 juin : Mini-croisière autour des 7 îles.
(22 personnes)
- 20 juin : Nuit à la belle étoile chez les castors sur la
rivière l'Ellez dans les Monts-d'Arrée
(20 personnes)
- 28 juin : Découverte de la Tourbière de Sérent
(30 personnes)
- 18-19 octobre : Exposition de champignons à Ploërmel lors de la
Foire St-Denis
(500 personnes)
- 29 novembre : Sortie ornithologique, golfe du Morbihan
(25 personnes)

Le spectacle de la tourbière de Sérent

Balade dans le monde de Kerfontaine

OF Ploërmel
29.6.92

La section ploërmelaise de la SEPNB (1) proposait, dimanche dernier, une sortie au travers de la tourbière de Kerfontaine. Balade dans un monde étonnant de richesses et de diversité.

Dans le ciel de Sérent, un couple de balbuzards se dispute une proie. Les jumelles scrutent l'horizon. C'est un serpent que les rapaces ont dans les serres... La tourbière de Kerfontaine est ainsi. Un véritable spectacle de nature permanent. Fleur minuscule, qui ne pousse qu'à cet endroit, arbustes recroquevillés, parfaitement adaptés aux conditions du milieu, faune qui trouve là les conditions idéales de développement.

Trente-cinq personnes se sont

déplacées, dimanche, dont certaines de Lorient, pour participer à la sortie qu'organisait la section ploërmelaise de la SEPNB. Un site particulièrement apprécié des amoureux et défenseurs de la nature. « On trouve dans cette tourbière, raconte avec passion Marc Bono, animateur de la journée, toute la végétation caractéristique des landes humides et des tourbières, comme l'orchidée, la linalgrette, la drosera, cette plante carnivore et la sphalme, curieuse mousse qui se développe sur elle-même. » Ambiance étrange sur cette terre en mouvement. Milieu surprenant, qui renferme en son sein, une partie de connaissance des origines du monde et qui n'a sans doute pas encore révélé tous ses secrets.



Dimanche, 35 personnes participaient à la sortie proposée par la SEPNB, dans la tourbière de Kerfontaine.

II - ACTIVITES DIVERSES

- Représentation au sein de l'association Yvel-Hivet.
- Etude de divers dossiers d'enquêtes publiques.
- Gestion de la Tourbière de Sérent.
- Suivi du projet d'aménagement de l'Etang au Duc de Ploërmel.
- Intervention à l'I.M.E. de Plumelec 56, dans le cadre d'une journée "portes ouvertes" le 27 juin. Animation de sorties découverte de la Nature, stand SEPNB, exposition "Connaître pour protéger", montage diapos.
- Intervention dans les écoles de Sérent et de Josselin avec une animation autour du film de M. et J.F. Terrasse "Entre Terre et Mer" (200 enfants)

IV - PROJETS

- Suivi des projets d'enfouissement sur le Pays de Ploërmel
- Participation aux actions locales avec présentation de stand et expositions.
- Poursuite des actions d'information et de découverte de la nature.

Section St-Nazaire - Presqu'île Guérandaise

* Adresse

Ecole Paul Minot

44500 LA BAULE

Tél. 40 24 42 68 - 40 24 96 99 - 40 24 42 55

* Responsables (partage des tâches) :

R. Gautron : délégué relations publiques, gestion des réserves
Ecole et Nature. Fédération.

F. Gobaille : secrétariat, accueil des adhérents, comptes-rendus
Réserve Haut-Villeneuve

P. Monnot : trésorier, gestion stand SEPNB. Réserves Grand Bal,
Or.

G. Mahé : gestion informatique, compte-rendu,
Dossiers Loire et Estuaire .Ecole et Nature

G. Cassegrain : logistique, gestion du matériel

C. Collas : logistique, Dossier déchets et recyclage.

I - ANIMATIONS

Au cours de l'année, la section a organisé, encadré ou participé à 15 sorties d'initiation, conférences, expositions et autres manifestations.

Des thèmes très divers ont été abordés : ornithologie bien sûr, mais aussi marais salants, zones humides, flore, amphibiens, déchets, station d'épuration, minéralogie... etc.

Les points forts ont été :

. Notre participation à des manifestations importantes comme le colloque "Marais Salants" à Guérande et au colloque "Estuaire de la Loire" à Bouguenais.

. Notre week-end convivial sur l'île de Groix

. L'accueil des membres de F.N.E. (France Nature Environnement) dans les marais salants, lors de son assemblée générale annuelle à Nantes cette année.

. Notre participation active à l'organisation de la Fête de l'Animal et de la Nature à St-Nazaire et notre présence à la foire-expo organisée au profit de "Vétérinaire sans frontière" (plusieurs milliers de visiteurs).

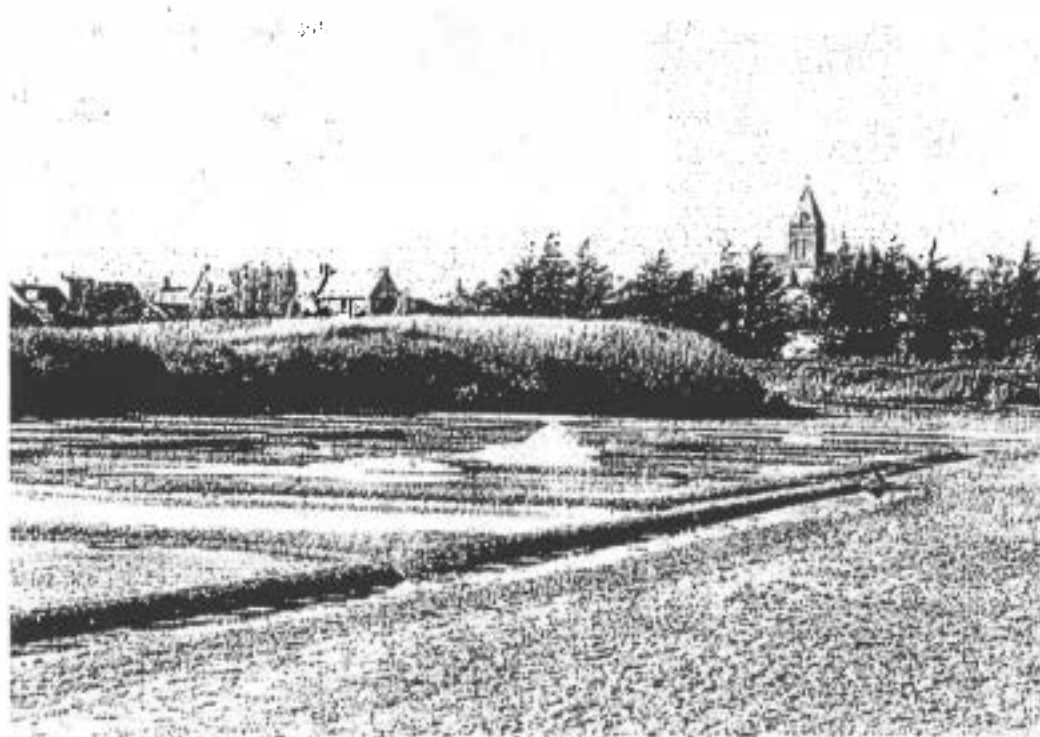
Société de protection de la nature en Bretagne *Ouest France 4/02/92*

Plongée en eaux troubles

Lors de son assemblée générale, la Section de la presqu'île guérandaise de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), a annoncé l'axe des actions qu'elle entend mener pour cette année 92. La discussion qui s'est engagée après le rapport d'activités de 91 concernait la qualité des eaux des marais salants et du littoral. La SEPNB se penchera plus précisément sur les problèmes posés par les décharges de la presqu'île guérandaise.

C'est donc la qualité des eaux qui préoccupe actuellement la SEPNB, et c'est sur ce terrain qu'elle dirigera son action en 92. Après les plaintes qui ont été déposées par les riverains contre la décharge d'Ermur, (voir « Ouest-France » du 25-26 janvier) la guerre continuera contre les décharges illégales qui existent encore en presqu'île guérandaise. Cependant, l'intervention de la SEPNB ne se limitera pas là. Certains membres ont fait état de la disparition d'espèces, comme les coquillages, autrefois mieux représentés, et de la dégradation de certains milieux sensibles. Des informations concernant l'état des plages seront diffusées auprès du public.

Par ailleurs, après avoir pris connaissance des dossiers en pro-



Les marais salants : un milieu sensible dont la qualité des eaux sera une des préoccupations premières de la section.

venance de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), et du Service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration (SATESE), qui traitent de la qualité des eaux de baignade et du fonc-

tionnement des stations d'épuration, la section envisage également la diffusion publique de leur contenu.

Réserve biologique

Un autre point fort est à noter

parmi les projets de l'association en 92. Il s'agit de l'acquisition de deux unités de marais salant en friche, afin d'assurer la création et la gestion d'une nouvelle réserve biologique, « la Droulne », dont la convention sera signée samedi en-

tre la SEPNB et le Conseil général, à Athanor. L'association a par ailleurs acquis 12 œuillets de marais salant, qui viennent s'ajouter aux 15 qu'elle possédait déjà depuis 79. Ils seront exploités en saliculture.

La SEPNB, qui entretient des relations suivies avec les associations locales de protection de l'environnement, a, en 91, suscité la création de nouvelles associations, pour contrer des projets jugés menaçants pour l'environnement. Ensuite, elle a invité une dizaine d'associations à rejoindre la Fédération pour la protection de la presqu'île guérandaise, qui se voit aujourd'hui renforcée.

La manifestation la plus marquante pour la section a sans doute été l'exposition « Portraits nature », qui a séjourné pendant trois mois à la porte Saint-Michel à Guérande. Créée dans le but de servir de point d'information pour l'animation et les visites guidées organisées par la SEPNB et le Groupement des producteurs de sel à Pradel (et pour la première fois cette année 91), elle a accueilli 10 200 personnes. Notons également l'organisation des premières rencontres régionales École et nature, au cours desquelles 120 personnes ont assisté à la conférence et 1000 qui ont visité l'exposition.

● Pour tout renseignement concernant l'association ou le programme de ses animations, contacter Rémy Gautron, au 40 24 42 88, ou F. Gobaille au 40 24 96 99.

. Cette année encore, la manifestation la plus marquante a été l'exposition "Portraits Nature" créée par la section et qui a occupé, pendant 3 mois, le lieu le plus original et le plus visité de la ville de Guérande : la porte St Michel, entrée de la ville close. Plus de 23 200 personnes y ont été accueillies par les deux personnes (C.E.S) engagées à cette occasion et par les bénévoles qui y ont assuré des permanences. Elle a surtout été créée aussi pour servir de point d'information-relai pour l'animation et les visites guidées organisées par la S.E.P.N.B. et le G.P.S. à Pradel dans les marais salants, pour la deuxième fois cette année. Une nouvelle formule a été expérimentée cette année avec une salle de projections permanentes.

. Nous avons également répondu à plusieurs invitations d'autres associations, écoles et centres culturels ou de loisirs pour animer ou encadrer sorties et conférences.

. Aux 361 personnes touchées par les activités animées par la section, s'ajoutent les 180 élèves qui ont bénéficié de nos interventions pendant des classes transplantées.

II - PROMOTION COMMUNICATION

De nombreux articles dans la presse, des interventions sur les radios locales et 3 reportages sur la chaîne régionale FR3 se sont faits l'écho de nos activités ou de nos positions sur des sujets liés aux problèmes d'environnement en Presqu'île Guérandaise (décharges sauvages en Brière avec l'association "Boomerang", pistes cyclables, coquillages insalubres).

La section répond régulièrement aux demandes de renseignements que lui adressent particuliers, associations et pouvoirs publics.

Au cours de l'année 92, nous avons reçu plusieurs étudiants ou groupes d'étudiants et bureau d'études :

- en communication (IUT St-Nazaire)
- en tourisme (Fac de Nantes)
- en ornithologie (Ecole vétérinaire Nantes)
- et Ouest-Aménagement (bureau d'études).

La présence des membres de l'association lors de nombreuses réunions publiques ou de travail (une centaine de convocations ou d'invitations honorées en 1992) et leurs interventions ont été appréciées.

La section a régulièrement diffusé informations et calendrier d'activités dans chaque numéro du bulletin de liaison.

Un compte-rendu de chaque réunion du bureau (10 au cours de l'année), ouverte à tous, est adressé à chaque participant.

Le nombre de personnes inscrites sur la liste S.E.P.N.B. Presqu'île guérandaise était de 136 (118 membres et 18 associés) au 31 décembre 1992.

Edo. 10/07/92

Porte St-Michel INFO SEPNB



Depuis le 1^{er} juillet et jusqu'à fin septembre, se tient au rez-de-chaussée de l'une des tours de la Porte St-Michel une animation-information SEPNB qui agit en liaison avec l'autre centre de rayonnement SEPNB implanté en terre guérandaise à Pradel en bordure des marais salants. C'est la deuxième année que la SEPNB tient ces permanences.

Dans la tour, cette Société pour la Protection de la Nature en Bretagne dispose de deux pièces mises gracieusement à la disposition de l'association. La première salle contient une exposition de belles grandes photos couleur, gros plans sur des animaux de notre pays réalisés par Rémy Gautron.

En outre sont présentés des posters sur des sujets écologiques, et des livres et revues très bien documentés sur la Brière et les marais salants.

Dans la seconde salle (circulaire), projection non-stop de 4 bon films vidéo : deux documentaires sur les marais salants : « Grain de Sel » et « De soleil et de vent » : ces films ont

pour auteur Thierry Raimbault. Le second jusqu'alors inédit a été réalisé à partir de bandes magnétiques réalisées lors du tournage de Grain de Sel. Il s'agit d'un coup d'oeil poétique sur le marais.

Les deux autres films concernent la flore et la faune des zones humides et ont pour titre « Vases sacrées » et « Entre terre et mer » (ce dernier traite du problème des estuaires).

A noter que ces locaux qui ont été mis à la disposition de la SEPNB par la ville de Guérande ont fait l'objet de quelques améliorations, murs et plafonds refaits, rampe d'accès à la seconde pièce permettant ainsi aux personnes en fauteuil de pouvoir se rendre facilement dans la salle vidéo.

A ce point intra-muros, sont employés pour 3 mois, deux jeunes en contrat CES, juillet-août-septembre, ouvert tous les jours de 10 h-12 h et 15 h-18 h 30.

Pour la visite guidée des marais salants se rendre au point info SEPNB de Pradel.

III - RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

La section entretient des relations suivies avec de nombreuses associations locales de défense de l'environnement et a suscité la création de nouvelles associations pour faire face à de nombreux projets menaçant notre environnement.

Plusieurs dossiers ont pu être traités ou sont en cours de règlement ; dossiers menés par la section seule pour certains, ou en collaboration avec d'autres associations.

- * Dossier "Port en eau profonde de Pors-er-Ster" à Piriac avec les associations locales "Pen Kiriak" et "Sauvegarde de Pors-er-Ster".
Le classement en zone ZNIEFF a été obtenu ainsi que la suppression du projet immobilier.

- * Dossier "Zone Humide" contre la Pénétrante "Route Bleue-Pornichet" avec l'association "Pornichet Patrimoine Environnement"

- * Dossier "Loire" : participation aux réunions du C.I.L.
(Collectif Inter Associatif Loire).

- * Dossier "Marais salants"
 - . suivi du schéma de mise en valeur des marais salants avec "Eaux Mères" et les professionnels.
 - . animation estivale à Pradel et présentation du projet "Maison du sel et des marais" avec le G.P.S.
 - . participation à l'organisation d'un colloque avec "Eaux Mères".
 - . projet de Film avec La Maison des Paludiers à Saillé

- * Dossier "Mesquer"
 - . projet de Musée des Oiseaux

- * Dossier "déchets"
 - . décharges en Presqu'île avec ass. Boomerang
 - . récupération des journaux, piles, plastiques avec le groupe éco. et une coop scolaire.

- * Projet "Fête de l'animal et de la Nature" avec "Vétérinaire sans Frontière".

- * Projet "Portraits Nature" avec Culture-et-Loisirs.

- * Journée du Pin avec la Municipalité de La Baule.

- * Conférences, animations avec de nombreuses autres associations.

La section a suscité l'arrivée de nombreuses associations au sein de la Fédération "Presqu'île Environnement", fédération des associations pour la protection de l'environnement et du cadre de vie en Presqu'île Guérandaise : 25 associations adhérentes à ce jour. La fédération, forte de ce sang neuf, peut ainsi jouer un rôle important en Presqu'île guérandaise.

La section a participé à l'organisation d'un rassemblement de 600 cyclistes, coordonné par la Fédération, pour demander la création d'un réseau de pistes cyclables en Presqu'île guérandaise

Saline de la Grande-Drouine à Guérande La gestion confiée à la SEPNB

Ouest France
10/12/92

Le département de Loire-Atlantique a, dans le cadre de sa politique de sauvegarde des zones sensibles, fait l'acquisition d'une saline sur Guérande. Il vient d'en confier, par convention, la gestion à la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne).

Nous avions, dans notre numéro du 5 décembre, présenté la double acquisition faite sur Guérande par le conseil général: d'une part, la saline de la Grande-Drouine, à Congor, au bas du coteau guérandais, et, d'autre part, la ferme de Kersalio, une propriété de neuf hectares à Clis, village entre Guérande et La Turballe en bordure dominante du marais salant.

A Kersalio, une station d'étude biologique est envisagée. Avec la Grande-Drouine, saline abandonnée, le département veut préserver le site salicole et écologique par une remise en eau et en état. Outre son intérêt botanique et ornithologique, la Grande-Drouine, en limite même du marais, offre l'avantage hydraulique d'une zone tampon entre un coteau urbanisé



M. Bernard Guillemot, président de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne.

que les eaux chargées de pollutions dévalent et le marais salant en exploitation.

La gestion de la saline du département de Loire-Atlantique sera donc assurée par la SEPNB, en partenariat local avec le syndicat des paludiers et le syndicat des digues. La convention dans ce sens a été signée samedi à Guérande, à Athanor, par le président du conseil général, M. de Cossé-Brissac, le président de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, M. Bernard Guillemot, et le maire de Guérande, M. Michel Rabreau.

Pédagogie

Ce dernier a insisté sur la nécessité de préservation non seulement du marais lui-même mais aussi de sa périphérie avec, comme souci premier, le maintien du métier de paludier pour lequel il y a des risques de disparition. C'est le président de la commission environnement de l'assemblée départementale, M. Guy Le-maire, qui a présenté le contenu de la convention, en mettant en avant la place privilégiée qu'auront dans la restauration de la saline l'accueil du public et la pédagogie.

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Breta-

gne est déjà gestionnaire de réserves et sites protégés en Presqu'île guérandaise. Elle s'était portée volontaire pour la Grande-Drouine. La convention passée entre elle et le département, qui est valable cinq ans, constitue une première. « Cela montre, a dit le président du conseil général, que l'entente est possible entre défenseurs de l'environnement et responsables des collectivités. »

Quant au président de la SEPNB, il a souligné la confiance qui s'est instaurée sur ce dossier de protection du marais de Guérande.

Un dossier dont « l'évolution encourageante ne doit pas toutefois gommer, a dit M. Bernard Guillemot, les problèmes concernant la Loire et son estuaire, le littoral, en raison des projets de ports de plaisance, les zones humides intérieures qui sont Mazerolles et le marais de Goulaine ».

M. de Cossé-Brissac a répondu que sur ces différents endroits une réflexion est engagée, des études sont menées dont celle ayant trait aux zones humides de l'intérieur doit d'ailleurs bientôt livrer ses résultats.

Saline de la Grande-Drouine La gestion confiée à la SEPNB

Ouest France
10.12.92

(Lire page 8)



La signature de la convention qui fait de la SEPNB le gestionnaire de la saline dont est propriétaire le Département.

IV - ACTIONS JURIDIQUES

Plusieurs plaintes avaient été déposées au cours des années précédentes par la section. Ces plaintes étant restées sans suite par manque de suivi de la part de la SEPNB (la section n'a pas de responsabilité juridique), nous avons décidé de ne plus perdre temps et énergie dans ce domaine.

Pourtant, une nouvelle plainte a été déposée pour pose d'hélicoptère sur la Pierre Percée, îlot en réserve de la SEPNB. La SEPNB n'a pas jugé bon de donner suite à cette affaire.

V - PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE ET AUTRES

La section est représentée dans plusieurs structures officielles, est membre de plusieurs associations, et entretient des relations régulières avec des organismes chargés de l'environnement.

En 1992 la section a, entre autres, :

- * entretenu des relations régulières avec les services spécialisés de la Préfecture et du Conseil Général, de la Diren, du Sivom sur
 - . la rencontre avec les commissaires enquêteurs,
 - . la création d'un observatoire de l'environnement,
 - . des grands projets (routes, ports...)
- * travaillé sur plusieurs projets en collaboration avec plusieurs municipalités :
 - . La Baule : journée du pin
 - . Guérande : expo "Portraits Nature" et local
 - . Mesquer : Musée des oiseaux
 - . St Nazaire : POS
- * participé à plusieurs enquêtes publiques
- * participé aux travaux de la commission "Milieux naturels" du Parc régional de Brière.
- * participé aux réunions de la commission "Industrie et Environnement" du SPPPI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles sur l'estuaire de la Loire).

En conflit avec les chasseurs La SEPNB campe sur ses positions

Echo PG
7.5.92

Ce n'est pas nouveau. Les chasseurs et représentants de protection de la nature n'ont jamais fait bon ménage. Et leurs rapports sont loin de s'améliorer. Dernier exemple en date : les camps d'été de la SEPNB.

A l'origine de cette colère, un communiqué de presse émanant de la SEPNB et destiné à informer les familles de l'organisation de camps d'été en Brière. Immédiatement le comité de défense des chasseurs de gibier d'eau de la région briéronne, créé à la fin de l'été dernier pour défendre la chasse traditionnelle notamment au niveau des périodes d'ouverture et de fermeture, réagit vigoureusement et proteste contre le déroulement de tels camps. Pour Serge Humbert, trésorier de l'association, le problème se pose « pour la première fois car il n'y a jamais eu de camps en Brière ». « Faux, répond Yann Gouraud, directeur de la maison de la nature du Bois Joubert ces camps nature existent depuis 1985 et sont pris en charge depuis 1988 par Bois Joubert ».

Propriété privée

Le comité de défense des chasseurs rappelle par ailleurs que « la Brière indivise est la propriété des habitants des 21 communes, que les marais la bordant sont privés » poursui-

vant « nous terons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher ce genre d'associations, non briéronnes et à but non lucratif (2 490 F le séjour) de profiter, sans autorisation, de terrains qui ne sont pas les leurs ».

La SEPNB, pour sa part, réfute ces affirmations faisant observer que « les camps d'été, depuis qu'ils existent, ont toujours eu lieu sur le domaine du Bois Joubert, un domaine privé de 58 hectares et propriété de la SEPNB et que lorsque des découvertes sont programmées sur le terrain elles ont toujours lieu sur le marais indivis, ouvert à tout le monde ». Par ailleurs Yann Gouraud rappelle que « ces camps font l'objet chaque année d'une acceptation de Jeunesse et Sports et d'une autorisation de la Préfecture ». Quant au prix, il est fixé « en fonction d'une organisation très spécifique. Le camp est limité à vingt enfants et les organisateurs mettent à la disposition des jeunes des moyens humains et matériels qui ne permettent

pas à l'association, régie par la loi 1901, de dégager un bénéfice ».

Le comité de défense des chasseurs de gibiers d'eau de la région briéronne considère « qu'il s'agit d'une provocation lâche, mesquine et dangereuse d'utiliser des enfants pour défendre une cause en les envoyant délibérément aux dates d'ouverture traditionnelle de la chasse en Brière, sachant très bien que de toute façon, ces dates sont retenues comme les années précédentes pour manifester sur le terrain ».

Et le permanent de Bois Joubert d'ajouter « ces camps n'auraient pas lieu si la SEPNB ne

recevait pas l'autorisation l'été au respect de critères stricts, le but étant avant tout de sensibiliser les enfants à la gestion du milieu naturel par l'homme ».

Alors faut-il interdire les camps d'été en Brière en période de chasse aux gibiers d'eau comme le souhaite le comité de défense ? Dans ce cas, il faudrait tout simplement interdire aux touristes de venir en Brière car le danger est aussi présent pour eux.

Pas une mince affaire quand on sait que l'ouverture traditionnelle de la chasse a lieu le 14 juillet !

VI - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- * Recensement des oiseaux marins échoués
- * Récupération et soins de la faune en difficulté
- * Gestion de 8 réserves et sites protégés
- * Signature d'une convention avec le Conseil général pour la gestion d'une nouvelle réserve "la Grande Drouine" constituée de marais salants en friches.
- * Travaux d'entretien sur le réseau des réserves.

VII - ETUDES ET TRAVAUX

- * Recensement des oiseaux nicheurs dans le réseau des réserves ornithologiques.
- * Réunion d'un groupe "Ornitho" pour recensement Marais salants.
- * Suivi de la réserve botanique "Orchidées"
- * Recensement des oiseaux marins échoués.
- * Participation au recensement des mammifères marins échoués.
- * Accueil d'étudiants pour leurs travaux de recherches
- * Suivi des nouvelles héronnières à la demande de L. Marion.
- * Les salines de Quifistre (Mirebelle n'a pas fonctionné cette année), propriétés de l'association, ont produit en 92 une nouvelle récolte de sel.

VIII - FONCTIONNEMENT - DIVERS

Une quinzaine de membres actifs se réunit régulièrement chaque 3ème jeudi du mois à l'Ecole Paul Minot à la Baule-Escoublac (20 h 30) où une bibliothèque-vidéothèque est à la disposition des membres.

Le dynamisme de la section et la reconnaissance de la qualité de ses animations ont permis de trouver une solution à notre manque de locaux. La municipalité de Guérande nous a alloué un bureau d'accueil dans les locaux situés derrière l'office du Tourisme, au 17 Bd du Nord, face aux remparts à proximité de la tour St Michel.

Ce local a été entièrement restauré par les bénévoles de la section. Il est désormais opérationnel et nos réunions se déroulent dans la salle nouvellement aménagée, située dans le même bâtiment.

La section doit envisager sérieusement la présence d'un permanent. (objecteur en service civil). La question a été envisagée par le C.A.

Section Pays Nantais

* Adresse

La Manu, 10 bis bd de Stalingrad - 44000 NANTES

Responsables de la section:

Délégué local: Jean-Pierre GOURET

Trésorier: Anne-Marie CHEPEAU; Raymond SIBILEAU.

Rédaction du bulletin de liaison: Daniel REBIERE.

Membres du Conseil d'Administration: Michel GARNIER; Raymond SIBILEAU.

Objecteur: Denis GAMARD

Réunions de la section:

Réunion mensuelle: premier vendredi de chaque mois à 20h 30.

Réunion ouverte à tous les adhérents, avec un thème annoncé à l'avance.

Réunion de bureau: troisième vendredi du mois à 19h.

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 1992.

I - ANIMATIONS:

A - Réunions mensuelles:

17/01: Conférence : "La richesse biologique de l'estuaire de la Loire" par Mme J. MARCHAND de la faculté des Sciences de Nantes. (130 personnes).

07/02: Le projet "Neptune" ou le deuxième schéma d'assainissement de l'agglomération nantaise par J. P. GOURET (30 personnes).

03/04: "La vallée du Don" par Michel MAYOL (30 personnes).

15/05: "Les Orchidées" par Hervé MABON (35 personnes).

05/06: Conférence : "Végétation des zones humides de l'estuaire de la Loire" par le professeur P. DUPONT. (40 personnes).

11/09: Conférence: "La végétation du littoral" par F. BIORET (35 personnes).

18/09: Conférence: "Végétation des tourbières: problèmes de protection" par Lionel VISSET (35 personnes).

02/10: "La vallée du Gesvres" par M. DOLIVET et M. MAYOL (27 personnes).

27/11: Conférence: "Aquaculture et environnement littoral" par J.M. ROBERT du Laboratoire de Biologie marine de la Faculté des Sciences de Nantes (65 personnes).

04/12: "Erosion du littoral" par Olivier DEMARTY (30 personnes).

La journée de l'arbre

Une riche promenade familiale

Le jeune public a été particulièrement intéressé par la promenade commentée dans les bois où champignons et essences diverses se disputent les espaces humides.

Dimanche, la ville et plus spécialement la commission «cadre de vie», la SEPNB, Bouguenais solidaire et les Verts du Pays de Retz participaient à la semaine de l'arbre. Promenades champêtres et plantations étaient au programme.

Affluence assez moyenne

pour la journée dominicale qui proposait dans un premier temps une démonstration concrète de tailles d'arbres et de haies sur quelques spécimens du quartier des Couëts, puis dans l'après-midi, une longue promenade de découverte des milieux humides dans le secteur du Bougon avec le concours de la SEPNB.

En fin de journée, Gérard Hugué, adjoint délégué au cadre

de vie et les participants faisaient halte au Piano'cktail pour planter quelques arbres sur la butte à l'arrière du centre culturel, en prolongement des espèces plantées l'an dernier.

En clôture de ces manifestations aura lieu dimanche 29 à la mairie, la remise des récompenses pour le concours des jardins fleuris. Une première sur la commune.

Pour en finir avec la pollution dans le vignoble

La SEPNB (société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) s'inquiète des récents

cas de pollution de cours d'eau dans le vignoble dus aux rejets de matière organique dans l'eau après les vendanges. La SEPNB suggère de stocker « les eaux de lavage, les bourbes, les lies avant de les épandre sur les sols » plutôt que de les jeter à l'eau. Une expérience de ce type a déjà été menée dans le Layon.

L'amortissement sur 5 ans des investissements serait de 3 centimes par litre de vin et les coûts de fonctionnement de l'ordre de 2 à 4 centimes. SEPNB, tél. 40 29 36 50.

Ouest-France: 16/10/92

B - Sorties:

- 19/01: "l'Estuaire de la Loire: état des lieux" par Y. CHEPEAU (30 personnes).
09/02: Visite de la station d'épuration de la Petite Californie à Rezé.
05/04: Sortie botanique dans la Vallée du Don par Michel MAYOL et Michel GARNIER.
24/05: Sortie botanique à Saffré par Hervé MABON et Michel GARNIER.
21/06: Sortie botanique dans la tourbière de Logné à Sucé sur Erdre par L. VISSET.
06/12: "L'érosion du littoral" à Pénestin par O. DEMARTY.

C - Autres animations:

- 14/02: Participation à une réunion d'information sur les déchets à Derval.
12/04: Stand à la foire exposition de Nantes.
été 92: participation de Denis Gamard à l'animation sur le site de Pradel dans les Marais Salants de Guérande.
12-13/09: Emission de 4 timbres premier jour dans la série nature :
- deux expos dans l'orangerie du Jardin des Plantes de Nantes: "Orchidées de Bretagne" et "Les réserves SEPNEB".
- présentation d'un montage diapo sur "les zones humides en Loire-Atlantique" au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
22/11: Animation sortie dans le cadre de la journée de l'arbre à Bouguenais par M. MAYOL et J.P. GOURET.

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

A - Protection des milieux et des espèces.

- Bois-Joubert: les adhérents de la section de Nantes ont consacré deux journées (10/10 et 14/11) :
 - + à la pose d'une clôture en barbelés pour la protection d'une jeune plantation de chênes pédonculés.
 - + au débroussaillage pour le passage du GR3.
 - + au nettoyage de haies récemment replantées.
- Orchidées: recherche de sites dans la région de Nozay : découverte d'une nouvelle station à Ophrys apifera.
- Ville de St-Herblain:
 - + propositions pour la sauvegarde d'un bois particulièrement intéressant sur le plan botanique dans la vallée de la Chézine.
 - + participation à la réalisation de panneaux d'affichage à l'attention du public.
 - + inventaire des arbres du Parc de la Gourmerie.
- Mise en route de deux projets pour la sauvegarde d'espèces menacées :
 - + projet de réserve pour un site à orchidées dans le nord du département: prise de contact avec la mairie et les propriétaires; pourparlers en cours.
 - + élaboration d'un programme de travaux de génie écologique pour la sauvegarde d'espèces en voie de disparition dans la tourbière de Logné, sous le contrôle scientifique de Lionel VISSET du Laboratoire d'Ecologie et de Phytogéographie de l'Institut des sciences de la nature de l'Université de Nantes.

Centre de traitement des ordures ménagères

La position de la SEPNB

Un projet de centre d'enfouissement technique vient de voir le jour à Treffieux. Ce centre aurait pour fonction le traitement des ordures ménagères à la charge du SICTOM de Nozay, c'est-à-dire les déchets venant des cantons de Nozay et Guémené-Penfao. Face à ce type de projet, la SEPNB, Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne, tient à exprimer les positions suivantes :

— **Pas d'opposition de principe.** Il n'est pas question de s'opposer par principe à l'ouverture d'un Centre d'enfouissement technique (CET) mais celle-ci ne peut se faire que si les conditions qui suivent sont remplies.

— **Le respect scrupuleux de la réglementation.** Un centre d'enfouissement technique doit répondre scrupuleusement aux instructions de la circulaire du 11 mars 1987, relatives à la mise en décharge contrôlée.

— **Le CET actuel, une solution ultime.** Comme le précise la circulaire du 8 janvier 1991, « la mise en décharge sans traitement préalable doit à terme, disparaître ». En conséquence, il ne saurait être question d'accepter la création d'un CET si celle-ci ne s'accompagne pas d'un plan précis dans lequel figure le tri et la revalorisation des déchets, afin de diminuer sensiblement les quantités ultimes à traiter.

— **Un suivi indépendant est nécessaire.** L'inquiétude légitime des riverains et de tout citoyen préoccupé par la défense de l'environnement ne pourrait trouver apaisement qu'à la condition que soit mis en place un comité de suivi dans lequel de véritables conditions d'indépendance et de transparence seraient assurées.

— **Treffieux, un projet prématuré.**

Pour l'heure, la SEPNB considère que le lancement d'un tel projet est prématuré dans la mesure où les études commandées par le conseil général sur les déchets en Loire-Atlantique ne sont pas terminées. Celles-ci ont pour objectif la mise en place d'un plan départemental, qui, au vu des résultats établira des priorités. Une décharge à Treffieux fait-elle partie de celles-ci ? Il est trop tôt pour le dire.

— **Agir dès maintenant.** — Par contre, la réflexion à mener sur les moyens de diminuer les quantités de déchets à traiter peut être engagée sans tarder : sensibilisation de la population, mise en place d'une collecte sélective, valorisation des déchets, recherche de débouchés. Tout cela, il n'est pas trop tôt pour le faire.

Environnement

Presse Océan

13.5.92

Chasse : la SEPNB

appelle ses opposants au calme

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne fait l'objet depuis quelques temps d'attaques de plus en plus virulentes, notamment de la part du comité de défense des chasseurs au gibier d'eau de la région briéronne (notre édition du 29 avril).

Le président départemental, R. Sibilleau tient à apporter un certain nombre de précisions.

La SEPNB, explique-t-il, n'est pas contre la chasse : « Nous considérons simplement que la pratique de ce loisir doit s'accompagner d'un souci de conservation des espèces. C'est l'intérêt des chasseurs autant que des autres citoyens de gérer au mieux la faune sauvage et notamment celle des oiseaux d'eau migrateurs ».

Il poursuit : « La question de la chasse n'est pas au centre de nos préoccupations. Il n'est pas question pour nous de vouloir déposer qui que ce soit de ses droits légitimes et des coutumes auxquelles il tient. Nos divergences avec les pouvoirs publics et certains chasseurs ne portent que sur une question de date d'ouverture et de fermeture. Le monde évolue et la réglementation aussi et il nous paraît logique que tous les citoyens respectent les décisions des pouvoirs publics ».

Sur le comptage en Brière : « Nous n'avons pas accepté de participer aux comptages

cette année pour les raisons suivantes : nous demandons (et les autres scientifiques du groupe de travail aussi) la mise au point d'une méthode et d'une règle commune à tous les participants. Cela nous a été refusé. Nous ne trouvons pas sérieux de prétendre mettre en place un travail de ce genre en janvier pour rendre le rapport de synthèse en mai comme cela a été demandé. Ce genre de travail doit être étalé sur plusieurs saisons. Nous ne pouvons accepter que certains militants de l'association soient l'objet d'attaques verbales violentes et de menaces s'ils se rendent en Brière ».

La SEPNB ne souhaite pas polémiquer mais tient à dire qu'elle n'a jamais promené d'enfants sur les zones de chasse en période d'ouverture et qu'elle est reconnue d'utilité publique depuis 25 ans.

La SEPNB appelle ses opposants au calme et à la mesure : « Ce n'est pas en traitant les écologistes de noms d'oiseaux qu'ils disparaîtront. De cette manière vous contribuez à radicaliser les positions et cela ne fait pas avancer le débat. Nous demandons aux pouvoirs publics de faire respecter la loi, d'entendre les organisations responsables et de ne pas céder à la pression de minorités dont la parole dépasse la pensée ».

Jordi
9 JANVIER 1992 (D.F.)

B - Déchets.

- Projet "Arc en ciel" ou la construction d'une nouvelle usine de traitement des déchets ménagers et des DIC par le tri et l'incinération: réaction au moment de l'enquête publique (cf. article de presse).
- Projet de décharge de classe 2 à Tréffieux: prise de position (cf. article de presse).

C - Eau:

- Pollution des cours d'eaux et des Marais de Goulaine par les activités liées à la viticulture: prise de position dans la presse.
- Projet de travaux hydrauliques sur la vallée du Gesvres au niveau de la commune de Treillières: participation aux travaux d'un comité de défense de la vallée du Gesvres avec de nombreuses autres associations dont Eaux et Rivières. Suite aux actions de ce comité, le projet est nettement revu à la baisse. Michel Mayol représente la SEPNB dans ce comité.
- Participation aux travaux du Comité Inter Loire (CIL) regroupant de nombreuses associations couvrant tout le secteur de la Loire entre Angers et la mer. La section assure le secrétariat. Actions les plus remarquables de ce comité en 92: rencontre avec l'EPALA après la publication de l'étude de faisabilité sur la reconstitution des seuils, élaboration d'une plaquette sur le bouchon vaseux (parution en Janvier 93). Denis Gamard et Gilles Mabon représentent la SEPNB dans ce comité.

Presse Océan 14-09-92

QUATRE TIMBRES ONT FLEURI

La Poste avait choisi le Muséum de Nantes pour le premier jour de quatre timbres consacrés à des espèces menacées que l'on peut trouver dans la région, en y associant les protecteurs de la nature.

« Pour la première fois dans l'histoire de la philatélie, quatre timbres, série nature sont confiés à la même ville pour la mise en vente anticipée premier jour », M. Sallio, directeur de la Poste de Loire-Atlantique, et M^{me} Cuenca-Boulat, conservateur du Muséum, accueillent samedi les philatélistes et les amoureux de la nature au Muséum d'histoire naturelle, mais aussi au jardin des plantes, pour cet événement exceptionnel.

Le nénuphar jaune, l'orchis des marais, le rossalis et le lys de mer sont les quatre plantes rares et protégées figurant sur les timbres « Nature 92 ». Une série consacrée cette année aux plantes des zones humides. Ce n'est donc pas un hasard si la ville de Nantes a été choisie comme capitale de la philatélie samedi et dimanche dernier, la Loire-Atlantique étant l'un des rares départements où l'on peut encore rencontrer ces espèces.

Des plantes des marais régionaux

« Les associations régionales de protection de la nature, SEPNEB et SSNOF, sont très impliquées dans cette affaire », explique M. Jean-Pierre Gourat (SEPNEB). « Nous avons établi le dossier pour que le directeur national de la Poste émette les timbres à Nantes.



M. Sallio pour la Poste et M^{me} Cuenca-Boulat pour le Muséum ont présenté ces plantes rares

Les cartes postales mises en vente sont des photos prises par des membres de nos associations. Et nous avons tenu à associer à cette grande première l'aspect sensibilisation du public aux espèces menacées ».

Les Nantais ont été sensibles à cette initiative puisqu'ils sont venus fort nombreux au Muséum et au Jardin des

Plantes, pour non seulement augmenter leur collection philatélique, mais aussi s'informer directement sur les plantes rares, poussant dans les zones humides de Loire-Atlantique. Ces expositions étaient présentées par des botanistes nantais et du département.

On comprend mieux l'intérêt d'une telle opération

en sachant que la Loire-Atlantique est le deuxième département français pour les zones humides (après la Camargue) avec seulement 17 km de littoral non urbanisé.

Des plantes très menacées

Les zones humides sont menacées pour diverses raisons : exploitation de la tourbe, assèchement de certains

marais, aménagements autour de sites protégés (l'étang de Vioreau par exemple accueille certaines plantes rares mais les aménagements alentours tendent à les faire disparaître).

Pourquoi est-il important de protéger les plantes? « C'est un réservoir génétique », explique M. Gourat. « On a besoin de gènes pour améliorer les plantes cultivées ».

Les quatre plantes choisies pour les timbres : le lys de mer (*Pancreaticum Maritimum*) plante des dunes, est la plus rare (un seul site pour ne pas dire un seul pied connu en Loire-Atlantique), donc la plus protégée. L'orchis des marais (*Orchis Palustris*), est une orchidée rare très protégée également, qui fleurit en juin dans les marais non acides. Le rossalis à feuilles rondes (*Drosera Rotundifolia*) est petite plante carnivore des tourbières plus fréquente. Enfin, le nénuphar jaune (*Nuphar Lutea*) reste plus difficile à trouver. Ils n'auront plus de secrets pour les philatélistes.

L.L.

■ SSNOF, Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, 12, rue Voltaire, 44000 Nantes.

■ SEPNEB, Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne, 10 bis, bd de Stralingrad, 44000 Nantes.

Muséum d'histoire naturelle

Des timbres neufs et des fleurs rares

Le lys de mer, au bulbe enfoui dans le sable des dunes; le nénuphar jaune, souvent confondu avec le nénuphar; le rossalis à feuilles rondes et l'orchis des marais: ces quatre plantes des zones humides étaient à l'honneur au muséum d'histoire naturelle, samedi et dimanche, avec la mise en vente de quatre timbres consacrés à la nature.

Les amoureux du timbre-poste et les passionnés de botanique s'étaient donné rendez-vous samedi matin au muséum d'histoire naturelle. Cette année, les quatre timbres de la série nature de la commission des programmes philatéliques font honneur à quatre plantes des zones humides du dé-

partement: « Un quadruple premier jour qui, selon M. Sallio, directeur de la Poste de Loire-Atlantique, est l'occasion de parler de nos connaissances botaniques. De plus, notre département est le seul qui voit encore pousser dans ses marais ces quatre plantes. »

Audience internationale

Le programme philatélique est établi à partir des demandes de timbres adressées au ministère des Postes, des télécommunications et de l'espace par les parlementaires et les élus locaux, les associations, les philatélistes et les particuliers qui désirent voir une représentation picturale affective bénéficier d'une audience nationale et internationale. Une sélection est opérée parmi les centaines de suggestions faites. En fin de parcours, seule une quarantaine sera retenue (voir encadré).



L'an dernier, la demande de ces émissions fut conjointement présentée par la Poste du département, la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France et

la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. Ce dossier, qui avait l'appui de M^{me} Guenca, conservateur directeur du muséum, a, cette année, obtenu sa consécration.

Une consécration aux couleurs de la nature dont s'est félicité M. Demare pour la municipalité, dans l'entrée côté parc du musée, aménagée pour l'occasion en salle d'exposition par les associations présentes.

Le lys de mer, le rossalis, l'orchis des marais et le nénuphar jaune vont désormais pouvoir commencer de fleurir les premières enveloppes que les amoureux de la correspondance ne manqueront pas d'utiliser.

Muséum d'histoire naturelle: tél. 40 41 67 67, ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h; le samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h; le diman-



Oblitérations anticipées pour amateurs de beaux timbres.

che, de 14 h à 18 h. Gratuité pour les groupes scolaires.

S. BÉLIN.



Les timbres à la loupe

En France, chaque année, quatre milliards de timbres-poste sont imprimés. 10 % de cette production concerne les timbres dits de collection et correspond à la quarantaine d'émissions philatéliques annuelles.

Ces timbres sortent des rotatives de l'imprimerie des timbres-poste et des valeurs financières. Ce service, spécialisé, créé en 1985, est depuis 22 ans implanté à Périgueux (Dor-

dogne). Il emploie aujourd'hui 700 personnes et assure la production des timbres-poste pour la France, mais aussi pour des administrations étrangères, selon le procédé de typographie, de taille douce ainsi que d'offset et d'héliogravure.

Nantes était, samedi et dimanche, la capitale de la philatélie. En avril 1991, la ville avait déjà été choisie pour l'émission d'un timbre sur le pont de Cheviré.

L'ENVIRONNEMENT MOBILISE

C'est une première. Vendredi, neuf associations écologistes organisaient une réunion commune d'information sur le traitement des déchets...

Les différentes associations pour la protection de l'environnement que compte le nord du département se dirigent-elles vers un système de fédération? Si la question n'est pas encore officiellement à l'ordre du jour, tout porte, en tout cas, à le croire à voir l'union manifestée vendredi soir, à Derval, lors d'une réunion d'information organisée de concert par les associations Culture et Animation de Derval, Aéré d'Erbray, ADEJ de Jans, Maison des Jeunes de Nozay, Vitamines d'Abbaretz, ADENET de Treffieux, La Fouine de Guéméné-Penfao, la SEPNB de la Mée de Chateaubriant et Innovation à Gion-les-Mines. Pour chacune de ces neuf associations, les préoccupations sont les mêmes : comment traiter les déchets. Incinération, décharge par enfouissement... Il semble qu'en la matière il n'existe pas de solution idéale. « Il faut alors choisir celle qui est la plus adaptée au contexte géo-économique de chaque région ». Le message véhiculé, l'autre soir à Derval, par différents intervenants aura au moins eu le mérite d'être clair. Avant que les méthodes actuelles n'intègrent l'ère des dinosaures, il faudra compter avec et poursuivre dans le sens d'une plus large sensibilisation du grand public...

Enfouissement ou incinération?

Comme l'on s'y attendait, le dossier des décharges devait être longuement discuté. L'occasion pour certains de contester l'implantation future d'une décharge par enfouissement à Treffieux. Invité à exprimer clairement sa position sur le sujet, M. Demaure, adjoint au maire de Nantes chargé de l'environnement, devait insister sur l'incohérence d'un refus systématique de toute formule de décharge par enfouissement, « à condition que le terrain soit imperméable, qu'il n'y ait aucun risque de contamination de la nappe phréatique et qu'un comité de vigilance institutionnalisé soit mis en place ».



A la tribune, MM. Demaure, adjoint au maire de Nantes chargé de l'Environnement, Gouret, délégué SEPNB du Pays Nantais et Doucet, ingénieur chimiste



Une salle attentive

D'aucuns préféreraient voir se multiplier les usines d'incinération. Comment fonctionnent-elles? Quelle est leur efficacité? Et surtout à quel coût? M. Remy Gauvin, directeur de l'usine d'incinération Nantes-Est, s'est, lui aussi, attaché à canaliser les ardeurs. « La formule est intéressante, mais fort coûteuse donc pas d'illusion! Installer une usine d'incinération en région rurale signifierait qu'il y a une grosse masse de déchets à traiter et qu'il existe un syndicat de collecte des ordures suffisamment puissante pour la prendre en charge... ».

Du producteur au consommateur

A un autre niveau, une gestion saine des déchets ne saurait être véritablement rentable s'il n'y a pas responsabilisation de part et d'autre, de la production à la consommation.

Ingénieur chimiste, M. Xavier Doucet s'est, lui, attaché sur les différentes modalités que pourrait épouser cette démarche. « De quoi se composent les briques de lait UHT que nous achetons? D'aluminium, de matière plastique, de carton... De composition trop complexe, l'emballage ne peut être recyclé. Alors, pourquoi ne pas les remplacer par des bouteilles qui, elles, le sont?... ».

Dans le domaine du tri sélectif, il semble que l'idée s'impose peu à peu au sein des foyers. On s'attache de plus en plus à faire... poubelles séparées. Parallèlement, les déchetteries municipales se multiplient. « Reste qu'au-delà du fait que cela a pour heureuse conséquence de limiter les dépôts sauvages de produits toxiques dans nature, leur utilité économique reste encore limitée » devait expliquer M. Gouret, délégué de la SEPNB. Et pour cause, le marché du « recyclé » reste marginal à l'exception, peut-être, du verre. L'économie de marché ne pardonne pas : « Pour que cela soit rentable, il ne faut pas que cela soit plus cher que du neuf! »...

I.V.

L'ASSEMBLEE GENERALE
DE CARANTEC

Avec la SEPNB les 14 et 15 mars

Un printemps naturaliste à Carantec

Exposés et sorties naturalistes, expositions, spectacle Patrick Ewenn et assemblée générale: la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) tiendra son printemps le week-end prochain, 14 et 15 mars, sur les rivages de Carantec. Le public sera de la partie.

Carantec cité naturaliste, c'est pour le week-end prochain. La SEPNB y donnera son assemblée générale. Un rendez-vous pour tous les épris d'air pur, de couleurs sauvages et de « Bretagne vivante », à l'invitation de la section morlaisienne de l'association. Les 2 500 adhérents ne seront certes pas tous là. Mais ses ténors, chercheurs, professeurs d'université, amateurs érudits et passionnés séducteurs se déplaceront en force. Proposant un programme d'animations ouvert à tous et des rencontres forcément instructives.

Le samedi après-midi sera consacré à une série de conférences d'accès libre, prodiguées au centre « Eveil » : « Le langage des goélands », « Les marais de Redon », « Les mollusques terrestres de Bretagne », « Les papillons nocturnes », « Les tadornes du golfe du Morbihan », « Les castors des Monts d'Arrée », « Les orchidées de Bretagne », et « Le nez dans le mazout »... En sortant de là, vous courrez vous acheter des bottes, une loupe, des jumelles et un exemplaire de la convention de Washington ! (1)

Livres

De samedi matin à dimanche, toujours à l'Eveil, des expositions



Perché dans un arbre, Yannick Coat : il réalise dessins et sculptures à partir d'observations prises en pleine nature.

seront en place en permanence : panneaux sur « L'arbre », « Les livres de la nature », « Les déchets ». Ajoutons deux expositions sculpture : la réserve ornithologique de la Baie de Morlaix en modèle réduit (Ewenn de Kergariou). Et les mammifères en bois et terre de Yannick Coat, un jeune garçon de 18 ans, de Plounéour-Menez, qui marche sur les traces du peintre naturaliste Robert Hai-

nard. Clou de sa présentation : un castor grandeur réelle.

Le samedi soir, à 21 h salle Pasteur, Patrick Ewenn proposera un spectacle, contes et chansons. Après l'assemblée générale proprement dite (on parlera protection et gestion de l'environnement, animation, association), le dimanche matin, ornithologues, botanistes, biologistes et autres mammalogistes s'empresseront d'aller humer l'air frais du pays. Rendez-vous sur le rivage carantécois. Accès libre au public. Il y sera d'abord question d'oiseaux, même si les naturalistes fervents ne peuvent jamais s'empêcher de commenter en passant une plante, une roche ou un lichen. Autre proposi-

tion : une visite de la réserve du Cragou, dans les Monts d'Arrée. Cette fois, il sera aussi question de gestion du patrimoine naturel.

ASSEMBLEE GENERALE DE CARANTEC (FINISTERE)

14-15 MARS 1992

COMPTE-RENDU

Beau temps sur Carantec et la Baie de Morlaix à travers les grandes baies vitrées d'un centre nautique que la SEPNEB aurait, assurément, aimé voir construit ailleurs que sur la plage du Quellen...

La section de Morlaix et particulièrement Marijke KERBOURC'H et Geneviève MAOUT sont remerciées chaleureusement pour la qualité et l'efficacité de l'accueil depuis la veille.

L'association L'Eveil et Pierre-Jean LE MORVAN également.

ATTRIBUTION DES PRIX HERMINE ET VOLEE DE BOIS VERT

La SEPNEB attribue le prix Hermine de l'année aux chasseurs qui n'ont pas suivi leurs présidents de fédérations départementales les appelant à chasser dans l'illégalité.

Le prix "Volée de Bois Vert" n'est pas attribué.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les candidats sont élus :

Jean-Paul AUCHER	249 voix
André FORLOT	249 voix
Bernard GUILLEMOT	250 voix
Erwann LE CORNEC	249 voix
Daniel MALENGREAU	250 voix
Michel MELOU	252 voix
Alain THOMAS	242 voix

252 votants (présents et pouvoirs)

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL

Une année de plus pour la SEPNEB

L'assemblée générale de Rennes avait tenu à rappeler que la SEPNEB devait privilégier l'invention, l'innovation. Que fut cette année 1991 ?

Exposés et sorties naturalistes, expositions nature et sculpture, spectacle Patrick Ewen (ouverts au public) et assemblée générale (problèmes d'actualité) : la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), 2 500 adhérents, tiendra son printemps les 14 et 15 mars, sur les rivages de Carantec (Finistère). Renseignements : 98 49 07 18.

SEPNB

Assemblée générale ^{LT 6 mars 92} les 14 et 15 mars à Carantec

L'assemblée générale annuelle de la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne se réunira les 14 et 15 mars prochains au centre de vacances « L'Éveil », à Carantec.

Cette assemblée, organisée chaque année par l'une des sections de l'association, n'était jamais venue dans le Pays de Morlaix riche de sa réserve ornithologique de la baie. Il est vrai que la section morlaisienne est récente, puisque créée en 1986.

Le samedi sera un jour de travail en commissions et d'interventions de naturalistes. Le langage des goélands, présentation des marais de Redon, des mollusques

terrestres de Bretagne, des tador-
nes du golfe du Morbihan... les su-
jets sont variés. Cette journée
s'achèvera par un spectacle de Pa-
trick Ewen et un fest noz.

Le dimanche matin, ce sera l'heure de l'assemblée générale proprement dite. Après le déjeuner, deux sorties sont organisées. La première autour des îlots de la réserve ornithologique et la seconde dans les landes du Cragou.

Ces deux journées seront égale-
ment l'occasion de visiter des ex-
positions de modèles réduits
d'Ewen de Kergariou, de sculptu-
res sur bois de Yannick Coat, de li-
vres de la nature. L'arbre et les
déchets ne seront pas oubliés.

OF 16.3.92

Bretagne 9

La SEPNB face au boom des valeurs écologiques « La priorité des priorités, c'est l'eau »

« Le problème d'environnement de fond aujourd'hui en Bretagne, c'est plus que jamais l'agriculture et l'eau. » Réunie dimanche à Carantec, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne reprend ce message dans le contexte particulier du boom de l'« écologie » tous azimuts. Pour la SEPNB, la priorité, plus que jamais, c'est l'eau.

Face au boom actuel sur les valeurs écologiques, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, riche de 2 500 adhérents, entend rester vigilante. « Si les élus veulent enfoncer ce cheval de bataille, ce doit être globalement, non en traitant seulement le plus facile, le plus médiatique ou le plus électoralement payant à court terme » prévient Max Jonin, se-

crétaire général. Les élus ne devront pas se cacher derrière la protection d'une dune ou le développement d'animations nature : « Le grand problème de fond pour eux, aujourd'hui, c'est d'abord l'eau et l'agriculture. »

Même raisonnement sur un autre sujet chaud de l'actualité : les déchets. « Les politiques et les administrations doivent traiter toute la chaîne, de la non-production de déchets au recyclage. » Face à la nécessité d'ouvrir des centres techniques d'enfouissement, l'association n'adoptera pas « d'attitudes « comité de défense » et ne verra pas dans la critique systématique. Nous prendrons position à partir d'analyses et d'approches rationnelles. »

Un questionnaire aux politiques

Face à ce qu'elle nomme « la surenchère » dans les secteur

d'animation et de tourisme vert, la SEPNB se démarque. « Nous employons le terme d'éducation à l'environnement. Ce n'est pas de la consommation. » L'association a déployé cette année ses activités pédagogiques auprès de 15 000 scolaires. 100 000 visiteurs ont approché la nature dans les réserves SEPNB des cinq départements : « Un tourisme diffus et sensible, pas de masse. Nous voulons montrer que protection et gestion suffisent à rendre les sites attractifs. »

Enfin, les naturalistes et protecteurs de l'environnement ont mis à profit la période électorale pour adresser un questionnaire à toutes les formations politiques. Ils feront connaître les réponses de chacun et les analyseront « pour dire qui a la vision la plus saine de l'environnement ».

Thierry CREUX.

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

La SEPNB a travaillé et pris position sur quelques problèmes d'actualité : l'aquaculture, les golfs, le tourisme-nature, l'agriculture, la gestion de l'eau, les zones d'activité, la gestion des bords de route, la protection du patrimoine géologique, la chasse...

Ce travail du bureau et du C.A., exprimé par des communiqués repris par la presse, permet à chacun d'être le porte-parole de l'action collective dans son environnement.

La loi "littoral" s'applique grâce au décret de septembre 1989. La SEPNB y veille avec attention en contribuant à la délimitation des espaces naturels remarquables tant par l'analyse de terrain en partenariat que par la recherche d'une jurisprudence auprès du tribunal administratif. Le dossier du lotissement aquacole de Ploubazlanec (22), ouvert en 1988 est toujours en chantier mais le site demeure vierge de tout aménagement. Sur le littoral du Morbihan, le marais de Pen-en-Toul est désormais site classé mais à la pointe du Finistère, lentement la ria du Conquet est défigurée. Rien n'est simple, rien n'est facile...

Les "déchets" sont devenus un problème majeur pour tous. La SEPNB continue son action sur divers fronts : le contentieux puis la négociation d'un comité de suivi indépendant auprès du SICOM de Concarneau-Trégunc, une première, la participation au comité régional "des sages" mis en place par le préfet pour la recherche de sites de classe I. Réflexion et analyse indépendantes, responsabilité guident notre action.

En ce qui concerne la chasse au gibier d'eau, nous avons travaillé à l'application de la directive européenne contre les fédérations de chasseurs mais aussi, nous le regrettons, contre le ministre de l'environnement. Notre position est simple. La sauvagine migratrice appartient aux peuples d'Europe et doit être gérée par eux. Il est impensable d'admettre la chasse sur le trajet de retour des migrateurs, reproducteurs potentiels. C'est l'intérêt même de la chasse. Notre attitude est le contraire de l'extrémisme et l'opinion publique est avec nous. Les tribunaux administratifs nous ont suivis mais les dernières prises de position du ministre montrent à l'évidence que les lobbies pèsent toujours puissamment sur le pouvoir politique.

L'agriculture bien sûr, le devenir du monde rural, la gestion de la ressource en eau continuent d'être au coeur de notre action et nos efforts n'ont pas été ménagés pour expliquer cent fois ce qui semble, pour beaucoup, si difficile à admettre : la fin inéluctable du modèle agricole dominant depuis 40 ans.

Les esprits n'évoluent pas assez vite à notre goût. Jamais. Et déjà, d'autres problèmes doivent nous mobiliser : les produits phytosanitaires dans les eaux, le bouleversement des paysages par la modernisation (?) du réseau routier, etc.. Serons-nous assez nombreux, assez disponibles ?

En 1991, le réseau régional d'espaces protégés de la SEPNB est devenu "Conservatoire régional d'espaces naturels de Bretagne". Le "mouvement conservatoire" imaginé par Michel-Hervé Julien dans les années 1950 a fait son chemin et il était logique que la SEPNB soit reconnue et rejoigne le mouvement national d'"Espaces Naturels de France".

Cette année, les réserves de Falguérec (56) et de Mirebelle (44) se sont agrandies pour une meilleure protection et une meilleure gestion. Sur les landes du Cragou, des expériences de gestion sont conduites en relation avec les agriculteurs. Ce travail intéresse les élus qui y ont étendu le périmètre sensible départemental. Dans les marais de Séné-Falguérec, l'hydraulique maîtrisée permet une gestion en fonction d'objectifs définis. Ces expériences, utiles pour la gestion de l'espace rural abandonné ou délaissé par l'agriculture moderne, ont retenu l'intérêt de la commission des communautés européennes qui les soutient et les finance. Nos actions, nos compétences de gestionnaires de milieux naturels sont connues et reconnues et de plus en plus notre partenariat sera recherché. La Fondation de France et la Fondation Ushuaïa ont choisi d'aider la réserve du Cragou, le Crédit Agricole soutient celle de Falguérec... En Loire-Atlantique, par convention, le conseil général recherche notre savoir-faire pour gérer des espaces naturels départementaux. Depuis trois années, notre effort s'est aussi porté sur les colonies de sternes de Bretagne, là encore, dans le cadre plus large d'un programme européen, en relation notamment avec la RSPB. Quelle ne fut pas notre surprise et notre légitime fierté de constater l'admiration de nos collègues anglais devant notre important travail sur le terrain, devant l'ampleur du bénévolat, devant la mobilisation pour la gestion et la protection.

Chaque été, le réseau d'espaces protégés s'ouvre, autant que faire se peut, aux visiteurs curieux d'une nature de qualité, sensibles aux images d'une nature authentique. C'est encore une mission importante : recruter et former une équipe d'animateurs chargés d'accueillir, d'informer, de guider 100 000 personnes environ. Notre ambition est de montrer que la protection et la gestion suffisent à rendre les sites attractifs, excluant l'aménagement et l'équipement lourds de sites. Si nous contribuons au tourisme-nature et si nous débattons aussi autour de l'avenir de cette nouvelle économie régionale, c'est pour apporter notre connaissance, notre sensibilité et convaincre, dans l'intérêt même de la pérennité de ce patrimoine, de la nécessité d'une protection-gestion, en préalable à toute valorisation.

L'ACTION PEDAGOGIQUE

L'assemblée générale en Loire-Atlantique en 1981 avait affiché la priorité pour l'animation formation. Dix ans plus tard, nous pouvons mesurer le chemin parcouru en voyant nos propositions, nos méthodes, reprises par d'autres acteurs ou recherchées par des partenaires. L'animateur-nature aujourd'hui s'affirme comme un vrai métier qui prend progressivement sa place dans le paysage de la cité. De la maternelle au collège, du club du mercredi au ciné-club, des services municipaux aux pages des journaux locaux, il deviendra le pédagogue généraliste reconnu de l'environnement, acteur essentiel de l'indispensable évolution des citoyens vers un civisme écologique. Savez-vous que plus de 10 000 scolaires et plus de 100 000 personnes ont croisé leur chemin au nôtre au cours de cette année ? Retenons aussi pour 1991, un nouveau poste d'animateur sur la communauté urbaine de Brest, un poste sur l'ensemble remarquable de Goulven Keremma dans le Nord-Finistère, un poste sur la région de Rennes et, ces jours-ci, un poste sur le Sud-Est Finistère. La brèche est ouverte, il faut continuer. Nombreux sont les jeunes, enthousiastes, formés, compétents qui attendent ces nouveaux emplois.

PENN AR BED

Il est tentant de ne retenir, dans un rapport devant l'assemblée générale, que le meilleur... Je n'omettrai pas d'évoquer quelques difficultés et notamment la crise de notre revue ; Penn-ar-Bed a épuisé toutes les possibilités du bénévolat ! La rédaction, la responsabilité de la maquette, de l'édition, la délicate recherche d'auteurs et d'articles sont devenues de plus en plus lourdes. Même si les numéros sont de qualité, comme celui, très remarqué, sur l'eau, la revue a pris un retard de parution qui ne se rattrape plus. Le souci est grand. Le Conseil d'Administration recherche les moyens d'une solution permanente. Ce doit être un objectif prioritaire pour 1992. Il est important que les abonnés nous gardent leur confiance et leur fidélité.

La commission "éditions" travaille régulièrement pour de nouveaux produits et des rééditions. L'association dispose désormais d'un nouveau dépliant d'information (enfin !) et si vous n'avez pas encore acquis notre pin's (notre épinglette, pardon !) dépêchez-vous !

La protection de la nature fait fureur

La SEPNB très courtisée

CARANTEC (29). A la veille des élections régionales et cantonales, la S.E.P.N.B. (Société d'Etudes et de Protection de la Nature en Bretagne) est une association particulièrement courtisée. Tous les candidats et toutes les listes entonnent des couplets glorifiant la nature et deviennent, comme par hasard, ses fidèles protecteurs.

C'est dans ce contexte que l'association a tenu ce week-end son assemblée générale à Carantec, devant 150 personnes.

Cet intérêt soudain, pourtant, ne tourne pas la tête aux responsables de l'association. « Que les problèmes d'environnement soient mis au grand jour, affirme le secrétaire général Max Jonin, et que nous soyons de plus en plus sollicités, nous ne pouvons que nous en féliciter. Il s'agit pour nous de répondre aux attentes. Hier nous étions seuls à nous battre sur les dossiers d'atteinte à l'environnement et à la nature. Aujourd'hui nous devenons des partenaires. Nous devons donc faire l'apprentissage des autres. Nous devons également éviter les pièges de la surenchère lorsque tout le monde est plus vert que le voisin... Il nous faut rester fidèle aux bases de tradition de l'association, à la fois naturalistes et scientifiques. Ces bases de fonctionnement nous apportent notre crédibilité. »

100.000 visiteurs dans les réserves

Au fil des ans, la S.E.P.N.B. a



Au tour du président Bernard Guillemot et du secrétaire général Max Jonin, les membres du conseil d'administration de la SEPNB ainsi que les responsables morlaisiens.

(Photo RLC)

pris du poids. Quatre nouvelles sections sont venues s'ajouter en 1991 aux quinze existantes en Bretagne et regroupant 2.500 adhérents.

Cette année, elle a également créé trois emplois portant à 18 le nombre de ceux-ci : onze éducateurs, quatre personnes chargées des réserves, un technicien de bureau d'études et deux administratifs.

La SEPNB contrôle 40 réserves qui ont accueilli plus de 100.000 visiteurs ; les actions de ses éducateurs ont intéressé 15.000 scolaires.

Son budget, de l'ordre de cinq millions de francs, provient des cotisations, des ventes de produits divers et des diverses pres-

tations des permanents. Les subventions, de l'ordre de 1,5 MF, ne représentent que 30 % du budget.

Une priorité : l'eau et l'agriculture

« La vague verte déferle, dit encore Max Jonin, mais notre approche des problèmes reste inchangée. Si les élus veulent enfourcher le cheval de la protection de l'environnement et de la nature, nous ne pouvons nous y opposer. Il faut que leur approche soit globale et non ponctuelle. »

La SEPNB ne s'est jamais positionnée en comité de défense. Elle préfère le rôle de force de réflexion et d'outil de mise en place.

En face de l'explosion des activités nature, elle veut éviter les pièges ludiques et à touristes. En offrant une véritable éducation à la protection de la nature et aux sciences de l'environnement.

Même démarche en ce qui concerne les déchets. La solution ne doit être ni ponctuelle ni partielle, mais résultée d'un travail global qui prend en compte l'élaboration des produits, leur cheminement et leur traitement final.

Et puis, et surtout, les adhérents restent mobilisés en face de ce qui reste le problème numéro un aux yeux de la SEPNB : celui de la relation entre l'eau et l'agriculture en Bretagne.

Le prix « hermine » attribué aux chasseurs !

Le bureau de la SEPNB reste inchangé à l'issue du congrès de Carantec : Bernard Guillemot, président ; Raymond Sibille et Jean-Paul Aucher, vice-présidents ; Max Jonin, secrétaire général ; Frédéric Bioret, secrétaire adjoint et Michel Niliou, trésorier.

Entrent au conseil d'administration : Alain Thomas (naturaliste), Erwan Le Cornec (juriste) et Daniel Malengreau (conservatoire de botanique de Brest).

A la fin de la réunion, l'assemblée a voté pour attribuer son prix « hermine », annuel. A l'unanimité, celui-ci a été décerné aux chasseurs qui n'ont pas suivi leurs présidents de fédérations départementales les appelant à chasser dans l'illégalité...

René Le Clech

LA STRUCTURE ASSOCIATIVE

Si la création spontanée de nouvelles sections est un signe de santé, nous devons reconnaître que ça va pour la SEPNB : nos adhérents des régions de St-Malo (35), de Matignon (22), de Châteaubriant (44), de Crozon (29) ces dernières semaines, se sont regroupés en sections nouvelles, ce qui porte à 19 le nombre de nos délégations départementales et locales.

Si la capacité à créer de nouveaux emplois est un signe de santé, alors ça va pour nous. Depuis la dernière AG, un emploi confirmé sur Rennes (plein temps à partir d'un mi-temps), deux emplois à mi-temps dans le Nord-Finistère, et ces jours-ci un nouvel emploi dans le Sud-Finistère, tous en animation-nature, et le plus souvent dans le cadre de partenariats très volontaristes. Si le domaine de Bois-Joubert nous a longtemps donné quelques soucis et coûté quelques sous, je vous suggère de vous y ménager un week-end de repos et vous verrez que là aussi ça va, que les vieux bâtiments ont une allure toute nouvelle et qu'une équipe active y a plein de projets.

Si la participation aux commissions de travail est un signe, là encore, c'est un bon signe. Le traitement des déchets, l'édition, les réserves, la formation... ces lieux de travail font le plein d'adhérents, de militants.

Mais il est d'autres signes. Et là encore, j'ai scrupule à reprendre des propos maintes fois exprimés. La SEPNB grippe dans ses rouages gestionnaires qui vieillissent, qui faiblissent, qui saturent. La création d'un nouveau poste administratif permanent est indispensable. Ce doit être aussi une priorité du conseil d'administration de 1992 : en rechercher les moyens.

Je voudrais finir ce rapport résumé par ces trois points :

- D'abord dire que bien sûr j'ai oublié beaucoup de ce qui a été fait avec enthousiasme par beaucoup et que je n'ai évoqué personne. Le travail est collectif bien que souvent l'oeuvre d'artisans. Vous devez savoir que notre travail est reconnu et estimé, plus que vous ne l'imaginez peut-être. Bravo à tous et à chacun.

- Ensuite, je crois indispensable de vous rappeler la parution de "Nature en Bretagne". Cet ouvrage remarquable même s'il est signé par deux des nôtres, est quelque part -comme ils le disent eux-mêmes- à inscrire au rapport d'activité de la SEPNB. Pressez-vous au bonheur des textes et des images.

- Enfin, je tiens à associer à ce rapport, en votre nom à tous, les personnels de l'association. Ils nous sont indispensables. Ils travaillent avec conscience dans des conditions pas toujours faciles. Merci donc à eux pour nous tous. Et pour moi, qu'ils veulent bien me pardonner d'être ce que je suis... ils comprendront !

Max JONIN

Approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

"De toutes les formes d'organisation l'association est probablement celle dont la conduite est la plus délicate"

P. BOULTE "Le diagnostic des organismes appliqué aux associations".

Quel constat après une année de présidence :

Tout d'abord, j'ai beaucoup appris sur la structure et le fonctionnement de la SEPNB.

En corollaire, c'est donc que j'en connaissais peu auparavant bien que membre du conseil d'administration et délégué départemental.

Et, chaque jour, je me découvre des lacunes ; c'est donc que j'ai des efforts à entreprendre vers une meilleure connaissance de l'association.

Je crois que ce constat ne se limite pas au président, il touche la majorité des adhérents : chacun de nos militants, soutenu par ses convictions, cherche à apporter sa contribution à nos actions pour la préservation de la nature, mais peu se soucient de l'intégrer dans une stratégie globale des décideurs (élus, administrateurs...).

Il y a un peu plus d'un an, nous avons consulté plusieurs cabinets afin de mieux définir notre image auprès du public et ainsi élargir notre audience.

Ce fut un échec.

Non pas l'extérieur, l'opération n'a jamais été lancée, mais à l'intérieur de la SEPNB : très vite, il est apparu que beaucoup de militants ne se reconnaissaient pas dans ce projet.

S'il y a eu échec, il n'est pas non plus à imputer aux bénévoles qui ont assuré les contacts, avec beaucoup de professionnalisme, avec les cabinets spécialisés.

Ils pourraient aussi ressentir une pointe d'amertume, personne n'apprécie que son travail -et encore plus lorsque sa réalisation est prise sur du temps normalement consacré aux loisirs ou à la famille- ne porte pas de fruits.

Sur ce dernier point par contre, je voudrais les rassurer complètement, car dans cette affaire, je crois que nous avons appris, du moins au C.A., une chose importante : si nous n'avons pas réussi à nous positionner sur l'image que nous voulons donner à l'extérieur, c'est parce que nous nous connaissons très mal nous-mêmes.

Beaucoup, avec leur conviction de militants, travaillent d'arrache-pied sur des sujets qui leur tiennent à coeur.

- certains réussissent, mais ils finissent par représenter d'avantage eux-mêmes que la SEPNB, et plus grave, s'ils se retirent, personne ne les reliait.

- d'autres, se sentant seuls ou isolés, repartent déçus, peut-être vers des activités individuellement plus valorisantes.

De nouveaux adhérents nous rejoignent. On peut penser qu'ils veulent mettre leur connaissance ou simplement leur bonne volonté au service de la protection de la nature. Mais on constate que beaucoup nous quittent dans les premières années. Leur motivation n'était peut-être pas assez forte, mais avons-nous su les accueillir ? N'ont-ils pas été affolés par l'apparent mouvement brownien du militantisme individuel décrit ci-avant ?

Jusqu'à ce jour, la SEPNEB a vécu sur les convictions des militants et les capacités de travail qu'elles procurent, sans trop de soucis de l'organisation : l'intendance suivra bien.

Ces forces vives, il est essentiel de les conserver et de continuer à les susciter, mais aujourd'hui, au niveau de sollicitation atteint par l'association, nous ne pouvons plus nous permettre de les gaspiller.

Et pour cela, il est nécessaire de bien nous connaître ainsi que l'association dans laquelle nous évoluons.

De bien connaître ses principes et règles de fonctionnement, les relations entre sa section locale et le siège de Brest, le rôle des commissions.

Cette meilleure connaissance de nos moyens, de nos points forts mais aussi de nos faiblesses, le CA a jugé que nous ne pouvions plus en faire l'économie. Pour ce faire, nous avons demandé à un cabinet extérieur de nous faire une proposition pour un diagnostic : un oeil extérieur décèlera ce qui nous est caché par la force de l'habitude ou déformé par nos convictions.

S'il se réalise, seul le principe est décidé, ce diagnostic ne portera véritablement ses fruits que s'il ne reste pas confiné au cercle réduit de quelques "initiés".

Bien sûr, nos auditeurs n'iront pas interviewer tous les adhérents : ce serait au-dessus de leurs forces... et de nos moyens financiers.

Par contre, les résultats seront largement diffusés dans les sections, et à ses vues, chacune devra s'interroger sur ses propres conditions de fonctionnement.

Déjà chaque section, chaque adhérent peut nous faire part de ses réflexions : elles seront intégrées au constat.

Oui, nous avons beaucoup de travail pour nous connaître et nous fixer les règles simples et efficaces de fonctionnement, non pas pour nous contraindre mais pour rechercher des effets de synergie dans le travail de chaque militant (et qu'il puisse ainsi être valorisé, faire que les activités des sections (et des commissions) s'intègrent dans une stratégie globale de l'association.

Enfin, il faut souligner que ce travail ne portera ses fruits que s'il est porté par la volonté des membres de la SEPNB de changer ses habitudes de fonctionnement. Sur ce point, il me paraît très important que le bureau et le C.A. aient l'avis de l'A.G.

C'est lorsque nous aurons réussi ce pari de notre propre connaissance que nous pourrons nous appeler "Bretagne vivante" et travailler efficacement pour sauver tous les espaces qui le méritent, restaurer même certains, dans une région qu'un Jurassien, récemment arrivé en Bretagne, me décrivait comme "sinistrée par la nature": urbanisation du littoral, destruction du milieu bocager à l'intérieur (les openfields possèdent au moins les forêts que nous n'avons pas), grands et petits travaux routiers (il faudra bientôt rechercher les vallées qui ne seront pas coupées par une route, véritable barrage d'un côté (remblais et entailles de part et d'autres), déblais-, pollutions agricoles mais aussi agro-alimentaires (ne faudrait-il pas comptabiliser la pollution des poids lourds qui sillonnent la Bretagne en tout sens) ?

Bernard GUILLEMOT

Approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Quitus est donné à l'unanimité au trésorier

*** Commission "déchets, pollution, eau" (Jean SALAUN)**

Jean SALAUN, président de la commission déchets, eau, pollution présente le travail de la commission et expose la position de l'association sur le problème des déchets
Cf. document ci-joint

*** Commission édition (Michel GARNIER)**

Michel GARNIER, président de la commission édition, présente d'une part "la valise du VRP de la SEPNB" et le projet de diffusion du matériel édité par l'association et d'autre part le projet de guide des réserves de Bretagne.

*** Commission animation-formation (Raymond SIBILEAU)**

Raymond SIBILEAU, président de la commission animation-formation, présente le texte suivant au nom de la commission :

"L'animation nature professionnelle existe à la SEPNB depuis onze ans. Les choses ont beaucoup évolué, tant à l'intérieur de l'association qu'à l'extérieur. Il est temps de faire le point et clarifier nos choix.

Il faut d'abord se mettre d'accord sur les termes. Parce qu'il y a une grande différence entre l'animation nature qui peut être

perçue comme un jeu ou un loisir et l'éducation à l'environnement qui est notre préoccupation et notre objectif.

Car c'est l'éducation à l'environnement qui est notre objectif en ce que c'est un moyen d'action pour la protection de la nature et donc de l'environnement.

Par voie de conséquence, les animateurs nature à la SEPNB sont :
- d'abord des naturalistes compétents

- Mais aussi des techniciens généralistes de l'environnement et de l'écologie. Ils sont donc capables, à partir d'une question locale de relier celle-ci à une approche globale des milieux, de la nature et de l'environnement.

Les animateurs-nature à la SEPNB sont enfin des militants pour qui la découverte nature a une dimension éducative destinée à faire réfléchir et à influencer sur les comportements.

Actuellement, le travail des animateurs touche trois types de public : des scolaires, des adultes en temps de loisirs et des personnes en formation. Nous devons préciser nos axes prioritaires d'intervention.

Parce que nos capacités sont limitées, notre premier choix sera d'agir sur tous ceux qui peuvent rediffuser leurs acquis (personnes en formations, enseignants).

Parce que l'éducation à l'environnement n'est pas un gadget, nous donnons la priorité aux actions inscrites dans la durée. La formation des enseignants sur une année nous paraît plus judicieuse qu'une conférence de deux heures et l'animation scolaire organisée en séances régulières plus efficace qu'une sortie d'une journée.

Parce que les choix sont faits par une minorité, nous viserons enfin les décisionnaires, les décideurs d'aujourd'hui ou de demain.

Nous pensons aux élus locaux, aux futurs enseignants, aux élèves des lycées agricoles, etc...

Pour ce qui concerne la vie de l'association, l'axe prioritaire de notre travail est de faire agir ensemble militants, salariés, et élus de l'association pour valoriser les interventions de la SEPNB à l'extérieur....

La collaboration de tous sera utile pour les contacts institutionnels (I.A., IDEN, J&S, etc..) Les militants ne doivent pas hésiter à faire appel aux professionnels pour les soutenir dans leurs démarches, comme les professionnels auront à coeur de mettre les militants à contribution pour les aider à négocier des interventions ou des programmes.

La fonction de l'animateur lui fait nécessité de connaître les positions de la SEPNB dans différents domaines. La collection de PAB et d'Oxygène sont pour lui de bons repères.

Mais sa fonction lui permet aussi de promouvoir les actions de l'association, de faire connaître Bois-Joubert et le réseau

"réserves". Nous devons développer les échanges entre nous pour mieux connaître ce qui existe et être capable de le faire savoir.

En conclusion, nous dirons trois choses :

- D'abord l'évolution de l'animation-nature est considérable depuis 10 ans et nous voyons se développer une activité qui risque de devenir un loisir comme un autre.

C'est pour cela que notre présence dans cette activité est nécessaire. C'est un moyen d'être fidèle à nos objectifs d'étude et de protection, c'est un moyen de témoigner d'une forme originale de découverte et d'initiation.

Mais notre action doit rester une action de terrain parce que c'est notre moyen de témoigner de notre volonté militante, de manifester nos exigences de qualité et de compétence et de faire partager notre passion : la connaissance et la protection de la nature.



Brest, le 10 février 1992

POSITION DE LA SEPNEB SUR LES DECHETS

* La SEPNEB constate

Les décharges d'ordures ménagères et de déchets divers sont nombreuses en Bretagne et pour la plupart non contrôlées et polluantes.

Les déchets des usines d'incinération ne sont pas encore maîtrisés.

Le compost fabriqué est trop souvent de qualité médiocre par l'insuffisance de tri.

Globalement, la composition des ordures ménagères a varié dans le temps, laissant apparaître une augmentation notable des papiers cartons, des verres, des plastiques et une diminution non moins notable de la matière organique.

* La SEPNEB demande

- Que le flux des déchets à la source soit réduit par la technologie, les modes de distribution, par une éducation sur les modes de consommation, la législation et la fiscalité.

(La lutte contre la pollution de l'eau est ainsi un moyen de limiter les bouteilles en plastique).

- Que le tri, la récupération, la valorisation, le réemploi des déchets soient développés pour faire en sorte que l'incinération et/ou la mise en décharge deviennent l'ultime recours.

- Que les déchets incontournables, les déchets ultimes soient correctement traités afin que l'inquiétude légitime des riverains disparaisse.

La SEPNEB considère qu'avant l'ouverture d'un centre d'enfouissement technique (C.E.T.), il est nécessaire de mettre en place un comité de suivi indépendant et doté de moyens financiers permettant de faire effectuer les analyses et autres mesures qu'il jugera nécessaires à la bonne marche du centre. Il sera le garant de la transparence et veillera à assurer la communication. Il devra donner son avis sur les points évoqués plus haut concernant la gestion complète des déchets.

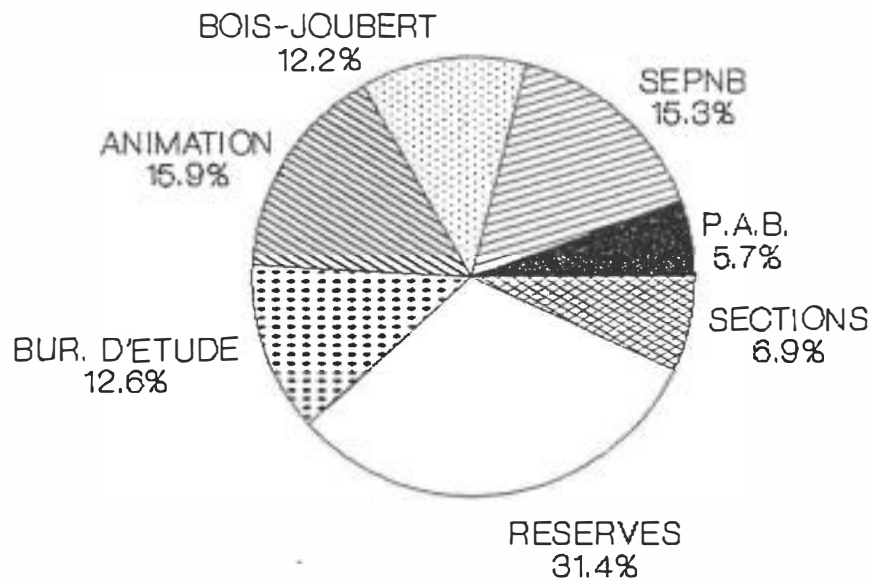
* La SEPNEB ne donnera désormais son avis sur l'ouverture d'un centre d'enfouissement technique que dans la mesure où une étude préalable sur le problème global des déchets aura été menée.

Cela dit, la SEPNEB ne s'opposera pas à l'ouverture d'un C.E.T. répondant aux caractéristiques européennes.

Adoptée par l'A.G.

SEPNB 1991

RECETTES



SEPNB 1991

DEPENSES

